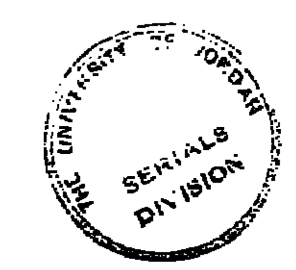
L'Economie : Consommation, la grande déception

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15514 – 7 F – MARDI 13 DÉCEMBRE 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI



Le piège tchétchène

L'OMBRE d'un « petit Afghanistan » plane sur le Kremlin. Pour mater la Tchétchénie rebelle, les troupes russes ont franchi, dimanche 11 décembre, la frontière de cette République musulmane, membre de la Fédération de Russie, qui avait proclamé son indépendance peu avant l'éclatement de l'Union soviétique. Pour laisser une dernière chance aux négociations, les chars se sont arrêtés aux portes de la capitale, Grozny. Mais qu'attendre de pourparlers qui se dérouleront à l'ombre des canons ?

Après avoir réglé, par la négociation, les velléités indépendantistes de la République du Tatarstan, elle aussi « russe » et pétrolière, après avoir remis au pas la Géorgie, isolant ainsi Grozny de sa timide alliée turque, le Kremlin n'avait qu'une hâte : régler le « cas tchétchène ».

CE ne sera pas chose aisée. Dans ces montagnes du Caucase, où l'on aime les armes et la liberté, le puissant « ours russe » pourrait avoir le même problème qu'en Afghanistan. La guerre ne peut se gagner avec des bombardements aériens. Il faut engager – au risque de pertes – des hommes sur le terrain. Même si le rapport de force est manifestement en sa faveur, la Russie, qui reste une des plus grandes puissances militaires mondiales, a de grandes chances de s'embourber dans cette minuscule République d'un million d'habitants. D'autant que l'intervention a ressoudé une population, fortement armée, autour du président Djokhar Doudaev, auparavant contesté.

Déjà, cette invasion a réveillé les autres peuples du Caucase, qui se sont jadis longtemps battus aux côtés des Tchétchènes pour s'opposer à la colonisation tsariste. Moscou prend aussi le risque de voir se développer, sur son territoire, où vivent de nombreux Tchétchènes, un mouvement terroriste. Cauchemar du Kremlin depuis des siècles, la Tchétchénie pourrait donc bien le rester. Déjà en délicatesse avec le monde islamique, de la Bosnie au Tadjikistan, Moscou peut voir se consolider un front musulman anti-russe dans son propre pays et à l'étranger.

MÊME si la Russie semble avoir obtenu l'aval de Washington et un silence gêné des autres capitales occidentales, les dégâts pour son image internationale peuvent être considérables. Championne de la négociation et du « droit des minorités » (serbes) dans l'ex-Yougoslavie, la Russie montre à Grozny un visage peu séduisant : les droits des minorités pour les Russes et leurs alliés, la force pour les autres.

L'intervention en Tchétchénie pose, enfin, de graves questions sur la nature du régime russe. A un an et demi d'une élection présidentielle incertaine, Boris Eltsine, après s'être aliéné les « conservateurs » en faisant tirer sur le Parlement il y a un an, se retrouve isolé de sa famille démocrate, qui désapprouve vivement l'envoi des chars sur Grozny. Une fuite en avant lourde de menaces pour l'avenir du président russe ?

Lire nos informations page 2

M 0147 - 1213 - 7,00 F

Le refus de Jacques Delors relance les rivalités à droite

- *Un obstacle est levé sur la route de Jacques Chirac*
- *Le Parti socialiste craint une candidature de Bernard Tapie*

La décision de Jacques Delors, annoncée dimanche 11 décembre, de ne pas se porter candidat à l'élection présidentielle a provoqué, dans la gauche socialiste, une très forte déception. M. Emmanuelli, premier secrétaire du PS, a indiqué que celui-ci désignera son candidat au cours d'une convention en janvier. Les socialistes craignent que M. Tapie, invité de France 2 mardi 13 décembre, fasse, à cette occasion, un pas vers sa propre candidature. La gauche paraissant hors d'état de l'emporter, la concurrence devrait se renforcer à droite, où un obstacle est levé sur la route de M. Chirac, tandis que M. Balladur fait toujours figure de favori. A la Bourse de Paris, lundi matin, le franc semblait s'approcher de son seuil de résistance de 3,44 pour 1 deutschemark.

PLANTU

ÉDITORIAL

Rendez-vous manqué

JUSTICE soit rendue à... Jacques Chirac : le premier, et longtemps le seul, il affirmait que Jacques Delors ne serait pas candidat. Fort, il est vrai, de confidences qui lui avaient été réservées, il justifiait par ce pronostic sa conviction que la gauche serait défaite à l'élection présidentielle et sa propre obstination dans la course à la candidature. Il dispose désormais d'une puissante motivation à se maintenir puisque, par la grâce de Jacques Delors, le voici remis en selle dans une compétition qui pourrait bien ne concerner que la droite elle-même, faute pour la gauche de pouvoir lui opposer désormais une candidature crédible et sérieuse. L'essentiel pourtant – quelle que soit l'importance d'une échéance électorale – n'est pas là. Car la renonciation de Jacques Delors constitue à la fois un rendez-vous manqué, une leçon et un défi à relever.

Le rendez-vous manqué est celui qui avait été pris avec le pays. Bien qu'il s'en défende, Jacques Delors s'est comporté pendant plusieurs semaines en candidat potentiel, donnant lui-même naissance, par ses propres réseaux, son livre, ses entretiens accordés à la presse sur toutes sortes de sujets, à un mouvement qui s'est rapidement transformé en espoir pour une partie non négligeable de ses concitoyens. Faut-il rappeler que les intentions de vote dont il bénéficiait le plaçaient en meilleure posture, à calendrier égal, que M. Mitterrand en décembre 1980 et 1987 ?

J.-M. C.

Lire la suite page 11

Lire aussi

Les « casques bleus » humiliés

Les soldats de la FORPRONU en Bosnie s'étonnent qu'on ne leur donne pas l'ordre d'utiliser la force

SARAJEVO

de notre correspondant

« Jusqu'à quand nos chefs vont-ils nous forcer à accepter l'humiliation ? » : les « casques bleus » sont en colère, la paralysie de la FORPRONU est désormais totale.

Lundi 12 décembre, toutes les missions de la Force de protection des Nations unies dans la région de Sarajevo devaient être suspendues, faute de carburant. Les convois humanitaires ne sont plus escortés et la nourriture n'est plus distribuée. Les patrouilles sont interrompues ainsi que les activités de protection de la population, notamment le travail des équipes « anti-snipers ».

Dans trois ou quatre jours, les « casques bleus » n'auront plus d'électricité car leurs générateurs s'arrêteront de fonctionner. Ne demeureront que les « réserves spéciales » d'essence, constituées afin de pouvoir, si l'ordre en était donné, quitter Sarajevo.

Le blocus du carburant effectué par les Serbes de Bosnie pourrait donc sonner le glas de la mission de la FORPRONU en Bosnie-Herzégovine. *« Les Serbes choisiront pour les Occidentaux*, commente un officier français. *Eux seuls vont décider si les « casques bleus » restent dans ce pays ou pas. »*.

RÉMY OURDAN

Lire la suite page 3

Une autre Cinq

La chaîne de télévision éducative démarre mardi 13 décembre sur le même réseau qu'ARTE

C'est toujours gai, une chaîne qui naît. Mardi 13 décembre à 18 heures, La Cinquième, nouvelle télévision *« de la connaissance »*, doit occuper, aux côtés de la chaîne culturelle franco-allemande Arte, le réseau laissé vacant en avril 1992 par la télévision commerciale du groupe Hachette. Jean-Marie Cavada, le président de la nouvelle chaîne, aurait tort de ne pas exploiter l'enthousiasme *« populaire »* des *« citoyens »* français qui, pour les trois quarts d'entre eux, recevront La Cinquième.

L'effet de suspense a été ménagé jusqu'au bout : de cette chaîne de la connaissance, on sait finalement peu de choses. Un patronyme, choisi par le publicitaire Daniel Robert (auteur du slogan « Au secours, la droite revient ! »), et des noms : le philosophe Michel Serres, président du conseil d'orientation des programmes, Philippe Chatel, le « papa » du tube *Emilie Jolie*, devenu pour l'occasion scénariste de fiction, ou Marie-France Brière, ex-responsable des variétés à TF 1, qui s'occupera du magazine littéraire. L'antenne – bleue – se colorera d'un métissage de personnalités et de journalistes : le paléontologue Yves Coppens, l'ancien présentateur de la défunte Cinq Jean-Claude Bourret ou la comédienne Emmanuelle Laborit. Avec sa typographie à la Hergé, la charte graphique de la chaîne veut donner le ton : *« apprendre en s'amusant »*.

ARIANE CHEMIN

Lire la suite page 17

Un gendarme impliqué dans l'affaire des écoutes de l'Elysée retrouvé pendu

Le capitaine Pierre-Yves Guézou, ancien membre de la cellule anti-terroriste de l'Elysée, a été retrouvé pendu à son domicile de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), lundi matin 12 décembre. Le capitaine Guézou avait reçu, *jeudi 8 décembre, la notification de* sa mise en examen pour atteinte à l'intimité de la vie privée dans l'affaire des écoutes téléphoniques dont furent l'objet plusieurs personnalités, avocats, journalistes, artistes, dont notre collaborateur Edwy Plenel. Selon les premières constatations, Pierre-Yves Guézou, qui a été découvert par son gendre, ne semble pas avoir laissé de lettre. Les enquêteurs du service départemental de la police judiciaire devaient se rendre sur place dans la journée pour tenter d'établir les causes du décès.

page 13

Max Beckmann exposé à Stuttgart

Auquel de ses contemporains peut-on comparer Max Beckmann (1884-1950) ? A Picasso, évidemment, auquel l'a lié une rivalité tenace. Et ensuite ? Matisse n'a ni sa violence, ni sa profondeur. Léger paraît besogneux à côté de lui, et Braque trop préoccupé de bon goût. Si grands soient les Allemands de la Nouvelle Objectivité, aucun n'a inventé, comme lui, une langue picturale aussi singulière.

L'exposition de Stuttgart est exceptionnelle : y figure notamment la magnifique collection donnée par le peintre à la ville de Saint-Louis (Missouri) où il passa ses dernières années. Tous ces tableaux ne seront présentés dans aucun autre pays d'Europe. Il faut donc faire le voyage de Stuttgart.

page 21

Demain dans « le Monde »

Cinquante ans de relations sociales

Le cinquantième anniversaire du *Monde* fournira demain à notre supplément « Initiatives » (numéro daté mercredi 14 décembre) l'occasion de revenir sur un *demi-siècle de relations* sociales dans l'entreprise. Une longue histoire qui va du paternalisme d'après-guerre aux modes du « management » moderne en passant par l'utopie de l'autogestion et le syndicalisme des années 50. Ce supplément comportera vingt-deux pages d'offres d'emplois.

A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 700 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p. ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 9 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 700 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

Alors que les blindés de Moscou assiègent la capitale de la République sécessionniste

Des négociations de la « dernière chance » se déroulent entre Russes et Tchétchènes

Après avoir franchi au petit matin les frontières de la Tchétchénie, non sans avoir rencontré des résistances imprévues, quelques 300 blindés russes se sont arrêtés, dimanche 11 décembre, aux portes de Grozny, la capitale de la république tchétchène.

Des négociations de la « dernière chance » devaient avoir lieu, lundi 12 décembre, à Vladikavkaz, dans la république voisine d'Ossétie du Nord, entre des représentants russes et ceux de la république sécessionniste, alors que les forces indépendantistes tchétchènes ont une nouvelle carte en main. Les partisans du président rebelle Djokhar Doudaev ont en effet capturé 47 militaires russes. Les Tchétchènes avaient libéré tous les militaires russes faits prisonniers alors qu'ils se battaient dans les rangs de l'opposition armée par Moscou.

Selon les autorités de Grozny, ces 47 nouveaux prisonniers ont été capturés alors que leurs blindés tentaient de faire route vers la Tchétchénie à partir de la république voisine du Daghestan (est). Moscou a expliqué que ces blindés venus du Daghestan n'étaient jamais parvenus à destination par le fait qu'ils ont été *« bloqués par la population civile »*. Les colonnes blindées, venues par l'ouest, se sont aussi heurtées, à plusieurs reprises, en traversant l'Ingouchie, à l'opposition pacifique ou armée de la population locale, mais ont forcé le passage. Des hélicoptères de combats sont même intervenus contre le village ingouche de Gazi-Iourt pour dégager les troupes russes. Dans le village ingouche de Barsouki, des affrontements ont fait entre trois et cinq morts et une douzaine de blessés, selon les sources. Cinq blindés russes auraient été incendiés. Ces unités de chars se sont finalement arrêtées, l'une à une quarantaine de kilomètres de Grozny, l'autre à une quinzaine de kilomètre de la capitale tchétchène. La tension est vive parmi les troupes russes, qui s'en sont pris à la presse occidentale, confisquant notamment des appareils photos.

Moscou
FÉDÉRATION DE RUSSIE
TCHETCHENIE
FÉDÉRATION DE RUSSIE
MER CASPIENNE
Grozny
Makhachkala
RÉP. D'ABKHAZIE
MER NOIRE
RÉP. D'ADJARIE
Batumi
GÉORGIE
Tbilissi
TURQUIE
ARMÉNIE
AZERBAÏDJAN
Bakou

La République autonome de Tchétchénie a déclaré son indépendance de la Fédération de Russie en septembre 1991

Bases militaires russes

Mouvement des troupes russes

160 km

A Grozny, les volontaires organisent la défense, tandis qu'une partie de la population civile fuit la ville. Chargés de cabas et de paquets, des centaines de voiture quittaient la ville, dimanche, évacuant femmes, enfants et personnes âgées. Quelques centaines d'hommes en armes sont descendus des montagnes environnantes, où se prépare activement la résistance de la Tchétchénie. Magasins et bazars étaient fermés à Grozny, alors que quelques milliers de partisans du général Doudaev s'étaient rassemblés devant le Palais présidentiel. Dans un premier temps, le président a appelé à la résistance ; puis cet ex-général de l'armée soviétique, élu en 1991, a exhorté *« chacun à s'arrêter à temps »*, à ne pas *« permettre que se répandent les flammes de la guerre car cela détruira chacune de nos maisons »*. – (AFP, Reuter.)

Un pari risqué de Boris Eltsine

MOSCOU
de notre correspondante

En décembre 1979, une nuit de réveillon, le monde apprit l'entrée d'un « contingent limité » de troupes soviétiques en Afghanistan. Quinze ans plus tard, la tradition n'est pas oubliée. Le bulletin de l'agence Itar-TASS annonçant que *« des troupes russes sont entrées en territoire tchétchène »* est tombé un dimanche matin, veille d'un jour férié, alors que le président Boris Eltsine s'est fait porté pâle. Le parallèle ne s'arrête pas là, même si l'URSS n'existe plus, même si la Tchétchénie, avec son million d'habitants, à l'intérieur des frontières sud de la Fédération de Russie, n'est pas l'Afghanistan.

Les bulletins télévisés montrent déjà des scènes de guerre ; l'avancée d'une armada de chars, des hélicoptères tirant sur un village, des blindés en feu, un train transportant des chars arrêté devant des rails démontés. Cette résistance, a priori désespérée au vu du rapport des forces, s'est déroulée avant même l'entrée des colonnes en Tchétchénie proprement dite, dans la microscopique république voisine d'Ingouchie. Ses trois cent mille habitants, membres du même peuple « Vaïnakh » que les Tchétchènes, étaient pourtant réputés acquis à la cause de la coopération avec Moscou, acceptant, eux, de faire partie de la Fédération de Russie.

Depuis des mois, les médias russes ont distillé une information biaisée, présentant la petite République tchétchène qui avait déclaré son indépendance il y a trois ans comme un foyer de terrorisme international et d'islamisme militant, où la population russe est persécutée. Les médias soulignaient l'émergence d'une opposition locale, qui dénonçait « la dictature » instaurée par le président tchétchène, Djokhar Doudaev. Cette opposition existe bel et bien, mais le soutien financier, politique et militaire duKremlin a fini par la discréditer aux yeux de la majorité des Tchétchènes.

« Catastrophes naturelles et autres »

L'irruption des chars russes dans cette enclave irrédentiste de la Russie n'a pas eu lieu, comme en Afghanistan, en réponse aux *« appels réitérés à l'aide d'un régime ami »* mais le mécanisme reste le même. Le chef du « Conseil provisoire » tchétchène, armé par Moscou, a accueilli avec jubilation les troupes russes dans la portion de la Tchétchénie qu'il contrôle. Alors qu'officiellement les troupes russes sont venues *« désarmer les parties en conflit en Tchétchénie »*, le Conseil provisoire a annoncé que ses hommes participaient à l'opération. Ces contradictions sont reflétées dans les premiers bulletins de l'agence ITAR-TASS. Ces « cafouillages » dans l'exécution du plan moscovite n'auraient pas eu lieu il y a quinze ans. La censure instaurée sur la crise tchétchène, par le canal d'un « centre d'information provisoire » du gouvernement russe, reste peu efficace.

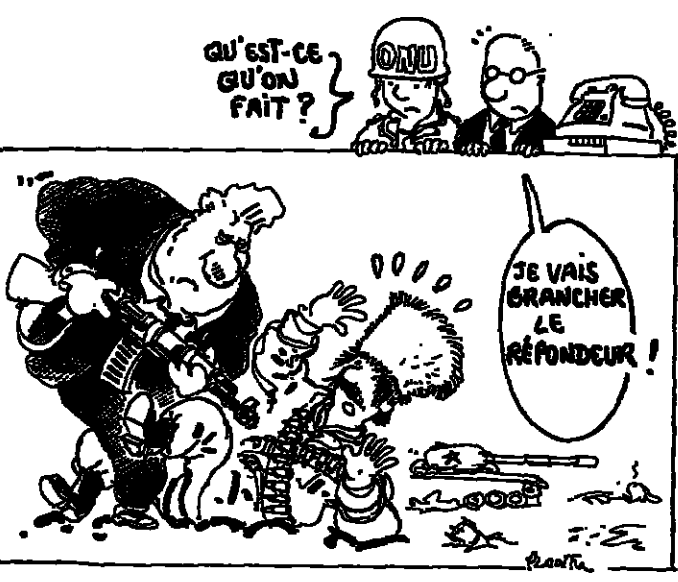
Les grands titres de la presse libérale russe ont mis en garde, depuis deux semaines, contre la vanité de toute « solution » militaire d'un problème de minorité, dans une région aussi instable que le Caucase. Ils ont dénoncé les mensonges du Kremlin sur sa responsabilité dans les troubles qui ont précédé l'opération de dimanche. Les médias ont aussi tiré la sonnette d'alarme sur les menaces que feraient peser une aventure militaire en Tchétchénie sur l'avenir de la démocratie en Russie.

Mais le résultat de ces protestations fut nul. La Chambre haute du Parlement avait menacé de ne pas avaliser, comme elle aurait dû le faire sous 78 heures, l'instauration de l'état d'urgence en Tchétchénie. Qu'à cela ne tienne : les mots « état d'urgence » ont disparu des oukazes ultérieurs du président russe. Son entourage a expliqué qu'en vertu d'une loi obscure sur les *« catastrophes naturelles et autres »*, Boris Eltsine pouvait faire appel à l'armée sur le territoire de la Russie sans en référer au Parlement. L'ironie de l'histoire est que les chars russes ont été lancés en Tchétchénie à la veille de la « fête de la constitution », adoptée le 12 décembre 1993 dans la foulée de la dispersion, par la force, du Soviet suprême hérité de l'URSS. Boris Eltsine s'est imposé vendredi par un ultime oukaze, avant d'annoncer qu'il disparaissait pour quelques jours. Il se faisait opérer, selon la version officielle, d'une cloison nasale dont il souffrait depuis longtemps.

Ce qui laissait une nouvelle fois la porte ouverte à toutes les interprétations. L'entourage présidentiel a-t-il préféré mettre hors circuit un chef d'Etat imprévisible, pendant des journées cruciales durant lesquelles l'opinion et les députés, malgré leur impuissance, exigeront de l'entendre ? Veut-on lui garder la possibilité de se défausser de ses responsabilités au cas où l'intervention tournerait mal ? Un autre oukaze signé vendredi par Boris Eltsine demandait, certes, au gouvernement d'user de *« tous les moyens »* pour rétablir l'ordre constitutionnel en Tchétchénie, mais n'ordonnait pas clairement d'engager des combats.

Prise en étau

Ceux qui se sont déroulés dimanche visaient à annihiler les résistances à l'avance des colonnes vers la capitale tchétchène, Grozny, où sont apparemment concentrées les forces du général Doudaev. La question reste de savoir si l'assaut sera lancé sur la ville ou si celle-ci sera « seulement » prise en étau, dans l'attente d'une improbable reddition. Des négociations restaient en effet prévues lundi à Vladikavkaz, dans la République voisine d'Ossétie. Mais si le président tchétchène a réaffirmé sa disposition à négocier, la délégation moscovite était formée de responsables gouvernementaux subalternes et l'objet de ces nouveaux entretiens restait toujours aussi flou.



Une déclaration signée de Boris Eltsine, publiée dimanche avec un retard dû à des *« retouches »* apportées *« personnellement »* par le président, n'a pas apporté d'éclaircissements. Affirmant que l'intervention de ses troupes vise à trouver une *« solution politique »* et à protéger les citoyens de la Russie contre *« les extrémistes armés »*, il s'est borné à exprimer *« l'espoir »* que ceux-ci ne feront pas échouer les négociations. Il a également affirmé que l'amnistie promise aux Tchétchènes qui déposeraient les armes avant le 15 décembre reste en vigueur, mais qu'il n'était pas question de reconnaître leur indépendance.

Ce fut le seul message donné au pays par ses dirigeants, sur une action qui engage son avenir sans doute autant que l'assaut donné à la Maison blanche en octobre 1993. Les ténors des partis démocratiques russes, dont Egor Gaïdar et Grigori Iavlinski, ont dit leurs craintes de voir la Russie prise dans un engrenage menant à l'instauration de l'état d'urgence dans tout le Nord-Caucase d'abord, en Russie ensuite, avec un report des élections et l'instauration d'un régime policier. Un membre du « centre d'analyse » présidentiel, l'expert en relations inter-ethniques Emile Païn, a confessé qu'il avait suggéré d'envoyer des troupes russes dans les zones tchétchènes favorables à l'opposition locale mais pas de les diriger sur Grozny. Ce conseiller présidentiel, qui samedi encore déclarait qu'il ne fallait pas laisser se développer *« une zone incontrôlée »*, estimait dimanche que les décisions appliquées étaient malheureuses, qu'il « ignorait » qui les avait prises. Enfin, tout en reconnaissant qu'une *« guerre de partisans »* dans le Caucase, avec *« d'autres foyers de conflit comme en Afghanistan »* n'était pas *« impossible »*, M. Païn n'en a pas moins dénoncé *« l'hystérie politique »* qui se serait emparée du camp démocratique en Russie.

En fait « d'hystérie », il n'y eut dimanche à Moscou, pour dénoncer l'intervention armée, qu'une manifestation de moins d'un millier de personnes. M. Gaïdar a indiqué avoir eu connaissance de plans d'un assaut contre Grozny pour la nuit de dimanche à lundi mais qu'il espérait qu'il seraient abandonnés. Protestant contre cette prise de position du chef du « Choix démocratique de la Russie », le ministre des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a annoncé qu'il démissionnait de ce parti. Vladimir Jirinovski, un moment ambigu, s'est aussi prononcé, dimanche, pour l'intervention militaire russe. Le problème, comme l'a souligné le candidat déclaré à l'élection présidentielle Grigori Iavlinski, est que cette intervention, *« qu'il réprouve en tant que démocrate »*, risque de montrer que l'armée russe *« n'est même plus capable de mener à bien une action de ce genre »*. En lançant le pays dans une nouvelle aventure, avec des méthodes qui n'ont guère évolué depuis quinze ans, si ce n'est qu'elles sont moins cohérentes, les dirigeants du Kremlin ont fait un pari risqué – pour eux-mêmes comme pour le choix démocratique qu'ils prétendent défendre.

SOPHIE SHIHAB

Le silence des Occidentaux

Jusqu'à présent, les réactions dans le monde à l'invasion de la Tchétchénie ont été bien discrètes. Le président Bill Clinton a, ainsi, estimé, dimanche 11 décembre, que la crise en Tchétchénie était une affaire intérieure russe, mais il a appelé Moscou à faire preuve de retenue dans la répression de la sécession tchétchène. *« C'est un problème interne à la Russie et nous espérons que l'ordre pourra être rétabli avec le minimum de sang versé et de violence »*, a déclaré M. Clinton. Dans un communiqué publié dimanche, le ministère turc des Affaires étrangères a exprimé son inquiétude face à *« la montée des hostilités dans le Caucase »*. – *(AFP.)*

CLÉS/*Bastion antirusse*

■ **Islam.** Peuplée de 1,2 million d'habitants de religion musulmane, la Tchétchénie a toujours résisté à la colonisation russe : elle fut le fer de lance de la guerre d'indépendance du Caucase, menée sous la conduite de l'imam Chamil de 1834 à 1859. Les Tchétchènes, convertis à l'islam à la fin du XVIII siècle, sont organisés en clans soumis à l'autorité de « conseils des anciens ».

■ **Bannissement.** Après la révolution de 1917, les bolcheviques ont dû batailler pendant près de vingt ans pour s'imposer en Tchétchénie. Lors de la seconde guerre mondiale, les Tchétchènes ont voulu reprendre leur indépendance, déclenchant une féroce répression de Staline. Près de la moitié de la population a été déportée au Kazakhstan. Les bannis ne rentreront chez eux qu'en 1957.

■ **« Indépendance ».** Cette République guerrière, qui dispose d'importantes réserves de pétrole, a renoué avec ses traditions après l'effondrement du bloc soviétique. Elle est la seule des ex-Républiques autonomes de la Fédération de Russie à s'être accrochée à son indépendance, proclamée en septembre 1991. Elu président, Djokhar Doudaev, ex-général d'aviation de l'armée rouge, a expulsé toutes les garnisons russes du territoire de la Tchétchénie et s'est emparé de leur armement.

Des archives françaises bloquées à Moscou

Plusieurs tonnes d'archives françaises sont retenues à Moscou. En violation de l'accord signé en 1992 par les ministres des affaires étrangères russe et français. En contradiction avec la bonne volonté affichée par Boris Eltsine. Et à la fureur rentrée du Quai d'Orsay.

Le retour des archives françaises dérobées par la Gestapo durant l'Occupation avait pourtant bien commencé. Paris a ainsi récupéré, cette année, la quasi-totalité des 90 000 dossiers du deuxième bureau, le contre-espionnage français, couvrant la période 1914-1942. *« On y découvre une part immense de la vie politique et sociale de votre pays »*, nous a précisé l'historien russe Alexandre Reviakine. Des fonds privés considérables ont également été restitués, comme ceux de la famille Rothschild, du comte de Paris, de l'écrivain André Maurois ou des Amitiés protestantes. Ces documents, immédiatement entreposés dans les centres d'archives de Fontainebleau et de Vincennes ou remis à leurs propriétaires, représentent environ la moitié de l'ensemble des pièces conservées jusqu'alors en Russie depuis 1945.

Mais le retour vers Paris de cartons bourrés des secrets passés de la France s'est brusquement interrompu sous la pression des députés nationalistes-conservateurs russes. Ces derniers, persuadés que Boris Eltsine brade le patrimoine national, s'opposent au processus de restitution des archives françaises. A la mi-octobre, un débat législatif s'est provisoirement conclu dans la confusion. En visite à Paris, samedi 10 décembre, Rudolf Pikhoïa, directeur du Comité d'Etat des archives russes, n'a pas caché son embarras : *« Croyez bien qu'il ne s'agit pas d'une décision gouvernementale ni d'un blocage des Archives russes »*, nous a-t-il assuré.

Microfilmage des documents

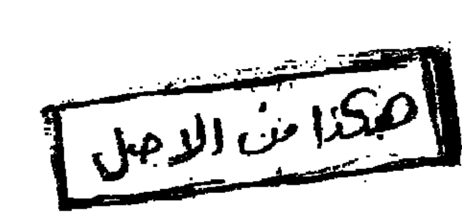
La France, pour sa part, refuse de commenter la violation de l'accord signé. Même si plusieurs responsables font remarquer que Paris a versé 4 millions de francs pour assurer le microfilmage des documents restitués afin que la Russie conserve une trace des archives françaises. Même si le Quai d'Orsay espère que la visite de Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale, à Moscou, à la mi-décembre, débloquera ce dossier délicat. Même si la direction des archives diplomatiques recherche encore activement les ayant-droits des lots d'archives privées toujours stockées en Russie comme ceux du philosophe Julien Benda ou de l'un des fondateurs du PCF, André Ferrat.

Il reste que personne ne peut avancer sérieusement une date pour le retour des dernières archives françaises bloquées à Moscou.

LAURENT GREILSAMER

ALLEMAGNE : Klaus Kinkel pourrait démissionner de la présidence du FDP. – Le président des Libéraux (FDP), le ministre des affaires étrangères Klaus Kinkel, a été vivement critiqué, dimanche 11 et lundi 12 décembre, lors d'un congrès extraordinaire à Gera (ex-RDA), pour la débâcle électorale récemment subie par son parti. M. Kinkel pourrait présenter sa démission. – (AFP.)

HONGRIE : les socialistes arriveraient en tête aux élections municipales. – Le Parti socialiste (MSzP, créé par les communistes réformateurs), principal parti de la coalition gouvernementale, arriverait en tête aux élections municipales du dimanche 11 décembre, selon un sondage réalisé à la sortie des urnes par l'Institut Szonda-IPSOS. – *(AFP.)*



EUROPE

BOSNIE

Les « casques bleus » humiliés

Suite de la première page

« Si jamais Pale [le fief des séparatistes serbes] *décide que nous devons quitter Sarajevo, et que nous recevons cet ordre de Paris,* poursuit cet officier, *alors je n'aurai plus d'états d'âme pour dire ce que je pense depuis quelques jours : que j'ai honte de la France, et honte d'appartenir à une armée commandée par des lâches. »*

Si les mots sont ceux d'un officier blessé, il est vrai que le malaise s'accroît, et les militaires, s'ils refusent toujours d'être cités en raison du devoir de réserve, n'hésitent plus à évoquer leurs frustrations devant les journalistes. *« Le sentiment d'humiliation devient intolérable,* raconte cet autre officier. *Je suis en colère contre les Serbes, bien entendu, mais également contre ceux qui nous laissent dans cette situation. Je commence à douter de la capacité de nos gouvernements, de l'ONU et de nos chefs à respecter leurs engagements ». « Nous sommes des « soldats de la paix ». Ce n'est pas une raison pour tolérer d'être humiliés ainsi »,* conclut-il. Assignés à résidence dans leurs campements, dans l'incapacité de remplir leur mission d'assistance aux populations civiles, les « casques bleus » souhaiteraient que des mesures énergiques soient prises. En clair, qu'un ordre leur parvienne, soit d'utiliser la force militaire contre les Serbes, soit de quitter le pays, avec une préférence nettement affichée dans les rangs français pour l'option guerrière.

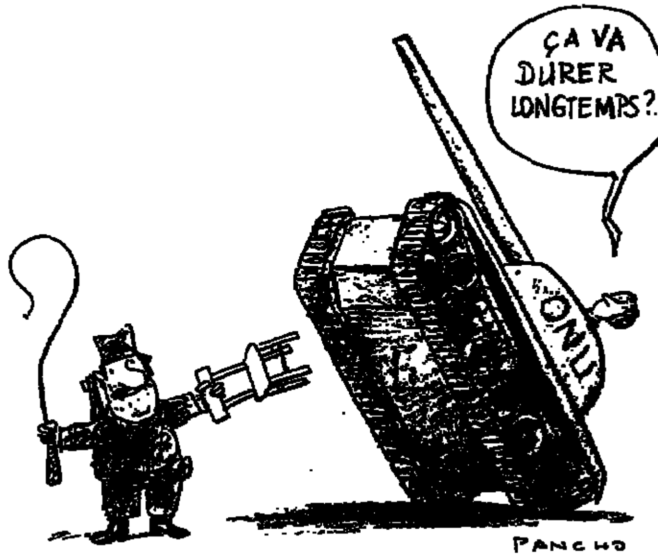
« Les Serbes nous tiennent à la gorge »

A Ilidza, faubourg de Sarajevo *contrôlé par les forces serbes,* un convoi de ravitaillement en carburant est bloqué depuis samedi. Un second convoi a été pillé par les miliciens serbes dimanche. Même si ces camions-citernes étaient parvenus à Sarajevo, ils ne représentent que deux journées de fonctionnement de la FORPRONU. *« Les Serbes nous tiennent désormais à la gorge,* commente un membre de l'état-major. *La situation ne serait satisfaisante que si dix ou vingt convois franchissaient leurs barrages, ce qui est inimaginable dans le contexte actuel. J'en viens donc à espérer qu'ils vont persister dans leur intransigeance, voler systématiquement l'essence qui traversera leur territoire et forcer nos pays respectifs à prendre enfin une décision réaliste. Nous ne pouvons plus continuer à travailler si la question de notre ravitaillement se pose chaque semaine. »*

Paralysés, cloués dans leurs quartiers, les « casques bleus » n'oublient pas qu'il ne leur reste que deux semaines de nourriture. *« Ensuite, nous devrons espérer que les Bosniaques nous fournissent une aide alimentaire,* dit un soldat. *Avouez que la situation est blessante. J'ai honte vis-à-vis des Bosniaques auxquels nous n'apportons plus aucune aide, j'ai honte vis-à-vis des Serbes qui se croient les plus malins, et j'ai honte vis-à-vis des Français qui voient leur armée humiliée. »*

Dans les hautes sphères de la FORPRONU, l'état d'esprit n'a cependant pas changé : la seule voie envisageable reste la négociation. *« Cela ne servirait à rien de forcer le passage d'un convoi de carburant,* estime un porte-parole, *sauf à radicaliser encore plus les Serbes pour les convois suivants. » « Faux !* rétorque un officier supérieur. *A chaque fois que nous ripostons, nous remarquons que les Serbes tentent de calmer le jeu. Je ne pense donc pas que la destruction d'un barrage gênant entraînerait une guerre ouverte entre la FORPRONU et les Serbes. Il faudrait simplement accepter de prendre des risques et d'ouvrir le feu à chaque fois que nous sommes attaqués, ou empêchés de circuler. Le Conseil de sécurité de l'ONU nous a donné son feu vert il y a deux ans déjà, nous n'attendons plus que des ordres de nos chefs ».* En août 1992 à New-York, une résolution avait effectivement été votée dans ce sens, autorisant les « casques bleus » à recourir à la force afin de remplir leur mission, mais elle ne fut jamais appliquée.

Le sentiment d'humiliation des soldats occidentaux en Bosnie n'avait jamais été aussi profond. Les « casques bleus » écoutent leurs camarades qui reviennent des postes où ils ont été retenus en otage durant plus de deux semaines, et qui ont recouvré samedi dernier leur liberté de mouvement. Ces hommes racontent comment les civils serbes de certains villages, qu'ils sont censés ravitailler, leur apportaient chaque jour de l'eau et de la nourriture. *« Le monde à l'envers... »,* commente un soldat français. *« La honte... »,* enchaîne un autre. Les officiers qui servent au sein de la FORPRONU s'affrontent sur la réponse à apporter à l'attitude serbe. Rares sont ceux qui estiment que la négociation peut encore offrir des résultats satisfaisants. Ensuite, les partisans du retrait des « casques bleus » et ceux d'un recours à la force s'opposent. *« Une force de « maintien » de la paix n'a pas lieu d'exister en Bosnie, où il faudrait une force de « rétablissement » de la paix »,* disent les premiers. *« Si nous avions une réelle autorisation de tirer, les Serbes hésiteraient avant de nous humilier »,* affirment les seconds. L'argument des prudents est la crainte de représailles violentes en cas d'accrochage, par exemple le bombardement massif d'un quartier général ou d'un camp de « casques bleus ». *« Si l'OTAN ne se contentait pas de raids symboliques et nous soutenait fermement, un tel bombardement n'aurait lieu qu'une fois »,* pense un officier. Entre mal-être, doute et colère, les « casques bleus » français attendent un signe. Ils sont déjà paralysés, bientôt il seront dans le noir.



RÉMY OURDAN

François Léotard à Washington. – Arrivé la veille à Washington, le ministre français de la défense devait avoir, lundi 12 décembre, des entretiens avec William Perry, son homologue américain, et avec le secrétaire d'Etat adjoint pour l'Europe, Richard Holbrooke. François Léotard a prévu d'examiner avec ses interlocuteurs toutes les hypothèses relatives à la crise yougoslave. Il devrait notamment attirer l'attention de ses interlocuteurs américains sur les conséquences d'une éventuelle décision du Congrès de lever l'embargo sur les armes au profit des Musulmans bosniaques, comme cela a été proposé par une majorité d'élus. Evoquant l'hypothèse d'un retrait de la FORPRONU de Bosnie, M. Léotard a affirmé : *« notre devoir est de rester, mais pas dans la situation d'aujourd'hui ».* Il devait, d'autre part, être fait docteur *honoris causa* de l'université de Boston. – *(AFP.)*

ITALIE

Une semaine périlleuse s'ouvre pour M. Berlusconi

ROME

de notre correspondante

C'est une semaine particulièrement délicate, une de plus, qui commence pour le président du conseil italien, Silvio Berlusconi. Mardi 13 décembre dans l'après-midi viendra peut-être, après des semaines de tergiversations, l'heure de vérité. M. Berlusconi est en effet attendu au palais de justice de Milan, où il devra se défendre de l'accusation de « corruption » portée contre lui dans le cadre de l'enquête sur les malversations de la brigade financière.

Face à lui, pour l'interroger, le président du Conseil aura l'équipe de l'enquête « Mani Pulite », avec qui il a si souvent croisé le fer ces dernières semaines. La « guerre » entre gouvernement et magistrats est loin d'être apaisée, et après le parquet de Milan, c'est celui de Palerme, qui en fin de semaine dernière a dénoncé les *« pressions »* dont il s'estime l'objet.

Après la trêve avec les syndicats qui a abouti, le 1er décembre dernier, à un accord, notamment sur la réforme des retraites, pièce maîtresse du projet très contesté de loi de finances 1995, M. Berlusconi aura-t-il au moins la satisfaction de voir l'économie rouler sur ses rails ? Rien n'est moins sûr. Avant même d'être adoptées – en principe d'ici la fin de l'année –, les mesures d'austérité prévues dans ce projet de budget, qui sera discuté en assemblée au Sénat ce mardi, sont déjà jugées insuffisantes. Entre les amendements émis lors du passage du texte à la Chambre, le « manque à économiser » sur la réforme des retraites, les crédits nécessaires pour dédommager les régions inondées le mois dernier, etc.. il manque au bas mot 20 000 milliards de lires (environ 70 milliards de francs) pour boucler les comptes. Le ministre du Trésor, Lamberto Dini, tout en tempêtant contre le *« terrorisme des chiffres »* de l'opposition, a dû convenir que de nouvelles mesures d'austérité sont envisageables au printemps. Ce qui n'arrangerait pas la popularité déjà mise à mal du Président du Conseil, d'autant que ses vieux adversaires du monde des affaires repartent à l'attaque. Ainsi Carlo De Benedetti, patron d'Olivetti, a déclaré dimanche que *« l'Italie s'éloigne de l'Europe, et entre dans une spirale destructrice »* et qu'il convient de mettre sur pied au plus vite un *« gouvernement de salut public».*

Le climat politique n'est guère plus serein, et l'on s'attend désormais à ce que la Ligue, alliée la plus contestataire de M. Berlusconi, ouvre la crise en janvier lors de la « vérification » de l'état de santé de la majorité. En vérité, l'ère « post-berlusconienne » est déjà ouverte « de facto ». Ces derniers jours, la course aux alliances n'est pas sans rappeler les plus beaux jours de la premièreRépublique. Et comme depuis les dernières élections partielles locales, le « centre » a décidément le vent en poupe, on se demande si l'ultime nouveauté ne sera pas de recréer la vieille Démocratie-chrétienne, qui *« gouvernait au centre en regardant à gauche »* !

MARIE-CLAUDE DECAMPS

REPÈRES

ALGÉRIE
Un dirigeant islamiste évoque une proposition de « médiation française »

Dans un entretien, publié vendredi 9 décembre à Rabat par le journal *Maroc-Hebdo*, le président de l'instance exécutive de l'ex-Front islamique du salut (FIS) à l'étranger, Rabah Kébir, a affirmé avoir rencontré Jean-Charles Marchiani, proche collaborateur du ministre français de l'intérieur, Charles Pasqua. M. Marchiani *« m'a proposé une médiation française entre le FIS et le gouvernement algérien »*, a indiqué le dirigeant islamiste, qui a jugé cette rencontre *« utile mais houleuse »*, sans en préciser la date ni le lieu. A Alger, le président de l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH, créé par le gouvernement), Kamel Rezzag-Bara, a estimé, samedi, que *« les plus atroces violations »* des droits de l'homme sont le fait des *« groupes armés »*. Celles que commettraient les forces de sécurité sont qualifiées de *« dépassements »*. – *(AFP.)*

CHINE
Li Peng ordonne aux provinces d'appliquer la politique économique nationale

Le premier ministre chinois a ordonné aux provinces d'appliquer strictement la politique économique du gouvernement, écrit lundi 12 décembre *le Quotidien du peuple.* Li Peng a également demandé aux instances décentralisées d'attacher plus d'importance à l'agriculture. Il a aussi exhorté les responsables locaux à prendre des mesures pour enrayer l'inflation. Ce rappel à l'ordre est survenu lors d'une tournée d'inspection menée par M. Li dans la province du Sichuan (Sud-Ouest), la plus peuplée du pays avec 100 millions d'habitants. Il survient dix jours après une conférence sur l'économie lors de laquelle Pékin a critiqué les provinces qui, avec le « boom » économique, tendent à ne plus obéir au centre, délaissant notamment l'agriculture pour le tertiaire. – *(AFP.)*

CUBA
Affluence record à la cathédrale de La Havane

Plusieurs milliers de Cubains ont afflué, dimanche 11 décembre, dans la cathédrale de La Havane et sur son parvis pour entendre la messe célébrée par le nouveau cardinal de l'île, Mgr Jaime Ortega, récemment nommé par le pape. La cathédrale n'avait pas connu pareille affluence depuis des années. Les applaudissements de la foule ont fréquemment interrompu la cérémonie, tandis que le prélat prononçait une homélie prêchant l'espoir et la réconciliation dans le pays. La messe a été célébrée en présence du vice-ministre des affaires étrangères Isabel Allende, de plusieurs cardinaux étrangers, de membres du corps diplomatique et d'évêques et de prêtres cubains. Une grande banderole proclamant : *« Cuba a de nouveau un cardinal »*, était drapée au-dessus de l'entrée. Le dernier cardinal de Cuba est mort en 1963, et les autorités de La Havane tentent depuis quelques années d'améliorer leurs relations avec l'Eglise catholique et les autres confessions chrétiennes. – *(Reuter.)*

GRANDE-BRETAGNE
John Major n'écarte pas la perspective d'un référendum sur l'Union européenne

Le premier ministre britannique a annoncé, dimanche 11 décembre, qu'un référendum pourrait avoir lieu en Grande-Bretagne sur un approfondissement des liens avec l'Europe. *« Je n'ai pas expressement exclu un référendum »*, a déclaré M. John Major sur la chaîne de télévision Sky News. John Major fait l'objet de pressions croissantes des « euro-sceptiques » de son parti en faveur d'un référendum. Le chef du parti travailliste, Tony Blair, avait, lui aussi, estimé, dans un entretien accordé au *Monde* (*le Monde* du 10 décembre) qu'un référendum serait nécessaire en cas d'*« 'évolution vers une plus grande intégration »* européenne.

INDE
Le Parti du Congrès refuse des élections anticipées

Le Parti du Congrès du premier ministre indien Narasimha Rao a indiqué dimanche 11 décembre qu'il n'organisera pas de législatives anticipées, comme le réclame l'opposition, en dépit de la retentissante défaite qu'il vient de subir lors d'élections partielles. Le Congrès qui, hormis deux parenthèses, gouverne l'Inde depuis l'indépendance (1947) a subi d'humiliants revers dans l'Andhra-Pradesh (de surcroît lieu d'origine de M. Rao), ainsi que dans le Karnataka, deux grands Etats du Sud où il avait obtenu une majorité écrasante aux précédentes élections, en 1989. Le Congrès a aussi perdu le contrôle du petit Etat du Sikkim, dans le Nord-Est, et il était *dimanche au coude à coude avec* l'opposition dans l'Etat méridional de Goa.

Les élections dans les Etats n'ont pas d'impact direct sur la majorité à Delhi, mais ces défaites n'en sont pas moins *inquiétantes pour le Congrès* : le Sud est en effet le pilier sur lequel s'appuie tant M. Rao depuis son arrivée au pouvoir en 1991 que le Congrès depuis la poussée du BJP au nord du pays. – *(Reuter.)*

RWANDA
Exécutions de témoins du génocide

Des témoins hutus du génocide des Tutsis sont exécutés par des extrémistes hutus dans les camps de l'ex-zone humanitaire sûre de l'opération « Turquoise », situés dans le sud-ouest du pays, a affirmé, dimanche 11 décembre, dans un communiqué, le porte-parole militaire de la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR). Le capitaine Stéphane Grenier a fait état de la présence de *« nombreuses armes et munitions »* dans ces camps où croupissent des centaines de milliers de Rwandais. *« La plupart des actes de violence,* a-t-il expliqué, *sont commis par des groupes bien organisés de bandits qui sont, dans de nombreux cas, soupçonnés d'être des membres des anciennes forces armées rwandaises »* ou des miliciens hutus. *« Nous avons des raisons de croire,* a ajouté le capitaine, *que de nombreuses tueries sont des exécutions de personnes qui ont été témoins des actes de génocide et aussi des exécutions de parents de Rwandais qui ont quitté les camps pour retourner dans leur village. »* – (AFP.)

SLOVAQUIE
Vladimir Meciar a formé un gouvernement de coalition

Deux mois et demi après sa victoire aux élections législatives anticipées, Vladimir Meciar a signé, dimanche 11 décembre à Bratislava, un accord de gouvernement avec deux partis nationalistes et démagogiques, l'Association des ouvriers (ZRS) et le Parti national slovaque (SNS). Selon des informations non officielles, cet accord prévoit de donner dix portefeuilles au Mouvement pour une Slovaquie démocratique de M. Meciar, trois au ZRS et deux au SNS. La liste du nouveau gouvernement devait être présentée lundi au président Michal Kovac, qui se laissera « un temps de réflexion » avant d'investir le prochain cabinet. Le chef de l'Etat pourrait contester l'attribution de certains postes-clés aux alliés de M. Meciar. – (Corresp.)

ZAÏRE
L'Etat va réduire son train de vie

Le premier ministre, Kengo Wa Dondo, a dévoilé, samedi 10 décembre, devant le Parlement, un projet de budget d'austérité pour 1995 qui vise à tripler les recettes et à faire passer le taux annuel d'inflation de 8 500 % à 20 %. *« Le redressement est à ce prix,* a-t-il dit. *L'Etat doit cesser de vivre au-dessus de ses moyens. »* Il a annoncé que la réduction du train de vie de l'Etat était liée à une réorganisation en profondeur de la fonction publique et des forces armées. On estime, de source gouvernementale, que l'objectif à long terme est de faire tomber le nombre d'agents de l'Etat de 600 000 à 50 000, comme le suggère la Banque mondiale. – *(Reuter.)*

Le Sénat vient de voter, à l'initiative du Gouvernement, une augmentation importante de la taxe sur les grandes surfaces.

Cette disposition avait été prévue en 1972, pour apporter une aide sociale aux commerçants détaillants âgés.

Mais pourquoi vouloir augmenter ce prélèvement permettant très largement déjà de faire face à cette obligation ?

Les grandes entreprises s'étonnent de cette mesure, au moment même où le Premier Ministre, s'appuyant sur les études de l'INSEE et de la Commission des Comptes Commerciaux de la Nation, les félicite publiquement d'avoir créé des emplois.

Elles constatent que cette disposition intervient alors même que la consommation ne repart pas. Les espoirs du mois d'août et de septembre sont aujourd'hui même ternis par les indices médiocres d'octobre et de novembre.

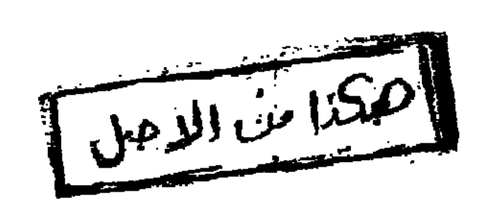
Ces grandes entreprises consacrent une partie très considérable de leurs efforts aux implantations à l'étranger et sont de ce fait un vecteur d'exportation des produits français.

Cette politique implique l'existence d'un marché intérieur prospère. On comprendra que cette surtaxe, venant après le gel des créations nouvelles, pose un véritable problème.

Une enquête récente de la Fédération des Familles de France démontre l'attachement des Français au commerce moderne, parce qu'il répond aux besoins des familles, en particulier en matière de prix.

Nous affirmons donc que tout ce qui pénalise le commerce moderne se répercute sur la consommation, compromet la relance et, en final, pénalise l'emploi.

Les entreprises du commerce moderne
(G.N.H. et FEDIMAS)



ASIE

JAPON

Le Nouveau Parti progressiste regroupe l'opposition conservatrice

La formation officielle, samedi 10 décembre à Yokohama, du Nouveau Parti progressiste (NPP, la grande formation conservatrice d'opposition), conjuguée aux dissensions qui minent le Parti socialiste, la formation du premier ministre M. Murayama, pourraient se traduire par la convocation d'élections anticipées au Japon dès le début de 1995.

TOKYO

de notre correspondant

Pompes et fanfares ont marqué, le samedi 10 décembre, l'assemblée constitutive de la grande formation de centre-droit, le Nouveau Parti progressiste (NPP, *Shinshinto* pour les Japonais ; *New Frontier Party*, selon la « traduction » en anglais qui en a été officiellement donnée), qui a réuni à Yokohama 214 parlementaires et 5 000 sympathisants. La naissance de ce nouveau parti, qui rassemble neuf formations d'opposition, dont l'ex-Parti de la renaissance, le Komeito (bouddhiste), le Parti social-démocrate (PSD) et le Nouveau Parti du Japon constitue un nouveau pas vers une bipolarisation de la vie politique nippone, favorisée par l'adoption du scrutin majoritaire à un tour. Avec 178 sièges à la Chambre basse et 36 au Sénat, le NPP devient la seconde force politique après le Parti libéral-démocrate (PLD), qui en compte 295.

Bien que *l'Hymne à la joie* de Beethoven ait été entonné par l'assemblée, et que les dirigeants se soient lancés dans des envolées sur *« la nation idéale du XXIe siècle »* qu'ils comptent construire, le NPP a peu d'impact sur l'opinion. Sa création est loin de susciter l'intérêt qu'avait fait naître l'apparition de nouveaux partis dans le passé : le PLD en 1955 ou le Komeito en 1964. Selon un sondage de l'*Asahi*, 60 % des Japonais interrogés n'en attendent rien de nouveau.

La nomination à la tête de la nouvelle formation de l'ex-premier ministre Toshiki Kaïfu ne trompe personne. Le retour sur le devant la scène de celui que l'on surnomma *« Monsieur Propre »* lorsqu'il accéda inopinément au pouvoir en 1989, à la suite de différents scandales, relève d'un souci d'image. La direction effective du NPP reviendra à son secrétaire général, Ichiro Ozawa, dont la force tient à sa maîtrise de grands lobbies et donc des réseaux de financement.

« Manque de fraîcheur »

Le NPP doit encore définir un programme consistant. Comme le souligne l'*Asahi* dans un éditorial, *ses membres ont élevé « une statue de Bouddha sans âme »* : en d'autres termes, une coque vide. Le quotidien libéral note que la seule cohésion de cette formation est la tendance générale des politiciens nippons (à l'exception des communistes) à s'orienter vers le conservatisme, chacun élisant son camp en fonction de ses intérêts électoraux plus que de choix politiques. Le NPP ne serait qu'une sorte de « mutuelle électorale » des partis d'opposition : un regroupement tactique d'éléments hétéroclites avant tout préoccupés d'assurer la reconduction de leurs mandats.

Le nouveau parti risque fort, en outre, de manquer d'unité. Certes dissous, le Komeito et le PSD n'en conservent pas moins une certaine autonomie grâce à des organisations de soutien chargées de maintenir des liens avec leur base (la secte Soka Gakkai dans le cas du premier, les syndicats pour le second). Le NPP est déjà secoué de dissensions : l'éviction de l'éphémère ex-premier ministre Tsutomu Hata de sa présidence traduit une aggravation de l'antagonisme entre celui-ci et la direction du NPP, dominée par les hommes d'Ichiro Ozawa. Ces rancunes ne seront pas faciles à dissiper. Quant à l'ex-ministre des affaires étrangères M. Kakizawa, *il a quitté* le NPP.

Selon l'*Asahi*, *« l'entrée du NPP dans l'arène manque pour le moins de fraîcheur »*. Ce nouveau parti, supposé expression d'une volonté de changement, reproduit la traditionnelle double structure du pouvoir : une figure de premier plan sans autorité (M. Kaïfu) et un appareil de pouvoir qui est entre les mains d'un personnage se tenant en retrait (M. Ozawa). Ce sont, au demeurant, les mêmes protagonistes que l'on retrouve aujourd'hui dans les mêmes positions qu'en 1989 : M. Kaïfu était alors un président sans pouvoir du PLD tandis que M. Ozawa contrôlait le jeu en coulisse sous la houlette de son mentor de l'époque, Shin Kanemaru. Du jour où M. Kaïfu ne servit plus leurs intérêts, il tomba comme un fruit mûr *(1991)* – *ironiquement sur la question de la réforme politique*, dont M. Ozawa est désormais le grand défenseur...

PHILIPPE PONS

CORÉE DU NORD : visite de sénateurs américains. – Les sénateurs Paul Simon (démocrate, *Illinois*) et Frank Murkowski (républicain, Alaska) sont arrivés dimanche 11 décembre à Pyongyang à bord du premier avion américain à se poser en Corée du Nord depuis la fin de la guerre dans la péninsule. M. Simon a dit souhaiter *« examiner les possibilités d'améliorer la situation »* entre Washington et Pyongyang, alors que les discussions en vue d'ouvrir des bureaux de liaison entre les deux pays sont en progrès. M. Murkowski souhaite, lui, rencontrer des responsables *« en rapport avec l'accord récemment signé »* sur le dossier nucléaire nord-coréen. – *(AFP.)*

PHILIPPINES : attentat dans un avion. – Un homme se réclamant du groupe fondamentaliste musulman des Philippines Abu Sayyaf a revendiqué un attentat à l'explosif qui a fait au moins un mort et dix blessés dimanche 11 décembre dans un avion des lignes nationales qui se dirigeait vers Tokyo, en provenance de l'île de Cebu. Le pilote a pu atterrir à Okinawa. – *(Reuter.)*

HONGKONG

La Chine formera une Assemblée à sa dévotion en 1997

PÉKIN

de notre correspondant

La Chine l'avait promis, elle tient sa promesse : Pékin a annoncé, dimanche 11 décembre, par la voix du principal haut responsable *chargé de faire connaître* sa position sur le processus de rétrocession de Hongkong, qu'elle procéderait à la formation d'une Assemblée à sa dévotion, appelée à légiférer dès le premier jour de sa prise de pouvoir dans l'ex-colonie britannique, le 1er juillet 1997, dissolvant du même coup le Conseil législatif (Legco) qui aura été élu d'ici là conformément aux règles fixées d'un commun accord avec Londres.

Attendu, le coup n'en provoque pas moins une certaine émotion à Hongkong en raison des espoirs d'accommodement que Londres et Pékin avaient tenté, chacun à sa manière, de faire naître au cours des derniers mois, à l'aide de consultations moins acrimonieuses que précédemment. Ces consultations avaient notamment permis de parvenir à un accord sur le financement du nouvel aéroport, dont le chantier est d'ores et déjà en route.

L'annonce de la mise sur pied d'un *Parlement parallèle* – sans précision du mode de sélection de ses membres, mais à coup sûr sans le recours au bulletin de vote du *suffrage universel* – *a été faite* à Pékin par Lu Ping, qui a précisé que cette instance disposerait de *« pouvoirs limités »* et ne siégerait *qu'un an après la date de la rétrocession*. Sa fonction, dit Pékin, sera d'adopter des textes visant à *« assurer une transition en douceur »* entre l'administration coloniale et les futures instances gouvernantes de Hongkong.

En fait de *« douceur »*, la population de Hongkong va devoir à présent s'accommoder d'une situation singulièrement conflictuelle puisqu'elle est appelée à élire, l'an prochain, une Assemblée aux prérogatives sensiblement plus étendues *que ne le souhaiterait* Pékin, tout en sachant que ce corps sera démantelé deux ans plus tard. De toute évidence, *la Chine mise sur un possible rejet* de l'autorité britannique, sensiblement déconsidérée, au sein de la population hongkongaise. Le milieu libéral de Hongkong, lui, crie à la trahison du procédé de transition sur lequel Londres et Pékin s'étaient mis d'accord en 1984. L'une de ses figures de proue, Emily Lau, membre du Legco, s'indignait, dimanche sur les ondes de la BBC, de voir Pékin *« déchirer purement et simplement la déclaration conjointe »* signée alors par les deux gouvernements. Ce reproche, la Chine l'adresse quant à elle au gouverneur Chris Patten, nommé par le premier ministre John Major pour tenter de rattraper, dans l'opinion britannique, l'impression de « bradage de Hongkong » qu'avait laissée Margaret Thatcher.

M. Patten avait adopté, ces dernières semaines, un profil discret, visant à laisser à Pékin une porte de sortie. Il semble, aujourd'hui, que la Chine ait préféré tenter de lui infliger un K. O. en règle. Quoi qu'il en soit, la décision de Pékin, conforme à sa logique, signifie qu'il ne faut plus s'attendre à des concessions chinoises autres que de pure forme dans les trente et un mois qui restent à vivre à la dernière possession coloniale importante d'un pays occidental en territoire chinois.

FRANCIS DERON

AFRIQUE

NAMIBIE

Sam Nujoma et la SWAPO remportent largement les premières élections libres de l'après-indépendance

Le président Sam Nujoma et son parti, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), ont obtenu plus des deux tiers des suffrages lors des élections présidentielle et législatives des 7 et 8 décembre (le Monde du 8 décembre). Ce score pourrait permettre au nouveau Parlement d'amender une Constitution qui interdit notamment au président de briguer plus de deux mandats.

WINDHOEK

de notre envoyé spécial

En donnant pour assurée la réélection du président Sam Nujoma, tous les commentateurs politiques, avant les élections, avaient évoqué la possibilité que son parti, la SWAPO, obtienne plus des deux tiers des suffrages aux élections législatives. Le pronostic était juste : les chiffres définitifs ne seront connus que lundi 12 décembre, mais les résultats partiels ne laissent aucun doute sur l'ampleur de la victoire du président sortant et de son parti.

Dimanche soir, alors qu'il ne restait plus qu'à dépouiller les bulletins du vote par procuration, Sam Nujoma était crédité de 71,5 % des suffrages exprimés, contre 25,8 % pour son unique *adversaire, Mishake Muyongo*, chef de la Democratic Turnhalle Alliance (DTA). Au scrutin législatif, la SWAPO recueille 70,7 % des voix, dépassant nettement la DTA, qui obtient 22,3 %. Le parti de Sam Nujoma est donc assuré d'enlever cinquante des soixante-*douze sièges du nouveau* Parlement. Le reliquat devrait aller à la DTA et au Front démocratique uni (UDF), qui, avec 2,81 % des voix, aura un député. *Les autres partis* n'ont pas franchi le seuil des 1 %.

Un exemple pour les pays voisins ?

Avec plus des deux tiers des suffrages, la SWAPO est désormais en *mesure d'amender* la Constitution. Dimanche, dans la ville côtière de Swakopmund où il a passé la journée, Sam Nujoma en a évoqué *la possibilité, promettant* que les électeurs seraient consultés par référendum après que le bureau politique de la SWAPO se sera prononcé sur l'opportunité d'une telle réforme.

M. Nujoma n'a précisé ni l'ampleur ni la nature des changements envisagés, mais il est probable qu'ils concernent l'interdiction faite au président namibien de briguer plus de deux mandats. Si tel était le cas, Sam Nujoma, âgé de soixante-six ans, pourrait légalement, *et pour la troisième fois* consécutive, faire acte de candidature lors de l'élection présidentielle de 1999.

Les *résultats* des élections namibiennes seront examinés avec soin par les Etats voisins, notamment l'Afrique du Sud et le Zimbabwe. Ces deux pays, loin de pouvoir être comparés à la Namibie, peuplée seulement d'un million et demi d'habitants, doivent aussi compter avec une minorité blanche détenant le pouvoir économique. Une contrainte qui les oblige à des concessions politiques allant souvent à l'encontre des revendications de la majorité noire.

Les déceptions populaires accumulées depuis l'indépendance du pays, proclamée le 21 mars 1990, n'ont pas empêché la victoire écrasante de Sam Nujoma et de la SWAPO. Ceux-ci bénéficient toujours du prestige de la lutte qu'ils ont menée vingt-trois ans durant contre le régime *de Pretoria* pour l'indépendance. Une leçon qui sera méditée au Zimbabwe, où l'on votera en mars 1995, comme en Afrique du Sud, où le Congrès national africain (ANC) tiendra le 17 décembre sa conférence nationale, qui promet d'être animée par les revendications d'une base impatiente.

GEORGES MARION

TOGO : la France souhaite une reprise de la coopération de l'Union européenne. – Le ministre français de la coopération a souhaité, dimanche 11 décembre, que l'Union européenne reprenne sa politique de coopération avec le Togo, estimant que la prochaine adoption d'une loi d'amnistie allait faciliter cette décision. Dans une déclaration faite à Lomé, cinquième étape d'une tournée africaine qui l'a déjà conduit à Bamako, *Libreville, Ouagadougou* et Abidjan, Bernard Debré a jugé que cette amnistie *« était indispensable pour décrisper l'atmosphère et aller vers la réconciliation »*. – *(AFP.)*

TUNISIE : grève de la faim d'un *prisonnier politique*. – Les avocats de Hamma Hammami, porte-parole du Parti communiste ouvrier tunisien (PCOT) et directeur du journal suspendu *El Badil (l'Alternative)*, ont indiqué, dans un communiqué rendu public, samedi 10 décembre, à Tunis, que leur client avait entamé, mercredi, une grève de la faim illimitée. Ce détenu entend ainsi *« protester contre la prolongation de son incarcération et ses conditions de détention »*, notamment contre le fait qu'il ne peut recevoir, sous divers prétextes, la visite de ses défenseurs.

ouvernement,
la taxe
pporter une aide
gés.
nt permettant
ligation ?
, au moment même
s de l'INSEE et
de la Nation.
emplois.
alors même que
mois d'août et
indices méc
rès considér
t sont de ce
rançais.
arché intérieur
nant après le gel
le problème.
de France démontre
moderne.
en particulier
le commerce
mation,
l'emploi.
erne

PROCHE-ORIENT

Après la cérémonie d'Oslo

MM. Arafat, Rabin et Pérès se disent déterminés à être dignes du prix Nobel de la paix

Les négociateurs palestiniens et israéliens doivent se retrouver mercredi 14 décembre au Caire pour essayer de parvenir à un accord sur les modalités d'extension de l'autonomie à l'ensemble de la Cisjordanie. Dimanche, en se séparant à Oslo après avoir reçu le prix Nobel de la paix, le premier ministre israélien et le chef de l'Autorité palestinienne se sont engagés à poursuivre sur le chemin de la paix.

OSLO

de notre envoyée spéciale

« Pourquoi attendez-vous au Proche-Orient une solution à la « sésame ouvre-toi » [...] alors que des raccourcis pourraient mener à la catastrophe ? », s'est exclamé dimanche Itzhak Rabin, au terme de ses entretiens avec Yasser Arafat. Patience donc et longueur de temps sont les conditions *sine qua non* du succès d'une entreprise dont les protagonistes n'avaient pas prévu à l'avance l'immense difficulté, mais qui demeure possible. Et si M. Arafat continue d'accuser Israël de retarder l'organisation d'élections en Cisjordanie et à Gaza, il n'en souligne pas moins que les pourparlers ne sont pas dans l'impasse.

Après avoir reçu samedi le prix Nobel de la paix (d'un montant de 931 000 dollars), MM. Rabin et Arafat ainsi que le chef de la diplomatie israélienne sont donc partis de la capitale norvégienne, seulement animés de la volonté de continuer à œuvrer dans *« l'esprit d'Oslo »*, qui leur avait permis, il y a un peu plus d'un an, de mettre en route une solution pacifique de leur conflit.

Mais ce fut une bien étrange cérémonie, pour laquelle la police norvégienne était pratiquement sur le pied de guerre et dont il a fallu abriter les lauréats derrière une vitre à l'épreuve des balles, pour saluer la foule massée dans la rue. C'est dire combien la paix qu'Israël et l'OLP ont mise en route le 13 septembre 1993 demeure précaire.

Loin de décourager le jury, cette fragilité, qui a donné lieu à tant d'états d'âme et à une ferme contestation du choix des lauréats – l'un des membres du comité, Kare Christiansen, a démissionné tandis qu'en Israël, selon un sondage, 34 % des Israéliens seulement estimaient que leurs premier ministre et ministre des affaires étrangères devaient accepter le prix –, n'a fait que renforcer le comité du prix dans sa détermination.

« Si nous devions attendre ce que Kant [...] *appelait* « la paix perpétuelle » *nous aurions dû attendre longtemps. La paix doit être perpétuellement gagnée »*, a souligné son président, Francis Sejersted. *« Le prix Nobel de la paix est attribué aussi bien en reconnaissance d'efforts qui ont été faits que pour encourager de plus grands efforts. Il ne fait aucun doute que c'est aussi de cette manière qu'Alfred Nobel envisageait le prix. »* Prononcés du haut de la tribune officielle, ces propos, d'autant plus percutants qu'ils étaient simples et brefs, mettaient les points sur les « i ».

C'est donc pour les pousser à ne pas renoncer au processus qu'ils ont engagé il y a quinze mois, que Yasser Arafat, Itzhak Rabin et Shimon Pérès se sont vu remettre cette distinction à l'hôtel de ville d'Oslo. Les applaudissements nourris d'un public trié sur le volet leur ont peut-être permis d'échapper, l'espace de deux heures, aux innombrables problèmes contre lesquels ils butent dans la mise en œuvre du document du 13 septembre. Mais l'escapade ne pouvait être que fugitive.

Car comment chanter la paix lorsque beaucoup reste encore à faire pour la traduire en une *« réalité concrète »* – pour reprendre une expression de Yasser Arafat –, lorsque *« la tâche est difficile, complexe, tâtonnante »* et que d'éventuelles *« erreurs risquent de détruire tout l'édifice et de conduire au désastre »*, a dit Itzhak Rabin. C'était pratiquement le seul point commun de leurs discours, si l'on exclut la réaffirmation de l'engagement de l'un et de l'autre à persévérer, malgré vents et tempêtes, sur la voie de la paix.

Le chef de l'Autorité palestinienne a parlé de difficultés concrètes – les colonies de peuplement, le redéploiement israélien, le transfert des pouvoirs aux Palestiniens, les élections et aussi Jérusalem. Il a réclamé l'aide des Etats-Unis et de la Russie en leur qualité de co-parrains du processus de paix, celle de la Norvège et de l'Egypte pour aplanir les obstacles, et invité les pays donateurs d'aide à tenir leurs promesses. Le premier ministre israélien s'est livré pour sa part à un plaidoyer lyrique, un peu comme si l'ancien chef d'état-major et actuel ministre de la défense voulait, fort de son expérience passée, convaincre de la valeur inestimable de la paix.

Garantir le « caractère sacré de la vie »

Il a parlé de ces moments *« terrifiants »* où un chef militaire *« se rend compte que la décision qu'il vient de prendre conduira à la mort.* [Celle] *d'hommes de ma nation, d'hommes d'autres nations* [...]. *C'est terrible, mais leurs vies sont entre nos mains »*. Et, puisant dans le Deutéronome, il a plaidé pour le *« caractère sacré de la vie »*, que *« ni les chars, ni les avions, ni les fortifications »* en tous genres *« ne peuvent garantir »* car *« il n'existe qu'une seule solution radicale : la paix »*.

Des trois lauréats, Shimon Pérès demeure résolument le plus optimiste, car *« un homme peut avoir l'âge de ses veines, mais être aussi jeune que ses rêves »*, a-t-il affirmé. Aussi, la paix étant à ses yeux une option inéluctable, il projette déjà un Moyen-Orient *« sans guerre, sans ennemis, sans missiles balistiques, sans têtes nucléaires »*, un Moyen-Orient fait d'échanges et de partage des richesses, de *« concurrence et non de domination »*, un Moyen-Orient *« tellement à la hauteur de son histoire qu'il s'efforce d'y ajouter de nouveaux nobles chapitres »*.

Le rideau à peine tombé sur la cérémonie, Yasser Arafat, Itzhak Rabin et Shimon Pérès se sont mis au travail pour essayer de faire avancer la négociation. La veille, certains de leurs principaux collaborateurs, l'Israélien Ouri Savir, les Palestiniens Nabil Chaath et Mohamad Korai (Abou Alla) notamment, s'étaient déjà réunis pendant de longues heures. Une fois n'est pas coutume, « motus et bouche cousue » est aujourd'hui leur devise, *« pour garantir le succès de discussions extrêmement complexes »*, a expliqué Ouri Savir. *« Nous discutons de concepts et de méthodologie. »*

MOUNA NAÏM

Israël a ouvert son ambassade en Jordanie

AMMAN

de notre envoyée spéciale

Deuxième pays arabe après l'Egypte à avoir signé la paix avec Israël, la Jordanie abrite, depuis dimanche 11 décembre, une ambassade israélienne. Les représentants israéliens se sont installés dans un grand hôtel, en attendant de trouver un siège pour la chancellerie. Une plaque signalant en hébreu, en arabe et en anglais, « Ambassade d'Israël », a été solennellement dévoilée au 6e étage du bâtiment, devant la suite qui servira de bureaux aux deux diplomates qui opéreront à partir de lundi.

C'est le chargé d'affaires israélien, Yaacov Rosen, qui a ensuite hissé le drapeau devant l'entrée de l'hôtel, alors que des hommes des forces spéciales jordaniennes avaient pris position sur tous les toits des immeubles alentour. Contrairement à la Jordanie qui a nommé l'ancien porte-parole aux négociations de paix, Marwan Moacher ambassadeur à Tel-Aviv, Israël n'a toujours pas fait connaître le nom de son futur représentant.

Quelques instants après la cérémonie et à l'appel du Front d'action islamique et de sept partis nationalistes arabes, deux cents personnes environ ont organisé un *sit in* de protestation devant la présidence du conseil. Les manifestants ont brûlé un drapeau israélien, et arboraient des drapeaux noirs et des banderoles dénonçant *« l'ambassade israélienne, nid d'espions »*.

F. C.

LIBAN : un officier israélien tué par le Hezbollah. – Lors d'une attaque à l'explosif lancée dimanche 11 décembre par le Hezbollah pro-iranien dans la « zone de sécurité » occupée par Israël au Liban sud, un officier israélien a été tué et sept autres militaires ont été blessés, a indiqué le porte-parole de l'armée. Trois civils libanais ont par ailleurs été blessés par des tirs de roquettes sur la ville de Marjayoun, située à l'intérieur de cette zone. – *(AFP.)*

ERRATUM à l'avis d'ouverture de l'Enquête Publique : **« Aménagement de la Saône entre Châlon s/Saône et Saint-Symphorien »** paru le 8/12/94 page 8, lire : « Les observations écrites pourront également être adressées avant la clôture de l'enquête à la Préfecture de la Côte-d'Or D.R.C.L.E. 21041 DIJON CEDEX, à l'attention de M. le président de la commission d'enquête. »



DIPLOMATIE

Le bilan du Conseil européen d'Essen

Les Quinze manquent d'énergie pour faire avancer l'Union

ESSEN

de notre envoyé spécial

Comme une vieille voiture à l'embrayage usé, l'Europe patine. Elle aborde les problèmes, mais ne parvient pas à les traiter autrement qu'en terme de procédures. Le Conseil européen, sans relief et sans tension, qui s'est tenu vendredi 9 et samedi 10 décembre à Essen, illustre cet état de vieillissement prématuré, cette absence d'énergie vitale. Les états membres sont souvent divisés, mais, plus encore, s'étiolent à la recherche de consensus mou. A Essen, reflet du manque d'intérêt des débats, journalistes et participants ne semblaient s'intéresser qu'aux palinodies, un tantinet ridicules, que suscitait encore l'éventualité de la candidature de Jacques Delors à la présidence de la République.

L'adoption par le Conseil européen d'une *« stratégie de rapprochement »* vis à vis des pays d'Europe centrale et orientale (PECO) ayant conclu des accords d'association avec l'Union a été le moment fort de ce « sommet ». Afin de témoigner de l'importance de l'évènement et de la détermination des Quinze, leurs chefs de gouvernement avaient été conviés, samedi, à partager le déjeuner. Tout s'est passé comme prévu : la Commission européenne a été chargée de rédiger avant le Conseil européen de Cannes, en juin 1995, un Livre Blanc expliquant comment assurer *« la préparation des pays associés à l'intégration dans le marché intérieur de l'Union »*. Elle réfléchira sur la manière de faire évoluer dans cette perspective la politique agricole commune (PAC) et les Fonds structurels.

Le débat de fonds n'a pas été le moins du monde engagé. L'Union va de l'avant, mais sans savoir exactement où ni comment. Seule l'aire géographique du ou des futurs élargissements se précise. Le Conseil européen entend que des accords d'association soient conclus avec les Etats baltes et la Slovénie au cours de la présidence française *« afin de pouvoir inclure ces États dans la stratégie de rapprochement »*. Les PECO, sur le calendrier d'adhésion desquels il faudra se prononcer en 1997 (après la Conférence intergouvernementale sur la réforme de l'organisation politique et institutionnelle de l'Europe), sont donc désormais au nombre de Dix...

La France, l'Italie, l'Espagne et Grèce ont montré plus de détermination que dans le passé sur la nécessité pour l'Union de se mobiliser parallèlement en faveur de ses voisins de la Méditerranée méridionale et orientale. Mais plusieurs Etats membres et en particulier la Grande-Bretagne ne manifestent qu'un enthousiasme très relatif. Le Conseil européen n'a pas retenu l'idée de la Commission d'une aide financière portée à environ 5,5 milliards d'écus au cours des cinq années à venir. Du coup, souci d'équilibre oblige, le montant prévu par la Commission pour le programme PHARE d'assistance aux réformes économiques dans les PECO – un peu plus de 7 milliards d'écus, également pour cinq ans – ne figure pas non plus dans les *« conclusions de la présidence »*. Il n'est pourtant pas, en lui-même, contesté.

Cinq mesures pour l'emploi

Pièce importante de toute politique méditerranéenne, les relations avec la Turquie, le plus ancien pays associé à l'Union et candidat à l'adhésion, seront examinées le 19 décembre par le conseil d'association, au niveau ministériel. Il s'agit de confirmer l'établissement d'une Union douanière entre la Turquie et la Communauté à compter, en principe, du 1er janvier 1995. Les Quinze n'ont pas cru utile d'en débattre. Les pressions légitimes exercées par le Conseil européen pour que les Turcs allègent les sanctions prononcées contre les parlementaires kurdes auraient pourtant eu davantage de chance d'être prises en considération si, du côté du Bosphore, on éprouvait le sentiment que les relations avec la Turquie faisaient aussi partie des priorités de l'Union.

La reprise économique, aussi saine et durable soit-elle, ne sera pas capable d'éliminer le chômage et des mesures structurelles sont donc nécessaires. Tel est le thème développé par le Livre Blanc de la Commission sur la croissance, la compétitivité et l'emploi et dont personne ne conteste le bien fondé. Les Quinze ont débattu, longuement, de cette affaire et fait leur les cinq grandes mesures, ou plutôt orientations, proposées par le Livre Blanc pour améliorer la situation de l'emploi.

Les actions à entreprendre devront être mises en œuvre, sur le plan national, par les Etats membres. M. Delors le souligne lui-même, le Livre Blanc n'est rien d'autre qu'un cadre de réflexion, ses vertus sont d'ordre pédagogique. La partie la plus opérationnelle du Livre Blanc concernait les grands travaux d'infrastructures et, là aussi, les décisions prises portent au scepticisme. Certes, il faut se réjouir qu'à l'initiative d'Edouard Balladur, la Commission ait annoncé que les moyens budgétaires mis à la disposition de l'opération pourraient être sensiblement relevés. En grattant les fonds de tiroir, la Commission estime pouvoir proposer 1,2 milliards d'écus supplémentaires, faisant *grosso modo* passer le magot disponible de 2 à 3 milliards d'écus.

Même si les ministres des finances, qui ont leur mot à dire, donnent leur feu vert, ce coup de pouce appréciable, qui permettra peut-être à la France d'obtenir les subventions communautaires dont elle a besoin pour « boucler » le plan de financement du TGV-Est, ne doit pas faire illusion. Les ambitions du Livre Blanc, en matière d'infrastructures, ont été revues sensiblement à la baisse. Le souci de ne rien faire qui, de près ou de loin, puisse contribuer à encore alourdir les déficits publics l'a emporté.

Jusqu'à quel point ces carences sont-elles rattrapables ? A la veille de la présidence française, l'ambiance demeure désenchantée. L'impuissance occidentale, et notamment européenne, en Bosnie, pèse à cet égard très lourd. C'est avec une distraction gênée que participants et observateurs ont pris connaissance, samedi, de la déclaration des Quinze sur l'ex-Yougoslavie. Dans ce climat, l'accent mis par le gouvernement français sur la nécessité d'accélérer la mise en place d'une politique de défense commune tombe à plat : à quoi bon s'épuiser dans cet effort nouveau, lorsque le souci collectif, on vient de le vérifier, est de surtout ne pas se battre. La lâcheté collective a un prix.

L'état médiocre de la relation franco-allemande, l'affaiblissement politique de bon nombre des gouvernements en place, les effets encore insuffisants de la reprise économique concourent au surplace actuel. L'approche des élections présidentielles ne facilite pas pas la tâche du gouvernement français. Cependant rien n'est venu jusqu'ici indiquer qu'il ait la volonté et les moyens d'inverser la tendance.

PHILIPPE LEMAITRE

Les principales décisions

ÉLARGISSEMENT À L'EST

Les chefs d'État et de gouvernement ont entériné la *« stratégie de pré-adhésion »* en vue de préparer l'intégration future de six pays : Pologne, Hongrie, République tchèque, Slovaquie, Bulgarie et Roumanie. Cette *« stratégie »* pourra être élargie prochainement à la Slovénie et aux États baltes.

A partir de 1995, un dialogue permanent sera mis en place entre l'Union européenne et les six pays associés. Les chefs d'Etat et de gouvernement de ces pays se réuniront une fois par an avec leurs homologues de l'Union en marge d'un sommet européen. Les ministres des affaires étrangères se réuniront deux fois par an. Une réunion annuelle est également prévue pour les ministres des finances, de l'économie, de l'agriculture, des transports, de la recherche, des télécommunications, de l'intérieur, de la justice et de la culture.

L'objectif prioritaire est de préparer l'entrée de ces pays dans le marché intérieur. La Commission réalisera avant juin 1995 un Livre blanc qui fournira des propositions de mesures à adopter, en matière d'harmonisation des législations notamment. L'Union développera son aide financière avec une contribution de 1,1 milliard d'écus par an (environ 7 milliards de francs) pendant cinq ans. Pour l'agriculture, important obstacle à l'intégration, le conseil a chargé la Commission de préparer une étude. Une autre étude, sur les conséquences de l'élargissement sur la sécurité en Europe, doit être réalisée, à la demande du conseil, par l'Union de l'Europe occidentale. Chaque pays ira à son rythme. Aucune négociation d'adhésion ne pourra commencer avant la réforme des institutions de l'Union, qui doit être réalisée en 1996.

MÉDITERRANÉE

Reconnaissance du caractère *« stratégique »* de la zone méditerranéenne pour les pays de l'Union européenne, et accord de principe sur le fait que le développement de la région *« devrait bénéficier d'une assistance financière substantielle »*. Aucune décision n'a cependant pu être prise sur les chiffres. Le conseil approuve le projet d'une conférence ministérielle euro-méditerranéenne qui se tiendra au second semestre de 1995, sous présidence espagnole. La conférence devrait parvenir à un accord sur une série d'orientations économiques et politiques pour la coopération euro-méditerranéenne, et instaurera un dialogue permanent entre l'Union européenne et les pays de la région.

GRANDS TRAVAUX

Le conseil a approuvé quatorze projets prioritaires de grands travaux dans le domaine des transports et de l'énergie. Pour les projets qui sont prêts, les travaux seront lancés dès 1995. Pour compléter les financements en cours, une ligne supplémentaire de 1,2 milliard d'écus sur cinq ans sera dégagée sur le budget communautaire, en sus d'une somme de 1,9 milliard déjà adoptée.

Les chefs d'Etat et de gouvernement sont d'accord pour estimer que la mise en place des réseaux ne doit pas échouer pour des raisons de financement, et invitent la Commission et les Etats membres à supprimer les obstacles administratifs.

COMPÉTITIVITÉ

Un groupe d'experts est créé : il sera chargé de réfléchir à l'amélioration de la compétitivité de l'économie européenne et de fournir au conseil un rapport annuel.

EUROPOL

La mise en place d'une instance de coordination des polices européennes devra intervenir avant le prochain sommet européen de juin 1995 à Cannes. Le mandat de l'Unité Drogue Europol (l'organe précurseur d'Europol) a été étendu à la lutte contre le trafic de matières radioactives et nucléaires, les filières d'immigration clandestine, le trafic de véhicules.

IRLANDE DU NORD

Adoption d'un programme de soutien financier au processus de paix. Octroi de ressources supplémentaires d'un montant de 300 millions d'écus, destinés à aider à la rénovation urbaine et rurale, au développement transfrontalier, à l'intégration sociale et à la promotion des investissements.

Le refus du président de la Commission européenne d'être candidat à l'élection présidentielle

M. Delors : « Je ne veux pas devenir un roi fainéant avec un maire du palais à Matignon »

M. Delors a annoncé, dimanche 11 décembre, sa décision de ne pas être candidat à l'élection présidentielle. Le président de la Commission européenne a expliqué, dans un communiqué et au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », qu'outre des considérations personnelles, les données politiques l'avaient conduit à ce refus : il estime que s'il était élu, il ne pourrait pas disposer d'une majorité à l'Assemblée nationale pour appuyer sa politique, même après une dissolution et de nouvelles élections législatives.

■MENDÉSISME. Le choix de M. Delors, dont la pensée et la pratique politiques ont été influencées par Pierre Mendès France, a retrouvé l'inspiration de l'ancien président du conseil en refusant « le pouvoir pour le pouvoir », dès lors que la conjoncture politique ne permet pas de garantir aux Français que les aspirations qui ont dicté leur vote pourront être satisfaites. Il a mis en cause les socialistes, dont les orientations sont différentes, voire opposées aux siennes, et les centristes, qui, liés à Edouard Balladur, ne lui ont adressé aucun « signe ».

■CONSÉQUENCES. Alors que la gauche se voit privée du seul candidat qui pouvait disputer la victoire à la droite, celle-ci est renvoyée à ses divisions, que la certitude de la victoire risque d'aggraver. L'argument principal des partisans de M. Balladur contre la candidature de M. Chirac disparaît. Au centre, l'espace que couvrait M. Delors se trouve de nouveau ouvert à un candidat de l'UDF.

Voici les principaux extraits de l'entretien que Jacques Delors a accordé à Anne Sinclair, dimanche 11 décembre, lors de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 ».

● **Election présidentielle.** Justifiant son refus de se présenter à l'élection présidentielle *(lire ci-dessous)*, M. Delors a expliqué que le scénario politique auquel il aurait été confronté en cas de victoire lui laissait peu de marge de manœuvre. *« Je ne suis pas un grand partisan de la dissolution et des élections à répétition,* a-t-il indiqué, *je préfère respecter le tempo électoral. Mais si j'avais été élu face à une Assemblée de droite aussi massive, avec aussi l'agressivité qui caractérise beaucoup d'entre eux* [les députés de la majorité], *il aurait fallu sans doute dissoudre. Alors, la meilleure hypothèse, c'est de dissoudre avec un référendum ramenant le mandat présidentiel à cinq ans et avec un mode d'élection avec une portion de proportionnelle. Eh bien, malgré cela, je peux vous le dire, il n'y aurait pas de majorité pour la politique que je préconise (...). Je ne veux pas être le président de la République pour devenir un roi fainéant et avoir un maire du palais à Matignon qui fait une politique contraire à ma pensée (...). Vous savez, me retrouver dans les salons de l'Elysée comme le couronnement de ma carrière, cela n'a jamais été mon but. »*

Evoquant la déception que son refus risque de susciter au sein de l'électorat de gauche, M. Delors a cité une formule de l'*Internationale*. *« Je vais m'adresser aux femmes et aux hommes de la gauche dont les ancêtres et même certains d'entre eux chantent une chanson qui dit : « il n'y pas de sauveur suprême ». Il n'y pas de docteur miracle, pas plus Jacques Delors que d'autres. »* Le président de la Commission européenne s'en est pris aux centristes : ils *« n'ont pas donné de signe depuis que les sondages me sont favorables ».*

● **L'Europe.** Interrogé sur le projet d'une *« Fédération d'Etats nationaux »* en Europe qu'il a appelée de ses vœux, M. Delors a admis qu'il avait *« durci le trait pour sortir de la grisaille actuelle parce qu'actuellement tout le monde a peur de son ombre, essaie de ratisser large ». « Il fallait donc choquer »,* a-t-il précisé, ajoutant : *« Que veut dire le « fédéralisme » ? Cela veut dire clairement qui fait quoi à l'échelon européen, à l'échelon national, voire à l'échelon régional (...). Croyez-moi, le fédéralisme est le seul sytème qui permet la transparence et qui rejette tout risque de centralisation. »*

● **Social-démocratie.** M. Delors a dressé le constat de *« l'engourdissement du système social-démocrate ». « Il est engourdi pourquoi,* s'est-il interrogé. *Parce que les gens se sont habitués (...). Il y a une trop grande distance entre* [les] *institutions, ce que l'on reçoit d'un côté et puis ce que l'on paie de l'autre. Il faut remettre les citoyens dans le coup, il faut remettre la société en mouvement. »*

● **M. Balladur et M. Chirac.** *« Quand M. Balladur dit : « Je ne veux pas de réformes sans fracture » et quand M. Chirac nous promet « des réformes sans facture », je dis que tous les deux mentent aux Français. »* Questionné sur le point de vue sur l'Europe publié par M. Balladur dans *le Monde* du 30 novembre, le président de la Commission a répondu : *« C'est un texte qui ratisse large. MM. Bosson et de Villiers peuvent y trouver leur compte. »*

« Les déceptions de demain seraient pires que les regrets d'aujourd'hui »

Jacques Delors a fait diffuser, dimanche 11 décembre, à 19 h 40, la déclaration suivante, qu'il a lue, à la même heure, au cours de son passage à l'émission de TF 1 « 7 sur 7 » :

« Comme beaucoup le savent, je n'ai jamais organisé ma vie en fonction d'une carrière à réaliser, de postes à conquérir. J'ai toujours essayé de choisir de travailler et de militer là où j'estimais être le plus utile pour les valeurs que je défends pour la société et pour mon pays. Et c'est dans ce même esprit que j'ai orienté mes réflexions de ces derniers mois.

» J'ai décidé de ne pas être candidat à la présidence de la République. Ce n'est pas une décision qui fut facile à prendre. Je voudrais donc l'expliquer le plus simplement possible.

» Autant le dire d'emblée, de la manière la plus claire. Beaucoup de raisons personnelles m'ont poussé à dire non. Je vais atteindre soixante-dix ans. Je travaille sans relâche depuis cinquante ans. Il est plus raisonnable, dans ces conditions, d'envisager un mode de vie plus équilibré entre la réflexion et l'action.

» Si, en dépit de la force de ces éléments personnels, j'ai beaucoup réfléchi à la perspective d'un nouvel engagement, c'est parce que je crois que mon pays a besoin de profondes réformes, notamment pour rénover la démocratie, nous en avons parlé ce soir, encourager la participation des citoyens, lutter contre le chômage et l'exclusion et donc rétablir le lien social, assurer la cohésion de notre pays, sans oublier – mais pourrais-je l'oublier ? – le caractère vital pour la France de demeurer l'inspiratrice d'une Europe politique puissante et généreuse à la fois.

» Je suis sûr que les Français aspirent à reconstruire une société fondée sur la solidarité envers tous et aussi sur la responsabilité de tous. La question qui se posait à moi était dès lors de savoir si, dans l'hypothèse où je serais élu président de la République, j'aurais la possibilité et les moyens politiques de mener à bien ces réformes indispensables. Après avoir longuement réfléchi et consulté, je suis arrivé à la conclusion que l'absence d'une majorité pour soutenir une telle politique, quelles que soient les mesures prises après l'élection, ne me permet pas de mettre mes solutions en œuvre.

» Je vous le dis franchement : je ne souhaiterais pas, après avoir été élu, être obligé de cohabiter avec un gouvernement ne partageant pas mes orientations. J'aurais alors le sentiment d'avoir menti aux Français, en leur ayant proposé un projet pour la France qui ne pourrait pas être mis en œuvre avec leur participation active. Là est mon devoir, qui rejoint la nécessité d'apporter plus de cohérence et plus de transparence dans la vie démocratique : ne pas donner d'illusions aux Français. En effet, les déceptions de demain seraient pires que les regrets d'aujourd'hui.

» Je serai sans doute critiqué par certains pour une attitude qui n'est pas habituelle dans la vie politique, mais j'espère que les Français, qui connaissent mes convictions, et ceux qui m'ont manifesté ces derniers temps leurs encouragements comprendront les raisons et, surtout, les analyses qui, en fin de compte, m'ont amené à cette décision. »

Sous le signe de Mendès France

C'était le 3 mai 1981, ultime dimanche de campagne avant le jour de gloire de François Mitterrand. Porte de Pantin, devant des milliers de personnes, Valéry Giscard d'Estaing conviait une dernière fois *« madame la France »* à l'aimer et à le suivre. Au Sénat, François Mitterrand, devant une centaine de témoins émus, recevait le soutien de Pierre Mendès France. *« Sans vous,* lui dira-t-il le jour de son installation à l'Elysée, *rien de tout cela n'aurait été possible. »* Mendès, Mitterrand et, à sa gauche, un troisième homme, presque inconnu, alors, des Français : Jacques Delors.

A l'aube d'une de ses victoires historiques, la gauche se réconciliait avec elle-même. Mendès le juste, le fidèle, l'intransigeant, le gestionnaire du refus tendait une dernière fois la main à Mitterrand, le « florentin », le pragmatique, le politique, l'intendant de toutes les alliances. La gauche du rêve rejoignait la gauche du pouvoir. Et Jacques Delors fut, ce jour-là, un homme heureux. *« J'avais toujours rêvé,* confiait-il encore récemment, *de réconcilier Mendès et Mitterrand. »*

Un parfum de sacristie

Pierre Mendès France a toujours été son idéal. Son dernier livre, *l'Unité d'un homme,* en porte encore témoignage. *« Il représente pour moi,* écrit M. Delors, *l'incarnation de ce que je considère comme fondamental dans l'action politique : l'honnêteté intellectuelle, la volonté d'expliquer, le refus de s'incliner devant les groupes de pression, la croyance dans des citoyens intelligents vis-à-vis de la chose publique. »* Communion naturelle avec un homme, un style, des idées, une action.

M. Mitterrand est devenu, malgré lui, son modèle. *« Il me bluffe,* confiait-il cet été. *Il m'a tout appris en politique. »* La leçon a été rude. Elle a pris des années. Combien de fois n'en ont-ils pas ensemble devisé ? Dans les années 70, déjà, quand l'expert Delors travaillait, dans les soutes de Matignon, à la « nouvelle société » de Jacques Chaban-Delmas, M. Mitterrand l'avait interpellé dans les couloirs de l'Assemblée nationale : *« Vous voulez changer la société par l'économique et le social. Vous vous trompez. Il faut passer par le politique. Sinon, elle se venge. »*

M. Delors méditera longtemps ce précepte. Quand il vint frapper, en 1974, à la porte du Parti socialiste, M. Mitterrand put estimer qu'il l'avait convaincu. Ce ne devait être qu'une transaction de dupes. M. Delors ne s'est jamais converti à la politique. Il n'a fait qu'accepter la loi du marché pour mieux vendre ses convictions. Entré en sacerdoce pour des idées, il acceptait de se prêter à la politique. Pas de se donner.

Il voulait changer François Mitterrand. *« Sa philosophie,* pensait-il, *c'est que les gens ne s'améliorent pas. Je veux lui montrer que si. » « Il sent trop la sacristie »,* grinçait l'intéressé.

Il voulait changer le mode d'emploi de la politique. A M. Mitterrand, qui pensait qu'on gouverne les hommes par leurs vices, il voulait prouver qu'on les gouverne mieux par leurs vertus. Qu'il n'y a pas deux éthiques radicalement éloignées, celle de la responsabilité d'un côté, celle de la conviction de l'autre, mais que toutes deux sont indissociables. *« Il est désespérant,* se lamentait M. Mitterrand. *Il est trop indépendant et il n'a pas assez d'ambition. »* Il voulait, enfin, changer la gauche. En finir avec la « première » et la « deuxième » gauche, pour inventer une autre gauche, un socialisme à la française, au confluent de la social-démocratie et de la démocratie chrétienne. Etre le pionnier de l'ouverture vers un socialisme responsable et réaliste, réformiste et humaniste. Il a vécu le malheur d'avoir raison trop tôt.

Grisée par la déferlement de la vague rose de 1981, la gauche unie n'a pas entendu ses mises en garde. Ministre de l'économie, il était un petit fonds de garantie pour la droite, mais un mauvais placement pour une gauche rendue sourde par son succès. *« Je suis à la cuisine pour passer les plats et éviter qu'ils ne soient trop brûlés »,* s'amusait-il dans ses meilleurs jours, qui n'étaient pas si nombreux. Le reste du temps, il s'alarmait de cette *« Berezina »,* se plaignait *« d'être jeté avec les papiers gras »,* prévenait, en agitant ses lettres de démission, qu'il ne serait pas *« le saint Jean-Baptiste de la gauche ».*

On a commencé à l'entendre lorsqu'en 1983 les socialistes, mis au pied du mur du réalisme économique, sont redescendus sur terre. Il était encore prêt à se dévouer, mais, cette fois, en étant le patron. Succéder à Pierre Mauroy à Matignon, il y était disposé. M. Mitterrand a hésité, pour finalement reconduire M. Mauroy à Matignon, avant de libérer enfin le maire de Lille au profit de Laurent Fabius. *« Vous auriez été un bon choix pour Matignon,* expliqua le président à M. Delors, *mais vous n'êtes pas assez à gauche et vous ne « passez » pas bien au PS. Dommage. »* Il ne l'oubliera jamais.

Départ pour Bruxelles

Quoi qu'il en dise aujourd'hui, M. Delors a vécu sa nomination, en janvier 1985, à la présidence de la Commission européenne de Bruxelles, comme un exil. Quelques lignes à peine dans les journaux avaient salué son départ hors frontières. Tout était à faire. En dix ans, Jacques Delors a fait énormément. Il a élevé ce poste au rang de celui de chef d'Etat. Il a su parler simplement d'une Europe de plus en plus compliquée. L'ingénieur social qu'il avait jadis été est devenu le contremaître éclairé d'une Communauté tentant de dépasser tous les nationalismes. Il a fait de la politique comme il l'aime, libre de ses mouvements, des partis et des socialistes. Chargé de bâtir, non de démolir, d'unir plutôt que de diviser. Mendès France aurait aimé.

Les Français, dont on disait qu'ils ne se passionnaient pas pour l'Europe, se sont intéressés à lui. Dans ces temps de grandes turbulences, ils l'ont découvert : inchangé, avec toujours les mêmes convictions, le même fichu caractère, le même orgueil. C'était suffisant pour les rassurer. Les socialistes, enfermés dans leur purgatoire, revenus de Michel Rocard, en ont fait, en un été, leur messie, le sauveur suprême accepté par M. Mitterrand, qui lui prédisait un plein succès. *« Quand on a affronté Thatcher, on peut bien affronter Balladur et Chirac »,* soutenait-il.

Son indépendance n'était plus une tare. Il était suffisamment à gauche, et le PS lui ouvrait grand les bras. Et puis il y avait ces sondages, qui, dans la « médiacratie » d'aujourd'hui, dictent les lois. Qui peut ne pas succomber à un tel appel des chiffres et du peuple de gauche ? Or M. Delors semblait hésiter. Subtile stratégie, pensait-on, inspirée du maître Mitterrand, qui avait fait le coup en 1980 et, encore, il y a sept ans. M. Delors avait enfin retenu toutes ses leçons. On criait presque au génie.

On avait fini par oublier que nul ne l'avait jamais entendu dire « oui ». Il répétait qu'il n'avait qu'une envie : aller à la neige en février. On l'écoutait, mais on ne l'entendait plus. M. Mitterrand, avec sept ans de moins, aurait-il hésité ? Se serait-il interrogé, devant la France entière, sur le risque d'une nouvelle cohabitation, les contours de sa majorité ?

Quel homme politique normalement constitué aurait hésité ? On avait oublié, justement, qu'il n'est pas un homme politique comme les autres. *« Pour réussir en politique,* a-t-il dit un jour, *il faut bouffer de la vache enragée, avaler des couleuvres et se considérer un peu plus fort que les autres. » « Il me manque une qualité essentielle,* ajoutait-il : *croire en moi. »* M. Delors se venge de la politique. Non pas tant par modestie, mais par cet aveu terrible et troublant que la politique reste, à ses yeux, l'univers de l'insoluble.

La gauche rêvait d'un Delors président, prenant, en mai prochain, le témoin des mains d'un François Mitterrand à qui il aurait pu dire à son tour : *« Sans vous, rien de tout cela n'aurait été possible. »* Il n'a pas voulu s'abaisser à cela.

A l'approche de ses soixante-dix ans, parce qu'il y a toujours eu, chez lui, une vie au-delà de la politique, M. Delors n'a pas voulu être le tuteur de raccroc d'une gauche orpheline. Quitte à être comme lui incompris, il s'en retourne vers Mendès France. Choix personnel, respectable, qui redonne à la politique une certaine noblesse. Ce qui, par les temps qui courent, n'est pas superflu, dussent les contingences du moment en pâtir.

D. C.

PUBLICATION JUDICIAIRE

Extrait des minutes du Greffe du tribunal de grande instance de LAVAL, département de la Mayenne

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AU NOM DU PEUPLE FRANÇAIS
TRIBUNAL DE GRANDE INSTANCE DE LAVAL

Jugement du 9 novembre 1994

DEMANDEUR : Renaud VAN RUYMBEKE

Né le 10-8-1952 à NEUILLY-SUR-SEINE, magistrat,
élisant domicile au cabinet de Me HARDOUIN,
avocat, 1, rue Beaumont, 35061 RENNES

Représenté par la SCP DESBOIS-BOULIOU, avocats au barreau de Laval, postulant et Me HARDOUIN, avocat au barreau de Rennes, plaidant.

DÉFENDEUR : Sté FRANCE 3 OUEST – Société nationale de télévision France 3

Prise en la personne de son représentant légal, domicilié en cette qualité, 9, avenue Janvier, 35000 RENNES.

Représentée par Me MARCEL, avocat au barreau de Laval, postulant, et Me de BOUCHONY, avocat au barreau de Paris, plaidant.

COMPOSITION DU TRIBUNAL (lors des débats et du délibéré)

Président : J.-P. DOUCHY
Assesseurs : A. ANGIBAUD, *vice-président* ; P. MURY, *premier juge*
Greffier : C. MARTINIÈRE

DÉBATS. A l'audience publique du 4 novembre 1994, où siégeaient les magistrats susnommés. A l'issue de celle-ci, le président a fait savoir aux parties que le jugement serait rendu à l'audience du 9 novembre 1994 à 9 h 30.

JUGEMENT du 9 novembre 1994

- Prononcé publiquement à cette audience par J.-P. DOUCHY,
- Contradictoire, en premier ressort,
- Signé par J.-P. DOUCHY, président, et par C. MARTINIÈRE, greffier.

Exposé des faits et prétentions des parties :

Le samedi 22 octobre 1994, la chaîne de télévision France 3 Bretagne a diffusé dans son bulletin des actualités régionales du soir un reportage sur les menaces susceptibles de peser sur le conseiller Renaud VAN RUYMBEKE, curieusement illustré par des images montrant l'extérieur de la maison de ce magistrat, maison située dans un gros bourg breton évidemment désigné.

Le maire de ce gros bourg était, lui aussi, filmé et interrogé, qui ne pouvait que confirmer que le conseiller Renaud VAN RUYMBEKE habitait bien dans sa commune.

Dûment autorisé par ordonnance du 28 octobre 1994, le conseiller Renaud VAN RUYMBEKE a fait assigner le jour même pour l'audience à jour fixe, le 4 novembre 1994, la société France 3 Ouest, dont l'exacte identité est la Société nationale de télévision France 3, pour que soient satisfaites les demandes suivantes :

« Condamner cette société de télévision à lui verser la somme de 1 franc à titre de dommages-intérêts.

– Condamner la même à rendre compte de la décision à intervenir dans le cadre des actualités régionales, et ce dans un délai de 24 heures à compter de la signification du jugement.

– Ordonner la publication de l'entier jugement aux frais de cette société dans trois journaux choisis par lui-même.

– Ordonner l'exécution provisoire. »

Il expose, à cet effet, que la Société France 3 est venue filmer à son insu sa maison pour inclure ces images dans un reportage dont la seule vision permet désormais de trouver facilement son lieu d'habitation.

Il estime qu'une telle immixtion dans sa sphère d'intimité caractérise une infraction patente au respect de sa vie privée, infraction d'autant plus grave qu'« elle peut l'exposer à des risques d'indiscrétion, voire d'actes malveillants ».

La Société nationale de télévision France 3 soulève d'emblée une exception de nullité de l'assignation, du fait que le demandeur n'a pas mentionné dans cet acte son domicile et a seulement fait choix d'un domicile élu chez son avocat rennais.

Elle estime que cette violation des dispositions de l'article 648 du nouveau code de procédure civile lui fait grief.

Pour sa défense subsidiaire sur le fond de l'affaire, elle fait valoir qu'elle a filmé une maison dont les volets étaient tous fermés en plein jour, et en vient à conclure que le demandeur ne vit plus dans cette maison avec sa famille depuis le mois de juin 1994, « maison qui était vraisemblablement trop connue dans la région et qui ne devait plus offrir la sécurité à laquelle le demandeur aspirait », allant jusqu'à préciser que ce départ est connu de tous dans la région.

Forte de cette conclusion, elle estime qu'elle n'a évidemment pas pu porter atteinte à la vie privée du magistrat pour avoir filmé son ancienne résidence, ajoutant à la suite un attendu qui sera reproduit *in extenso* :

« Attendu que, au contraire, une réelle atteinte à l'intimité de la vie privée aurait consisté à révéler l'existence et la localisation de la résidence actuelle où le demandeur et sa famille ont trouvé abri, depuis qu'ils ont quitté leur précédent domicile ».

Elle en vient à trouver que son reportage est particulièrement anodin, voire d'une grande banalité, et qu'il lui fallait bien quelques images pour donner une touche personnelle à la description d'un magistrat dont la discrétion serait légendaire.

Concluant au débouté, elle réclame en retour une indemnité de 10 000 F sur le fondement de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Elle insiste, enfin, pour le cas très improbable où elle serait condamnée, sur la nécessité de calculer au plus juste les modalités de réparation, en les cantonnant dans un cadre strictement régional.

En réplique, le conseiller Renaud VAN RUYMBEKE s'insurge contre une version aussi tronquée des données du litige, indique qu'il habite toujours avec les siens dans la maison qui a été filmée, et réclame à son tour une indemnité de 10 000 F sur le fondement de l'article 700 du nouveau code de procédure civile.

Sur quoi, le Tribunal :

Sur l'examen de l'exception de nullité de l'assignation :

L'article 648 du nouveau code de procédure civile impose bien, à peine de nullité, la mention du domicile du demandeur.

Encore faut-il, pour que cette nullité puisse prospérer, qu'elle fasse grief.

En l'espèce, ce grief est inexistant puisqu'il est soulevé par une partie qui sait pertinemment où demeure le demandeur, dès lors qu'elle est allée filmer sa maison.

Certes, cette partie semble dorénavant douter de la vérité de son reportage puisqu'elle en est venue à soutenir contre toute attente qu'elle s'était contentée de filmer l'ancienne résidence du magistrat.

Qu'elle soit définitivement rassurée par l'attestation fournie par le commissaire divisionnaire Guy MENEZ, directeur du SRPJ de Rennes, aux termes de laquelle ce fonctionnaire, chargé depuis peu de faire protéger le conseiller Renaud VAN RUYMBEKE, certifie que le domicile de l'intéressé se trouve bien au lieu du tournage du film.

L'exception sera rejetée, de même que toute assertion qui tiendrait à faire douter de la réalité de ce domicile.

Sur le sort de la demande :

L'article 9 du code civil, support exclusif de l'action, énonce en termes brefs un principe d'une clarté manifeste : « Chacun a droit au respect de sa vie privée ».

Si les aléas des affaires à lui soumises peuvent rendre célèbre un magistrat, même malgré lui, il est essentiel de distinguer ce qui relève de sa vie publique et de sa vie privée.

S'il n'est guère possible à ce magistrat de se dérober entièrement aux feux de l'actualité, voire aux assauts des médias, il a rigoureusement raison pour sa paix et celle des siens de vouloir qu'un barrage infranchissable soit érigé entre ses activités publiques ô combien intéressantes et ses activités privées qui ne regardent que lui, ses proches et ses amis.

Or, quoi de plus indiscret et dépourvu de tout intérêt digne de ce nom d'aller filmer la maison où il habite, une pratique coupable de paparazzi, au risque non seulement de violer son intimité, mais de l'exposer à certains dangers.

Les journalistes qui ont pris cette initiative malheureuse sont-ils si peu informés qu'ils ignorent que la plupart des magistrats cherchent à vivre incognito tant par discrétion naturelle ou apprise que par souci de leur sécurité qui n'est pas autrement assurée, et figurent ainsi sur la liste rouge pour leurs abonnements téléphoniques, et vont ainsi jusqu'à ne pas toujours marquer leur nom sur les boîtes aux lettres de leurs maisons.

Certes, ils ne vivent quand même pas dans la peur, mais agissent ainsi en bons pères de famille pour se prémunir contre tout risque d'intimidation ou de vengeance sur leur personne, leur maisonnée ou leurs biens.

A fortiori en est-il ainsi du conseiller Renaud VAN RUYMBEKE qui peut du jour au lendemain être exposé à ces aléas majeurs, et n'entend pas dans le meilleur des cas être la victime d'une curiosité malsaine.

Constitue donc une atteinte intolérable à sa vie privée le fait d'être allé filmer à son insu et en son absence – les volets fermés prouvant cette absence – la maison où il vit avec les siens.

Sur les modalités de réparation :

Le conseiller Renaud VAN RUYMBEKE a tout d'abord droit à l'évidence au franc symbolique qu'il réclame.

Il a également droit à la diffusion d'un communiqué sur l'antenne de France 3 Bretagne au tout début du bulletin des actualités régionales de la soirée.

Il a enfin droit à la publication du présent jugement aux frais de la société défenderesse dans deux journaux que le tribunal choisira pour lui, à savoir le journal *Ouest-France* dans ses pages générales et le journal *le Monde*.

Bien entendu, l'exécution provisoire sera ordonnée, ainsi qu'il est réclamé, s'agissant d'une mesure parfaitement adaptée aux données du litige.

L'équité commande, *in fine*, d'allouer aussi une indemnité de 10 000 francs sur le fondement de l'article 700 du nouveau code de procédure civile, puisque la partie adverse, si elle avait gagné ce procès, estimerait normale l'allocation d'une telle somme à son profit.

PAR CES MOTIFS

Après vision par le tribunal à l'audience du reportage incriminé, diffusé par France 3 Bretagne le samedi 22 octobre 1994 ;

Rejette l'exception de nullité de l'assignation ;

Vu l'article 9 du code civil énonçant que « chacun a droit au respect de sa vie privée » ;

Dit et juge que la Société nationale de télévision France 3 a porté atteinte à la vie privée du conseiller Renaud VAN RUYMBEKE en allant filmer à son insu sa maison, et en diffusant les images ainsi prises dans le cadre d'un reportage consacré à ce magistrat ;

Condamne la Société nationale de télévision France 3 à payer au conseiller Renaud VAN RUYMBEKE le franc symbolique qu'il réclame ;

Condamne la Société nationale de télévision France 3 à rendre compte de la présente décision par la lecture intégrale de son dispositif sur l'antenne de France 3 Bretagne au tout début des actualités régionales de la soirée, et ce dans un délai de 48 heures à compter de la signification de la décision ;

Ordonne la publication intégrale de cette décision, aux frais de la Société nationale de télévision France 3, dans les pages générales du journal *Ouest-France* et dans les pages du journal *le Monde* ;

Ordonne l'exécution provisoire des condamnations et mesures ainsi décidées ;

Condamne la Société nationale de télévision France 3 à payer au conseiller Renaud VAN RUYMBEKE une indemnité de DIX MILLE francs (10 000 francs) sur le fondement de l'article 700 du nouveau code de procédure civile ;

Déboute ladite société de la demande qu'elle présentait en retour aux mêmes fins ;

Condamne la Société nationale de télévision France 3 aux entiers dépens.

LE GREFFIER, *C. MARTINIERE* — LE PRÉSIDENT, *J.-P. DOUCHY*

POLITIQUE

Le refus du président de la Commission européenne

M. Delors va prendre la direction d'une grande fondation pour l'Europe

Ce fut, pendant quelques minutes, du Jacques Delors comme on n'en avait jamais eu : se libérant de la réserve que lui impose son rôle bruxellois, présentant les théories européennes d'Edouard Balladur comme la démarche *« mi-chèvre mi-chou de ceux qui veulent ratisser large »*, dénonçant en quelque sorte l'imposture électoraliste derrière ce projet auquel *« peuvent trouver leur compte Bosson et de Villiers »*, c'est-à-dire à la fois les plus européens et les plus anti-européens d'une majorité éclectique divisée sur l'Europe.

Jacques Delors non candidat était dimanche soir en campagne pour l'Europe et affirmait, sur ce sujet, n'avoir pas dit son dernier mot. C'était donc cela, les phrases sibyllines du chancelier Kohl, déclarant vendredi soir à Essen que le président de la Commission ne quittait pas l'Europe, qu'ils se retrouveraient tous les deux, dans six mois, pour continuer de parler des grandes affaires de l'Union. Quelques phrases savamment équivoques, prononcées avec une mine réjouie, et qui pouvaient laisser penser, dans la fébrile expectative du moment, que le chancelier Kohl, contre toute prudence politique, votait pour Delors président. Non, Helmut Kohl, qui, comme d'autres chefs de gouvernement, était informé de la décision prise par son *« ami Jacques »*, avait seulement l'assurance que ce dernier dirigera la grande fondation pour l'Europe dont le chancelier souhaite la création dans les mois qui viennent.

Rien n'a encore été dit publiquement de ce projet, précisément pour ne pas interférer dans la stratégie du silence qu'observait M. Delors jusqu'à dimanche. Mais on peut penser qu'il s'agira d'un grand laboratoire d'idées, sans doute nécessaire en ces temps de manque. Un costume taillé sur mesure pour un Jacques Delors qui, comme il le rappelait lui-même dimanche, a toujours cherché à *« associer les intellectuels à l'Europe »* et qui convoquait régulièrement des séminaires de professeurs et de penseurs, philosophes, historiens, économistes des quatre coins de la grande Europe ; un bel objet pour le gourou des clubs Témoin, pour celui qui, à chaque conseil européen, imposait sa pédagogie aux chefs de gouvernement, leur assenait les projections chiffrées de savantes études, leur faisait passer des photocopies de graphiques illustrant l'inexorable déclin de l'Europe dans le monde ; une sortie idéale pour un homme qui, avec une ingénuité qu'on jugera vertueuse ou désolante, semble décidément croire davantage au pouvoir de la réflexion qu'au combat politique.

« Provocation » et fédéralisme

C'est fort de cette réflexion, mais en revendiquant aussi l'arme de la *« provocation »*, que Jacques Delors a mis en pièces en quelques minutes, dimanche, tous ceux qu'effraie le mot de *« fédéralisme »*. L'Europe est déjà en partie fédérale, a-t-il brièvement expliqué. Elle l'est, par exemple, par la politique agricole commune, à laquelle la France est le plus intéressé des grands pays membres. Elle a décidé de l'être bientôt par la monnaie unique. Elle n'a pas à le devenir totalement, à se transformer en *« Etats-Unis d'Europe »*, mais elle est déjà en partie fédérale et cela, dit Jacques Delors, ne pourra pas tenir *« sans un ciment politique »* que le traité de Maastricht ne fournit pas.

Il n'est guère allé dimanche soir au-delà de ces quelques grands traits, qui le rapprochent de certaines des thèses défendues par la CDU allemande. Mais il a posé succinctement quelques-unes des grandes questions auxquelles est aujourd'hui confrontée l'Europe et qui donneront lieu, à coup sûr, dans le futur débat électoral français, à une abondante démagogie, dont Jacques Delors dénonçait dimanche les contradictions : on ne peut, dit-il en substance, défendre la politique agricole commune au nom des intérêts français et prôner un élargissement rapide vers l'Est sans autre forme de procès ; on ne peut, au moment où l'Europe est sommée de s'agrandir, vouloir préserver les acquis, éviter que l'Union se dilue en une vaste zone de libre-échange, et ne pas vouloir renforcer sa cohésion politique.

On ne peut, dit-il encore, vouloir faire mieux que ce qui a été fait dans l'ex-Yougoslavie, sans avoir vraiment réfléchi à ce qui peut et doit être fait en commun en matière de politique étrangère. Et il insiste sur un autre exemple ; celui de la Turquie, dont il ne faut pas, selon lui, accepter la politique répressive à l'égard des Kurdes, mais qu'on ne doit pas pour autant, pour des raisons stratégiques, écarter de l'Europe.

Ce n'étaient pas là les propos d'un président de la Commission européenne, qui, en matière de politique étrangère commune, n'a guère plus que le droit de se taire. Ce droit, Jacques Delors en a sans doute profité à propos de la Bosnie. Dimanche, après s'être félicité de l'accord qui *« enfin »* prévaut entre les Douze sur la conduite à tenir face à cette guerre, il a ajouté qu'il *« n'en garde pas moins son propre point de vue »*, sous-entendant qu'il ne veut pas être associé à la politique qu'a menée l'Europe en Bosnie, et reconnaissant n'être *« pas fier »* de ce qui s'est passé.

Simple militant pour l'Europe, Jacques Delors, là où il sera, aura sans doute plus de liberté de penser ce qu'il veut et de dire ce qu'il pense. Mais, ayant préféré oublier qu'il était populaire, aura-t-il encore jamais le pouvoir d'infléchir le cours des choses ?

CLAIRE TRÉAN

Un ministre des finances lucide et retors

« Il faudrait bloquer les salaires. » La phrase avait été susurrée plutôt que prononcée. Mais Jacques Delors, debout devant la grande fenêtre de son bureau ministériel de la rue de Rivoli, venait, en cette soirée de septembre 1981, de lancer en privé l'idée la plus iconoclaste qu'on puisse imaginer. Confidence involontaire ou ballon d'essai ? Quoi qu'il en soit, l'idée ne sortit pas de son bureau.

Quelques semaines plus tard, au début d'octobre 1981, après la dévaluation du franc, elle apparaissait mieux adaptée à la situation. La question fut posée à Jacques Delors. *« Pas question »*, répondit-il, en niant *mordicus* en avoir jamais parlé. Huit mois plus tard, il laissait à Pierre Mauroy, premier ministre, le soin de décider et d'annoncer un plan de lutte contre l'inflation, comportant une deuxième dévaluation du franc et un blocage des salaires jusqu'à fin octobre 1982.

Il est possible que Jacques Delors ait profondément changé. Son attitude dans l'affaire du blocage des salaires et du plan de stabilisation de juin 1982 donne toutefois une image fidèle de ce qu'a été l'homme pendant de longues années : lucide et informé, mais hésitant devant la décision et un tant soit peu retors. En l'occurrence, il avait vu, avant tout le monde, que l'économie française, engagée comme elle l'était, courait à une crise financière grave. Il en avait tiré les conséquences en termes d'austérité nécessaire. Mais, par peur de faire capoter l'idée ou de provoquer des réactions violentes des syndicats et du Parti socialiste, il n'avait pas osé franchir le pas.

Jacques Delors s'est fait la réputation d'un homme aux propos directs, parfois même brutaux. Sa démarche de ministre de l'économie était pourtant compliquée et souvent difficile à saisir. Il fallait en permanence interpréter ses moindres propos, ses sourires, ses sous-entendus, ses comparaisons, ses allégories, ses images... Ce côté à la fois franc et retors était déjà évident au temps où il assistait avec brio Jacques Chaban-Delmas à Matignon (1969-1972). Il s'agissait alors, sous la surveillance de syndicats au faîte de leur influence, mais sous le regard réprobateur de Georges Pompidou, de construire la « nouvelle société ».

Pas facile de concilier des forces aussi contraires. Jacques Delors avait dû manœuvrer, biaiser, composer. Les habitudes prises ne se perdent pas aisément.

Jamais attiré par le pouvoir politique

C'est encore la position difficile dans laquelle il s'est trouvé dès le début de l'expérience socialiste qui peut expliquer la complication d'un personnage dont on ne retenait à l'époque que les menaces repétées de démission. Flanqué contre son gré, rue de Rivoli, de Laurent Fabius, le protégé de François Mitterrand, pour s'occuper des finances publiques, il se vit imposer une relance budgétaire à tout va. L'antagonisme Delors-Fabius était patent. Le ministre de l'économie avait dû encore une fois s'accommoder de cette situation.

Celui qui est encore président de la Commission n'a jamais paru attiré par le pouvoir politique. Il « rata » en 1983 le poste de premier ministre, en donnant l'impression de forcer la main au président de la République et en exigeant de garder aussi le portefeuille des finances. Si sa déception ne fut alors pas aussi grande qu'on l'a dit, son attachement aux idées est si vif qu'il nourrit des rancunes tenaces vis-à-vis de ceux qui les contrarient. Il en fut ainsi pour son grand projet de contribution sociale, que les socialistes firent avorter en 1982 pour son insuffisante progressivité. La naissance de la CSG elle-même, une dizaine d'années plus tard, n'allait pas réussir à le consoler.

ALAIN VERNHOLES

Les réactions

■ **Pierre Mauroy**, sénateur du Nord, maire de Lille et président de l'Internationale socialiste, estime que *« la candidature attendue de Jacques Delors a révélé et suscité un formidable espoir ainsi qu'une profonde volonté de changement de la part de tous ceux qui n'acceptent pas la situation actuelle. »* M. Mauroy a ajouté : *« Autour des idées de société solidaire, de volonté européenne et de participation des citoyens, défendues par Jacques Delors, la gauche doit se mobiliser. »*

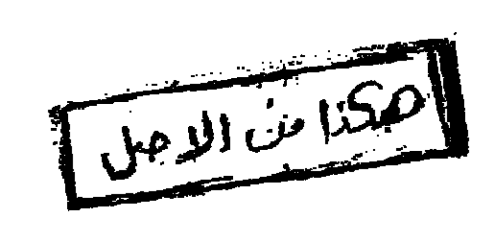
■ **Jack Lang**, député (PS) européen, sur TF 1 : *« Je respecte sa décision, mais, pour vous dire la vérité, je ne comprends pas pleinement ses raisons. Jacques Delors, s'il avait été candidat, aurait pu dans le pays créer une majorité d'action et d'idées qui serait venue des profondeurs mêmes de la société. »*

■ **Roland Dumas**, ancien ministre socialiste : « [Le PS] *doit saisir cette occasion de retrouver ses références et son orientation naturelle en désignant un candidat dont la détermination sera égale à ses convictions et dont le choix répondra sans équivoque aux aspirations du peuple de gauche. »*

■ **Jean-Luc Mélenchon**, membre du secrétariat national du PS, animateur de la Gauche socialiste : *« La gauche* [doit] *compter sur elle-même et sur sa capacité à se rassembler. C'est la responsabilité des socialistes que d'agir pour qu'un candidat commun au plus grand nombre possible des forces de gauche rouvre le chemin de l'espoir et du changement. »*

■ **Jean-Pierre Chevènement**, président du Mouvement des citoyens, estime que la décision de M. Delors *« est celle d'un grand honnête homme, pour lequel le pouvoir pour le pouvoir n'est pas le seul horizon »*. *« Le Mouvement des citoyens*, a-t-il indiqué, *considère que la gauche, dans son ensemble, doit se mettre d'accord sur un candidat unique. »*

■ **Dominique Voynet**, porte-parole des Verts : *« C'est assez courageux de sa part, mais je ne comprends pas cette espèce de canonisation de la part de ceux qui s'interdisent de juger son projet. Il apparaissait comme une sorte de cache-misère pour la gauche. »*



d'être candidat à l'élection présidentielle

La gauche risque d'être absente du second tour

Le refus de Jacques Delors ramène la gauche à sa vraie dimension : celle d'une force politique dépourvue de projet et incapable de répondre à la demande de réforme dont les sondages favorables au président de la Commission européenne ont démontré l'existence. Perdant le seul candidat qui pouvait se mesurer à la droite au second tour de l'élection présidentielle, avec quelque chance de succès, la gauche en est réduite à envisager une candidature de témoignage, pour l'extérieur, et de reclassement à l'intérieur.

Cette situation a des causes, qui résident d'abord dans l'incapacité du Parti socialiste à formuler et à adopter la doctrine correspondant à sa pratique du pouvoir pendant dix ans. La rénovation du socialisme français, recherchée tour à tour par Lionel Jospin, Pierre Mauroy, Laurent Fabius et Michel Rocard, s'est constamment heurtée à deux obstacles : la mécanique des courants, qui contraint chacun d'eux à se déporter « à gauche » dès lors qu'il cherche à conquérir la majorité du parti ; l'équation mitterrandienne, qui dissocie l'exercice du pouvoir et le discours de rupture sur lequel il s'appuie.

Le congrès de Liévin, en novembre, avait donné l'image caricaturale d'un PS replié sur un bastion dans lequel les pratiques de ses caciques locaux n'ont qu'un lointain rapport avec l'idéologie intransigeante dont ils se réclament. Régnant sur un pays minier peuplé de retraités et de préretraités, le PS du Pas-de-Calais avait offert aux appels lancés à M. Delors le décor d'un ouvriérisme de pacotille, qui résumait la difficulté, pour le président de la Commission européenne, de s'appuyer sur ce parti dans une entreprise de « remise en mouvement » de la société française.

La fièvre des palais nationaux

La candidature de M. Delors apparaissait, pour les socialistes, comme une épreuve de rénovation accélérée. Plutôt que de s'y soumettre, ils avaient préféré escamoter le problème en brandissant des banderoles pour leur candidat-miracle. La « défense des acquis sociaux » et les trente-cinq heures sans diminution de salaire restaient leur *credo*, mais il était provisoirement éclipsé par les louanges à l'homme de Bruxelles et les appels qui lui étaient adressés à *« faire son devoir »*. Comme le relevait Julien Dray, adversaire déclaré de M. Delors, la fièvre des *palais nationaux et des limousines* tenait lieu de projet aux socialistes.

Le refus de M. Delors laisse les socialistes devant un choix, dont ils ne sont pas entièrement maîtres. Le candidat idéal du parti, tel qu'il se présente aujourd'hui, pourrait être Henri Emmanuelli, qui incarne très exactement l'équilibre régnant au PS. Pour des raisons différentes – celles-là mêmes qui ont conduit à son élection au poste de premier secrétaire –, les différents courants, avoués ou non, peuvent avoir intérêt à neutraliser la compétition présidentielle et à geler la situation interne. A l'opposé, Michel Rocard, qui s'est présenté, au cours des dernières semaines, en *alter ego* de M. Delors, pourait tenter de prendre le relais. L'ancien premier ministre estime, cependant, ne pas être en mesure de le faire, c'est-à-dire ne pas avoir les moyens de pression dont son « ami de trente ans » disposait pour imposer sa personne, à défaut de ses idées, au PS.

La menace du député des Bouches-du-Rhône

La candidature de témoignage, à laquelle les socialistes vont devoir se résoudre, pourrait échoir à Pierre Mauroy, qui a refusé de l'envisager, dimanche 11 décembre, mais qui ne peut l'exclure. Réunissant dans sa personne la tradition socialiste et une orientation sociale-démocrate maintes fois réaffirmée, l'ancien premier ministre des gouvernements de la gauche unie peut offrir aux électeurs de gauche à la fois un refuge et une ouverture vers l'avenir.

Les socialistes sont menacés, cependant, d'une nouvelle incartade de Bernard Tapie. Dès dimanche, le député des Bouches-du-Rhône a laissé entrevoir des *prétentions sur l'héritage de la* vague Delors. Face à un PS réduit à lui-même, l'hommes d'affaires et ancien ministre, qui avait séduit une partie de l'électorat de gauche aux élections européennes de juin, peut espérer rééditer l'opération. Poursuivi par la justice, recherchant son salut dans les feux de la rampe politique et espérant trouver un abri à la mairie de Marseille, M. Tapie, dont les moyens financiers sont en principe réduits, peut profiter de l'aide publique aux candidats à l'élection présidentielle pour financer sa campagne municipale.

M. Rocard, lorsqu'il avait pris la direction du PS en avril 1993, expliquait que l'élection présidentielle de 1995 se présentait pour la gauche sous deux hypothèses : au *mieux, elle pourrait faire comme* en 1974, lorsque M. Mitterrand avait manqué de peu la victoire face à Valéry Giscard d'Estaing ; au pire, comme en 1969, elle serait absente d'un second tour disputé entre le candidat gaulliste et celui du centre. La décision de M. Delors et la menace de M. Tapie poussent le PS vers la seconde hypothèse.

PATRICK JARREAU

Les autres candidats possibles du Parti socialiste

Martine Aubry : le transfert ?

Dans les rangs socialistes, on laissait entendre, ces derniers mois, qu'une des raisons qui faisaient hésiter Jacques Delors à se présenter à l'élection présidentielle, était la gêne que cette candidature ferait peser sur la carrière politique de sa fille. Les mêmes observaient, plus récemment, que cet argument s'était retourné et que les tergiversa*tions de son père pourraient grever l'avenir de Martine Aubry.* Dimanche 11 décembre, est apparue une troisième hypothèse : celle du transfert du capital de sympathie accumulé par le président de la Commission européenne sur l'ancien ministre du travail.

En fait, Mme Aubry a prouvé, depuis son passage au gouvernement, qu'elle avait gagné son autonomie dans le paysage politique. Vedette incontestée du congrès du PS à Liévin – même si, cette fois, l'ovation qui lui a été réservée était sans doute à partager avec celui qui, absent de ces journées, était encore le candidat potentiel du parti –, Mme Aubry est appréciée dans l'opinion publique. Jeune, énergique, volontiers critique à l'endroit des hiérarques du PS, son discours volontaire plaît.

Les Français sont toujours plus nombreux à souhaiter la voir jouer un rôle politique dans l'avenir. Selon un sondage SOFRES de janvier 1994, Martine Aubry apparaissait, parmi les personnalités de gauche citées, derrière Michel Rocard et Bernard Tapie, avec 26 % d'opinions favorables. Le même sondage, en décembre, la plaçait en troisième position, derrière Jacques Delors et Jack Lang, avec 34 % d'opinions favorables, contre 28 % et 26 %, respectivement, à MM. Rocard et Tapie.

Sa principale faiblesse, outre sa jeunesse et l'animosité qu'elle suscite chez de nombreux dirigeants PS, reste son manque d'expérience électorale. En dépit des nombreuses sollicitations dont elle avait été l'objet en mars *1993, Mme Aubry avait refusé de se confronter au suffrage universel, avant d'accepter finalement* de figurer en deuxième position sur la liste de Pierre Mauroy, maire sortant, pour les élections municipales de juin 1995 à Lille. En politique, cette loi est absolue : si elles ne se traduisent pas dans les urnes, les idées ou la notoriété pèsent peu.

Jack Lang : la survie de la « mitterrandie »

Le seul ministre à avoir siégé dans tous les gouvernements de gauche de François Mitterrand pense, depuis des mois, qu'il peut être l'héritier de celui dont il a fait son maître et son Dieu. Passionné des médias, Jack Lang est ravi de voir les sondages lui prédire un avenir prometteur. Il peut rêver que les flatteuses apréciations se transformeront en bulletins de vote.

Il sait qu'il peut compter sur les bons souvenirs gardés par les jeunes de son long passage au ministère de la culture, de son souci d'y faire entrer l'art moderne et celui de la rue, de traiter sur un pied d'égalité l'opéra et le rap. Son passage, aussi court qu'il ait été, au ministère de l'éducation nationale, lui a permis, de surcroît, de démontrer qu'il n'est pas seulement l'homme des « paillettes ». Cet amoureux des feux de la rampe sait, aussi, que son habitude des plateaux de télévision peut grandement l'aider à faire campagne.

Ce « mitterrandien », toutefois, n'a jamais été vraiment intégré dans la famille socialiste. La candidature de cet habitué de Solutré et des déjeuners de Latche n'apparaîtrait que comme celle d'un héritier, que comme une tentative pour la « mitterrandie » de survivre au départ de celui sans lequel elle n'est rien, et cela à un moment où François Mitterrand n'est plus un modèle pour bien des hommes de gauche. La nouvelle génération, celle pour qui la reconquête du crédit moral des hommes politiques est le premier des combats, ne se reconnaît pas en lui. Sa candidature serait celle du « verbe ». Il lui reste peu de temps pour le nourrir d'un programme.

Michel Rocard : le double

« Moi, je continue de croire en lui, je n'ai jamais préjugé de son avenir. » Même quand les sondages mettaient Jacques Delors au zénith, celui-ci confiait qu'il ne fallait pas enterrer trop vite son « ami de trente ans », Michel Rocard. Depuis qu'en juin, au lendemain de la tornade des élections européennes, le PS l'a, à son tour, congédié, l'ancien premier ministre, l'ex-premier secrétaire, l'ex-candidat virtuel, devenu simple député européen, a gardé constamment le contact avec le président de la communauté européenne.

De nombreuses rencontres ont eu lieu à Bruxelles. Le contrat *paraissait franc et simple.* Une promesse réciproque se vérifiait. Comme M. Delors l'aurait fait pour lui, M. Rocard s'engagea sans sourciller pour la cause de son complice, persuadé qu'il ne pouvait se dérober. Il s'agissait de venger la deuxième gauche, d'affirmer enfin dans ce pays le primat de la social-démocratie, de tourner ensemble la page du mitterrandisme.

M. Delors va-t-il maintenant être tenté de lui renvoyer la balle ? Ce n'est pas exlu. Si son « double » Michel peut redevenir le candidat de Jacques, il n'est pas, en revanche, certain que le PS l'accepte. *« Il faudra qu'il choisisse,* prévenait dimanche soir, en privé, Henri Emmanuelli. *Depuis septembre, il juge la ligne du parti détestable. »* Après la signification de son congé, M. Rocard s'est réfugié dans une sorte de splendide isolement. Peut-il décemment accepter de nouveau, pour l'honneur de la gauche, le sacrifice de sa personne ? Lui-même paraît en douter. *« Jacques Delors ne veut pas,* confie-t-il. *Moi, je ne peux pas. »*

Pierre Mauroy : le retour de l'union de la gauche

Le premier des premiers ministres de François Mitterrand a toujours été très populaire auprès du « peuple de gauche ». Avec lui, le PS pourrait espérer reconstituer la bonne vieille « union de la gauche » et attirer sans difficulté, au second tour, les voix communistes. *Car si la* fin de la gestion socialiste a laissé un goût amer à l'électorat qui avait permis à un socialiste d'accéder à l'Elysée, le beau temps du « socle du changement », de la cinquième semaine de congés payés, de la retraite à soixante ans, de la décentralisation, des nationalisations a laissé de bons souvenirs à tous ceux dont la gauche a besoin pour éviter la déroute en avril 1995.

Le maire de Lille ne peut, en revanche, quelle que soit l'injustice de ce jugement, symboliser *la gauche gestionnaire. Pour les* cadres, pour les maîtres de l'économie, c'est après son départ de Matignon qu'elle a assimilé les dures contraintes de la réalité. Pour les jeunes, pour tous ceux qui, un temps, ont été tentés par l'engagement écologique, il est trop l'hériter d'une social-démocratie productiviste pour qu'ils le pensent capable de dessiner *l'image de leur France* du troisième millénaire.

Homme de parti, Pierre Mauroy est, aussi, peu adapté à une époque où les formations politiques ont mauvaise presse. Aujourd'hui, il est minoritaire dans la coalition qui dirige le PS: Jouant la carte de la jeunesse, il a réussi à rassembler tous ceux qui n'acceptaient pas le retour sur les vieilles valeurs que prône Henri Emmanuelli. Pourquoi donc viendrait-il au secours d'une majorité qui a chassé son « ami » Michel Rocard et qui n'a rien fait pour véritablement aider Jacques Delors, en qui il avait mis son espoir ?

M. Mauroy le répète depuis des mois : il n'a pas la moindre intention de se lancer dans la campagne présidentielle, mais c'est un homme de devoir.

Th. B., D. C. et P. R.-D.

La tentation de M. Tapie

Bernard Tapie a dû sentir lui pousser des ailes, dimanche 11 décembre, en écoutant Jacques Delors. Le retrait de celui-ci de la course présidentielle, qui réduit comme peau de chagrin les chances de la gauche, lève, en effet, une des hypothèques qui pesaient sur la candidature du député des Bouches-du-Rhône. M. Tapie a toujours affirmé que son objectif est de *« faire gagner la gauche »* : or sa présence, au premier tour de l'élection présidentielle, pouvait apparaître plus comme une gêne que comme un atout pour celle-ci.

Aujourd'hui, l'enjeu n'est plus le même, et la tentation est grande, pour M. Tapie, de faire le parallèle avec les élections européennes. Privés de la présence du président de la Commission européenne, les socialistes pourraient bien se trouver dans la situation de juin, où la liste conduite par M. Tapie avait frôlé celle emmenée par Michel Rocard. De quoi donner envie au député des Bouches-du-Rhône de renouveler, selon la formule de Jean-François Hory, président de Radical, le *« hold up »* électoral des élections européennes.

Dimanche soir, M. Tapie a entrouvert la porte. Se disant *« attristé »* par la décision de M. Delors, il a immédiatement observé que *« les idées défendues* [par le président de la Commission européenne] *sont majoritaires chez les Français ».* *« Il faut relever le défi, même si cela devient plus difficile »*, a indiqué M. Tapie, en ajoutant : *« C'est à ce travail que je vais consacrer mes forces dans les semaines qui viennent. »*

Ces derniers temps, le député radical n'a pas cessé de souffler le chaud et le froid sur l'éventualité de sa candidature. Au congrès de son mouvement, le 6 novembre, il douchait les militants, tout prêts à acclamer l'annonce de sa candidature, en les appelant à la *« raison »* et en prônant le *« rassemblement »* de la gauche. Trois semaines plus tard, alors que ses perspectives judiciaires s'assombrissaient, il changeait de tactique, en soulignant, dans un entretien accordé à l'hebdomadaire *l'Express*, puis à TF 1, qu'il avait *« des comptes à rendre à 2,5 millions de personnes et à mes amis de Radical »*.

Le député radical pourrait franchir un pas significatif vers l'annonce de sa candidature, mardi 13 décembre, au cours de l'émission spéciale que lui consacre France 2. M. Hory a préparé le terrain, en renouvelant, de son côté, dès dimanche soir, son souhait de voir son mouvement représenté de façon autonome à l'élection présidentielle. *« Je propose une règle du jeu,* nous a t-il déclaré : *que les candidats se déclarent et que, sur la base des sondages, celui qui sera derrière se retire. »*

Pour Bernard Tapie, la décision de M. Delors a levé l'hypothèque politique. Il en reste une seconde, celle que la justice fait peser sur lui.

PASCALE ROBERT-DIARD

Le refus du président de la Commission européenne

L'espoir renaît dans le camp chiraquien

« Delors ne se présentera pas, sa femme et sa fille sont contre. » L'affirmation était catégorique. Elle figurait, en accroche, au milieu d'un entretien publié, le 7 décembre, par le magazine *Femme* et réalisé le 27 novembre dans l'avion qui reconduisait Jacques Chirac de la Corrèze vers Paris.

Le maire de la capitale était allé à Ussel, le canton où il a commencé sa carrière politique, ce lieu de l'histoire chiraquienne situé dans la troisième circonscription corrézienne dont il est le député (*le Monde* du 29 novembre). Candidat déclaré à l'élection présidentielle depuis le 4 novembre mais déjà ancien président du RPR, fonction dont il s'était démis quinze jours auparavant, M. Chirac avait reçu le soutien du seul ministre UDF qui, jusqu'à présent, s'est déclaré en sa faveur : Alain Madelin, vice-président du PR et maire de Redon (Ille-et-Vilaine), chargé des entreprises dans le gouvernement d'Edouard Balladur.

Depuis plusieurs semaines, le maire de Paris ne cachait pas, en privé, sa certitude que le président de la Commission européenne ne serait pas candidat. Sur ce premier point, M. Chirac a vu son pronostic se réaliser. Il l'accompagnait alors d'une forte hypothèse : celle de voir Pierre Mauroy remplacer Jacques Delors pour porter les couleurs du socialisme (*le Monde* du 5 novembre). En la personne de l'ancien premier ministre, sénateur du Nord et maire de Lille, le chef de file de ceux qui se réclament du général de Gaulle voyait le meilleur candidat pour la gauche. Et, pour lui-même, sûrement un des moins difficiles à battre.

A cette première prévision, M. Chirac en ajoute une deuxième qui concerne l'UDF : la certitude qu'il y aura un prétendant de la confédération libérale face à l'unique candidat que soutiendra le RPR, car il *« n'acceptera pas l'affrontement entre gaullistes »*. La décision de M. Delors peut renforcer cette probabilité, mais les hypothèses testées par la SOFRES dans sa dernière enquête, n'accordent à Valéry Giscard d'Estaing que 5 % à 6 % des intentions de vote au premier tour alors que Charles Millon décroche... un demi-point.

« Candidature de témoignage »

François Bayrou, ci-devant secrétaire général de l'UDF, le martèle depuis un mois : *« On ne peut pas défendre une candidature de témoignage et réclamer en même temps un pacte de parité avec le RPR. Quand on fait 5 % dans les urnes, on ne peut pas demander plus de 5 % des postes de responsabilité. »* On peut constater, en regardant les études d'opinion, que l'offre de candidature de M. Millon n'a pas suscité le moindre engouement. L'ensemble de ces observations a tendance à rassurer les balladuriens.

Les anti-balladuriens de l'UDF, cependant, sont également satisfaits. *« Les circonstances deviennent plus favorables pour que l'UDF avance ses idées dans la campagne présidentielle »*, a assuré Jean-Pierre Raffarin.

A vrai dire, pour la minorité de la confédération libérale hostile au premier ministre, le refus de M. Delors peut apparaître comme la première bonne nouvelle depuis longtemps. Si le péril est désormais moins grand pour la majorité, le Centre des démocrates sociaux et le Parti républicain perdent de fait un argument contre une candidature venue de leurs rangs. Alors que MM. Delors et Balladur campaient hégémoniquement sur le centre gauche et sur le centre droit, la non-candidature de l'homme de Bruxelles ouvre en théorie un espace pour un candidat du centre tel que le définit François Bayrou, nouveau président du CDS. En théorie seulement, car, dans les faits, l'UDF ne dispose toujours pas, selon les sondages, du moindre candidat crédible pouvant s'opposer à la colonisation des voix du centre droit par le premier ministre.

M. Giscard d'Estaing, en dépit d'efforts méritoires, n'a pas réussi à se réconcilier avec les Français. *« Ils ne veulent plus de moi »*, constate-t-il de plus en plus ouvertement, comme s'il en avait définitivement pris son parti. Raymond Barre, s'il colle parfaitement au portrait du candidat idéal, n'est pas en situation de disputer à M. Balladur son influence sur le centre droit. Quant à René Monory, président du Sénat, l'hypothèse de son entrée dans la course présidentielle n'a jamais été considérée comme sérieuse.

M. Millon, qui a fait depuis un mois l'offre de sa candidature, en cas de défaillance des premiers cités, reste donc officiellement, à ce jour, le seul postulant UDF. L'attitude de M. Delors prive pourtant M. Millon du principal de ses arguments. En se déclarant prêt à *« y aller »* pour disputer au président de la Commission le label de meilleur européen, il jouait habilement du malaise d'une partie de l'UDF devant l'extrême précaution adoptée par le chef du gouvernement en matière de construction européenne. Dès lors que M. Delors n'est plus là, le risque pour la majorité de perdre des voix au centre-droit par insuffisance d'exigence européenne devient presque nul.

Certain que M. Delors n'irait pas et que l'UDF ira, tandis que lui-même sera le candidat soutenu par le RPR, M. Chirac exprime, en privé, une troisième certitude : celle de la renonciation de M. Balladur. Les amis du premier ministre, qui ont mis la pédale douce, ces derniers jours, sur le thème du retrait de M. Chirac, présenté comme celui qui, *in fine*, provoquait la défaite, au second tour, de M. Balladur face à M. Delors, viennent, en effet, de perdre un « allié objectif » qui exerçait une pression sur la droite. M. Delors candidat, c'était l'obligation d'une candidature unique de la majorité, réservée à M. Balladur ; M. Delors absent, c'est l'ouverture d'une nouvelle voie pour M. Chirac. Il suffisait de voir la mine réjouie de Jean-Louis Debré sur France 2, dimanche soir, pour s'en convaincre. Le retrait de M. Delors, c'est le retour de l'espoir dans le camp chiraquien.

Le pari de la déstabilisation

Les amis du maire de Paris peuvent espérer que la levée de l'hypothèque Delors va provoquer une déstabilisation dans le camp balladurien. C'est un pari. Rien ne prouve que M. Chirac réussira à faire décoller une campagne qui n'a pas encore porté ses fruits. Reste à savoir si l'ancien président du RPR va récupérer à son profit la dynamique delorienne du changement, terme dont il a fait l'axe de la campagne électorale de premier tour qu'il conduit depuis un mois.

Jusqu'à présent, cette stratégie ne s'est pas révélée très payante. Dans les cinq hypothèses de premier tour avancées par la SOFRES pour la dixième vague de son baromètre mensuel, réalisée du 5 au 7 décembre auprès de 1 000 personnes, M. Chirac à 11,5 points de retard sur M. Balladur, dans le meilleur des cas, et 19 points, dans le pire d'entre eux. Ces écarts n'ont jamais été de nature à faire renoncer M. Chirac. D'autant moins que le risque d'une victoire de la gauche est, apparemment, à ranger au magasin des souvenirs.

OLIVIER BIFFAUD et GILLES PARIS

Record d'audience pour 7/7. – Plus de 11 millions de personnes étaient à l'écoute de 7/7, sur TF 1, dimanche 11 décembre, à 19 h 39. A cette minute précise, M. Delors avait commencé de lire le texte qu'il avait rédigé pour annoncer sa non-candidature à l'élection présidentielle du printemps prochain. Ce 7/7 a rassemblé en moyenne 9,4 millions de téléspectateurs, soit 48 % des téléspectateurs présents devant leur poste en ce début de soirée.

Edouard Balladur change d'adversaire mais maintient sa stratégie

La bataille devait se jouer au second tour. Elle se jouera au premier. Pour Edouard Balladur, tout a changé. Toutefois, bien que son adversaire principal ne soit plus le même, le premier ministre n'entend pas modifier sa manière de faire campagne.

Se forçant à l'optimisme, son entourage veut d'abord voir, dans le retrait de Jacques Delors, une bonne nouvelle : lorsque l'on se bat pour gagner, il est forcément heureux que l'adversaire le plus sérieux se retire du jeu. Force est pourtant au chef du gouvernement de constater que s'il ne va plus avoir à se battre contre le président de la Commission européenne, son combat avec le maire de Paris va redoubler de vigueur. Mais, là encore, il ne veut pas voir les choses en noir. Enquête d'opinion à la main, ses proches assurent qu'une partie de ceux qui souhaitaient voter pour le candidat rêvé par la gauche se reporteront sur celui qui leur promet *« la réforme sans fracture »* plutôt que sur celui qui annonce, comme l'a dit ironiquement Jacques Delors, *« la réforme sans facture »*.

Une « primaire » au premier tour

La « primaire » entre les deux « amis » devrait donc – au moins quant à ses résultats – être plus facile pour M. Balladur. En revanche, il lui faut maintenant admettre que leur affrontement pourrait bien durer jusqu'au soir du premier tour. Il le redoute, certes, tant il sait, pour bien le connaître, que celui-ci ne rendra pas les armes facilement, mais il n'en craint pas le résultat. Pourtant, il mesure parfaitement que le principal argument qu'il mettait jusqu'ici en avant – celui de la nécessité d'une candidature unique de la droite pour faire face à la menace deloriste – a perdu de sa vigueur.

Jacques Chirac a donc marqué un point, mais Edouard Balladur ne pense pas qu'il pourra gagner le second, comme on l'espère à la mairie de Paris : la présence au premier tour d'un candidat UDF crédible. L'analyse est vite faite à l'hôtel Matignon : Valéry Giscard d'Estaing a déjà été tué par les sondages : Raymond Barre déteste trop son rival de 1988 pour s'en faire l'allié objectif ; François Léotard est solidement ancré dans le camp du premier ministre ; René Monory n'a pas d'espace pour se mouvoir ; Charles Millon n'a aucune crédibilité. Le constat est sans appel ; tout se jouera entre les deux rivaux du RPR.

Un « ouf ! » de soulagement

Ce changement d'adversaire n'incite pourtant pas le premier ministre à modifier sa manière de faire. Il n'a pas, pour l'heure, la moindre intention d'accélérer son entrée officielle en campagne. La constatation que Jacques Chirac n'a pas progressé dans les sondages – bien au contraire – après avoir annoncé sa candidature, n'a fait que renforcer Edouard Balladur dans son analyse : il ne faut surtout pas partir trop tôt. Il va, comme il le fait déjà depuis des mois, se contenter des avantages de sa fonction pour continuer à sillonner la France, pour s'adresser à tous les auditoires possibles, pour dresser un bilan satisfait de son action à l'hôtel Matignon, pour renforcer son image d'homme ayant su associer la majorité de l'UDF à une partie du RPR, bref pour se présenter comme celui qui évitera la « fracture » de la droite et de la société française.

Dimanche soir, à l'écoute de TF 1, Edouard Balladur a poussé un « ouf » de soulagement. La pugnacité de Jacques Delors l'a confirmé dans son sentiment : il a échappé à un adversaire redoutable.

THIERRY BRÉHIER

Les réactions à droite

■ **Jean-Pierre Raffarin**, porte-parole de l'UDF, secrétaire général adjoint, estime qu'après le retrait de Jacques Delors *« les circonstances deviennent plus favorables pour que l'UDF avance ses idées dans la campagne présidentielle. »*

■ **Philippe de Villiers**, président du Mouvement pour la France : *« Il s'agit de savoir si la victoire de la majorité, désormais hautement probable, sera une victoire par défaut, par raccroc ou une victoire par adhésion, sur la base de convictions fortes. (...) La majorité va-t-elle présenter (...) des sous-Delors ou des Delors décolorés ? »*

■ **Jacques Barrot**, président de la commission des finances de l'Assemblée nationale : *« Le retrait de Jacques Delors de la compétition présidentielle impose à la majorité un double devoir : éviter la multiplication des candidatures et ne pas se tromper de projet présidentiel en cédant aux sirènes anti-européennes et aux tenants d'un certain égoïsme social. »*

■ **Pascal Clément** (UDF-PR), ministre des relations avec l'Assemblée nationale : *« Le retrait de Jacques Delors de la compétition présidentielle honore l'homme, mais ne surprend pas les réalistes. Les Français souhaitaient Jacques Delors, mais pas le retour des socialistes. Aujourd'hui, la majorité se retrouve face à elle-même. Elle doit faire preuve de responsabilité en choisissant le candidat capable d'assurer le plus large rassemblement des Français. »*

■ **André Rossinot** (UDF-rad.), ministre de la fonction publique, président du Parti radical : *« La majorité a ce soir plus que jamais une immense responsabilité vis-à-vis des Français. Il n'y a pas de victoire garantie. (...) Si l'inquiétude de la majorité est atténuée, le retrait de Jacques Delors lui interdit de faire quoi que ce soit qui accentue la division. »*

■ **Jean-Louis Debré**, premier secrétaire général adjoint du RPR, a déclaré sur France 2 que *« plus, que jamais, il faut faire le débat d'idées* [que] *Jacques Chirac a initié »* et *« rassembler tous les Français sur un certain nombre d'ambitions pour la France et pour les Français »*.

■ **Patrick Devedjian**, député (RPR) des Hauts-de Seine, partisan de M. Balladur, a déclaré sur France 2, que la majorité doit choisir *« le meilleur candidat pour gagner la bataille du centre, puisque Jacques Delors a abandonné le centre »* et que *« l'élection présidentielle se passera là »*.

■ **Bernard Stasi**, député (CDS) européen, a déclaré sur France 2 que *« la menace de* [la] *victoire* [de M. Delors] *aurait obligé la majorité à s'unir autour d'un candidat »*, alors qu'*« actuellement cela risque d'être la foire d'empoigne »*.

d'être candidat à l'élection présidentielle

L'épilogue d'un long jeu de piste

« J'ai toujours fait mon devoir, parfois aux dépens de ma situation matérielle ou de mon confort intellectuel. Je n'ai de leçon à recevoir de personne. C'est une décision éminemment personnelle, qui ne relève que de ma conscience. » L'a-t-on disséquée cette phrase, une semaine durant ! Mardi 6 décembre, lors du sommet de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE), réuni à Budapest, le président de la Commission européenne indique d'un simple *« oui »* que, cette fois, sa décision est prise.

L'Europe entière, ou peu s'en faut, se met à supputer. En marge du sommet européen, à Essen, dans la villa des Krupp, les dirigeants socialistes européens sont réunis, jeudi 8 décembre, autour de Jacques Delors. *« Tout le monde y pense, bien sûr, mais personne ne lui en parle »*, confie un proche de Rudolph Scharping, le président du Parti social-démocrate allemand. *« Au revoir, Jacques, nous comptons sur toi »*, lui lance le président du gouvernement espagnol, Felipe Gonzalez. Au même moment, à Paris, les partisans de Jacques Chirac mesurent déjà les avantages pour leur champion d'un renoncement de M. Delors. A l'inverse, les centristes redoutent un retrait qui ramènerait le débat présidentiel à droite de leurs convictions.

« Affronter Chirac, après Thatcher... »

« C'est quand même heureux qu'il y ait une part d'inconnu... » Entre Alain Juppé, détaché, et un Edouard Balladur, coincé, François Mitterrand savoure le silence persistant de son ancien ministre. Concluant, samedi, le sommet européen d'Essen, qui, durant deux jours, n'avait fait que bruire des rumeurs et interrogations sur l'avenir de Jacques Delors, le chef de l'Etat n'échappe pas, à son tour, aux questions-ritournelles des nombreux journalistes français dépêchés sur place.

Serait-il, ou non, candidat et quand affranchirait-il le bon peuple ? *« Je ne sais pas. Je ne fais que des suppositions. Mais même si je savais, je ne vous le dirais pas »*, s'amuse M. Mitterrand, expert connu en maniement du secret. *« Monsieur le premier ministre*, a-t-il ajouté, *est resté particulièrement discret (...) J'ai vu Jacques Delors plusieurs fois, au cours des dernières semaines. Il ne m'a pas chargé de rapporter ce qu'il m'avait dit. Je ne peux raisonner que par intuition. Je vous dirai si j'ai vu juste un peu plus tard. »*

L'intuition, c'est bien le mot qu'il faut pour saisir les règles du jeu de piste delorien. La dernière fois que M. Mitterrand a vu en tête à tête M. Delors, c'était le 2 décembre, à l'Elysée, pour préparer, précisément, le sommet d'Essen. On a su simplement ce que le chef de l'Etat pensait, cette fois à la lueur de son expérience incontestée, de cette candidature Delors. *« Le président pense que Jacques Delors peut être élu, qu'il correspond à un désir sociétal très fort dans ce pays*, rapportait un de ses conseillers. *Il pense même que l'annonce de sa candidature provoquera un effondrement d'Edouard Balladur et que, lorsqu'on a affronté Thatcher, on peut bien affronter Chirac. »*

A Essen, le chancelier Kohl semble, plus que d'autres, être dans la confidence. *« Cette soirée n'est naturellement pas celle du départ de Jacques Delors »*, affirme-t-il, vendredi soir, après l'ultime dîner des dirigeants européens. *« Vous aurez la réponse dimanche »*, précise-t-il. *L'Humanité* du lendemain, qui, depuis plusieurs semaines, mène campagne contre M. Delors, se fâche tout rouge : *« Kohl dans la course à l'Elysée. Le chef d'orchestre allemand tient la baguette. »* Traqué par les caméras de l'Europe entière, M. Delors ne paraît guère apprécier le jeu qui accompagne le dernier sommet de sa carrière. *« J'avais pris rendez-vous pour annoncer ma décision le 25 janvier*, explique-t-il. *Mais cette date s'est révélée trop tardive. J'ai donc indiqué que, dans l'hypothèse où je ne serais pas candidat, je le dirais avant Noël, pour permettre au Parti socialiste de se retourner. J'en reste là ! »*

Cette déclaration n'a fait qu'alourdir le climat de perplexité des « deloristes », convoqués, samedi après-midi à Paris, à la Sorbonne, pour une assemblée générale du club Témoin. Les quatre cents participants, dans l'attente du « bon choix » de leur grand homme, ont échangé, naturellement, leurs propres intuitions, qui devaient aboutir à la publication d'un communiqué intitulé *« l'appel de l'amphithéâtre Richelieu »*, sorte d'ultime supplique au nom de la France : *« Chaque jour, sondage après sondage, mais aussi par une multiplicité de témoignages individuels ou collectifs, les Français se tournent plus nombreux vers vous. »*

Le même jour, à quelques pas de là, le Palais du Luxembourg semble, lui aussi, saisi par la fièvre « delorienne ». Près de deux cents sénateurs sont venus, pour la forme, voter le projet de loi de finances pour 1995, mais une seule question les agite vraiment et nourrit les conciliabules : irait-il ou n'irait-il pas ? Guy Allouche, socialiste du Nord, a l'air réjoui. Lui, au moins, ne doute pas : *« Depuis deux mois, je dis que Delors sera candidat. Il ira. »*

« Émission difficile »

Jean-Luc Mélenchon (PS, Essonne), porte-drapeau de la Gauche socialiste, se sent, en revanche, revivre à l'idée que la gauche française ne se place pas sous la houlette des *« papistes ». « Ce matin, je me suis imaginé dans cette situation : Delors annonce qu'il n'y va pas. Comme tout le monde, je me suis senti liquéfié. Et puis, j'ai été peu à peu envahi d'une sorte de vrai bonheur. Les candidats socialistes se déclaraient les uns après les autres. Et nous aurions une de ces belles conventions, en janvier, pour choisir le meilleur, après un vrai débat, au fond, un débat de stratégie. »* Sur ce, Pierre Mauroy s'avance, impérial. *« Alors, Pierre, tu sais, toi ? »*

M. Mauroy poursuit son chemin, feignant l'indifférence. *« Je me serai démené jusqu'au bout. Dimanche, ce sera la fin des illusions »*, confiera-t-il, songeur, à ses tout proches. Claude Estier, président du groupe socialiste, entretient le mystère : *« Vous le saurez bien avant moi. »* Et M. Allouche, sibyllin, d'ajouter : *« Vous avez raison, il devrait y avoir un communiqué dans la journée de dimanche, avant l'émission d'Anne Sinclair. »* Car, soudainement, la rumeur a changé. En dirait-il davantage au cours de l'émission d'Anne Sinclair, « 7 sur 7 », sur TF 1 ? *« Ce ne sera peut-être pas un dimanche comme les autres »*, pensait, en se levant le matin, François Hollande, missionnaire dévoué du « delorisme ». Invitée, dimanche à midi, de *« L'heure de vérité »* de France 2, sa compagne, Ségolène Royal, cherchait encore à joindre M. Delors, pour au moins savoir ce qu'il fallait ne pas dire. Mais l'un et l'autre pensaient très fort que le « sphynx » de Bruxelles ne se trahirait pas devant les beaux yeux d'Anne Sinclair.

« Il a intérêt à garder cette tension, raisonnait M. Hollande. *S'il n'est pas candidat, il s'offre encore quelques jours de vie médiatique. S'il l'est, il maintient la pression sur la droite et ridiculise Balladur. »* Encore une fois, tout cela n'était qu'intuition !

Anne Sinclair savait, elle, que M. Delors se préparait, selon les propres termes du président de la Commission européenne, à *« l'émission la plus difficile de [sa] vie »*. Il lui avait indiqué qu'il parlerait – quelle surprise ! – de l'Europe et de ses idées sociales, mais qu'il ne voulait aucun invité sur le plateau, à l'exception de sa fille, Martine Aubry.

L'équipe de « 7 sur 7 » avait préparé une bande-annonce alléchante à souhait, sur le thème : *« Dimanche, il vous en dira plus. »* M. Delors avait été consulté : pouvait-on passer cette bande ? Réponse de l'intéressé : *« C'est vos oignons ! »*

DANIEL CARTON,
GÉRARD COURTOIS
et JEAN-YVES LHOMEAU

Les neuf jours de silence d'Henri Emmanuelli

Henri Emmanuelli a le sourcil fripé. Il a beau donner dans la métaphore sportive, les vestiaires de la rue Solférino paraissent bien vides et tristes, au soir du dimanche 11 décembre. *« Ce n'est pas parce que la gauche perd son meilleur joueur qu'on ne va pas livrer le match ! »*, répète-t-il. Que dire d'autre ! Il grogne. Contre les sondeurs *« dont on a soupé »*. Contre l'entreprise TF 1 de Bouygues à qui, selon lui, Jacques Delors aurait pu se dispenser de faire une telle « fleur ». Contre les journalistes repartis, déjà, dans le petit jeu des pronostics sur les « présidentiables » restant en magasin. *« On est à la fin d'un suspense, on ne va pas en réalimenter un autre ! »* Sera-t-il personnellement candidat ?, insiste-t-on tout de même. *« Je ne suis pas candidat*, coupe-t-il, *j'en ai assez sur les bras ! »*

Jusqu'au bout, l'intendant de la maison socialiste a pensé que Jacques Delors n'oserait pas lui mettre un tel dérangement dans les étages. Il en était venu à croire *au miracle : un comble !* Il espérait le communiqué de quelques lignes qui, en ce dimanche après-midi, serait venu sur les fils annoncer la bonne nouvelle. Il croyait, même, que l'invité d'Anne Sinclair se raviserait durant l'émission. C'était pour cela qu'il s'était définitivement tu. Pierre Mauroy, petit malin, avait bien tenté de le confesser entre deux portes. *« Alors, il paraît que nous sommes deux, dans Paris, à savoir ? »* Il n'avait pas bronché.

« J'ai été obligé de faire l'andouille, y compris avec mes meilleurs amis », se lamente-t-il. Depuis neuf jours, il était dépositaire du secret. Le 3 décembre au matin, il s'en était allé consulter le « sphinx » de Bruxelles, à son domicile parisien, rue Saint-Jacques. C'était « non » : trop vieux, trop tard, pas de majorité. Pas d'assurance tous risques. Regrets éternels.

Durant une heure et demie, Henri Emmanuelli avait tenté de le convaincre du contraire, de le rappeler à ses devoirs, de lui raconter Liévin, 1981, les grands combats d'hier et les chances de demain, le salut de l'Europe. *« Si tu n'y vas pas, tu imagines quel effet de souffle considérable cela fera à gauche ? »* Il n'imaginait pas. *« Il n'y a pas de sauveur suprême »*, s'entendait-il à chaque fois répondre.

Le lendemain, il avait dû donner le change sur le même plateau de « 7 sur 7 ». Commode ! Jeudi dernier, à Essen, à l'écart de la grande fête des socialistes européens, il était revenu à la charge : *« Les gens veulent un choc. Tu peux le créer. »* Sans plus de résultats. Ils ne parlaient déjà plus la même langue. *« Au fond*, se raisonnait-il dimanche soir, *Delors a toujours eu un rapport avec la politique qui n'a jamais été très politique. »*

Henri Emmanuelli va devoir livrer un autre match sur le terrain bosselé de son parti. Etre tout à la fois l'entraîneur et le sélectionneur. Redonner un moral à l'équipe. Empêcher les transferts ou démissions, les jeux personnels. Jouer, sans se faire ridiculiser, le match de sa vie. Le 15 septembre dernier, comme les deloristes ne paraissaient guère s'en soucier – ce qui l'avait déjà inquiété –, il avait passé la commande des tonnes de papier utiles pour l'affichage de la campagne. C'était le dernier délai. Il fallait bien que quelqu'un le fasse. Un candidat disparaît, mais le matériel est là. L'imprimeur devra patienter.

D. C.

Rendez-vous manqué

Suite de la première page

Cette présence, si forte qu'elle paraissait être programmée, a elle-même nourri une attente qu'il est aujourd'hui cruel de décevoir. Décidément, Jacques Delors est fâché avec le suffrage universel, qu'il n'avait affronté que lors d'une élection municipale à Clichy en 1983.

Le choc est d'autant plus rude qu'au cœur des problèmes de *l'économie française* et des difficultés de la société française se trouve posée la question sociale. Jacques Delors avait la réputation d'être le meilleur « ingénieur social », il promettait dans nos colonnes de « remettre la société en mouvement » ; il était attendu par les milieux syndicaux comme une promesse, par les milieux patronaux comme une garantie, ayant été lui-même l'initiateur du tournant européen de mars 1983. Ceux-là n'auront pour réconfort qu'un programme idéal – celui que les multiples *interventions* de Jacques Delors avaient dessiné – qu'il sera toujours possible de... consulter.

Les Européens, quant à eux, qu'ils soient de conviction ou de raison, pourront lui faire grief de déserter un camp qu'il a certes puissamment contribué à consolider, mais dont il nous dit aujourd'hui qu'il est en grave danger. En tout cas, c'est l'Europe de Maastricht qui essuie, avec le retrait de Jacques Delors de la compétition présidentielle française, un recul, pour ne pas dire une défaite assurée.

LA leçon est celle que le professeur Delors a adressée à la gauche française. Et qui est, celle-là, méritée. Leçon de pureté, et de dureté à la fois. Jamais publiquement n'avait *été* instruit avec tant de virulence, par l'une des principales figures de la gauche, le procès d'un système de pouvoir, le mitterrandisme. A ceux des socialistes qui se *voyaient déjà de retour* dans les palais nationaux, il a redit son refus du pouvoir pour le pouvoir. Il a rappelé à la gauche que, si elle conquiert et exerce le pouvoir, ce ne peut être pour le garder, cela doit être pour transformer la société. Au président de la République lui-même, n'a-t-il pas lancé que la cohabitation peut faire du premier magistrat du pays un « roi fainéant » ! Bref, il a renvoyé les socialistes français à leurs chères études, à une cure d'opposition qu'il juge manifestement nécessaire, ne serait-ce que pour que la gauche réfléchisse enfin à la façon dont elle a gouverné et à l'état réel de la société.

Comment ne pas comprendre que Jacques Delors ait pu être exaspéré, lui qui a toujours voulu inscrire la social-démocratie dans le cercle *du possible*, lui qui plaide pour une société de partage et pour un arbitrage rigoureux entre les salaires et l'emploi, par un PS qui allait répétant : trente-cinq heures payées quarante ! C'est bien là que le bât blessait : Jacques Delors se considère, dans la gauche française, comme un hérétique, parce que social-démocrate. Hormis l'hommage rendu à son compagnon d'armes idéologiques, Michel Rocard, il a clairement situé l'avenir de la social-démocratie du côté de l'Allemagne et de la Grande-Bretagne *plutôt que de* celui du PS français.

Au-delà, les historiens deviseront sur cette deuxième gauche française, celle de Mendès France, qui a toujours préféré l'utopie au pouvoir : n'est-il pas extraordinaire de voir que *ses deux héros contemporains*, Jacques Delors et Michel Rocard, ne seront pas au rendez-vous de 1995 ? Mais n'ont-ils pas raison de considérer, chacun à sa manière, que la gauche ne pourra renaître qu'en dehors du mitterrandisme ?

RESTE le défi à relever : c'est celui de la réforme, celui du mouvement contre l'immobilisme. Jacques Delors a eu le mérite de montrer, par sa popularité et le niveau élevé des intentions de vote qui se rassemblaient sur son nom, *bien au-delà de la gauche*, que l'idée de réforme peut être défendue, qu'elle ne heurte pas tant qu'on le dit le corps social, que celui-ci peut y être réceptif. Le flambeau délaissé par l'homme de Bruxelles sera-t-il repris ? En apparence, sans doute : après la leçon d'exigence *éthique* de Jacques Delors, nul doute que les courtisans d'hier et les opportunistes de toujours tenteront de faire du delorisme sans Delors. Mais c'est justement la comédie des apparences, des faux semblants institutionnels et des ambitions personnelles que, déjouant tous les pronostics, Jacques Delors a, par son attitude, dénoncée. Tel est son véritable message : la réforme ne supporte pas les arrangements opportuns. Entre une droite divisée, tentée selon le mot de Jacques Delors de *« ratisser large »*, et une gauche orpheline, désormais livrée aux risques de l'OPA aventuriste et démagogique d'un Bernard Tapie, la réforme devra peut-être être renvoyée à plus tard. Et passer le tour de cette élection présidentielle. Dans l'état actuel du pays, ce serait une grave erreur : la situation sociale ne permet pas d'attendre. De grâce, que les oppositions personnelles n'occultent pas le débat d'idées que la France attend et qui était en train de s'esquisser !

J.-M. C.

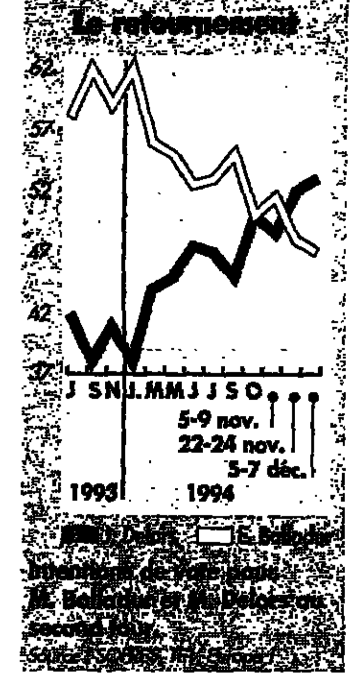
Le refus du président de la Commission européenne d'être candidat à l'élection présidentielle

M. Delors et les sondages

Jacques Delors a été depuis longtemps pour la gauche une valeur-refuge. A partir de la fin de l'automne 1990, il s'installe en tête des personnalités socialistes auxquelles l'opinion publique *« souhaite voir jouer un rôle politique important dans les années à venir »*, selon le « baromètre » de la SOFRES pour *le Figaro-Magazine*. Il doit sa promotion à l'usure de Michel Rocard, après deux ans passés à la tête du gouvernement.

Dès cette époque, du fait de ses fonctions comme de son histoire au sein du Parti socialiste, le président de la Commission européenne apparaît comme le moins à gauche de son camp, comme le confirme le tableau de bord de BVA pour *Paris-Match*.

Recours de la gauche lorsqu'elle est en situation périlleuse, Jacques Delors arrive tout naturellement en tête des personnalités de gauche dans les baromètres présidentiels des principaux instituts de sondage, de l'IFOP à BVA en passant par la SOFRES et Louis-Harris. De novembre 1993 à mai 1994, dans le tableau de bord de CSA pour *le Parisien* qui demande à ses échantillons à quelle personne ils feraient confiance *« comme président de la République »*, M. Delors oscille entre 46 % et 42 %, derrière Edouard Balladur, qui obtient entre 62 % et 46 %, malgré l'affaire Falloux et le CIP.



mais loin devant Michel Rocard, candidat naturel des socialistes à l'élection présidentielle, qui obtient entre 27 % et 35 %.

Fort logiquement, M. Delors obtient de meilleurs scores que M. Rocard dans le baromètre présidentiel de la SOFRES pour TF 1 et Europe 1. En septembre 1993, il dépasse, selon les hypothèses, de sept à dix points le score de M. Rocard. Des voix qu'il prend visiblement au centre et qui reviennent, lorsqu'il n'est pas présent, à Edouard Balladur.

Compte tenu de ces données, l'échec du premier secrétaire du PS aux élections européennes va avoir un effet décisif. Promu candidat virtuel à partir du retrait de la compétition présidentielle de M. Rocard, il gagne aussitôt quatre points dans le baromètre de CSA. Il améliore ses positions au premier tour, selon la SOFRES, mais surtout, il se pose, au second tour, en véritable « présidentiable ». A partir de juin, il distance Jacques Chirac dans l'hypothèse d'un second tour. Mieux encore, il parvient, avec 47 % des voix au second tour à partir de juin, à apparaître comme une alternative crédible à Edouard Balladur. En novembre, pour la première fois, le « baromètre » de BVA pour *Paris-Match* et Europe 1 donne M. Delors vainqueur de M. Balladur.

De novembre à décembre, dans le cas d'un second tour face à à M. Balladur, l'analyse sociologique de l'électorat potentiel du président de la Commission européenne que l'on peut faire grâce aux résultats du baromètre de l'IFOP pour *le Journal du dimanche* montre une progression indiscutable chez les employés (59 % au lieu de 51 %) et chez les ouvriers (61 % au lieu de 49 %), alors qu'il reste pratiquement stable chez les artisans et commerçants (41 % au lieu de 39 %) ainsi que chez les professions libérales (53 % au lieu de 51 %).

Une autre enquête de Louis-Harris pour *VSD*, réalisée à la même période, confirme l'image modérée de Jacques Delors. Une majorité relative (36 % des personnes interrogées) le place au centre gauche, alors que 22 % le placent à gauche et 18 %, au centre : un positionnement idéal pour une campagne qui, finalement, n'aura pas lieu.

G. P.

Elu président du Centre des démocrates sociaux

M. Bayrou veut bâtir « un grand mouvement politique capable de gouverner la France »

François Bayrou, ministre de l'éducation nationale, a été élu président du Centre des démocrates sociaux, réuni en congrès, samedi 10 décembre, à Paris, par 655 mandats contre 490 à Bernard Bosson, ministre de l'équipement et des transports. Le nouveau président du CDS a affirmé la volonté de construire à partir de cette formation *« un grand mouvement politique capable de gouverner la France »*.

Il est 16 heures, et François Bayrou *« revient à la maison »*. Pierre Méhaignerie vient d'annoncer officiellement son élection à la présidence du Centre des démocrates sociaux. Le secrétaire général de l'UDF, sûr de ses pointages, n'a pas attendu la fin du scrutin, à l'heure du déjeuner, pour promener une mine réjouie parmi les militants regroupés par fédérations, tandis que Bernard Bosson, fataliste, lambinait distraitement de son côté. Le congrès venait de se jouer, et chacun des deux candidats semblait déjà averti de la tournure prise par leur affrontement.

En descendant de la tribune après son intervention, juste avant 13 heures, le ministre de l'équipement et des transports doit sans doute songer à l'erreur commise il y a dix mois. Il est, à cette époque, le seul candidat déclaré à la succession de Pierre Méhaignerie, usé par le pouvoir, mais qui désire tout de même, pour sa convenance personnelle, conserver coûte que coûte son poste de président jusqu'à l'élection présidentielle de 1995. Alors que le congrès fatidique est prévu pour le mois d'avril, les deux hommes s'accordent sur un compromis qui repousse à décembre l'échéance du mandat de M. Méhaignerie.

Rival de longue date de M. Bosson, François Bayrou, qui perçoit au même moment l'impasse dans laquelle s'engage l'UDF, paralysée par l'opposition entre le Parti républicain et Valéry Giscard d'Estaing, fonce dans la brèche et dénonce *« l'arrangement »*. Il sait qu'il dispose, désormais, du laps de temps nécessaire pour bâtir une campagne. Il la lance officiellement à l'« université d'été » des Jeunes démocrates sociaux (JDS), à la fin du mois d'août. Bénéficiant du soutien de Pierre Méhaignerie, de René Monory, le président du Sénat, et d'Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, M. Bayrou exploite à merveille la nouveauté de sa candidature, alors que M. Bosson s'en tient au même discours depuis un an. Au terme d'une campagne acharnée contre cet adversaire coriace, le ministre de l'éducation nationale parvient à refaire son retard avant le congrès qui s'ouvre, samedi 10 décembre, au Parc floral du bois de Vincennes.

La « famille » et la « génétique »

En fin de matinée, le tirage au sort de l'ordre de passage des candidats à la succession de M. Méhaignerie désigne le ministre de l'éducation nationale comme premier orateur. Sans notes, pendant l'heure qui lui est impartie, le Béarnais répond aux critiques qui ont été adressées à son projet de constitution d'un grand parti du centre. Sans ménagement, il fustige les *« intégristes »*, *« ceux qui croient qu'ils sont fidèles à une graine quand ils l'enferment dans un bocal sans qu'elle puisse s'y développer »*. *« Depuis trente-six ans* [Pierre Pflimlin, bref président du conseil en 1958, est le dernier chef du gouvernement issu de la démocratie chrétienne], *notre fidélité est insuffisante*, dit-il. *Tant que nous n'aurons pas donné à Pierre Pflimlin des successeurs et des collègues, nous ne serons pas tout à fait fidèles. »*

Il répond, ensuite, à l'accusation d'opportunisme – avancée par ceux qui lui reprochent son engagement durable au côté de M. Giscard d'Estaing – par l'énumération de ses titres de jeunesse. *« C'est un procès qu'on me fait à moi-même, comme si avoir adhéré à vingt ans, sans pressions familiales, (...) cela ne suffisait toujours pas pour être de cette famille. »*

Le ministre de l'éducation nationale en vient ensuite à son projet de constituer *« autour de nos valeurs un grand mouvement politique capable de gouverner la France »* : un *« PPE à la française »* (le Parti populaire européen, qui regroupe depuis 1976 les composantes européennes de la démocratie chrétienne). *« Choisir de rester entre nous, c'est choisir de continuer à être un parti d'appoint, à nous effacer.* , assure-t-il. *Si ce PPE à la française avait existé, Raymond Barre, Simone Veil, Valéry Giscard d'Estaing, Charles Millon, tout aussi bien qu'Edouard Balladur et Jacques Delors, en auraient été membres. C'est notre impuissance qui a organisé la diaspora des forces du centre. »*

Après avoir évoqué, plus rapidement, les idées sociales et européennes que doit véhiculer le « PPE » qu'il appelle de ses vœux, M. Bayrou aborde enfin l'élection présidentielle. Il rappelle la formule de Jean Lecanuet : *« Inconditionnel de personne, même pas dans nos rangs, et les idées d'abord. »* *« Il faut attendre de savoir qui sont les candidats, ce que nous ne savons pas »*, affirme-t-il, s'attirant quelques quolibets dubitatifs. *« Il faut*, continue-t-il, *rencontrer les candidats pour essayer de savoir en quoi ils ont l'intention de prendre en compte nos propres convictions. Et puis, après, nous déciderons. » « Alliés, oui ; ralliés, non. Fidèles et loyaux, oui, et amicaux, oui, mais pas muets. Nous avons quelque chose à dire, parce que c'est sur nos terres que va se jouer l'élection présidentielle. Le centre est de retour ! »*, conclut M. Bayrou sous les applaudissements, avant de céder la place à M. Bosson.

Venu muni de son discours écrit à la tribune, le ministre de l'équipement et des transports, réputé moins bon orateur que son adversaire, tarde à trouver un ton assuré. Il s'en prend tout d'abord à l'idée de grand centre de M. Bayrou et à la perspective présidentielle que ce dernier a dessinée. *« Il n'est pas possible*, assure-t-il, *de faire un parti à partir d'un rassemblement qui aurait l'apparence de la force, mais qui ne serait qu'un colosse aux pieds d'argile.*

Prenant le contre-pied de M. Bayrou, M. Bosson oppose *« le CDS »* au *« centre »* et critique l'action du ministre de l'éducation nationale à l'UDF. *« Je me souviens de la parabole du grand navire UDF sur lequel nous devions embarquer (...) et qui allait nous transporter vers la CDU. Aujourd'hui, nous nous retrouvons sur un frêle esquif, avec la candidature de Charles Millon et 4 % dans les sondages »*, déplore-t-il. *« Quand nous avons voulu la rénovation, on nous a imposé la restauration »*, ajoute-t-il encore à l'attention de M. Giscard d'Estaing.

M. Bosson parvient ensuite à se montrer plus convaincant en évoquant le social et l'Europe et en développant, notamment, le projet européen d'une *« Europe à cercles »*, composée d'un *« noyau solide »*, d'un *« fondement franco-allemand, pivot et moteur de l'ensemble »*. Après avoir pris l'engagement d'exiger que le futur président de la République désigne, comme premier ministre, ministre des affaires européennes et ministre des affaires étrangères, des personnalités proches de la conception du CDS de la construction européenne, M. Bosson rappelle que *« le CDS est clairement dans la majorité »*.

« Frêle esquif »

« L'ouverture socialiste, on connaît, on a déjà donné, dit-il. *L'ouverture socialiste, c'est débauchage, ralliements et strapontins. »* Selon lui, *« le CDS doit choisir rapidement entre les deux seuls candidats crédibles de notre camp »*, Edouard Balladur et Jacques Chirac.

Favorable au premier ministre, il affirme : *« Je n'ai pas envie de voir la rue de Lille et l'appareil du RPR à l'Elysée. Je n'ai surtout pas envie de voir le CDS éclater, lors d'un éventuel second tour Chirac-Delors, entre les dirigeants d'un côté et nombre de militants et d'électeurs de l'autre. »* Soucieux de prendre, tout de même, quelque distance avec M. Balladur, il ajoute que sa *« préférence sera toujours synonyme d'exigence, notamment sur l'Europe »*.

Ses derniers mots, M. Bosson les réserve visiblement à M. Bayrou lorsqu'il oppose *« la passion de convaincre »*, qu'il fait sienne, à celle de *« vaincre »*, et sa volonté de *« convaincre »* à celle de *« séduire »*. *« Je ne dirai jamais : « Le CDS, c'est moi », parce que le CDS, c'est vous ! »*, lance-t-il.

La prémonition est assurément involontaire. Avec 655 mandats contre 490 pour M. Bosson – sur 2 010 inscrits –, M. Bayrou et son appel au grand large vont l'emporter sans coup férir. Dimanche matin, devant M. Bosson, jusqu'au bout exemplaire, M. Bayrou reprend la parole à la suite de M. Méhaignerie, nouveau président d'honneur du CDS, et de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, nouveau secrétaire général. Il assure que *« le centre, que certains disaient assis entre deux chaises, a désormais sa chaise à lui »*. Il devrait se passer peu de temps avant que le nouveau président ne lui donne, aussi, un nom à lui.

GILLES PARIS

Le congrès de Génération Ecologie

M. Lalonde sera candidat à l'Elysée

La candidature de Brice Lalonde à l'élection présidentielle a été ratifiée, dimanche 11 décembre, par le deuxième congrès de Génération Ecologie. La veille, cependant, l'ensemble des courants minoritaires avaient préféré rompre avec le mouvement écologiste.

LAVAL

de notre envoyé spécial

Quand le vent tourne en sa défaveur, Brice Lalonde change d'amis. Mis en minorité au sein du bureau national de Génération Ecologie, il avait obtenu au printemps, au mépris des statuts de son propre mouvement, le renversement de cette instance au profit d'un nouveau bureau, composé de dix-sept nouveaux membres sur vingt-cinq. Cette décision a été condamnée par la cour d'appel de Paris, mais après un délai tel que ce jugement a été inopérant (*le Monde* du 24 novembre).

De la même façon, le congrès de Saint-Berthevin, organisé du 9 au 11 décembre près de Laval (Mayenne), a permis au président de Génération Ecologie – en toute légalité, cette fois – de refaire le ménage : seuls vingt-huit membres sur les cent un du conseil national élu par le premier congrès de GE, en 1992, ont retrouvé leur place dans le « parlement » du mouvement. Auparavant, près des deux tiers des conseillers régionaux élus sur le nom de M. Lalonde s'étaient engagés à ne pas cautionner la candidature de ce dernier à l'Elysée.

L'ancien ministre de l'environnement a été aidé, il est vrai, par la décision de ses principaux opposants de retirer leurs motions avant le vote du congrès et de quitter GE. Dans un texte commun, intitulé « GE : Lalonde m'a tuer », Yves Pietrasanta, Alain Cabanes et Pierre Hurmic, respectivement conseillers régionaux du Languedoc-Roussillon, de Rhône-Alpes et d'Aquitaine, ainsi que deux membres du bureau sortant, l'architecte Michel Cantal-Dupart et Sylvain Pastor, ont préféré dénoncer *« les errances opportunistes à courte vue, les positionnements tactiques politiciens, l'exercice solitaire du pouvoir par Brice Lalonde* [qui] *ont conduit GE dans une impasse suicidaire »*. Avec d'autres anciens du mouvement, ils veulent se retrouver, un jour, dans une *« maison commune »* de l'écologie réformiste et sociale.

Brice Lalonde n'a pas forcément tort, non plus, lorsqu'il dénonce les *« autostoppeurs »*, élus de gauche devenus écologistes quand le PS amorça sa décrue, et qui se verraient bien désormais *« tapistes »*, par exemple. *« J'en ai assez d'être victime de calomnies »*, a-t-il lancé samedi, devant une assemblée très crispée, où l'on a même vu quelques délégués échanger des coups de poing. *« Je démens tout à fait les salaires mirobolants qui me sont prêtés »*, a-t-il ajouté dimanche sans autre précision (*le Monde* daté 11-12 décembre).

Sachant fort bien lui-même par où il avait pu fauter, le président de GE a pris soin, dans sa conclusion, d'exalter les mérites de la démocratie interne : *« Il y a encore des opposants à GE, et ils sont les bienvenus ! »* Sa candidature a finalement été ratifiée par 72,6 % des suffrages exprimés, mais 47,8 % seulement des délégués des collectifs départementaux.

JEAN-LOUIS SAUX

L'heure de la revanche

Trop longtemps contenue, l'attaque a fusé de la tribune. *« Comme s'il n'y avait que la génétique qui permettait d'entrer dans cette famille-là ! »* Au premier rang de l'assistance, les responsables du CDS n'ont pas cillé. Le fils de Pierre Baudis, celui de Charles Bosson, le rejeton de Noël Barrot et le cadet d'Alexis Méhaignerie ont pris pour eux et pour les autres la gifle de François Bayrou.

Désormais, la revanche est à la portée du nouveau président du CDS, combien même elle n'est que l'un des appointements d'un engagement politique de vingt ans. Pour que la politique lui « rende », François Bayrou a dû s'y adonner, en effet, tout entier. Il a dû flatter, parfois s'effacer, sans aucune réserve. Né le 25 mai 1951, il est fils de Calixte, petit agriculteur du Béarn, affecté d'un cruel bégaiement que corrigeront les cours d'arts dramatiques suivis à Bordeaux, où il prépare l'agrégation de lettres classiques. François Bayrou est reçu en 1974 à une modeste soixante-seizième place. Alors qu'il supplée, à la ferme, la disparition accidentelle de son père, il fait parallèlement son apprentissage en politique. A sa façon. Catholique, il est militant de la non-violence quand la France est soixante-huitarde. Aux beaux jours idéologiques de l'extrême gauche et de son pendant de droite, il prend, pour s'engager, le parti des centristes, meurtris et divisés par l'échec d'Alain Poher à l'élection présidentielle de 1969, et adhère au Centre démocrate de Jean Lecanuet.

Dix années, de 1974 à 1984, vont faire de l'adhérent un militant méritant, un homme d'appareil, puis un élu. « Plume » de Pierre Méhaignerie, ministre de l'agriculture, en 1979, « scribe » de Jean Lecanuet, devenu le président du CDS, qui rassemble les centristes depuis 1976, il est rédacteur en chef et éditorialiste de *Démocratie moderne*, l'hebdomadaire démocrate-social. En 1981, de son village natal de Bordères, dans les Pyrénées-Atlantiques, il assiste en spectateur à la défaite de Valéry Giscard d'Estaing.

Conseiller général en 1982, puis conseiller régional, il abandonne l'enseignement en 1984 pour ajouter à ces tâches celle de conseiller auprès de Pierre Pflimlin, le dernier président MRP de la IVe République, alors président de l'Assemblée des communauté européennes. Il est élu député des Pyrénées-Atlantiques en mars 1986, mais le socialiste André Labarrère, à Pau, parvient à faire invariablement obstacle à ses prétentions municipales.

A Paris, Philippe Séguin, ministre des affaires sociales, confie à l'ancien professeur la présidence du groupe permanent de lutte contre l'illettrisme. Il écrira plus tard un livre, *La décennie des mal-appris*. En politique, hostile à une « troisième force » qu'interdit le scrutin majoritaire à deux tours, M. Bayrou est partisan d'un parti du centre droit fort, partenaire obligé d'un second parti conservateur. Inspiré de l'opération effectuée par François Mitterrand au sein de la gauche non-communiste, l'objectif est défini. Restent à en trouver les ressources.

Sceau giscardien

Barriste en 1988, vif-argent en 1989, François Bayrou participe à la brève équipée des rénovateurs, qui lui donne sa place parmi les cadets de la droite. Suit un parcours à donner le tournis : directeur de campagne de la liste de Simone Veil aux élections européennes – à laquelle il s'est pourtant opposé, par hostilité de principe à l'idée de centre autonome –, il rejoint la délégation générale de l'UDF après le piètre résultat obtenu par les centristes en juin 1989. Pendant près de cinq ans, il tente de transformer l'UDF en ce vaste parti du centre capable de supplanter, à terme, le RPR.

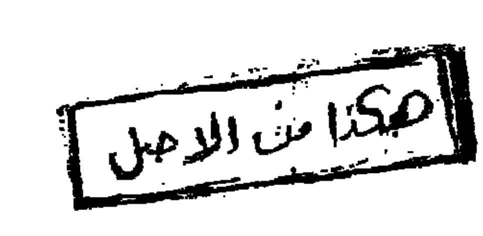
Qu'importe, alors, le CDS, qui a choisi, à l'Assemblée nationale, de prendre son indépendance grâce à la constitution d'un groupe autonome, une véritable hérésie aux yeux de M. Bayrou. C'est la période où le député béarnais se voit accusé de trahison par ses amis, qui s'inquiètent de l'avenir du CDS, étouffé dans la vaste confédération que confectionne l'un des leurs. Marqué du sceau giscardien, qui confine à l'infâmie, on ne lui demande plus guère de prendre la parole lors des congrès démocrates-sociaux.

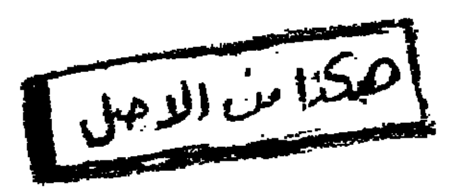
M. Bayrou n'en a cure. Devenu secrétaire général de l'UDF, il est président du conseil général des Pyrénées-Atlantiques en 1992 et devient ministre de l'éducation nationale à la faveur de l'alternance de 1993. En un an et demi, le Béarnais réussit un double prodige : avec l'épisode de la loi Falloux, il ressuscite la querelle scolaire, mais parvient rapidement, à la surprise générale, à effacer durablement les traces de sa maladresse. Au même instant, la transformation de l'UDF en véritable parti politique marque le pas. L'hostilité qu'entretiennent Valéry Giscard d'Estaing et François Léotard paralyse irrémédiablement la rénovation des structures lâches de la confédération libérale.

Ce qu'il ne peut plus espérer faire à l'UDF, M. Bayrou le tente à présent au CDS, mais à son propre compte. Désormais convaincu de son sens de la stratégie, il agace, y compris ses propres alliés. Sa prise de pouvoir est pourtant un modèle d'école, un échafaudage efficace de rouerie et de séduction, de quadrillage télévisuel et de visites de fédérations, pour lequel il n'hésite pas, en outre, à réquisitionner Henri IV, conciliateur béarnais, en précipitant le projet de biographie qui lui tenait à cœur depuis longtemps.

Le voici revenu aujourd'hui *« à la maison »*, intarissable sur *« le désir »* qui reste pour lui le seul moteur de la politique. Il est, à présent, le président d'un Mouvement d'« héritiers » qu'il compte bien façonner, malgré eux, au profil de son ambition.

G. P.





ÉDUCATION

Suscitant les protestations des professeurs et des étudiants

M. Fillon annonce une redistribution des postes d'enseignants-chercheurs des universités

Près de quatre-vingts postes d'enseignants-chercheurs pourraient être supprimés dans six des universités les mieux dotées (Paris-VI, Paris-VII, Paris-XI, Aix-Marseille-II, Strasbourg-III et Grenoble-III), afin d'en créer dans les universités moins bien « encadrées ». Les présidents des trois universités parisiennes concernées ont aussitôt dénoncé les *« risques d'appauvrissement de la recherche et de la formation dans les pôles d'excellence »*. Les professeurs et les étudiants d'Orsay (Paris-XI) devaient manifester, lundi 12 décembre, devant le ministère.

« Il faut et il faudra opérer des redéploiements, même s'ils sont mal acceptés. » En prononçant cette phrase, M. Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, savait qu'il allait déclencher des réactions. Lundi 5 décembre, lors du vote de son budget au Sénat, il a confirmé sa volonté de s'attaquer à ce sujet sensible qui divise profondément la communauté universitaire. Pour réduire les inégalités de traitement, qui, estime-t-il, *« se sont accentuées au cours de la décennie »*, il s'est dit fermement décidé à redistribuer les emplois d'enseignants des universités.

Des disparités considérables existent bel et bien. Elles sont mesurées par une grille de référence, dite « système San-Remo d'attribution des postes et des moyens », dont les critères ont été légèrement modifiés cette année. Pour fixer le nombre d'enseignants nécessaires, on tient compte, dorénavant, des effectifs étudiants par cycle et par filière de formation ainsi que, pour une part encore faible, des capacités de recherche mesurées par le nombre de thèses soutenues.

Coup de frein sur les créations d'emplois

Le résultat confirme que les six établissements les mieux dotés disposent d'un taux d'encadrement deux fois supérieur à celui des universités les plus mal loties, à savoir Toulon, Angers, Rouen, Tours, Avignon et Nantes. Pour commencer à combler leur retard, ces dernières devraient bénéficier, en priorité, des attributions décidées sur le budget 1995, tout comme les universités nouvelles, elles aussi victimes d'un sous-encadrement manifeste. *« Ces disparités sont intolérables. Il convient de les atténuer rapidement. Cela ne me paraît ni scandaleux ni immoral »*, a proclamé François Fillon. Pour le ministre, les établissements *« qui ont bénéficié d'une sorte de traitement de faveur perpétué »* doivent manifester une *« exigence minimale de solidarité »*. D'autant, ajoute-t-il, que la contribution, prélevée sur des emplois vacants libérés par des départs à la retraite ou des mutations, restera limitée à 1,4 % du potentiel des six établissements concernés.

Pour un grand nombre de responsables universitaires, cette politique de redéploiement aurait été mieux acceptée si, parallèlement, les créations d'emplois n'avaient pas subi un coup de frein brutal en 1995. Or le budget 1995 en prévoit 1 100 contre 1 675 en 1994, 2 700 en 1992 et 3 010 en 1990.

« Cette redistribution des moyens est insignifiante au regard des besoins réels », souligne Alain Gaudemer, président d'une université « riche », Paris-XI Orsay. Dans la lettre ouverte qu'il vient d'adresser au ministre, il estime que 3 000 emplois auraient été nécessaires. *« Le risque*, affirme-t-il, *est d'obérer progressivement les capacités des établissements scientifiques de réputation internationale qui ont construit une politique de recherche et formé nombre d'enseignants qui alimentent les autres universités. »*

Réduction des inégalités

De son côté, la Conférence des présidents d'université (CPU) ne manque pas de rappeler que *« la réduction des inégalités passe avant tout par un effort accru de la part de l'Etat »*, même si elle ne conteste pas le principe des redéploiements *« négociés »* et accompagnés de *« compensations »*.

Il conviendrait en outre, insiste la CPU, de tenir compte de certaines situations particulières, telles que les faibles effectifs dans le secteur des langues rares, l'encadrement des préparations au CAPES et à l'agrégation, ou encore les effectifs du télé-enseignement. Ce ne fut pas le cas pour l'université littéraire de Lille-III. Lors de la signature de son contrat de développement pluriannuel avec l'Etat, à la rentrée dernière, un déficit de quatre-vingt-dix-neuf postes avait été constaté. L'application « mécanique » des nouveaux critères du système San-Remo fait désormais apparaître un excédent de soixante-cinq postes ! La rentrée 1995, prévoit-on à Lille, risque d'être chaude.

MICHEL DELBERGHE

Les enseignants de la FEN ont manifesté pour « la revalorisation et l'emploi »

Pour sa première manifestation nationale depuis sa création en juin 1992, le syndicat des enseignants (SE), première organisation de la Fédération de l'éducation nationale (FEN), qui regroupe surtout des instituteurs, a réuni 3 000 à 4 000 personnes à Paris (10 000 selon les organisateurs), dimanche 11 décembre. De l'Opéra à la Bastille, les enseignants ont défilé pour *« l'emploi, l'égalité et la revalorisation des salaires »*. Le syndicat souhaite que soient accélérées les mesures de revalorisation engagées par Lionel Jospin en 1989. Il demande aussi que soit doublé le nombre des créations d'emplois prévues dans la loi de programmation qui doit être débattue prochainement à l'Assemblée. Enfin, le SE réclame le réemploi et l'intégration de tous les maîtres auxiliaires.

JUSTICE

Mis en examen dans l'affaire des écoutes de l'Elysée

Le capitaine Pierre-Yves Guézou a été retrouvé pendu à son domicile

Le capitaine Pierre-Yves Guézou, ancien membre de la cellule antiterroriste de l'Elysée, a été retrouvé pendu à son domicile de Noisy-le-Grand (Seine-Saint-Denis), lundi matin 12 décembre. Le capitaine Guézou avait reçu par courrier, jeudi 8 décembre, la notification de sa mise en examen pour « atteinte à l'intimité de la vie privée », délivrée par le juge d'instruction Jean-Paul Valat, dans l'affaire des écoutes téléphoniques dont furent l'objet plusieurs personnalités, avocats et journalistes, parmi lesquels notre collaborateur Edwy Plenel.

Pierre-Yves Guézou a été découvert par son gendre, dans les premières heures de la matinée de lundi, dans un appentis jouxtant son pavillon. Selon les premières constatations effectuées par des gardiens de la paix du commissariat de Noisy-le-Grand, l'ancien officier ne semble pas avoir laissé de lettre expliquant un suicide. Les enquêteurs du service départemental de police judiciaire de Seine-Saint-Denis devaient se rendre sur place, lundi, afin de procéder à une enquête sur les causes du décès.

Pierre-Yves Guézou avait parlé au téléphone durant le week-end avec son avocat, Mᵉ Caroline Toby, qu'il s'apprêtait à désigner, en compagnie de Mᵉ Francis Szpiner, pour défendre ses intérêts dans l'affaire des écoutes téléphoniques. Ce dernier s'était d'ores et déjà constitué en tant que défenseur du préfet Christian Prouteau, ancien chef de la cellule également mis en examen – de même que l'ancien directeur du cabinet du président de la République, Gilles Ménage – par le juge Valat.

Dernier membre à avoir quitté la cellule, après sa dissolution, en 1988, Pierre-Yves Guézou, que ses collègues gendarmes surnommaient *« lieutenant Gaël »*, avait été promu capitaine et, après être demeuré près d'un an à l'Elysée, affecté au secrétariat de la Société nationale des anciens et amis de la gendarmerie (SNAAG). C'est là qu'il avait appris, au mois de mars 1993, sa mise en cause dans l'affaire des écoutes, après la publication, par *Libération*, de comptes-rendus de surveillances téléphoniques visant notre collaborateur Edwy Plenel. L'initiale *« G »* figurant sur plusieurs de ces documents était, selon plusieurs sources, la preuve de son rôle dans le traitement de ces écoutes. *« Je n'ai rien à dire. Je ne confirme pas, je ne démens pas. Voyez mes chefs »*, lâchait, alors, pour unique réponse, M. Guézou (*le Monde* du 9 mars 1993). L'enquête du juge Valat a permis, depuis, d'établir que le capitaine Guézou avait fait office de « correspondant » de la cellule de l'Elysée au Groupement interministériel de contrôle (GIC), le centre des écoutes gouvernementales, situé dans les sous-sols des Invalides, à Paris. Les synthèses rédigées atterrissaient *« sur le bureau de Christian Prouteau »*, reconnaissait Pierre-Yves Guézou le 25 mai 1994, au cours d'un interrogatoire – au titre de témoin – devant le juge Valat. Présenté par la plupart des protagonistes de l'affaire comme le *« maillon faible »* d'un dispositif de défense que le magistrat n'était pas parvenu, jusqu'ici, à percer, l'ex-*« lieutenant Gaël »* s'était, pour le reste, contenté de nier toute implication dans l'affaire des écoutes, expliquant qu'il n'avait fait, pour la cellule, que rédiger *« des synthèses sur la situation de différents pays du monde »* que *« personne n'a jamais lues »*...

HERVÉ GATTEGNO

La dixième campagne des Restaurants

Quarante-trois millions de repas doivent être distribués à cinq cent mille

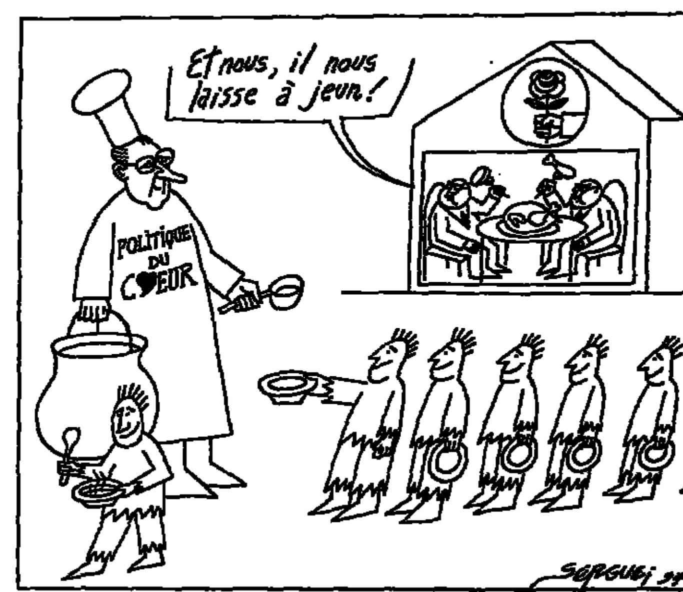
La dixième campagne des Restaurants du cœur, lancée pour cent jours mardi 13 décembre, devrait permettre aux 18 000 bénévoles de l'association créée par Coluche de distribuer, dans ses 1 400 centres et antennes, 43 millions de repas (contre 36 en 1993-94) à quelque 500 000 bénéficiaires, dont les deux tiers ont des ressources inférieures au revenu minimum d'insertion. L'association présidée par Marie Dumas, qui dispose d'un budget de 191 millions de francs, envoie chaque année à ses quelque 310 000 donateurs un « compte d'emploi des ressources », où il apparaît notamment que les frais de fonctionnement s'élèvent à 0,15 franc par repas, dont le coût global est de 4,15 francs.

L'ouverture des Restaurants du cœur, familièrement appelés « Restos », association créée par Coluche en octobre 1985, constitue, depuis neuf ans, un événement médiatique. Le lancement officiel, pour cent jours, de la dixième campagne, mardi 13 décembre à Paris – certains « Restos » fonctionnent depuis le début du mois en province – devait d'autant plus attirer une concentration de sunlights que l'association, cette année, innove : les personnalités politiques attendues (Simone Veil, Nicolas Sarkozy, Bernard Bosson, Jacques Toubon, en sa qualité de maire du XIII[e] arrondissement, Michel Charasse, etc) et la foule des vedettes du show-biz ont été en effet conviées, avec les médias, à bord d'une péniche, amarrée quai d'Austerlitz, près du pont de Bercy.

Paraître et faire

Il ne s'agit pas d'un bateau loué pour « la frime », mais de la « péniche du cœur », un projet mené à bien par Paul Houdart, qui, pour le réaliser, a laissé, il y a plus d'un an, la présidence des « Restos » à Marie Dumas, militante de la première heure aux côtés de Michel Colucci. Une fois les projecteurs éteints, des sans-abri prendront, pour la période hivernale, possession des lieux (*lire l'encadré ci-contre*) : c'est une nouvelle étape dans la diversification des activités de l'association.

L'ouverture des « Restos du cœur » est publiquement attendue, aujourd'hui, un peu comme l'arrivée du beaujolais nouveau... L'humoriste, avec son nez rouge de clown, aurait peut-être souri à cette comparaison, d'autant que l'on ne sert que de l'eau à leur table. Mais la réalité est là : « *Qu'est-ce que j'ai fait,* disait Coluche, *avec les « Restos du cœur » ? Eh bien, d'abord, il faut dire que j'ai utilisé les médias.* » Et l'association écrit sans ambages, dans ses brochures, qu'elle est « *liée au monde du spectacle et au monde des médias.* » Aucun producteur n'aurait les moyens de réunir, dans une même distribution, les stars de son « comité de parrainage » et les « Restos » ont jusqu'ici bénéficié d'une « *vingtaine de millions* » de citations gratuites, sous toutes les formes imaginables, assure l'un de ses administrateurs, Philippe Marescaux.



Ce traitement de faveur, évidemment dû à la personnalité et à la mémoire vivante de Coluche, n'est pas sans provoquer des grincements de dents dans le concert caritatif et humanitaire, où certains font valoir qu'ils combattent la pauvreté et l'exclusion hors des caméras et plus de trois mois par an... Mais, dans le même temps, beaucoup d'associations, grandes ou moins grandes, s'efforcent d'améliorer leur communication (*le Monde* du 24 novembre). L'Armée du Salut elle-même, qui s'estime, dans un communiqué, « *fort méconnue* », vient d'entamer une campagne pour faire connaître ses actions, notamment la distribution de 200 000 « *soupes de nuit* » dans 70 points de Paris et de province.

Et puis, d'autres associations ont cherché, et réussi, à rallier des artistes à leur cause. L'occasion est donnée de citer Muriel Robin avec Cœur de femmes, Anny Duperey avec Villages d'enfants SOS, Carole Bouquet (qui a discrètement quitté Enfance et Partage pour adhérer à une autre association d'aide à l'enfance maltraitée), Line Renaud et ses Artistes contre le sida, Régine et son association contre la drogue, Michel Creton et son action de longue date en faveur des handicapés.

Une chose est de *paraître* lors d'une émission télévisée ou même d'un gala gratuit, une autre est de perdurer dans un engagement. S'il fallait s'étonner, ce serait du fait qu'il y ait relativement peu de vedettes de la scène et de l'écran qui participent à un effort soutenu de solidarité.

L'œuvre de Michel Colucci n'aurait pas survécu à la disparition de Coluche, si elle ne s'était nourrie que de paillettes. L'humoriste humaniste n'a disposé que de peu de temps pour imposer son idée, se tuant à moto le 19 juin 1986. Il a bien fallu que des équipes d'hommes et de femmes bénévoles prennent le relais dans l'anonymat pour passer de 8 millions de repas offerts en 1985-86 à 43 millions en 1994-95. Aujourd'hui, 18 000 bénévoles s'apprêtent à calmer la faim de quelque 500 000 personnes en grande difficulté, dont les deux tiers ont des ressources inférieures au RMI (revenu minimum d'insertion, 1 850 francs par mois).

Forts de 311 274 donateurs ayant apporté 104 664 000 francs (!), recevant 27 % de la part française des surplus agricoles donnés par l'Union européenne, les « Restos » ne pourraient cependant pas, affirment Marie Dumas et Philippe Marescaux, fonctionner toute l'année sans mettre à mal un budget qui, en raison des dépenses de nourriture achetée sur le marché agro-alimentaire français, est passé de 151 à 191 millions de francs de 1993 à 1994.

Soixante-treize cabines sur la Péniche du cœur

Amarrée port d'Austerlitz, près du pont de Bercy à Paris, la Péniche du cœur va accueillir ses premiers « pensionnaires » à la fin de cette semaine : soixante-treize cabines individuelles ont été aménagées pour les SDF (sans-domicile fixe). Chaque soir jusqu'en avril 1995, cent bénévoles, des jeunes pour la plupart, indique l'association, « *orienteront les bénéficiaires vers leur cabine, les informeront des heures d'accès aux douches, au dîner, au petit-déjeuner, dîneront avec eux et seront à leur écoute. De petits soins médicaux pourront éventuellement être pratiqués* ».

Envoyé par divers « correspondants », dont les Relais du cœur, la Mie de pain et l'hôpital Saint-Antoine, chaque SDF ne devrait, en principe, séjourner qu'une semaine à bord de cette péniche, afin d'assurer un « roulement » maximal : « *Un repos lui permettant, à sa sortie, d'affronter son quotidien et peut-être d'entamer un parcours d'insertion.* » Mais les responsables des Restaurants du cœur ne cachent pas une certaine appréhension : comment « sélectionner » les bénéficiaires et faire respecter ce délai d'une semaine ? « *Il s'agit d'une aventure,* disent-ils, *qu'il va falloir gérer avec l'expérience du temps.* »

Etant donnés les prix de l'immobilier à Paris, l'acquisition d'une péniche pour l'hébergement des sans-abri paraît être une solution pour les associations humanitaires, bien que le parcours administratif pour obtenir toutes les autorisations nécessaires soit ardu (mairie, préfecture, port autonome...).

Ainsi Cœur de femmes s'apprête aussi à amarrer son bateau quai de la Gare pour un logement moins important (quinze cabines) mais plus long (notre cahier spécial « *Associations* » daté 24 novembre 1994).

Chiens non admis

Sur la Péniche du cœur, pas plus que dans la plupart des foyers d'hébergement, les chiens ne sont admis. La présence d'un animal, surtout d'un berger allemand, au côté d'un SDF pose un vrai problème à la grande majorité des associations. Or, les sans-abri, généralement isolés, ont de plus en plus tendance à rechercher la compagnie d'un chien : le besoin, certes, d'affection et de protection – la rue peut être aussi dangereuse que fraternelle –, mais aussi la certitude de ne pas être « embarqué par les « bleus ». La police ne « ramasse » jamais, en effet – pour les conduire notamment à la « maison » de Nanterre –, les SDF accompagnés d'un chien, ne sachant elle-même que faire des animaux...

M. C.

REPÈRES

CATASTROPHES

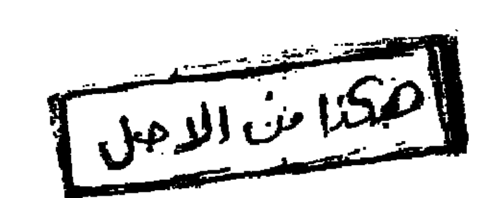
Trois morts dans l'incendie d'un immeuble à Remiremont (Vosges)

Trois enfants d'une même famille, âgés d'une dizaine d'années, sont morts et un quatrième a été grièvement blessé dans l'incendie d'un immeuble, dimanche 11 décembre, à Remiremont, près d'Epinal (Vosges). Dix-sept autres personnes ont été hospitalisées, dont deux dans un état très grave. Le sinistre s'est déclaré vers 9 h 30 au quatrième des sept étages du bâtiment. Un important dégagement de fumée a semé la panique dans les vingt-huit appartements. Au sixième étage, dans le F5 d'une famille sénégalaise d'une quinzaine de membres, les pompiers ont trouvé les cadavres des trois enfants, asphyxiés, et le quatrième, dans un état qualifié de « désespéré ».

POLICE

Crise syndicale à la Fédération autonome des syndicats de police

La Fédération autonome des syndicats de police (FASP, majoritaire chez les gardiens de la paix et gradés) et sa composante parisienne (SGP, premier syndicat des policiers en tenue à Paris) sont entrées dans une phase d'instabilité. Jean-Louis Arajol, qui reste le « patron » du SGP, a démissionné le 8 décembre de son poste de secrétaire général adjoint à la FASP. Il a ainsi marqué son désaccord avec la ligne de la direction fédérale, le conflit se cristallisant sur l'attribution d'une indemnité pour les policiers travaillant en « zone difficile ». Le SGP n'arrive pas à sortir de la crise interne ouverte au printemps avec l'exclusion de huit membres de son bureau qui s'opposaient à M. Arajol. Par un jugement du 2 décembre, le tribunal de Paris a suspendu la mesure prise à l'encontre des huit exclus.



du cœur

démunis

L'association a donc préféré continuer à diversifier ses activités : actuellement, une trentaine de « camions du cœur » vont, à travers la France, à la rencontre des gens en détresse, 320 « relais du cœur » ont été créés 139 « ateliers et jardins du cœur offrent aux chômeurs des reprises d'activité, 892 « toits du cœur », logements réhabilités, ont été mis à la disposition de sans-abri.

Une incursion dans l'hébergement d'urgence ou plus stable, qui s'est faite un peu au corps défendant des « Restos ». Philippe Marescaux relate : *« Ce couple vivait sous une bâche en plastique, dans un jardin situé dans le nord de la France. Lui, 28 ans, ne perçoit qu'une allocation pour handicapés, elle, 19 ans, est enceinte de six mois. Des solutions ont bien été proposées par des services sociaux, mais toutes aboutissaient à séparer l'homme et la femme. Il a bien fallu qu'on s'en occupe... ».* Mais l'action de l'association n'est pas toujours bien perçue, cette dernière est toujours en conflit avec le maire (RPR) de Poissy (Yvelines), qui a exercé son droit de préemption sur une propriété, dont les « Restos » avaient signé la promesse de vente. Beaucoup trop de communes répugnent à accueillir des SDF *« venus d'ailleurs. »* L'association veille à ce que l'extension de ses activités reste tout à fait compatible avec son budget. Comme les autres organismes humanitaires, elle a craint, elle peut craindre que « l'affaire de l'ARC » (*le Monde* des 2 et 3 décembre) ne jette la suspicion. Certes, une première réponse des Français a été apportée lors du « Téléthon » : la générosité a batu des records.

Mais les Restaurants du cœur, qui font partie du comité de la charte de *déontologie*, auteur d'un récent rappel à la vigilance (*le Monde* du 8 décembre), tiennent aujourd'hui à redire leur transparence : chaque donateur reçoit un « compte d'emploi annuel des ressources », très détaillé, et le rapport général du commissaire aux comptes peut être consulté au siège de l'association (2). On lit, en particulier, dans le « compte d'emploi » que les « Restos », qui ne font appel à aucune agence de collecte de fonds et qui n'effectuent pas de « relance » auprès des donateurs, *dépensent, sur 100 francs reçus,* 7,60 francs en frais de communication, publipostage et traitement des dons. Un exploit pour une association aussi médiatisée...

MICHEL CASTAING

(1) La législation, dite « loi Coluche », permet de bénéficier d'une réduction d'impôt de 50 % jusqu'à un don de 1 000 francs. Au-delà, la réduction est de 40 % dans la limite de 5 % des revenus imposables.

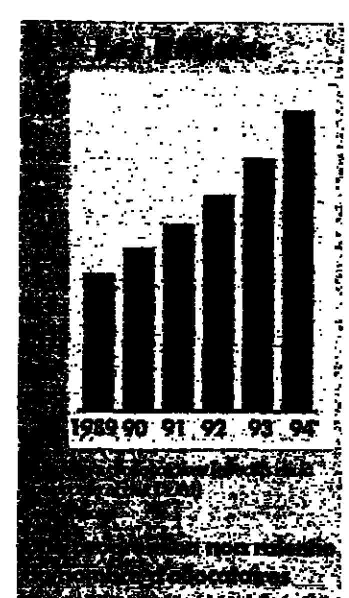
(2) Les Restaurants du cœur, 221, rue La Fayette, 75010 Paris. Tél. : 46-07-43-45. Fax : 42-05-30-43.

Atteignant 940 000

Le nombre de bénéficiaires du RMI a progressé de 18,5 % en 1994

Indifférent à la reprise économique, l'accroissement du nombre de bénéficiaires du revenu minimum d'insertion (RMI) a poursuivi sa course folle en 1994. Selon des estimations encore provisoires réalisées sur la base des neuf premiers mois de l'année par la délégation interministérielle au RMI, cette allocation serait versée à quelque 940 000 foyers au 31 décembre, en progression de l'ordre de 18,5 % en un an. En vertu de ces projections, ce noyau dur de l'exclusion concernerait alors 833 000 allocataires en métropole (en hausse de 19,6 %) et 107 000 (11 %) dans les départements d'outre-mer. S'agissant des DOM, cette nouvelle dégradation – *alors qu'une stabilisation artificielle*, semble-t-il, s'était opérée l'an passé – se justifie principalement par l'achèvement, en juillet 1993, de l'alignement progressif du niveau local des prestations familiales sur celui de la métropole.

Le dispositif aura donc vu en 1994 l'affiliation de plus de 11 000 RMistes supplémentaires par mois en métropole. Comme l'année dernière, la situation s'est essentiellement dégradée dans les régions déjà durement touchées par les phénomènes d'exclusion, à l'instar du pourtour méditerranéen et surtout de l'Ile-de-France où plus aucun département n'est épargné. Ainsi, au terme du premier semestre, quatre départements affichaient des progressions du nombre de leurs allocataires supérieures à 40 % en glissement annuel (contre 20 % pour la moyenne nationale) : les Yvelines (49,7 %), l'Essonne (43,9 %), la Haute-Savoie et le Val-d'Oise (41 %).



En valeur absolue, quatre *départements abritaient plus de* 40 000 RMistes (contre 8 700 en moyenne) : la Réunion (49 500), le Nord (48 000), les Bouches-du-Rhône et Paris (42 000). Enfin, en dehors des DOM, où la densité moyenne dépasse les 700 bénéficiaires pour 10 000 habitants, trois départements affichent une densité supérieure à 260 (contre 136 en moyenne) : la Corse-du-Sud (289), les Pyrénées-Orientales (285) et l'Hérault (260). A l'inverse, les *départements ruraux* apparaissent en retrait, comme la Haute-Loire, où la progression est inférieure à 1 %, la Lozère, qui compte moins de 600 bénéficiaires, et la Mayenne (où la densité pour 10 000 est inférieure à 60 RMistes). Conséquence de la reprise économique, la situation a eu, cette année, tendance à se redresser en Rhône-Alpes et en Alsace.

Contre-coup de la récession

La récession économique a sans nul doute accéléré cette marginalisation. Difficile, en effet, de ne pas mettre en parallèle la progression du chômage de longue durée (qui affichait en juin une hausse de 22 %) et celle du RMI. L'afflux vers le RMI des jeunes de moins de trente ans (11 % au premier semestre), plus qualifiés de surcroît que la moyenne, rend aussi compte de cette difficulté de s'insérer sur le marché du travail en période de crise.

Mais la situation économique n'explique pas tout. D'autant que les efforts gouvernementaux tendant à faire profiter les RMistes de la reprise économique ne sont, dans le même temps, pas restés vains. Ils se sont notamment traduits par une progression de plus *de 16 % en un an des accès à* l'emploi et à la formation. Sur les 240 000 places offertes en 1994, les contrats emploi-solidarité (CES) en représentent pas loin de la moitié à eux seuls (44 %), le gouvernement ayant débloqué les financements de près de 14 000 contrats *supplémentaires*. Parallèlement, la proportion de personnes maintenues en activité sous CES consolidés a plus que doublé (on en dénombre 7 000). Sur le secteur marchand, l'incitation gouvernementale en faveur des contrats de retour à l'emploi (CRE) a porté ses fruits : plus de 21 500 personnes auront bénéficié de ce dispositif en 1994, soit une hausse de 45,3 %. Parallèlement, 46 000 personnes sont entrées en *formation et 46 000 autres ont* retrouvé un emploi classique.

Par-delà l'évolution de l'activité économique, la montée en charge du dispositif traduit avant tout la marginalisation durable *d'une frange grandissante de la* société. Précarité au sein de laquelle l'attribution d'un revenu minimal permet tout juste de survivre. Selon une enquête réalisée en octobre par les Caisses d'allocations familiales (CAF), chaque bénéficiaire ou ayant-droit du RMI dispose en moyenne et toutes prestations confondues – allocation-logement, prestations familiales, salaire différentiel lié à l'emploi dans le cadre d'un CES... – de 2 357 francs par mois pour un homme seul sans enfant, jusqu'à 2 658 francs pour une femme seule avec un enfant. En moyenne, le montant du RMI représente un petit peu plus de la moitié *(54,5 %) des ressources totales de* l'allocataire. Cette prestation atteint près de 80 % des ressources des célibataires masculins, qui constituent 40 % des RMistes. Enfin, cette enquête révèle que 14,7 % des allocataires ne disposent pas d'autre revenu que le RMI, soit 2 298 francs par mois pour une personne seule. En région parisienne, cette proportion excède les 60 %...

VALÉRIE DEVILLECHABROLLE

EN BREF

AFFAIRE BOUCHERON : Pascale de Varga mise en examen. – L'ex-belle-sœur de Jean-Michel Boucheron, Pascale de Varga, a été mise en examen, vendredi 9 décembre, pour faux en écritures, usage de faux et abus de biens sociaux. Elle a été laissée en liberté sous contrôle judiciaire. Cette mesure fait suite à la mise en examen, jeudi, pour les mêmes motifs, de Michel Gabaude, l'un des personnages clés des « affaires Boucheron », du nom de l'ancien député (PS) et ancien maire d'Angoulême, qui s'était réfugié en Argentine, et qui aurait dernièrement gagné l'Afrique (*le Monde* du 10 décembre).

JUSTICE : Jean-Claude Bouvier élu secrétaire général du Syndicat de la magistrature. –Jean-Claude Bouvier a été élu, samedi 10 décembre, secrétaire général du Syndicat de la magistrature. Agé de vingt-neuf ans, il a été juge, puis juge de l'application des peines, à Chalon-sur-Saône. Au mois de *novembre*, il a *été nommé* juge au tribunal de grande instance d'Evry. Jean-Claude Bouvier, qui était secrétaire général adjoint, succède à Alain Vogelweith.

DAUPHINÉ NEWS : l'un des avocats de M. Carignon dessaisit retire provisoirement du dossier. –L'un des avocats d'Alain Carignon, M Jacques Boedels, a indiqué samedi 10 décembre qu'il renonçait temporairement à défendre son client parce qu'il craignait d'être mis en examen pour subornation de témoin par le juge Philippe Courroye, qui instruit à Lyon l'affaire du *Dauphiné News*. Selon l'avocat, une secrétaire de la société de conseil en entreprise de Jean-Louis Dutaret et le chauffeur de l'ancien ministre ont affirmé s'être plaints, sur le conseil de M. Boedels, des conditions de garde à vue. MM. Carignon et Dutaret sont incarcérés depuis le 13 octobre.

PRISONS : nouvelles propositions de la chancellerie. – Les syndicats de personnel pénitentiaire, engagés depuis le 7 novembre dans un mouvement de protestation afin d'obtenir de nouveaux crédits pour les prisons, ont rencontré, samedi *10 décembre, le garde des sceaux,* Pierre Méhaignerie, et son directeur de cabinet. De nouvelles propositions ont été avancées : quatre-vingts nouveaux emplois en surnombre, une augmentation de l'indemnité pour charge de détention et la création d'une indemnité annuelle pour charge pénitentiaire de 800 francs. Les syndicats, qui estiment que ces propositions ne *« sont pas de nature à faire cesser la mobilisation des personnels »*, devaient se rendre au ministère de la justice, lundi 12 décembre, pour de nouvelles discussions.

POIDS LOURDS : Deux personnes tuées sur l'autoroute A7 dans un accident avec un camion. – *Un poids lourd dont le* conducteur s'était, semble-t-il, endormi au volant, a provoqué, dans la nuit de samedi 10 à dimanche 11 décembre, un accident sur l'autoroute A7 (Paris-Marseille), à la hauteur de Savasse *(Drôme). A la suite d'une collision* avec un autre camion, le semi-remorque s'est immobilisé en travers de la voie et a été percuté par une voiture dont les deux passagers, représentants de commerce dans la Loire, ont été tués sur le coup.

DROGUES : deux hommes écroués en Corse pour avoir transporté 2,6 tonnes de haschisch sur un bateau. – Les deux *suspects arrêtés lors de l'intercep*tion, mercredi 7 décembre au large de la Corse, d'un bateau transportant près de trois tonnes tonnes de haschisch, ont été mis en examen pour « importation illicite de stupéfiants en bande organisée et transport de stupéfiants ». Ils ont été écroués à Ajaccio. André Pommereau, corailleur au Maroc, et Jamal Hmitti, un Marocain, sont accusés *d'avoir convoyé*, entre le Maroc et la Corse, environ 2,6 tonnes de drogue à bord d'un corailleur. A l'approche d'une vedette des douaniers, ils avaient incendié la cargaison sans parvenir à brûler la totalité de la drogue.

SPORTS

FOOTBALL

Alors que Pierre Cangioni lui succède à la tête du club phocéen

Bernard Tapie annonce son « désengagement total » de l'Olympique de Marseille

A l'occasion de l'assemblée générale de l'Olympique de Marseille, Bernard Tapie a annoncé, dimanche 11 décembre, son « désengagement total » du club. Après huit années de présidence, il a démissionné de l'association Olympique de Marseille et a annoncé la cession « sous moins de huit jours » des actions qu'il détient dans la société anonyme à objectif sportif. Il n'a pas évoqué le nom des repreneurs potentiels. Pierre Cangioni, journaliste sportif, lui succède à la tête d'un club dont la situation financière est jugée « très obérée. »

MARSEILLE

de notre correspondant

L'OM tourne la page. Si les rumeurs allaient bon train sur la démission de Bernard Tapie de l'association Olympique de Marseille, le suspense demeurait autour de son désengagement de la Société anonyme à objectif sportif (SAOS). A l'occasion de l'assemblée générale du club, dans les locaux du Stade vélodrome, Bernard Tapie a justifié son départ : *« Je vis des turbulences fortes et je dois faire face à des attaques. Quand c'est la guerre, on planque ses enfants. Si le pire arrive, il arrive pour vous tout seul. L'OM ne doit pas payer les attaques qui me sont réservées. »*

A de nombreuses reprises, Bernard Tapie avait annoncé qu'il souhaitait *« passer la main »*. Le 22 avril, le conseil fédéral de la Fédération française de football lui avait retiré sa licence de dirigeant, le sanctionnant dans le cadre de l'affaire de corruption présumée VA-OM.

Redressement fiscal inattendu

Bernard Tapie a expliqué ce retard à exécuter cette sanction par son souci d'aider le club à *« faire face à des impératifs économiques, à négocier des contrats et à répondre aux interrogations des magistrats du tribunal de commerce. Maintenant je peux m'exécuter et dire que, derrière moi, ce ne sera pas le déluge. »*

A l'en croire, le député européen cédera cette semaine pour le franc symbolique les deux tiers des actions de la SAOS qu'il possède – l'autre tiers appartient à l'association – à *« une ou deux compagnies de taille internationale. »* Leurs noms n'ont pas été prononcés. Jean-Marc Gaucher, président de Reebok France, a été élu membre de l'association. Faut-il y voir l'amorce d'un engagement financier de ce groupe britannique ? Le député européen a lui-même évoqué l'idée que les tractations en cours peuvent ne pas aboutir.

A l'heure où Bernard Tapie promet des repreneurs *« de taille internationale capables de donner au club une place européenne »*, personne n'oublie à Marseille l'échec des deux précédents plans de reprise. Le 1er janvier, le groupe minier canadien Mapresol et son dirigeant Ghislain Gingras faisaient miroiter un chèque de 16 millions de dollars. Bien vite, le vrai visage du *« sauveur »* de l'équipe marseillaise apparaissait. Ghislain Gingras, propriétaire d'une petite carrière de Montréal, avait eu de nombreuses fois maille à partir avec la justice canadienne. Dans le sillage de cette pantalonnade, un second repreneur se présentait, il s'agissait cette fois d'une société basée à Cardiff (Pays-de-Galles), International Sport Investment. L'opération pilotée par Bernard Dalmon faisait à son tour long feu.

Un repreneur très riche ?

Placée depuis le 13 mai sous la surveillance de trois juges enquêteurs du tribunal de commerce de Marseille, la santé financière du club est toujours considérée comme *« très obérée »*. Durant l'assemblée générale de dimanche, Henri Torlay, commissaire aux comptes, a annoncé un bénéfice d'exploitation de 16,9 millions de francs pour la saison sportive 1993-1994, mais n'a pas publiquement révélé que la situation nette s'établissait à moins 51 millions de francs. La saison passée, marquée par de lourdes sanctions sportives, a connu une baisse du chiffre d'affaires de 106 millions de francs, que le club a compensée par une réduction drastique de ses dépenses et la cession de dix-neuf contrats de joueurs.

Aux 392 millions de francs de dettes du club s'opposent 200 millions de francs d'actifs roulants. La somme nécessaire pour *« remettre les compteurs à zéro »* apparaît donc très importante et faisait récemment dire à Noël Le Graët, président de la Ligue nationale de football : *« Il faudra que le repreneur soit très riche. »* Certes une partie de ces dettes n'est pas immédiatement exigible, puisque, au printemps, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, avait accordé à l'OM un moratoire de ses dettes sociales et fiscales permettant d'échelonner la somme due (74,5 millions de francs) sur trois années. Le club fait face à ses engagements, assure-t-on au tribunal de commerce, et aurait déjà remboursé 9 millions. A ce passif connu s'ajoute un passif inattendu. Il y a quelques semaines un redressement fiscal important sur plusieurs dizaines de millions de francs a été notifié aux dirigeants du club.

Pierre Cangioni, le nouveau président du comité de gestion de l'association, n'a pas évoqué ces difficultés financières. Avant que Bernard Tapie ne quitte le Stade vélodrome ému aux larmes, son successeur a estimé qu'avec *« un peu de sérieux, de foi et d'enthousiasme, la nouvelle équipe dirigeante peut, dans un laps de deux années, avoir des ambitions énormes pour l'OM. »*

A cinquante-cinq ans, Pierre Cangioni, l'un des créateurs de l'émission « Téléfoot » dans les années 70, puis ancien responsable des sports sur La Cinq, occupe actuellement le poste de rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Foot Infos*. Ce Corse, qui fut aussi réalisateur de cinéma, affirme qu'il ne sera pas *« un homme de paille »*.

Après la démission de Bernard Tapie et celle de Noëlle Bellone, le comité de gestion accueille de nouveaux opérateurs. Outre Jean-Marc Gaucher (Reebok), l'assemblée générale a désigné la nouvelle équipe essentiellement composée de chefs d'entreprise locaux, comme Jean-Michel Ripa, un imprimeur en charge d'*« OM Plus »*, le mensuel du club, ou Claude Amsellem, le responsable des Boutiques de l'OM, une société qui confectionne et vend des gadgets de produits liés au club.

LUC LEROUX

Huit années de folie

Il s'en va. C'est sans doute ce que Marseille et le football français retiendront de ce dimanche 11 décembre. Bernard Tapie est parti. Il n'est plus le président tout-puissant de l'Olympique de Marseille, l'homme qui a fait de l'OM le premier club français champion d'Europe, celui qui l'a précipité dans la tourmente d'un feuilleton judiciaire à rallonge, d'un titre de champion de France 1993 gagné et puis perdu pour cause de triche, d'une rétrogradation honteuse en deuxième division.

Au départ, l'espoir. Quand Bernard Tapie fait irruption sur la scène marseillaise en 1986, il est auréolé de ses succès dans le cyclisme. Avec son équipe La Vie claire, il a redonné vie à un Bernard Hinault essoufflé, il a découvert le premier Américain vainqueur du Tour de France, Greg LeMond. Saura-t-il appliquer au football les recettes du vélo ? Marseille se prend à rêver. Gaston Defferre, le maire, est son premier supporteur. Il faut ranimer un club qui connaît de graves difficultés financières, qui court en vain après les victoires.

Dès la première apparition de l'OM version Tapie en juillet 1986, le Stade-Vélodrome comprend qu'il y a quelque chose de changé au royaume olympien. Ecran géant, laser qui transperce les tribunes, feu d'artifice, le spectacle envahit le stade : football tapageur, transferts à sensation, politique de coups, les années folles ont commencé. Cet an I de l'ère Tapie est aussi celui d'un record : 31 000 spectateurs en moyenne assistent aux matches de championnat. Marseille est ravi, Marseille se pâme. Son club a retrouvé un rang.

Dans cet univers, Bernard Tapie est le maître. L'OM, c'est son argent. Les joueurs sont ses joueurs. En 1991, il affirme avoir dépensé plus de 100 millions de francs pour le club, alors qu'une saison cycliste lui coûtait 30 millions (1). Il décide de tout : des renforts à l'intersaison, des techniciens qui devront entraîner l'équipe qu'il a choisie.

Etonnantes réussites rares échecs

D'étonnantes réussites voisinent avec de rares échecs : à Marseille, Alain Giresse ou Chris Waddle se découvrent une seconde jeunesse, Jean-Pierre Papin devient le « bombardier », Alen Boksic et Rudi Völler forment l'une des meilleures paires d'attaquants d'Europe. Mais Michel Platini refuse de rejoindre le club, Franz Beckenbauer n'y fait qu'un bref passage en tant qu'entraîneur puis manager général, et Michel Hidalgo, l'homme miracle des débuts, rejoint très vite un placard doré, bâti sur mesure.

Peu importe. Les résultats sont là. L'OM devient le dauphin des Girondins de Bordeaux, puis aligne quatre titres consécutifs de champion de France. Sur les terrains européens, Marseille trouve la consécration : une finale perdue contre l'Etoile rouge de Belgrade en 1991 et, deux ans plus tard, le triomphe munichois face au Milan AC. Cette fois, Tapie pleure. Au milieu de ses joueurs victorieux, le président de l'OM se laisse aller. La Canebière vit une nuit de folie. Elle est fière de ses joueurs et de l'OM de Bernard Tapie.

La fête ne va pas durer. Depuis quelques jours, le club fait parler de lui, pour une tout autre raison. L'affaire OM-VA a commencé. Une semaine avant la finale de la Coupe d'Europe, Marseille rencontre Valenciennes, un déplacement banal de fin de championnat. Sauf que Valenciennes lutte pour son maintien et qu'en cas de victoire l'OM est assuré du titre. Et l'OM gagne 1 à 0. Stupéfaction : les responsables du football professionnel apprennent que trois joueurs de Valenciennes auraient reçu des propositions pour assurer la victoire marseillaise.

Pour Bernard Tapie comme pour le club les conséquences sont graves. Après de nombreuses péripéties judiciaires qui occupent tout l'été 93, la direction de l'OM est décapitée. Tapie se maintient à la tête de la structure professionnelle dont il est propriétaire, mais il devra comparaître au premier trimestre 1995 devant le tribunal correctionnel de Valenciennes pour *« complicité de corruption de salariés et subornation de témoins »*. Sur le plan sportif, la Ligue nationale du football se prononce après quelques tergiversations : l'Olympique de Marseille perd son titre de champion de France 1993, le club est rétrogradé en deuxième division pour la saison 1994-1995.

Les meilleurs joueurs français et étrangers quittent le club. Le rêve fait place au désenchantement, accru par le défilé cocasse de repreneurs folkloriques. Jacques Pélissier, le président du Club central des supporteurs de l'OM déclare : *« Bernard Tapie est en train de trahir Marseille. C'est maintenant qu'on aurait besoin de lui mais il nous ridiculise »* (*le Monde* du 6 juin).

Lui, le président, songe à s'en aller. Ses démêlés judiciaires s'accumulent et quand on lui parle de Marseille, c'est désormais à la mairie qu'il pense. Après huit années de folie, Bernard Tapie s'en va. Il laisse l'Olympique de Marseille exsangue. Comme il l'avait trouvé.

PASCAL CEAUX

(1) Entretien à *l'Equipe-Magazine* du 30 mars 1991.

VOILE

La Coupe de l'America

Un seul défi français à San-Diego ?

A la suite de l'accident de grue qui a endommagé le bateau d'entraînement de Marc Pajot, jeudi 8 décembre à San-Diego (*le Monde* du 10 décembre), Jean-Michel Tissier, président-directeur général de Stardust Marine, armateur des deux class America du défi du Yacht club de Sète en Coupe de l'America, a obtenu de Jacques Dewailly, directeur de l'autre défi français déposé par le Yacht club d'Antibes, le prêt d'*Il-Moro-di-Venezia*. En attendant l'arrivée, prévue le 23 décembre, de *France 2-3*, qui disputera la coupe Louis-Vuitton des challengers, Marc Pajot pourra donc poursuivre son entraînement avec le bateau italien, battu par *America 3* en 1992, et *Ville-de-Paris*, demi-finaliste cette année-là.

Les messages de sympathie en provenance de tous les défis engagés dans la défense ou la conquête de la coupe de l'America n'ont pas manqué à Marc Pajot après l'accident qui bouleversait son programme d'entraînement à un mois des premières régates de la coupe Louis-Vuitton, mais il est surprenant que le premier soutien concret vienne de l'autre défi français avec le prêt d'*Il-Moro-di-Venezia*. Les négociations menées discrètement l'été dernier pour trouver en commun une solution permettant de remédier aux problèmes de trésorerie des deux équipes avaient échoué. Les contentieux entre certaines personnalités des deux défis avaient pris le pas sur la raison.

Depuis plus de dix ans, l'histoire des défis français pour la Coupe de l'America n'est qu'une succession de déchirements et de luttes fratricides, plus proches de *Dallas* ou de *Dynastie* que de l'union sacrée pour la conquête du graal de la voile. Marc Pajot n'a pas pardonné à Jacques Dewailly, alors membre influent du comité directeur de l'Association pour l'America's Cup en France, d'avoir tenté, en janvier 1991, de l'écarter du précédent défi. La tentative de putsch s'était retournée contre ses auteurs, mais le temps n'a pas effacé les cicatrices. Le recours de Jacques Dewailly au manager Eric Ogden et au skipper Marc Bouet, fidèle tacticien de Pajot dans ses deux précédentes campagnes, pour encadrer le défi du Yacht club d'Antibes, ne pouvait qu'aviver la concurrence.

Un class America mystérieux

Plus habiles ou plus expérimentés dans leurs recherches de soutiens auprès des industriels et des pouvoirs publics, les responsables de France America 95, l'association qui gère le défi du Yacht club de Sète, ont pu respecter les objectifs qu'ils s'étaient fixés. La ville de Paris (10 millions de francs) et le ministère de la recherche (6 millions) leur ont permis de lancer leur programme de recherche et de développement dès septembre 1992. Canal Plus (20 millions) et Citroën (5 millions) ont financé la préparation sportive dès 1993. Ils ont, surtout, trouvé avec Stardust Marine, un armateur pour prendre en charge la construction des deux class America (80 millions) dans le cadre d'un projet prévoyant la création d'un centre nautique international en Guadeloupe, qui bénéficie pour son financement des avantages fiscaux de la loi Pons de 1986 sur les investissements dans les départements et territoires d'outre-mer.

La récente signature d'un contrat de publicité sur la grand-voile avec Citroën a pratiquement permis à France America 95 de boucler son budget de 200 millions de francs. C'est loin d'être le cas de Défi France, dont les ambitions étaient plus modestes avec 90 millions espérés. Après le rachat d'*Il-Moro-di-Venezia* par Jacques Dewailly, ancien propriétaire de la Compagnie générale de chauffe vendue à la Générale des eaux, le défi a pris du retard faute de financements extérieurs. Les promesses faites par les agences Sirocco et Avenir, qui offraient pour 52 millions de francs d'espaces publicitaires aux partenaires éventuels du défi, n'ont pas suffi. Le mystère entoure la construction du class America par les chantiers VMG à Cherbourg. Les chances de voir Marc Bouet à sa barre pour les premières régates de la coupe Louis-Vuitton diminuent au fil des jours.

C'est dans ce contexte que Jean-Michel Tissier souhaiterait donner une image plus positive et plus consensuelle de la présence française en coupe de l'America en offrant une porte de sortie honorable au défi du Yacht club d'Antibes. *« Quand deux bateaux disputent une course, il est normal qu'ils ne se fassent pas de cadeaux*, dit-il. *Mais quand l'un d'eux fait naufrage, il est du devoir de l'autre de venir à son secours. »* Sans doute est-il trop tard pour envisager une quelconque modification de l'équipage de *France 2-3*, mais la reprise du dialogue, concrétisée par le prêt d'*Il-Moro-di-Venezia*, peut encore laisser présager un rapprochement.

GÉRARD ALBOUY

RÉSULTATS

ATHLETISME

Championnats d'Europe de cross-country

Messieurs : 1. P. Guerra (Por.) ; 2. D. Castro (Por.) ; 3. A. Serrano (Esp.) ; 4. JC Adan (Esp.) ; 5. A. Behar (Fra.).

Dames : 1. C. McKiernan (Irl.) ; 2. J. Vaquero (Esp.) ; 3. E. Fidatov (Rou.) ; 4. A. Zjiliayeva (Rus.) ; 5. M. Rebelo (Fra.).

BASKET-BALL

Championnat de France *(douzième journée aller)*

Dijon-Cholet	66-76
Montpellier-Nancy	72-75
Lyon-Villeurbanne	62-79
Vendredi 9 décembre :	
Strasbourg-Gravelines	70-79
Levallois-PSG-Racing	69-82
Le Mans-Pau-Orthez	80-77
Dimanche 11 décembre :	
Limoges-Antibes	61-81

Classement : 1. Antibes, 23 ; 2. Cholet et Dijon, 21 ; 4. Limoges, Pau-Orthez et Villeurbanne, 20 ; 7. Levallois, 19 ; 8. PSG-Racing et Gravelines, 17 ; 10. Montpellier, Nancy, Le Mans, Strasbourg et Lyon, 15.

BOXE

Championnat du monde WBC des super-légers

Le Mexicain Julio César Chavez a conservé son titre de champion du monde WBC des super légers, samedi 10 décembre à Monterrey, face à l'Américain Tony Lopez, après arrêt de l'arbitre à la 10e reprise.– (*Reuter.*)

Championnat d'Europe des super-moyens

Le Français Frédéric Seillier a difficilement conservé son titre de champion d'Europe des super-moyens, samedi 10 décembre à Berlin, en faisant match nul face à l'Allemand Graciano Rocchigiani. – (*AFP.*)

FOOTBALL

Championnat de France Deuxième division *(vingt-troisième journée)*

Valence-Toulouse	4-1
Nancy-Alès	0-0
Saint-Brieuc-Niort	1-1
Le Mans-Amiens	2-1
Angers-Red Star	1-1
Mulhouse-Dunkerque	1-1
Gueugnon-Perpignan	4-1
Beauvais-Laval	1-0
Châteauroux-Guingamp	1-0
Nîmes-Charleville	1-1
Jeudi 8 décembre :	
Sedan-Marseille	1-1

Classement : 1. Marseille, 45 ; 2. Guingamp, 44 ; 3. Gueugnon et Red Star, 42 ; 5. Châteauroux, 38 ; 6. Nancy, Toulouse et Amiens, 37 ; 9. Dunkerque et Mulhouse, 33 ; 11. Alès, 31 ; 12. Valence, 30 ; 13. Le Mans, 27 ; 14. Charleville et Laval, 24 ; 16. Angers et Niort, 23 ; 18. Perpignan, 22 ; 19. Saint-Brieuc et Sedan, 21 ; 21. Beauvais, 19 ; 22. Nîmes, 11.

Equipe de France

La composition de l'équipe de France qui doit rencontrer l'Azerbaïdjan, mardi 13 décembre à Trabzon (Turquie), dans le cadre des éliminatoires du championnat d'Europe de 1996, est la suivante : Lama – Angloma, Roche, Blanc, Di Méco – Le Guen, Desailly, Cantona – Loko, Papin, Pedros.

RUGBY

Championnat de France Phase préliminaire *(treizième journée)*

POULE 1

Graulhet-Auch	11-21
Narbonne-Montpellier	36-6
Stade Toulousain-Châteaurenard	52-6
Périgueux-Perpignan	20-23

Classement : 1. Stade Toulousain et Perpignan, 32 pts ; 3. Narbonne, 31 ; 4. Montpellier, 29 ; 5. Auch, 27 ; 6. Graulhet, 21 ; 7. Châteaurenard, 19 ; 8. Périgueux, 17.

POULE 2

Racing CF-Tarbes	34-0
Nice-Castres	22-18
Saint-Paul-lès-Dax-Bourgoin	26-45
Montferrand-Brive	16-12

Classement : 1. Racing CF et Brive, 31 ; 3. Bourgoin et Nice, 30 ; 5. Castres, 28 ; 6. Montferrand, 26 ; 7. Tarbes, 17 ; 8. Saint-Paul-les-Dax, 15.

POULE 3

Valence d'Agen-Dax	11-40
Bègles-Bordeaux-Biarritz	9-6
Pau-Agen	18-31
Nîmes-Mandelieu	42-12

Classement : 1. Bègles-Bordeaux, 33 ; 2. Dax, 31 ; 3. Agen et Nîmes, 29 ; 5. Biarritz, 26 ; 6. Pau, 24 ; 7. Valence d'Agen, 20 ; 8. Mandelieu, 16.

POULE 4

Bayonne-Colomiers	24-17
Tyrosse-Dijon	15-20
Rumilly-Toulon	12-3
Grenoble-SBUC	42-24

Classement : 1. Grenoble, 32 ; 2. Rumilly, 31 ; 3. Toulon, 29 ; 4. Colomiers et SBUC, 27 ; 6. Bayonne, 25 ; 7. Dijon, 22 ; 8. Tyrosse, 15.

Match amical

Angleterre-Canada	60-19

SKI

Coupe du monde féminine

Descente de Lake-Louise (Canada) : 1. H. Lindh, (E-U) ; 2. F. Masnada (Fra.) ; 3. H. Zeller-Baehler (Sui.) ; 4. B. Perez (Ita.) ; 5. N. Bouvier (Fra.).

Super-G : 1. K. Seizinger (All.) ; 2. Zeller-Baehler (Sui.) ; 3. P. Street (E-U) et Ertl (All.) ; 5. Perez (Ita.).

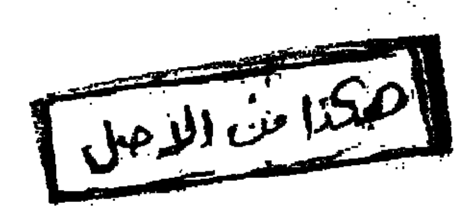
Coupe du monde masculine

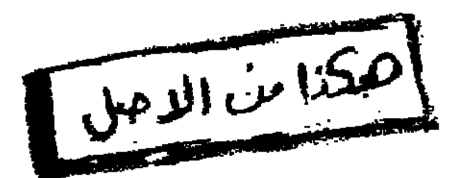
Super-G à Tignes : 1. P. Ortlieb (Aut.) ; 2. Moe (E-U) ; 3. L. Alphand (Fra.) ; Skaardal (Nor.) ; 5. Colturi (Ita.).

TENNIS

Coupe du grand chelem

M. Larsson (Suè.) b. P. Sampras (E-U) 7-6 (8-6), 4-6, 7-6 (7-5), 6-4.





La Cinquième, chaîne de « télévision de la connaissance » présidée par Jean-Marie Cavada, sera inaugurée mardi 13 décembre, à 17 heures, à la pyramide du Louvre, à Paris, par le premier ministre, Édouard Balladur, le ministre du budget chargé de la communication, Nicolas Sarkozy. Le même jour, a 18 heures, la première chaîne éducative française commencera à émettre sur le cinquième canal. Tous les jours, elle diffusera ses programmes dès 6 h 15 le matin, avant de céder la place, à 19 heures, à la chaîne franco-allemande ARTE.

La Cinquième s'inspire des exemples de télévision éducative qui existent ailleurs dans le monde : Grande-Bretagne, Canada, Etats-Unis, Allemagne, Japon... Chaîne « populaire d'éducation générale », la Cinquième, ses programmes seront composés à 70 % de magazines et de documentaires. La grille se veut fédératrice mais prévoit des fenêtres destinées à des publics plus ciblés : emploi, formation, prévention...

Dotée d'un budget de 755 millions de francs, la télévision de la connaissance sera – malgré l'avis du Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) – partiellement financée par la publicité. Cette chaîne, qui aurait pu constituer un produit d'appel pour le câble, sera diffusée en hertzien.

L'inauguration de la « télévision de la connaissance »

Une autre Cinq

Suite de la première page

La précipitation – six mois – avec laquelle cette télévision à dû se bâtir, n'explique pas tout le mystère qui l'entoure. A la différence d'autres pays, les Français ne savent pas à quoi ressemble une chaîne éducative (« le Monde Radio-télévision » daté 11-12 décembre). Et il est toujours difficile d'imaginer une chaîne, quand sa grille est de papier. Celle-ci mêlera des programmes généralistes – Jean-Marie Cavada préfère dire, aujourd'hui, « *d'éducation générale* » – comme des jeux (interactifs), des documentaires et des magazines (70 % des programmes), à des « fenêtres » ciblées : émissions du Centre national de documentation pédagogique (CNDP), tous les jours de 10 à 11 heures, programmes sur l'entreprise, l'emploi, l'environnement, la prévention, la santé...

« *C'est une télévision de préparation aux métiers de l'avenir*, résume Jean-Marie Cavada. *Un acte aussi fondamental qu'une action de santé, un remède contre cette fracture sociale qui divise le pays en deux : ceux qui savent, et ceux qui ne savent pas* ».

Jean-Marie Cavada a demandé trois ans avant d'être jugé. Car construire une audience demande du temps. Les publics se forment souvent selon une étrange alchimie, et, contrairement à ce que pense le sénateur Jean Cluzel (Union centriste, Allier), leurs contours sont rarement prévisibles. Canal plus, qui visait les cadres supérieurs, touche une population plutôt modeste ; le public de France-Culture est loin d'être uniquement composé d'intellectuels. En qualifiant La Cinquième de « *populaire* », son patron n'a rien laissé au hasard : mieux vaut cibler une large audience, quitte à décevoir ensuite certains téléspectateurs, plutôt que viser immédiatement un public *particulier, comme l'a fait ARTE* à ses débuts en s'adressant aux « intellectuels ». Lors de son entrée en fonction, en juillet, Nicolas Sarkozy, ministre du budget, chargé de la communication, avait d'ailleurs mis en garde les responsables de la future chaîne de la connaissance contre cette erreur.

Un peu de publicité

Doit-on en conclure que La Cinquième se construira contre ARTE ? Nommé par le gouvernement après une candidature malheureuse à la présidence de France Télévision, Jean-Marie Cavada, pour lequel la chaîne semble avoir été taillée sur mesure, a nié, devant la commission culturelle de l'Assemblée nationale, mener une « *guerre picrocholine des ondes* ». Plusieurs signes témoignent pourtant que la bataille est engagée. Ainsi, la présidence du groupement d'intérêt économique (GIE), confiée pour six mois au PDG de La Cinquième, avant de l'être, en juin, à Jérôme Clément, président d'ARTE. Autre bataille engagée entre les deux télévisions : celle des « heures de nuit » (une heure à six heures du matin) que La Cinquième réclamait pour se livrer à des expériences de « téléchargement. », mais surtout pour diffuser, pendant les deux premières heures, les festivals souvent privés de télévision.

En tranchant en faveur d'ARTE, qui pourra donc émettre jusqu'à trois heures, le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) a été sensible aux menaces « *d'enserrement* » de la chaîne culturelle par La Cinquième. Mais en recommandant, quelques jours plus tôt, que cette dernière soit interdite de publicité, l'instance de régulation rappelle les paradoxes qui ont présidé à sa création, à l'instar de députés de la majorité et de l'opposition. Son financement, que le rapport des sénateurs Pierre Laffitte et René Trégouët, en septembre 1993, imaginaient public, sera ainsi au bout du compte partiellement financé par la publicité.

La chaîne publique sait, comme ARTE, qu'elle doit pour une bonne part son existence au lobbying pressant des télévisions privées, peu pressées de voir s'installer sur ce réseau hertzien une *nouvelle concurrente*. Conçue par la gauche et soutenue par le ministre de la culture et de l'éducation nationale, Jack Lang, qui l'évoquait déjà en novembre 1992, La Cinquième naît sous un gouvernement de droite qui ne l'avait que mollement soutenue. M. Sarkozy, ne cache pas non plus qu'à la différence de son prédécesseur, Alain Carignon – démissionnaire après sa mise en cause dans l'affaire Dauphiné News –, il aurait choisi le câble pour mode de diffusion.

Enfin, le ministre ne fait pas mystère de sa volonté de voir se dessiner, après la présidentielle, un pôle unique de télévision publique dont une présidence commune La Cinquième-ARTE constituerait la première étape. Est-ce parce qu'il refuse d'assumer un projet dont il n'est pas l'initiateur et dont le succès n'est pas garanti ? M. Sarkozy, qui devait visiter lundi 12 décembre les nouveaux locaux de La Cinquième à Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), avait tenu à préciser qu'il ne serait pas présent, le cas échéant, à la conférence de presse qui présenterait les programmes de la nouvelle chaîne...

ARIANE CHEMIN

CLÉS/*Deux ans de gestation*

■ ***En novembre 1992, Jack Lang***, ministre de l'éducation nationale et de la culture, lance le projet d'une « *chaîne du savoir et de la découverte* ». Vingt-deux dossiers sont présentés.

■ **Le 22 janvier 1993**, le CSA refuse d'autoriser le projet « Eurêka » de Jean-Louis Missika, ancien président du Service d'information et de diffusion du premier ministre (SID), en raison d'une « *contradiction* » dans le financement envisagé.

■ **En mai 1993**, la mission d'information sénatoriale sur la télévision éducative (MITE) concluera à la nécessité de renforcer la production de programmes éducatifs.

■ **Le 25 juillet 1993**, le premier ministre, Édouard Balladur, annonce le lancement d'une télévision publique de la connaissance et de la formation « *à partir de l'automne 1994* ».

■ **Le 23 décembre 1993**, l'Assemblée nationale adopte la loi sur la liberté de la communication qui institue une chaîne « *du savoir, de la formation et de l'emploi* ».

■ ***En mars 1994***, *la mission* d'expertise de la « TSF » estime que la Cinquième aura besoin d'un budget de 815 millions de francs la première année.

COMMENTAIRE

Une naissance, deux défauts

LA Cinquième qui naît mardi 13 décembre a deux défauts rédhibitoires. Tout comme feu La Cinq et feu TV6 lancées en 1985, tout comme la privatisation de TF 1 en 1987 et la création d'Arte en 1992, La Cinquième est une invention politicienne. Aucune télévision n'a jamais été créée en France en dehors de préoccupations électorales. C'est à la fin de l'année 1985 que François Mitterrand, pour redresser son image gravement détériorée par les déficits du secteur public industriel, par les multiples dévaluations du franc et par la montée du chômage, a lancé, à la veille des élections législatives de 1986, feu la Cinq et feu TV6.

Sitôt arrivé au pouvoir, le gouvernement Chirac entreprit de privatiser TF 1. Un symbole, destiné à prouver les bienfaits du libéralisme pur et dur. La création d'Arte en 1992 – due encore une fois à François Mitterrand – était destinée à célébrer les mérites de *l'alliance franco-allemande*. Sa diffusion sur un réseau hertzien – une volonté de Jack Lang, ministre de la culture – s'est révélée être une nouvelle opération de communication : la gauche mettait la « culture » à la portée de tous. La Cinquième s'inscrit dans cette lignée : elle ne correspond à aucune demande du marché et surgit, à quelques semaines de l'élection présidentielle, pour prouver aux électeurs tout l'intérêt que le gouvernement porte à la lutte contre le chômage.

Ces liens entre politique et télévision en France n'auraient rien de gênant, si l'audiovisuel n'était aussi une industrie. Comme le textile, les transports aériens ou l'automobile, ce secteur économique a intégré le mouvement général de mondialisation des échanges. Les groupes de communication américains ont commencé à exporter leurs grandes chaînes (Home Box Office, TNT Cartoon, Cinémax, Discovery Channel... sans oublier CNN et MTV, internationalisées depuis longtemps) *via* les satellites (« le Monde Radio-Télévision » du 23-24 octobre), tandis que la technologie numérique favorise l'éclosion de centaines de chaînes nouvelles sur le câble et le satellite dans le monde entier. Ce double mouvement – exportation de chaînes et création de nouvelles – crée aujourd'hui une tension phénoménale sur les programmes. Les catalogues bien constitués prennent une valeur considérable.

Et c'est là où le lien entre télévision et politique devient gênant. Au lieu d'aider à bâtir une industrie nationale des programmes, l'État finance des opérations de communication. Avec Arte et La Cinquième, la France aurait pu, en quelques années, constituer un catalogue de droits sur les programmes culturels qui ferait autorité sur les marchés. Aux Américains la télévision industrielle, aux français l'industrie de la culture... Un partage des rôles qui, après la grande bataille du GATT, n'aurait pas été sans grandeur. Malheureusement – c'est le défaut des chaînes « politiques » –, le budget attribué à La Cinquième ne permettra pas aux programmes de vivre des vies *multiples*, ailleurs, au gré des marchés.

YVES MAMOU









Les mystères du « Quotidien du peuple »

Derrière les murs d'un immense campus clos, 1 940 salariés mitonnent la propagande du Parti communiste chinois

PÉKIN

de notre envoyée spéciale

C'est un portrait en noir et blanc, façon studio Harcourt. Une jeune femme aux épaules dénudées mais à la coiffure sage sourit à l'objectif. *« Vous la reconnaissez ? »*. On hésite un instant. Une actrice ? Mais la manière dont vos interlocuteurs rient et se tortillent en vous tendant la photo qui occupe, avec un titre énorme, les trois quarts de la première page du journal vous contraint à y regarder de plus près. Ce sourire... Catherine Langeais ! A vingt ans, dix-huit peut-être. A la une du journal hebdomadaire lancé il y a un an par *le Quotidien du peuple* pour attirer un public jeune ! On croit rêver.

L'épopée des speakerines passionnerait donc la Chine ? Non point ! Plutôt *« l'histoire émouvante de votre président Mitterrand, un romantique dont le pouvoir et les honneurs n'ont jamais altéré la fidélité à sa passion de jeunesse »*, résume, l'œil malicieux, He Chongyuan, chef du service étranger du *Quotidien du peuple* et directeur de ce nouveau journal sous-titré *Global News Digest*. Titre de la page : « Le premier amour de Mitterrand ».

L'idée du journal, qui fait largement appel au réseau des correspondants étrangers du *Quotidien du peuple*, tient selon M. He en deux phrases : *« Se rapprocher des lecteurs, élever le niveau des connaissances des masses. »* On s'étonne : les premières pages consacrées récemment à la princesse Diana, Michael Jackson, au fils Thatcher ou à la fille Brejnev élèvent-elles vraiment le niveau ? M. He contre-attaque : Vous n'avez pas noté cet article sur Haïti, cet autre sur Kadhafi... Et comme on garde l'air sceptique, M. He éclate de rire. Au diable, la comédie !

Ce sera la seule incartade. Le seul aveu, aimable et spontané, d'une légère distorsion entre le discours officiel et la réalité. Confession inouïe qu'aucun autre interlocuteur, durant ces six jours de visite à l'intérieur du *Quotidien du peuple*, ne renouvellera. On aura beau fouiller, s'étonner, insister, s'obstiner : jamais la mécanique d'un discours parfaitement huilé ne cèdera.

Tout juste pourra-t-on la gripper un instant et déconcerter l'orateur en demandant : *« Qu'appelez-vous, par exemple, un reporter ? »*. Mise au point fort utile, car il faut ici tout traduire, redéfinir la moindre notion : un reporter ne fait pas de reportage mais *« corrige »* les textes de correspondants amateurs, souvent cadres du parti chargés de la propagande. Une « enquête » vise à vérifier assertions et dénonciations de lecteurs, se gardant bien de pousser l'investigation au-delà de cas particuliers. Un « journaliste », comme nous l'expliquera le directeur du journal, Shao Hua-Ze, est moins un témoin qu'un *« éducateur »*, voire un *« guide »* pour les masses.

« Entre confrères, on sait de quoi on parle », assurera un rédacteur. Désolée, camarades ! Nous ne parlons pas du même métier. Franchi le porche magistral de la rue Jintai qui ouvre sur *le Quotidien du peuple*, au nord de Pékin, on plonge dans une autre planète.

Le lieu, d'abord. Un ancien campus universitaire de 27 hectares, entièrement clos. Une sorte de grand jardin hérissé de bâtiments grisâtres : ceux de la rédaction et de l'imprimerie, le centre de transmission par satellite (relié aux 28 centres d'impression en province), le service de microfilmage des archives (depuis 1947), le garage des 40 voitures de fonction. Plus loin, les immeubles de logements pour 1 225 privilégiés parmi l'ensemble des 1 940 salariés. Et puis l'immense cantine à deux étages, deux menus et 22 cuisiniers ; l'hôpital (20 lits, 22 médecins) ; le jardin d'enfants (44 employés pour 230 enfants uniques) ; trois salles de danse (boum chaque vendredi soir), trois magasins, un gymnase, un cinéma.

Une ville, donc. Avec de longues allées sillonnées par des vélos. Une ville presque silencieuse où personne ne court, ne crie, ne gesticule. Pas seulement parce que la première neige contraint chacun à une allure prudente. Mais parce que *le Quotidien du peuple* est une sorte de cocon à l'abri du temps. On peut y naître, s'y marier, y mourir. On peut y vivre doucettement et en famille, sans excès de travail (c'est un euphémisme) et sans inquiétude pour l'avenir. Recruté par le parti, on y entre pour la vie à condition d'avoir l'échine souple et d'admettre une fois pour toutes que curiosité et contestation sont de dangereux défauts... Assis derrière un vieux bureau de bois sombre, cigarette à la lèvre et sourire généreux, Chang Hou-Sheng relit patiemment les articles à paraître pour le lendemain. Les responsables des huit pages quotidiennes du journal (douze au mois de janvier) les ont déjà vérifiés, mais le rédacteur en chef du soir tient à tout revoir lui-même.

Il est arrivé vers 21 heures et bouclera le journal, très tranquillement, entre minuit et 1 heure. A moins, bien sûr, que le reportage sur le voyage du président Jiang Zemin en Indonésie n'arrive une fois de plus en retard. *« Nous l'avons attendu hier jusqu'à 5 heures ! On lui avait réservé presque toute la première page ! »* Inutile de dire que le journal n'était pas le matin dans les kiosques et que les abonnés (plus de 90 % des ventes) ne l'avaient pas chez eux au réveil.

Un formidable numéro d'autocongratulation

Cela n'a angoissé personne. L'important était que *« le journal soit excellent »*, comme d'habitude. Et le président chinois, comme d'habitude également, très bien traité en première page. Le sort du rédacteur en chef et l'ambiance de la conférence critique de mi-journée, formidable numéro d'autocongratulation, en dépendaient.

Mais qu'est-ce qui fait un « bon » journaliste du *Quotidien du peuple* ? M. Chang, que tout le monde semble respecter pour sa grande expérience – il fut directeur de la propagande à l'Assemblée nationale –, écarte la tasse de thé vert et commence l'énumération. Il faut, dit-il, *« être honnête, objectif et conscient de ses responsabilités envers la société »*. Il faut aussi *« une sensibilité humaine »* et puis *« une belle écriture »* en même temps qu'*« un sens de l'organisation des pages »*. *C'est tout ? Les mêmes critères que dans n'importe quelle société occidentale ? « Voyons !*, précise M. Chang, comme s'il était besoin de le dire, *en tant que membre d'un organe de propagande du parti, il faut évidemment obéir à ses ordres ! »*

Objectif et partisan, n'est-ce pas totalement contradictoire ?

Non ! Le parti représente le peuple, et le peuple ne ment pas.

– Croyez-vous que vos pages couvertes des faits et gestes des dirigeants soient proches des préoccupations du peuple ?

– Mais cela intéresse tous les cadres de nos régions !

– Vous voulez parler des cadres du parti...

– Oui. Puisqu'ils représentent le peuple ! »

Imparable. Pas un cadre du parti qui puisse en effet suspendre son abonnement au *Quotidien du peuple* sans paraître entrer en dissidence ! Pourtant, la presse chinoise bouge. Le gouvernement chinois ayant appelé les journaux à s'autofinancer, une foule de publications se sont senti pousser des ailes, compensant la censure totale concernant les sujets politiques par un sensationnalisme exacerbé en matière de faits divers et de petites nouvelles locales délicieusement scandaleuses et dénuées de connotations politiques. Un regain de dynamisme et des allures de liberté qui ne trompent personne mais qui ouvrent aussi une brèche pour des journaux d'une autre ambition tels que *le Quotidien des affaires*, spécialisé en économie.

Neige précoce à Pékin

Se pourrait-il que *le Quotidien du Peuple*, dont la diffusion, après avoir dépassé 6 millions d'exemplaires, est aujourd'hui tombée à 3 millions, ne tente pas à son tour une sorte de sursaut ? Vu l'apathie qui accueille la question, le mot semble mal choisi. Mais M. Chang revendique *« un nouvel effort de lisibilité » de la une. Ne vient-il pas d'oser reléguer en page 4 les félicitations d'un ministre à des entreprises performantes pour faire de la place à une petite photo illustrant la neige précoce à Pékin ?*

Mais, globalement, le Quotidien du Peuple garde le cap. Les articles des quarante journalistes du service économique doivent souvent laisser la place à ceux de ministres soucieux de s'exprimer. Ai Feng, un grand gaillard ambitieux qui arbore une cravate de soie bleu ciel assortie à son blouson, les accueille volontiers. Question : *« Les articles d'un ministre ne sont-ils pas mortellement ennuyeux pour les lecteurs ?*

– (rires) *Le ministre de l'industrie intéressera les ouvriers de la métallurgie et ainsi de suite...*

– Parce qu'ils n'utilisent pas tous la langue de bois ?

– (rires) *C'est vrai qu'ils sont souvent monotones ! Quand c'est vraiment illisible, on est forcé de retravailler l'article, on triture le texte, on transforme la tribune en interview... »*.

Ai Feng est très fier de montrer sa page. Encadrés, petites nouvelles, photo de travailleurs. *« Ici, l'article sur les félicitations du ministre de l'agriculture aux bonnes entreprises ; là, le commentaire.*

– Un commentaire sur les félicitations ?

– Plutôt un commentaire pour exprimer notre espoir dans ce type d'entreprises. D'ailleurs, nous en avions l'idée depuis longtemps. L'information est tombée à pic.

– Cela arrive souvent que le commentaire soit prêt d'avance ?

– Oh ! oui ! Je me souviens du commentaire sur le thème « Faisons des efforts pour augmenter le revenu des paysans » pour lequel nous avons attendu assez longtemps pour trouver l'information adéquate. Mais ce fut un beau succès puisque le comité central du parti a même adopté le slogan ! »

Epatant. *Le Quotidien du peuple* aime jouer un rôle. Celui illustré par les pages du courrier des lecteurs est sa plus grande fierté. *« C'est comme une fenêtre grande ouverte sur la société »*, dit la petite femme élégante et charmeuse qui, de son bureau monacal doté d'un lit de camp, dirige le service du « travail de masse ». Car les masses écrivent. Beaucoup. Souvent. Stimulées par l'engagement du journal à apporter à chaque lettre une réponse précise, et le cas échéant, *via* le parti, la résolution d'un problème.

Il arrive environ mille lettres par jour, parmi lesquelles seul un nombre infime sera publié dans le journal. Certaines serviront de point de départ à une enquête, qui aboutira à la mise en cause d'individus nommément cités (un commerçant malhonnête, un médecin corrompu,...), jamais à une critique du système. D'autres, inclassables, seront regroupées dans un cahier transmis au comité central pour information.

Enfin, un petit nombre fera l'objet d'une publication immédiate dans la rubrique « Vu et entendu », où les lecteurs signalent ce qui leur semble choquant, amoral, contraire aux directives du parti. Ainsi les photos de trois adolescents, dont une voisine bien intentionnée dénonce les six parents, accusés de vouloir les priver d'études pour les mettre au travail. *« De vrais sujets de société »*, observe la responsable de la page. Des témoignages de la vie en Chine, qui permettent de ne regarder le pays qu'à travers le tout petit bout de la lorgnette.

Couloirs glacés et tables de ping-pong

Le traitement des faits divers revient au service « politique et loi ». Mais bien malin qui en détecterait les clés ! Il est des événements sur lesquels *le Quotidien du peuple* ne publie pas une ligne, comme l'histoire de cet officier qui, en septembre, a subitement ouvert le feu sur la foule et tué, à Pékin, une dizaine de personnes. *« Cela n'est pas significatif »*, nous a-t-on dit.

Il est d'autres événements que l'on aborde de façon curieusement positive. Une catastrophe naturelle ? *« Ah ! oui ! Il faut raconter l'organisation des secours et la façon dont la Chine réussit à surmonter les pires difficultés »*. La drogue ? La prostitution ? *« Il est important de montrer comment on anéantit ces phénomènes »*. Criminalité et délinquance sont globalement en baisse, affirme d'ailleurs le responsable du service, en totale contradiction avec un rapport alarmant publié il y a peu par le gouvernement.

Quant à la corruption, au poids croissant dans les médias chinois, les journalistes du *Quotidien du peuple* se font fort de n'avoir parmi eux aucune brebis galeuse. *« Nous devons être des exemples dans la presse chinoise »*, déclare solennellement M. Shao, qui a insisté pour qu'on indique aux lecteurs un numéro de téléphone auquel ils peuvent dénoncer les cas d'*« information rémunérée »*.

Les deux responsables du service culturel confirment. Ailleurs, c'est pratique courante. Ici, jamais. N'ont-ils pas une responsabilité dans l'éducation du peuple, eux qui ont choisi de ne pas dire un mot sur le film *Adieu, ma concubine* – *« le scénario est trop peu crédible sur le plan historique »* – mais ont beaucoup, beaucoup aimé la Révolte au temps de la récolte, ou la fabuleuse histoire d'une lutte paysanne organisée par Mao.

De grandes qualités artistiques ?

– Plébiscitées par les masses !

– A la gloire de Mao ?

– Evidemment ! Vous savez bien que Mao est un grand homme célébré dans le monde entier ! ».

Dialogues improbables. Qui y croit et qui n'y croit pas ? Qui se moque, qui récite, qui s'exprime ? On ne cesse de se poser la question, totalement perplexe devant des interlocuteurs souriants, débitant avec une conviction démonstrative un discours ficelé et uniforme. Que pensent-ils vraiment, ceux-là, venus si docilement prendre place dans l'un des fauteuils à larges accoudoirs et petits napperons blancs de la salle de réception et répondre – devant témoin ! – à vos questions ?

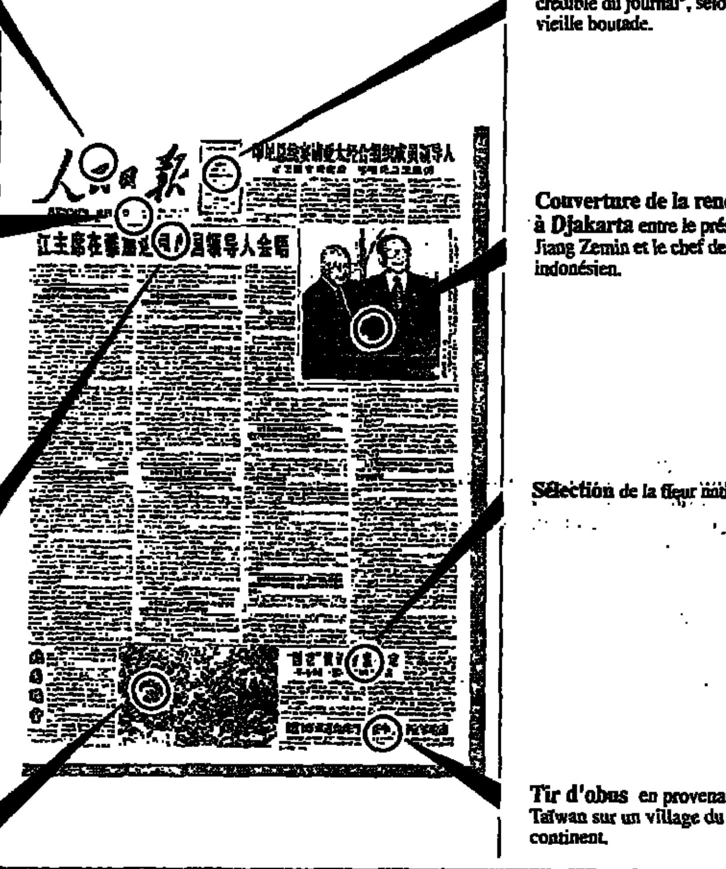
Malgré quelques amorces de dialogues, une visite interne et l'ouverture de ses réunions ; malgré une soirée karaoke où la grande famille du *Quotidien du peuple* nous offrira une époustouflante démonstration de danses de salon, le journal gardera son mystère. Avec ses vastes bureaux donnant sur des couloirs gigantesques et glacés, ses tables de ping-pong à tous les étages pour la pause de 10 h 15, ses livres du siècle dernier et un vieux correcteur à lorgnon qui, chaque nuit, penché sur les pages du journal, appose dans la marge des caractères très fins, écrits au pinceau trempé dans l'encre rouge.

ANNICK COJEAN

Prochain article : L'indépendance ambiguë d'« Al Arham »



A la une



C'est à Mao Zedong que *Renmin Ribao (le Quotidien du peuple)* doit la calligraphie des quatre caractères de son logo. Et c'est le 15 juin 1948 qu'il fut fondé, promu organe central du Parti communiste chinois en août 1949.

Aucune indication du prix, fixé à 0,4 yuan par jour (30 centimes). Un journaliste débutant gagne 205 yuans (150 F) par mois, un rédacteur en chef 900 et le directeur du journal environ 1 200.

Sommet des pays du Forum de coopération économique Asie-Pacifique (APEC), où Jiang Zemin a rencontré huit chefs d'Etat (un article par rencontre).

Neige précoce à Pékin (photo).

Date et météo, "seul espace crédible du journal", selon une vieille boutade.

Couverture de la rencontre à Djakarta entre le président Jiang Zemin et le chef de l'Etat indonésien.

Sélection de la fleur nationale.

Tir d'obus en provenance de Taïwan sur un village du continent.

La presse en Chine

● Avec 1,2 milliard d'habitants sur un territoire de 9,5 millions de kilomètres carrés, la Chine compte environ 1 700 journaux, tous sous le contrôle direct ou indirect du Parti communiste chinois. La liberté de publication et le contrôle privé d'un organe de presse ne sont toujours pas autorisés. Une loi sur la presse, en chantier depuis de nombreuses années, n'arrive pas à voir le jour.

● Le comité central et ses divers comités décentralisés (provinces, districts, municipalités...) possèdent directement près de 500 journaux. Les autres relèvent d'organisations paysannes (30), militaires (25), etc.

● Beaucoup de publications essaient de recourir à la publicité. Le tarif pour les annonceurs étrangers, sans commune mesure avec celui réservé aux Chinois, est de 600 000 F pour une pleine page dans *le Quotidien du Peuple*.

QUI MENACE LA LIBERTÉ D'ÉCRIRE ?

Le directeur ne comprend pas la question

Silence interloqué. Hésitation. Puis question à l'interprète. *« Menace? »* Shao Hua-Ze ne comprend pas le sens de la question. On précise donc. *« Menace, péril, danger... »* M. Shao ne voit toujours pas. L'interprète a l'air désemparée. Elle a bien traduit chaque mot... On souligne à M. Shao que la question a été posée exactement dans les mêmes termes aux autres patrons de journaux qui ont tous répondu. Son visage s'éclaire.

« Tout journaliste, où qu'il soit, voit toujours son expression limitée! Il lui faut intégrer la ligne de son journal et les principes fixés par son directeur. Sinon il faut qu'il parte et aille voir ailleurs. Au Quotidien du Peuple, *il faut écrire selon la ligne et les principes définis par le Parti communiste chinois. Donc écrire la vérité. Et faire en sorte que chaque article contribue à la résolution des problèmes.*

» Il ne peut pas y avoir d'articles qui divergent de la ligne. Si un journaliste maintenait un désaccord – mais je n'ai pas encore rencontré ce cas –, il ne lui resterait qu'à joindre son article au recueil de lettres non publiées que le journal expédie directement au Parti. Il ne serait donc pas privé d'expression! Les discussions sont toujours possibles! Sauf évidemment à vouloir remettre en cause le régime ou le système. Cela, c'est impensable. Ni dans le Quotidien du Peuple *ni dans aucun autre journal chinois. Mais je n'ai jamais vu de gens sérieux et compétents qui en aient l'idée. Peut-être en existe-t-il quelque part. On ne peut pas les empêcher de réfléchir! Mais les journaux ont heureusement le droit de ne pas les publier! Qu'est-ce que ce serait si tout le monde critiquait! »*

Costume gris classique et cravate de soie, M. Shao Hua-Ze, soixante et un ans, a le maintien et le salut rigide des militaires. Austère à l'image de son bureau dépouillé, il déclare ignorer encore pourquoi le Parti l'a choisi, en 1989, pour diriger le *Quotidien du Peuple*, juste après les événements de Tiananmen et le limogeage brutal de son prédécesseur. *« Mon expérience, sans doute! »*. Pendant onze ans, au sein du quotidien de l'Armée de Libération, M. Shao avait en effet exercé les fonctions de directeur du département de propagande.

L'Hôtel de Ville de Paris dans les turbulences

Budget : M. Chirac doit prendre en compte les effets de la crise

Le Conseil de Paris devait débattre, lundi 12 et mardi 13 décembre, du projet de budget 1995 présenté vendredi par le maire de Paris Jacques Chirac. Strictement équivalent en volume à celui de cette année, ce budget traduit la crise que subit la capitale : économique, avec la diminution de ses potentialités fiscales, sociale, avec la flambée des dépenses d'assistance.

■ FAUSSES FACTURES. L'audition des proches du maire de Paris par les hommes de la brigade financière à propos de l'affaire des fausses factures de l'Office municipal d'HLM a jeté le trouble à l'Hôtel de Ville. Cependant, Jacques Chirac affiche sa sérénité. En effet, il pense que des affaires financières subalternes ne sont pas de nature à ébranler la solidité de ses positions à Paris.

La Ville de Paris ressemble de plus en plus à la célèbre nef qui est son emblème : un vaisseau insubmersible *mais secoué* par la tempête. Aux rafales de vent de l'affaire des fausses factures *(lire par ailleurs)*, s'ajoute une grande houle tout aussi menaçante. Aussi, le capitaine Chirac réduit-il sa toile pour *mettre à la cape* : *il a* ainsi indiqué vendredi que le projet de budget 1995 reposera *« sur un nouvel équilibre »* maîtrisant strictement les dépenses et maintenant les priorités de la politique municipale.

De fait, et pour la première fois depuis un quart de siècle, les masses financières mises en jeu l'an prochain (33,5 milliards de francs) seront strictement équivalentes à celles de cette année. Pour les recettes, le temps des vaches maigres entamé depuis trois ans n'est pas fini. L'Etat continue à fermer progressivement le robinet de ses subventions, le report des bénéfices passés est plus maigre, les ventes de terrains et d'immeubles municipaux stagnent, les ressources du stationnement payant ne rentrent guère en raison d'une fraude massive, on n'ose pas emprunter plus de 3,7 milliards, et surtout les apports *de la taxe professionnelle* s'amenuisent.

Ce phénomène est sans précédent à Paris depuis la fin de la deuxième guerre mondiale. Certes, il est le contrecoup, avec deux ans *de décalage, de la récession* de 1993. Mais il traduit aussi une crise plus profonde : celle de la nature et de l'amplitude des activités économiques de la capitale. Paris, qui avait perdu 50 000 emplois salariés de 1981 à 1989, en a perdu 100 000 de 1990 à 1994. Cette accélération de l'hémorragie ajoutée à la stagnation des salaires et à celle de l'investissement explique une dégradation des bases sur lesquelles est assise la taxe professionnelle. Autrement dit, la légendaire richesse fiscale de Paris, qui tenait à ses entreprises, s'effrite. Pierre-Mathieu Duhamel, le directeur des finances de la ville, l'a brillamment démontré tout récemment lors *d'un colloque, organisé le* 6 décembre par l'UDF de la capitale sur « l'avenir de Paris » *(le Monde* du 9 décembre).

Plus d'efforts de solidarité

Autre handicap : les droits de mutation, importantes ressources de la ville, ne progresseront que modestement l'an prochain en raison d'une sortie de crise immobilière plus *lente que prévu*. Il faudra donc trouver des compléments en majorant les autres impôts locaux : la taxe foncière et la taxe d'habitation. Après une hausse de près de 34 % depuis 1992, cette dernière augmentera encore de 5 % en 1995.

Car, en face de ces recettes stagnantes, les besoins ne cessent d'enfler. Notamment ceux engendrés par l'autre face de la crise, celle de l'exclusion sociale. Comme Jacques Chirac s'affirme *décidé* à la combattre par tous les moyens – *« une société à deux vitesses »*, dit-il, *« est inacceptable »* –, les efforts de solidarité atteindront un sommet l'an prochain : 7,2 milliards de francs, soit *509 millions de plus qu'en 1994*. Ce chapitre dévore 1/5ᵉ (exactement 21 %) du budget parisien, (commune et département confondus). Et ces dépenses croissent d'année en année sans que la *municipalité parvienne* à les maîtriser. Exemple : l'aide médicale gratuite doit être accordée à présent à 130 000 Parisiens dépourvus de toute couverture sociale. Aussi a-t-il fallu se restreindre dans bien d'autres domaines. La moitié des dix plus gros chapitres des dépenses 1995 est en diminution par rapport à cette année : il s'agit de la culture, des écoles, du logement, des sports et du gros poste des « divers ». N'échappent à la baisse que les parcs et jardins, la propreté et la voierie.

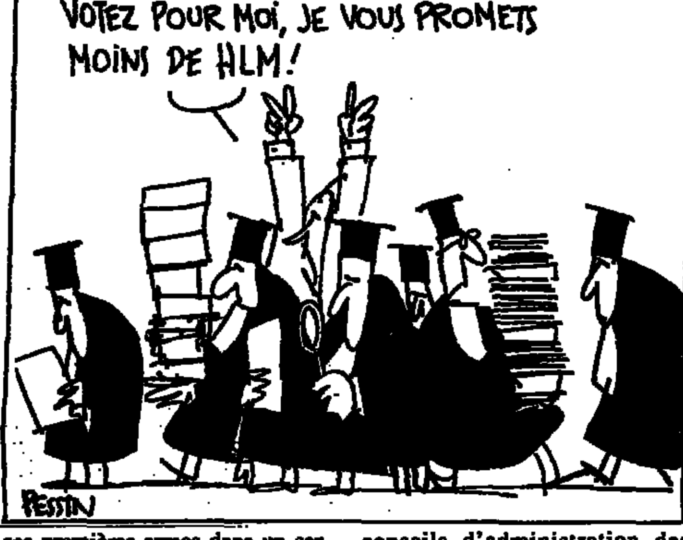
Sur les 33,5 milliards qui seront dépensés l'an prochain, 70 % iront au fonctionnement des services et aux salaires des fonctionnaires, 30 % *seulement aux investissements qui, eux aussi,* subissent la crise. Mais ils seront dépensés davantage pour des équipements de quartier, notamment dans les arrondissements de l'Est, que pour de grands chantiers. Cette fois, ce sont plutôt les élections qui expliquent un tel infléchissement.

M. A.-R.

Fausses factures : le maire se préoccupe plus de l'unité de sa majorité municipale que de la curiosité des juges

Le maire de Paris venait de présenter le budget de sa bonne ville pour 1995 et regagnait son bureau, en laissant à Jean Tibéri, son premier adjoint, le soin de répondre aux questions de la presse. Un journaliste arrête Jacques Chirac et « ose » lui demander quand il exprimera son sentiment sur les auditions de ses proches collaborateurs par la brigade financière.

Loin de se rembrunir, le candidat à la présidence de la République arbore alors un sourire narquois et répond : « Voyez cela avec Tibéri ». Manifestement, *l'affaire des fausses factures, qui* auraient permis à certaines des entreprises travaillant avec les *HLM de Paris de financer le RPR*, affecte davantage la « cour » de l'ancien dirigeant du parti néo-gaulliste que lui-même.



Jacques Chirac sent bien que le système qu'il a méthodiquement mis en place dans la capitale a beaucoup plus à redouter des effets boomerangs de la campagne *présidentielle que d'« affaires »* locales. C'est pourquoi, selon toute vraisemblance, il ne se laissera pas – sauf accident – détourner de son projet majeur : la campagne pour l'Elysée. S'il *« réussit »* sa campagne *présidentielle*, d'une manière ou d'une autre, son emprise sur la capitale restera solide. Pour la quatrième fois, une majorite « chiraquienne » l'emportera aux municipales.

En revanche, les divisions à l'intérieur de la majorité et – au sein de celle-ci – dans les rangs mêmes du RPR, à l'occasion de l'élection présidentielle, auraient un effet *corrosif sur l'équilibre de* la majorité parisienne. Celui-ci est fondé sur l'oubli des querelles de 1977 à l'intérieur de la droite, une alliance dès le premier tour lors des municipales, puis une distribution *équitable des postes* : deux tiers des élus, des adjoints et des mairies d'arrondissement pour le RPR, un tiers pour l'UDF. Si, d'aventure, la hache de guerre enterrée depuis dix-huit ans venait à être *exhumée entre les clans* politiques parisiens, alors la « machine à perdre » se mettrait en marche jusque dans les circonscriptions électorales de la capitale. En attendant, c'est dans *sa citadelle de l'Hôtel* de ville que Jacques Chirac se sent le plus en sécurite. Autour de lui, sa « garde rapprochée » : les quatre-vingt-dix membres de son cabinet, dotés d'un nerf de la guerre qui dépasse *100 millions de francs par an.* Avec à leur tête Rémy Chardon, un sportif de quarante-sept ans, énarque rompu aux affaires grâce à ses passages à l'Elysée et au ministère de l'intérieur ; et Marianne Hibon, chef du secrétariat particulier, arrivée au cabinet comme chargée de mission en 1986. Une femme de tête qui a fait ses premières armes dans un service ultra sensible, celui de la répartition des appartements sociaux. En appui, les équipes de la direction de l'information : encore une centaine de fidèles avec à leur disposition un budget de plus de 90 millions de francs.

La timidité des socialistes

Du Conseil de Paris, qui ne siège qu'un jour par mois, le maire n'a rien à craindre. Sa légitimité politique s'y manifeste de manière spectaculaire. Son groupe y dispose de la majorité absolue et celle-ci devient écrasante lorsque s'y joignent les 46 UDF, des alliés qui jusqu'ici ne lui ont jamais manqué. Leur chef, Jacques Dominati, président de la fédération UDF de Paris, vient encore, même si c'est avec des nuances, de faire allégeance en évoquant les prochaines municipales. Dans son groupe, on compte deux défections seulement : le député Georges Mesmin et le conseiller Alain Dumait. Parmi tous ces élus chiraquiens, près de 60 % ont été récompensés de leur fidélité par des postes d'adjoint ou de conseillers délégués, fonctions qui donnent droit à un bureau et une voiture, mais pas à de vrais pouvoirs puisque les maires d'arrondissement sont tenus en lisière et les adjoints sectoriels privés – sauf trois privilégiés, tous RPR – de délégation de signature.

L'opposition, divisée en quatre formations, n'est pas réduite au silence, mais à l'impuissance. Elle ne dispose que des informations que l'Hôtel de ville et l'administration veulent bien lui communiquer. En dix-huit ans de règne municipal chiraquien, elle n'a pas soulevé une seule affaire embar*rassant* vraiment le maire. Ses questions sont écoutées, parfois poliment, parfois dans une ambiance houleuse. Puis un porte-parole leur répond et le conseil passe à l'ordre du jour. Dans l'affaire des fausses factures, la timidité des interventions du groupe socialiste – le plus étoffé – n'a d'égale que sa mauvaise conscience. Il est tellement facile de lui retourner la critique ! Au reste, on trouve des représentants de l'opposition dans la plupart des conseils d'administration des sociétés d'économie mixte. La citadelle de l'Hôtel de ville serait-elle découverte sur ses confins ? Philippe Massoni, nommé depuis les élections législatives de mars 1993, veille à l'Ouest, sur la préfecture de police. Pierre Breuil, un ancien de la ville, tient le fort de l'Est à la préfecture de Paris. C'est lui qui contrôle la légalité des décisions chiraquiennes. Sur 100 000 actes, délibérations, marchés et permis de construire passés en 1993, ses services n'en ont trouvé que 7 sur lesquels ont été opérés des recours.

Jacques Chirac a toujours su *quels étaient les risques du métier* de maire. La corruption, par exemple. Et il a toujours pris soin de s'entourer de directeurs – il ne laisse à personne le soin de les nommer – qu'il veut irréprochables. On *ne badine pas* avec le règlement dans les profondeurs du corps municipal. Les 40 000 fonctionnaires de la ville sont compétents, zélés, particulièrement bien défendus quant à leur statut et *obéissants. Ils exécuteront sans* état d'âme tous les menus travaux de quartier qu'on leur ordonnera de faire d'ici aux prochaines élections municipales.

Quant aux relations établies depuis belle lurette entre la majorité et l'administration municipale, on ne voit pas ce qui, pour l'instant, pourrait les disloquer. Qui donc aurait intérêt à rompre ces pactes de travail, qui permettent au système chiraquien de fonctionner sans à-coup ? Seule une guerre des chefs se répercutant de proche en proche jusqu'aux hommes de main pourrait en avoir raison. Pour Jacques Chirac l'affaire de l'OPAC n'est qu'un règlement de comptes subalterne. Le vrai danger est ailleurs : chez ses pairs.

MARC AMBROISE-RENDU

RECTIFICATIF : M. Prévot, maire (UDF) de Villeneuve-la-Garenne et vice-président du conseil général des Hauts-de-Seine, se prénomme Roger et non Hubert comme nous l'avons écrit par erreur dans l'article consacré au Cirque de Paris (*le Monde* du 3 décembre).

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

LE CLIENT . Film américain de Joel Schumacher, v.o. : Forum Horizon, 1ᵉ (36-68-51-25) ; UGC Danton, 6ᵉ (36-68-34-21) ; *Gaumont Marignan-Concorde, 8ᵉ* (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; La Bastille, 11ᵉ (43-07-48-60) ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Sept Parnassiens, 14ᵉ (43-20-32-20) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; *36-68-69-24) ; v.f. : Rex, 2ᵉ* (36-68-70-23) ; UGC Montparnasse, 6ᵉ (36-65-70-14 ; 36-68-70-14) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; *réservation* 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13ᵉ (36-68-*75-55) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-*75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20ᵉ (46-36-10-96 ; 36-65-71-44 ; réservation 40-30-20-10).

L'ETRANGE NOËL DE M. JACK. *Film* américain d'Henry Selick, v.o. : Gaumont les Halles, 1ᵉ (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; Gaumont Champs-Elysées, 8ᵉ (43-59-04-67 ; réservation 40-30-20-10) ; Gaumont *Opéra Français, 9ᵉ (36-68-75-55 ; réser*vation 40-30-20-10) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-68-70-23) ; Gaumont Gobelins Fauvette, 13ᵉ (36-68-75-55) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10).

FARINELLI. Film franco-belge-italien de Gérard Corbiau : Forum Horizon, 1ᵉ (36-68-51-25) ; 14 Juillet Odéon, 6ᵉ (43-25-59-83 ; 36-68-68-12) ; L'Arlequin, 6ᵉ *(45-44-28-80) ; UGC Rotonde, 6ᵉ (36-*65-70-73 ; 36-68-70-14) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8ᵉ (43-87-35-43 ; 36-65-71-88) ; UGC Biarritz, 8ᵉ (36-68-48-56 ; 36-65-70-81) ; Max Linder Panorama, 9ᵉ (48-24-88-88 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Bastille, 11ᵉ (43-57-90-81 ; 36-68-69-27) ; Les Nation, 12ᵉ (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12ᵉ (36-68-62-33) ; Escurial, 13ᵉ (47-07-28-04) ; Gaumont Parnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14ᵉ (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15ᵉ (45-75-79-79 ; 36-68-69-24) ; Gaumont Convention, 15ᵉ (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; Majestic Passy, 16ᵉ (42-24-46-24) ; UGC Maillot, 17ᵉ (36-68-31-34) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (36-68-20-22).

LAMERICA. Film franco-italien de Gianni Amelio, v.o. : Gaumont les Halles, 1ᵉ (36-*68-75-55* ; réservation *40-30-20-10)* ; Gaumont Opéra Impérial, 2ᵉ (36-68-75-55 ; réservation 40-30-20-10) ; 14 Juillet Hautefeuille, 6ᵉ (46-33-79-38 ; 36-68-68-12) ; La Pagode, 7ᵉ (36-68-75-07) ; Gaumont Ambassade, 8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; Bienvenüe Montparnasse, 15ᵉ (36-65-70-38 ; réservation 40-30-20-10).

MIRACLE SUR LA 34ᵉ RUE. Film américain de Les Mayfield d'après le. v.o. : Ciné Beaubourg, 3ᵉ (36-68-69-23) ; Gaumont Ambassade, *8ᵉ (43-59-19-08 ; 36-*68-75-75 ; réservation 40-30-20-10) ; George V, 8ᵉ (36-68-43-47) ; v.f. : Rex, 2ᵉ (36-68-70-23) ; Paramount Opéra, 9ᵉ (47-42-56-31 ; 36-68-81-09 ; réservation 40-30-20-10) ; UGC Lyon Bastille, *12ᵉ (36-68-62-33)* ; UGC Gobelins, 13ᵉ (36-68-22-27) ; Mistral, 14ᵉ (36-65-70-41 ; réservation 40-30-20-10) ; Montparnasse, 14ᵉ (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15ᵉ (36-68-29-31) ; Pathé Wepler, 18ᵉ (36-68-20-22).

SIN COMPASION. *Film péruvien de* Francisco J. Lombardi, v.o. : Elysées Lincoln, 8ᵉ (43-59-36-14).

THIRTY TWO SHORT FILMS ABOUT GLENN GOULD. Film canadien de François Girard, v.o. : Europa Panthéon (ex-Reflet Panthéon), 5ᵉ (43-54-15-04).

REPÈRES

MUNICIPALES
Une campagne en questions

Michel Charzat (PS) avait décidé de débuter sa campagne dans le vingtième arrondissement par un questionnaire auprès des habitants. Il vient d'en donner les résultats. Distribué à 50 000 exemplaires durant l'été, ce document a reçu 3 000 réponses dont près de 2 500 comportant mention du nom et de l'adresse. *« Ces réponses révèlent un déficit de démocratie politique, une revendication autour du cadre de vie, une demande de revalorisation de la mémoire dans cet endroit où la démolition l'a emporté sur la réhabilitation »*, a notamment commenté le sociologue Dominique Wolton qui a donné un coup de main pour l'interprétation des *réponses*. Michel Charzat a dégagé quatre priorités : oxygéner le vingtième, favoriser l'emploi et l'activité, assurer la tranquillité des quartiers, valoriser les atouts.

PARIS
Georges Sarre et l'environnement

Georges Sarre (Mouvement des citoyens), conseiller de Paris, avait choisi le thème des nuisances pour réunir autour de lui, la semaine dernière, les écologistes et les militants associatifs. Ceux-ci ont écouté une mise en accusation de la politique de la municipalité dans le domaine *de la pollution. Au nom des Verts*, Jean-Félix Bernard a rappelé les dangers de la pollution de l'air, Jean-François Blet, pour la Coordination et liaison des comités de quartier (CLAQ), a fait la *« litanie des choses massacrées à Paris »* en matière d'urbanisme et de logement. L'architecte Michel Cantal-Duparc et Jean-Claude Delarue, président de l'association de défense des usagers de l'adminis*tration* ont *critiqué* l'urbanisme chiraquien et les nuisances sonores.

SEINE-SAINT-DENIS
Six maires communistes dénoncent les pressions de leur parti

Six maires communistes de Seine-Saint-Denis, connus pour leur volonté d'indépendance vis-à-vis de l'appareil du PCF, ont *dénoncé la semaine dernière les « pressions »* exercées par leur parti contre la constitution de listes largement ouvertes pour les élections municipales. Lors d'une conférence de presse commune, *François Asensi (Tremblay-en-*France), Patrick Braouezec (Saint-Denis), Jean-Pierre Brard (Montreuil), Jacques Isabet (Pantin), Jack Ralite (Aubervilliers) et Bernard Vergnaud (Sevran) ont indiqué qu'ils *ne participeraient pas à des listes « à la composition étroite et limitée aux partis en place »*.

VAL-DE-MARNE
FO présente un candidat à la présidence de l'ASSEDIC

Le secrétariat de l'Union départementale Force ouvrière a décidé de présenter un de ses administra*teurs au poste de président lors du* prochain conseil d'administration de l'ASSEDIC 94, le 14 décembre, au cas où le refus du patronat de voir le représentant de la CGT accéder à la présidence persisterait (*le Monde* du 10 décembre). Guy Rousseau, secrétaire général de l'UDFO, explique cette décision par la volonté de son syndicat d'*« assurer la pérennité de l'institution. »* La prise de position de FO pourrait remettre en cause l'existence même des accords régionaux qui, en Ile-de-France, prévoient pour le collège salariés, dans chaque département – sauf en Seine-et-Marne – une alternance des candidats à la présidence parmi les cinq syndicats (CFDT, CFTC, CGC, CGT et FO).

PHOTOGRAPHIE

Les premières Rencontres de Bamako

Fixer une mémoire qui se perd

Les premières Rencontres de la photographie africaine – une biennale qui se donne pour but de rompre l'isolement des photographes africains – ont eu lieu du 2 au 10 décembre à Bamako (Mali). Une quinzaine d'expositions, projections, stages et débats étaient pilotés par deux

BAMAKO

de notre envoyé spécial

Existe-t-il une tradition photographique en Afrique ? Certains le nient. surtout par ignorance. Ou citent le Malien Seydou Keita, que sa renommée fulgurante a fait passer. en deux ans à peine, d'une maison obscure, installée enface de la prison de Bamako, aux cimaises clinquantes de la Fondation Cartier, à Paris. Avec Keita, on a surtout découvert la tradition du portrait en studio, la même qu'illustre remarquablement Mama Casset (1908-1992), le chef de file d'une photographie dans le Sénégal des années 1950 : des femmes endimanchées, souriantes. Prises au Leica noir et blanc.

Mais les photographes africains ignoraient eux-mêmes leurs traditions d'images. Peu savaient qu'avant 1900, l'île Maurice avait ouvert son premier studio indigène. Que Dakar organise, depuis six ans, un Mois de la Photo. Éparpillés, mal informés, cantonnés dans leurs prés carrés par les exigences de la survie quotidienne, isolés dans le labo d'un journal obscur, d'un ministère ou d'un musée, les photographes africains avaient besoin de se rencontrer.

Les premières Rencontres de Bamako répondent à ce besoin. Ce n'est pas un état des lieux – le Nigéria et l'Afrique de l'Est sont absents –, mais une confrontation des regards, pratiques et statuts. Deux exemples extrêmes : en Afrique du Sud, les photojournalistes se sont forgés dans la lutte anti-apartheid à coup d'images proches de celles qu'on voit en occident. Au Sénégal, Moussa M'Baye crée des portraits magnifiés à l'encre d'or par un ami peintre : désir de reconnaissance artistique d'un photographe qui trouve à bas prix du matériel moderne – volé aux touristes – et qui s'appuie sur un petit marché publicitaire et des commandes de presse.

L'occidentalisation sévit jusqu'à Bamako, capitale du Sahel. Ici, neuf photographes sur dix sont des ambulants. D'une poignée il y a vingt ans, leur nombre serait passé à plus de mille. Avec la prolifération de la couleur et de « minilab » qui développent en quelques heures – *« l'acte de décès de la photographie »*, disait Mama Casset –, il suffit de posséder un appareil et une pellicule (douze francs français) pour s'instituer photographe.

Un fournisseur public d'images

Au marché de Bamako, six ou sept studios de campagne se déploient ainsi sous les arbres. Un linge est pendu à un échafaudage pour servir de fond neutre ; un toit de tôle est improvisé pour masquer la lumière éblouissante. Le client s'assoit devant l'appareil, sorte de chambre archaïque en bois sans diaphragme ni vitesse. Au jugé, le manipulateur ôte et remet le capuchon.Ainsi le photographe n'est qu'un fournisseur public d'images dont la présence est requise pour fixer chaque âge, chaque cérémonie – circoncision, baptême, mariage – qui scande la vie familiale. Parfois la seule présence du photographe suffit pour donner de la « valeur » au client au point que ce dernier oublie de venir chercher son portrait. Et quand le doyen de la famille meurt brusquement, pas moins de vingt-cinq petits enfants viennent réclamer des clichés. Partout et toujours, le photographe est tenu de se rendre sur place et d'utiliser la couleur. Peu importe la qualité du tirage, pourvu qu'il tire sur le rouge ou le brun clair et que le sujet, s'il est jeune, ait *« la pose vedette »*. Dans l'immédiat après-guerre, le Tout-Bamako défila devant la « chambre » de Seydou Keita (invité d'honneur de ce premier festival). Certains samedis, ce rite mobilisait plus de cent personnes. Le photographe mettait à leur disposition quelques costumes, des accessoires.. Certains affichaient le symbole de leur réussite – un stéthoscope, une voiture... Pendant ces Rencontres africaines, les anciens clients de Seydou Keita s'engouffraient sous les crépis coloniaux de la Maison du combattant pour voir si le Maître avait accroché leur portrait en zazou, en Gabin ou en Lemmy Caution.

Le témoin sensible qu'avait été Seydou Keita dans les années 50-60, Malik Sidibé le fut pour l'époque yé-yé. *« C'était les années roses de Bamako »*, dit-il en secouant la poussière des chemises en papier, rangées par années, où il avait collé ses « cartes » (tirages) crénelées. L'indépendance avait apporté l'amitié chinoise, les rythmes cubains, les lunettes Malcolm X et une griserie de liberté. En 1975, pourtant, les « cartes » s'assombrissent... *« J'avais des jeunes qui n'avaient pas de courage pour bien « laver »* [tirer] *les clichés »*, raconte Malik Sidibé. Les photographes, qui n'étaient que deux ou trois à Bamako, se multiplient. Et la couleur arrive. Comme le métier se déconsidérait, Malik a pris enfin une occupation « sérieuse» : dans tout Bamako, il est le seul à réparer les appareils.

Le studio de Racine Keita donne, lui, dans une rue passante. Les charettes vaporisent une poussière rouge sur les pancartes égrenant ses qualifications : mode, décoration, repiquage vidéo (sic), cérémonie de famille... La vraie passion de Racine, c'est le reportage – même s'il ne l'entend pas au sens de ses collègues, qui désignent ainsi toute photo nécessitant un déplacement. A Bamako, il a filmé la répression des manifestations de mars 1991. Françoise Huguier a exposé de lui une photo représentant deux ânes. Comme bien d'autres, il regrette que les expositions des Rencontres se cantonnent à Bamako. *« La brousse est illettrée. La photo s'y rendrait utile »*. C'est là qu'il fit ses débuts, en 1975, comme enseignant. *« Je voyais les villageois partir à Bamako pour leurs photos d'identité, et revenir trois jours après. »* Photographe de village il se souvient *« de la cinquantaine de personnes qui, chaque jour de foire, se pressaient au studio. Et la foule arrivait des environs... »* Pour lui comme pour bien d'autres, la photographie est d'abord un instrument d'éveil. Et le plus sûr fixateur d'une mémoire qui se perd.

JACQUES BRUNEL

▶ La revue « Photographies Magazine » de décembre constitue le catalogue des Rencontres de Bamako.

▶ La Revue Noire, Coll. « Soleil » : « Mama Casset et les précurseurs de la photographie sénégalaise », 100 p., 75 F. « Les fous d'Abidjan », de Dorris Haron Kasco. 100 p., 75 F.

CINÉMA

Le 18ᵉ Festival du film du Caire

La politique en toile de fond

LE CAIRE

de notre envoyé spécial

Malgré un prix de place élevé et des conditions de projection souvent irritantes, le public s'est rué dans les cinémas où étaient montrés les deux cent vingt et un films sélectionnés pour le 18ᵉ Festival international du film du Caire, du 28 novembre au 10 décembre (1). *La Reine Margot* s'est ainsi taillé un beau succès, bien que le film ait été présenté dans sa version libanaise, amputée de vingt minutes par rapport à la version courte conçue par Chéreau pour le marché américain.

Un certain conservatisme colora d'ailleurs le festival. Ayant opté pour le port du voile, l'actrice-chanteuse Chadia n'assista pas à l'hommage qui lui était rendu en soirée d'ouverture. Et, malgré le statut « hors censure » de tout festival international, *le Parfum d'Yvonne* de Patrice Lecome (trop audacieux ?) ne fut pas présenté (alors que *Tueurs nés* passait en version intégrale en clôture).

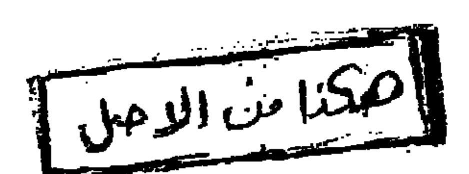
En ouverture, *la Route d'Eilat*, d'Enaam Mohammad Ali, soulevait d'autres interrogations. Produit par la télévision égyptienne, le film relate les exploits des scaphandriers qui, à la fin des années 60, firent sauter deux pétroliers israéliens dans ce port de la mer Rouge. Un choix nullement innocent, comme le confirmait le directeur du Festival, Saad Eddin Wahba, déclarant au *Hollywood Reporter* : *« Nous avons signé un traité de paix avec Israël, cela ne signifie pas que nous devons oublier notre histoire contemporaine... ou cesser de produire des films sur la guerre égypto-israélienne. »* Et il confirmait sa volonté d'exclure *« automatiquement »* tout film israélien tant que les Israéliens *« n'auront pas quitté le Golan et le sud du Liban, et jusqu'à la normalisation complète »* des rapports entre l'Etat juif et le monde arabe.

Sur un mode moins polémique, il fut également question de politique internationale à l'occasion du symposium consacré aux rapports (cinématographiques) entre la France et les pays arabes, l'Egypte en particulier. Dominique Wallon et Marie-Christine de Navacelles, respectivement directeur général du Centre national du cinéma et responsable du cinéma au ministère des affaires étrangères, expliquaient les mécanismes de soutien que propose le cinéma français aux réalisateurs étrangers, tandis que Jacques Goldenstern soulignait les apports de La Sept-Cinéma en la matière.

Leurs interlocuteurs, prompts à dénoncer (comme tout le monde) l'invasion du cinéma américain, reprochaient aussi aux Français de ne pas laisser assez de place aux productions égyptiennes sur leurs écrans. Ironiquement, les Français se voyaient ainsi reprocher ce dont eux-mêmes ne cessent de se plaindre vis-à-vis des Américains. Et, double ironie, le cinéma égyptien se retrouvait en butte aux mêmes revendications de la part des représentants des autres cinématographies arabes.

HENRI BÉHAR

(1) Le palmarès : Pyramide d'or : *le Colonel Chabert*, d'Yves Angelo (France), également lauréat du Prix de la mise en scène. Pyramide d'argent : *Leila Sakhna (Nuit chaude)*, d'Atef El-Taïeb (Egypte), dont l'acteur principal, Nour El Cherif, reçoit le prix d'interprétation masculine. Prix d'interprétation féminine : Leila Elwi dans *Plus d'amour, moins de violence* (Egypte). Prix du meilleur scénario : *Lefteris*, de Périclès Hoursoglou (Grèce). Prix de la meilleure contribution artistique : *And the Earth Did Not Swallow Him*, de Severo Perez (Etats-Unis). Prix Nagmib Mahfouz : *Loin des barbares*, de Liria Begeja (France). Mention spéciale à *Pourquoi la mer rit-elle ?* de Mohammad Kamal El Kalioubi (Egypte).



CINÉMA

Invité au festival de Belgrade

Le cri de colère de Romain Goupil « chez l'ennemi »

Réalisateur du film *Lettres pour L...*, où il dénonçait la purification ethnique en Bosnie et la complicité des grandes puissances, Romain Goupil a vu, à sa grande surprise, son film invité à Belgrade, dans le cadre du premier festival Images du monde, qui s'est ouvert samedi 10 décembre. Il a décidé de se rendre lui-même sur place, et – dans un but *délibérément provocateur* –, de prononcer « chez l'ennemi » un discours en prélude à la projection de son film, lundi 12 décembre.

Dans le texte de ce discours, le cinéaste reprend avec plus de virulence encore la thèse exprimée par son film : s'il considère que la responsabilité des massacres en Bosnie incombe non seulement au gouvernement de Belgrade mais, collectivement, au peuple serbe, il affirme que, en tant que Français, les coupables qu'il se doit de dénoncer en premier lieu sont les gouvernants de son propre pays. Intitulé *la Honte des mille et un jours* (la durée du siège de Sarajevo), le texte que le cinéaste devait lire à Belgrade dit avoir cherché *« une insulte à la hauteur de leurs renoncements, démissions et mensonges. Une insulte pour définir la lâcheté, l'abandon, la honte, comme par exemple « Mitterrandois ! »* (par analogie avec « Munichois »).

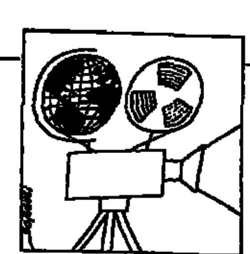
Goupil s'en prend à l'ancien ministre des affaires étrangères Roland Dumas (dont il propose de transformer le patronyme en injure), et à l'actuel, Alain Juppé, qu'il rebaptise *« Juppétain »*. Mais surtout à François Mitterrand, *« notre président, celui qui met sur le même plan les civils soumis au siège et aux bombardements, et leurs tortionnaires, en assurant systématiquement à la télévision que les torts sont partagés »*. Se référant clairement à l'épisode vichyssois du passé du président de la République, il écrit : *« C'est comme si Mitterrand en 1940 s'était couché et avait appuyé un ministre des affaires étrangères qui dessinait de nouvelles frontières pour la France. »* En allant ainsi jouer les boutefeu en Serbie, Goupil affirme vouloir surtout déclencher un choc en France, après les déclarations *« capitulardes »* de la récente conférence d'Essen.

J.-M. F.

Les Grands Prix de la Ville de Paris

Les Grands Prix de la Ville de Paris 1994 ont été proclamés lundi 12 décembre. Aux prix habituels s'ajoutent deux catégories nouvelles : le Grand prix des sciences humaines, qui récompense Jean Bottéro, et celui des arts de la scène, qui revient à Claude Régy. Les autres lauréats sont : Mona Ozouf et Philippe Vigier (histoire) ; Louis Pauwels (roman) ; Janine Garrisson (Prix Sola Cabiati) ; Marcel Landowski (Prix musical) ; Thierry Hancisse (Prix Gérard Philipe) ; Annette Messager (Prix des arts plastiques) ; Bettina Rheims (Prix de la photographie).

LA BOBINE DU SIÈCLE



De plume et de plomb

par Jean Clair

Baudelaire méprisait la photographie. Ce qu'on dit moins, c'est que le cinéma l'avait émerveillé. Ou plutôt son ancêtre, le phénakistiscope. Il fut le premier à tenter d'en faire la description. Description maladroite, est-il besoin de le préciser. Le magicien des mots ne sait trop par où prendre l'appareil et son curieux mécanisme.

S'il analyse bien la *démultiplication de l'image* sous l'effet de vitesse – le principe « ciné » – *« vingt figures dansantes exécutant le même mouvement avec une précision fantastique »*, il est plus gauche à faire comprendre ce qu'on appelera (à tort) la persistance rétinienne. Il dit ainsi drôlement de chaque figure qu'*« elle a bénéficié des dix-neuf autres »*. Ce qui le fascine, c'est qu'à la faveur de ce bénéfice, de ce surcroît de présence, la figure, contre toute attente, *« disparaît »* : elle est quasi stéréoscopique, *« de rose et de bleu »*, se libérant du poids de la matière et du temps pour ne plus exister que comme un battement d'ailes immatériel, vu lui aussi à travers la fenêtre du viseur. Seule notre intelligence lui *donne* sens, pure *cosa mentale* à quoi la rétine et le cerveau redonnent une forme vive, qui a le pressentiment d'*« une éternité de délices »*.

Comment oublier que la naissance du cinéma fut contemporaine du symbolisme ? Que ce qui fait son charme, au sens valérien du terme, c'est bien en effet que, s'il nous présente une rose (un char d'assaut, une star ou Nosferatu), c'est toujours en l'absence de tout bouquet, s'il nous fait saisir la réalité, c'est dans un monde libéré de la pesanteur, comme celui de l'enfant rêvant qu'il vole – ô les goélands de Marey, blancs sur fond noir, plus beaux que les anges de l'Angelico, entraînés par un carrousel de fête foraine et battant doucement des ailes dans un silence surnaturel ! L'enchantement du cinéma, si contraire au poids de plomb, fût-il nimbé de l'argent de la photographie – *a-t-on jamais vu les oiseaux de* Méryon traverser les daguerréotypes du ministère de la marine ? – vient de ce qu'il laisse entrebâillé sur l'inconnu le défilé de ses figures. Immatérielles, celles-ci laissent passer entre elles le souffle d'autres mondes. Ces images animées, on sait bien qu'elles ont été volées, comme jadis le feu le fut aux dieux. Dérobées à un autre monde jusque-là inaccessible. Et c'est par un privilège inouï que nous sommes admis à les regarder. Pour quelques instants, nous sommes admis à scruter la marche du cheval, le vol de l'oiseau ou le baiser de la fée, comme le myste autrefois dans la chambre des mystères était admis à participer de l'ordre invisible des dieux, quand sur de grands voiles blanc et noir s'inscrivaient les signes fugaces de leur passage.



« Goéland en vol », agrandissement d'un instantané sur plaque chronophotographique, 1886

... rendue *« invisible »* sur l'anneau qui en porte, imprimées sur carton, les séquences, tandis qu'elle est vue *« immobile »* sur le miroir qui en recueille les apparences. *« Immobile » : le mot* est pour le moins inattendu puisque, loin d'être fixe, l'image *« exécute en place »*, comme le note justement Baudelaire, *« tous les mouvements distribués entre les vingt figures »*.

Il semble donc, à vouloir parler d'une figure « immobile », que Baudelaire ait crédité paradoxalement l'image animée de la qualité qui, selon lui, fonde la beauté : le refus du *« mouvement qui déplace les lignes »*. Le cinéma, avouons-le, n'allait pas dans ce sens. Or ce qui retient le regard de Baudelaire fixé à ce qu'il nomme *« la fenêtre »*, devant le petit écran, c'est que la figure du phénakistiscope a la grâce de donner l'illusion du *mouvement tout en ne dérogeant* pas au principe d'immobilité. Immatérielle, elle ne pèse ni ne pose. Agile et escamotée. Saisie dans la mesure où elle s'efface. Si la figure est magique, c'est qu'elle est virtuelle, saisie *in absentia* dans un *double* mouvement d'évanouissement et de surgissement, *« immobile »* dans une sorte de phénomène vibratoire sur place, dans le même instant que son assise matérielle, son inscription, son estampage sont rendus « invisibles ».

Ainsi l'image cinématographique répond-elle, contrairement à la photo, aux qualités qui retiennent le poète. Elle a la beauté et l'attrait des choses furtives – comme de cette *Passante* qui, *entrevue en « un éclair »*, est retournée aussitôt à *« la nuit, elle que l'on eût aimée »*. Elle est *« spirituelle »*, comme *la Chambre double*, ...

Cet entrebâillement de l'image sur elle-même, sur sa propre discontinuité, elle est *de l'ordre, aurait dit* Marcel Duchamp, de l'*« inframince »*. Er par les deux œilletons de l'environnement de Philadelphie, *Etant donnés*, nous sommes admis nous aussi, comme dans la salle de cinéma délabrée d'un vieux *quartier, à découvrir* le mystère de cette *« pensée de derrière la tête »* que, dans notre dos, le cinéma éclaire de son pinceau : la petite roue dansante de la cascade, toujours recommencée, le feu qui éclaire sans brûler, et le spectacle du secret éternel de la génération.

▶ **Jean Clair est directeur du Musée Picasso.**

INDUSTRIE MUSICALE **: incertitudes sur l'avenir de FNAC-Music.** – Le départ de l'un de ses plus gros vendeurs, le chanteur Hubert-Félix Thiéfaine, pour Tristar (groupe Sony), accroît l'incertitude sur l'avenir du label de disques FNAC-Music – créé en 1991 – filiale de la holding Prony Communication. Depuis juillet 1993, FNAC-Music a cessé toute activité de production. Au fil des mois, de nombreux artistes ont quitté la société. Le 5 juillet un plan social avait abouti au licenciement de vingt-quatre des quarante-six salariés.

ARTS

MAX BECKMANN à Stuttgart

La comédie inhumaine d'un peintre incomparable

STUTTGART

de notre envoyé spécial

Parce que Max Beckmann fut invité à enseigner à la Washington University Art School de Saint-Louis (Missouri) en 1947, parce qu'il vécut les dernières années de sa vie aux Etats-Unis et mourut à New-York en 1950, le Saint Louis Art Museum possède la plus considérable et la plus complète collection de ses toiles. Parce que cette institution a accepté de la prêter à la Staatsgalerie de Stuttgart, l'exposition qui se tient en Allemagne – et ne voyagera dans aucun autre pays européen – est d'exception. Parce que Beckmann appartient au cercle très étroit des peintres de premier ordre, la voir n'est ni un luxe ni une curiosité d'amateur, mais une nécessité pour quiconque prétend connaître et comprendre l'art du vingtième siècle.

A qui peut-on le comparer parmi ses contemporains ? A Picasso, évidemment, auquel l'a lié une rivalité tenace. Et ensuite ? Matisse n'a ni sa violence, ni sa profondeur. Léger paraît besogneux à côté de lui, et Braque trop préoccupé de bon goût. Boccioni, s'il n'était mort en 1916, aurait peut-être accompli une œuvre égale par la force et la diversité – hypothèse aventurée. Si grands soient les Allemands de la Nouvelle Objectivité, Dix et Grosz n'ont *pas inventé, comme lui*, une langue picturale singulière.

Autoportrait métaphysique

Ainsi apparaît Beckmann dans l'histoire de l'art comme dans les photographies et comme dans ses autoportraits : assis à l'écart, tantôt rébarbatif, tantôt mélancolique, puissant, sévère, inquiet et solitaire. Dans le dernier de ses autoportraits, celui dont il allait surveiller l'accrochage quand une crise cardiaque le terrassa devant Central Park, il s'accoude au bras d'un fauteuil d'un vert marin. La veste est d'un bleu cru, la chemise étrangement rouge, du même rouge qui apparaît au coin des pupilles, au creux des narines et, plus léger, sur les tempes et les mains. Par contraste, la pâleur du front apparaît d'une blancheur désagréable. Ce sont cependant les yeux qui se remarquent d'abord. Allongés, ils fixent, hors du tableau, on ne sait quoi, quelqu'un, la ville par la fenêtre de l'atelier. Le vide.

A ce point d'intensité, la question de la ressemblance ne se pose plus, ni celle du narcissisme et de la pose. Le seul mot qui convienne, si inquiétant soit-il, est métaphysique. Cet autoportrait, comme la plupart des tableaux de Beckmann, tend à la métaphysique. Il l'atteint par les seuls moyens de la peinture, qui se nomment composition, dessin, couleur, rythme, déformation expressive de la figure, valeur suggestive des harmonies et des dissonances. Que signifie-t-il ? Que le peintre, dans un isolement douloureux, ne se laisse duper par rien. Sous la chair du visage, il aperçoit l'ossature du crâne. Sous les vêtements à la mode, il devine les misères du corps. Sous l'air de prospérité du monde, il sent venir le drame et la souffrance.

L'œuvre finit ainsi, sur ce tableau et un autre plus symbolique, une *Colombine* à la robe, aux bas et au loup noirs. Elle s'est assise, les jambes écartées sur ce qui semble un guéridon ou une table ronde. A hauteur du sexe, des cartes à jouer sont dispersées. Elle tient un chapeau rose et pointu, déguisement dérisoire, et fume, immobile, statue du destin en habit de bal masqué. Derrière elle, sur un rideau, en lettres capitales, le mot *Exit*. Poe, Baudelaire, Manet et Picasso ont exécuté leurs variations sur le même motif allégorique, chacun selon sa manière. Beckmann avance d'un pas dans la direction d'un tragique plus complet, d'un grotesque plus cruel et plus cru. La vie ? Un carnaval qui finit mal, un défilé de fantoches et de travestis. Cela, Beckmann l'a peint dès qu'il l'a su, peu après ses vingt ans. Né en 1884, il accomplit des études artistiques à Dresde, puis littéraires et philosophiques à Berlin. Il lit Nietzsche, Schopenhauer et Spinoza. A Paris, en 1903, il voit le Louvre – où il revint maintes fois – et Cézanne – qu'il juge le peintre *capital de l'art moderne. Il assimile* impressionnisme, post-impressionnisme et symbolisme d'un seul mouvement, sans négliger pour autant gothiques et primitifs, Vénitiens et Flamands. Voilà pour la formation, à ce détail près que ni ses écrivains préférés, ni ses maîtres de prédilection n'ont cessé d'accompagner ce peintre qui, en France et en Italie, voyagea souvent de musée en église avec un livre dans sa poche.

Puis il se met à l'œuvre et affirme ce qu'il se veut : un peintre d'histoire. Son manifeste est un grand tableau qu'il achève en 1909, *Scène du tremblement de terre de Messine*. L'argument est fourni par la tragédie du 28 décembre 1908 : quatre-vingt-trois mille morts, la ville anéantie, l'horreur à son paroxysme d'absurdité. A l'arrière-plan de la toile croulent des ruines enchevêtrées. Au premier plan agonisent des victimes dénudées. Au centre, il y a pire que la catastrophe inhumaine : il y a l'humanité telle qu'en elle-même. Un pillard poignarde un soldat, un autre viole une fille dans la boue, un troisième en poursuit une autre, dont la chemise blanche est la seule lumière qui éclaire les ténèbres. Le style est du Tintoret réinterprété selon Cézanne.

Le style peut changer plus tard, devenir dur et cristallin comme le conseille le cubisme, s'assouplir vers la fin des années 20, gagner en ampleur et en liberté ensuite, risquer des couleurs de plus en plus fortes et un dessin de plus en plus tranchant. Ses variations se succèdent sans que change l'essentiel : la conception noire de l'histoire. Pour s'alimenter en motifs, Beckmann puise dans les journaux et dans sa vie. Les premiers décrivent le naufrage du *Titanic*, dont il tire son *Radeau de la Méduse*, tourbillon vert et gris de barques, de noyés, de vagues et de nuées. Ils annoncent un peu plus tard la guerre, dont Beckmann, infirmier en Flandre et dans l'Artois, observe les conséquences jusqu'à l'insupportable et la crise nerveuse qui le jette dans un asile à la fin de 1915.

Quand il se remet à peindre, son autoportrait au foulard rouge crie de rage et de haine. Suivent le *Christ aux outrages* et le *Rêve*, allégories des passions mauvaises. Le rythme se précipite. Abondance et invention vont de pair. Beckmann est célèbre dans l'Allemagne weimarienne, dont il fustige les divertissements idiots et la bourgeoisie suffisante : night-clubs, théâtres, piscines, cirques et alcôves...

Mascarade funèbre

Dessins, peintures, gravures, tous les moyens servent, toutes les violences deviennent nécessaires. Le noir et le blanc déchirent l'espace de leurs flèches, les visages fardés s'évident en masques inertes, les ténèbres étendent leur empire ombre après ombre. Faut-il choisir parmi tant de chefs-d'œuvre ? Ce serait en faveur du *Port de Gênes*, le plus beau paysage et le plus beau nocturne du siècle, et du *Bain*, toile de la période parisienne.

En 1934, commence l'épuration de ses toiles acquises par les musées allemands. En 1936, il vient à Paris. L'année suivante, il figure au premier rang des « dégénérés » et s'exile à Amsterdam, tout en séjournant plusieurs fois en France. La peinture fait front, développant des allégories tourmentées. Les hommes-oiseaux à plumages violet et orangé lacèrent *un prisonnier enchaîné. La scène* est dans une cave éclairée par des bougies. Derrière les bourreaux, les fidèles saluent le bras levé. Quelle date ? 1938. La défaite du Reich et l'émigration américaine n'apaisent pas Beckmann. Les natures mortes tournent à la vanité, avec fleurs fanées et bougies fuligineuses. La conclusion est évidente : le monde saisi comme une mascarade funèbre et vulgaire.

PHILIPPE DAGEN

▶ **Staatsgalerie, 30-32 Konrad-Adenauer Strasse, Stuttgart. Tél. : 711-212-50-50. Jusqu'au 8 janvier.**

Le sort de l'appareil franco-italien et la déréglementation du marché aérien

La Direction générale de l'aviation civile française n'envisageait pas de suivre, dans la matinée du lundi 12 décembre, la décision américaine d'interdire les vols des ATR en cas de risque de givre. Elle estime que l'hypothèse américaine pour expliquer l'accident survenu dans l'Indiana recèle de nombreuses incohérences et devait réclamer que lui soient communiqués certains éléments de l'enquête.

■ COUP DUR. La décision de la Federal Aviation Authority (FAA) est un coup dur pour le constructeur franco-italien ATR. L'Amérique du Nord est son principal marché pour la vente de ses ATR-42 et 72, des turbopropulseurs bimoteurs. Certaines compagnies aémricaines risquent d'être fortement pénalisées.

L'administration américaine porte un coup sévère au développement des avions ATR

La décision de clouer au sol les ATR « en conditions givrantes » (*le Monde* du 11-12 écembre) prise par la Federal Aviation Authority (FAA) a entraîné un certain scepticisme au sein de la Direction générale de l'aviation civile (DGAC) française. Et l'hypothèse qui a justifié cette décision aux Etats-Unis recèle de *« nombreuses incohérences »* estime-t-on parmi les experts qui préconisent de continuer à explorer d'autres pistes.

Dans ce contexte, la DGAC, qui représente l'autorité de certification de l'ATR puisqu'il est construit en France, ne devrait pas suivre les consignes américaines. Elle devait, lundi 12 décembre, demander que lui soit communiquer des éléments de l'enquête pour élucider les circonstances réelles de l'accident.

L'accident survenu le 31 octobre près de Merrillville, dans l'Indiana, à un ATR-72 de la compagnie American Eagle et qui a fait 68 victimes serait dû à une perte de contrôle de l'appareil lié à une accumulation dissymétrique de glace sur les ailes, selon l'hypothèse privilégiée par les autorités américaines. Ces dernières avaient déjà pris une première décision le 4 novembre visant à interdire l'utilisation du pilote automatique sur les ATR en *« conditions givrantes »*.

La Direction générale de l'aviation civile avait opté pour des dispositions moins sévères à la mi-novembre, demandant aux compagnies du monde entier de ne pas utiliser le pilote automatique en cas d'accumulation de glace sur les ailes.

Depuis l'accident, les ingénieurs d'ATR ont fait des essais à Toulouse, dans le cadre de l'enquête, à partir de l'hypothèse américaine. L'un des principaux d'entre eux a constitué à simuler sur une aile de l'appareil une plaque de glace et de voir les effets sur sa stabilité. Il faudrait une plaque de glace de l'ordre de 25 mm produite par une pluie givrante très fine pour déstabiliser l'appareil ce qui serait selon, certains experts, hautement improbable.

Une décision injustifiée

Dans ce contexte, de nouveaux essais devraient avoir lieu, en Californie, mercredi 14 décembre, sur la base d'Edwards de l'US Air Force. Ils visent à tenter de reproduire les circonstances exceptionnelles de givrage qui auraient pû se produire, un tanker précédant un ATR 72 devant pulvériser une pluie givrante très fine sur l'appareil. D'autant plus, que la taille extrêmement réduite des goutelettes incriminées n'est pas prévue dans les normes de certification de l'appareil. Faudra-t-il changer ces normes et les durcir... Dans ce cas, rétorque le constructeur d'avion, tous les avions de cette catégorie sont en cause, qu'ils s'agissent des SAAB 340, des Embraer ou des Fokker 27.

Par ces nouveaux essais, ATR espère démontrer l'impossibilité du scénario. Mais en 1988, le consortium franco-italien avait subi un incident du même type que celui invoqué pour la catastrophe dans l'Indiana, sur un ATR-42. Et la société avait dû faire des modifications de ses appareils dans le monde entier. *« C'est un coup dur pour notre programme*, estime Henri-Paul Puel, le directeur général de la compagnie ATR, *commercialement et économiquement. La mesure prise par l'administration américaine est injuste et outrancière. Deux accidents récents intervenus sur des Boeing-737 non pas entraîné de consignes de navigabilité particulière et on peut se demander si pour l'administration américaine cette mesure n'est pas un moyen de se défausser... »*.

Si les autorités américaines maintiennent leurs consignes, ATR devra probablement faire des modifications sur l'ensemble des appareils en circulation, à ses frais. A priori, la FAA ne peut être suspectée d'intentions protectionnistes : depuis la vente de l'avionneur canadien de Havilland dont il était propriétaire, Boeing ne fabrique plus d'appareils concurrents des ATR. Mais en optant pour l'option maximaliste, la FAA place Aérospatiale, actionnaire d'ATR mais aussi d'Airbus Industrie, en position délicate.

MARTINE LARONCHE

Un marché mondial très disputé

L'interdiction de vol des ATR-42 et ATR-72 en conditions givrantes décidée par l'administration fédérale américaine porte un rude coup à l'avionneur franco-italien. Basé à Toulouse et associant à parité égale les groupes Aérospatiale et Alenia, ATR voit ses chances très sérieusement compromises en Amérique du Nord, un marché phare – il rassemble 40 % de la flotte aérienne mondiale – qui représente son premier marché.

Au début de l'année, Henri-Paul Puel, directeur général du consortium franco-italien (partagé à 50-50 entre Aérospatiale et Alenia), désignait les Etats-Unis comme l'un de ses deux axes de développement prioritaire, avec la Chine. Spécialisé dans les avions de transport régionaux, les ATR-42 et les ATR-72, des appareils à hélices respectivement de l'ordre de 40 et 70 places, ATR s'est taillé de jolis succès commerciaux auprès de nombreuses compagnies spécialisées dans le *commuting*, les trajets rapides sur courtes distances. Le constructeur franco-italien revendique 42 % du marché des avions de transport régional en Europe et 38 % en Amérique du Nord, où il s'est implanté dès 1982, soit deux ans après sa création. Ce marché très disputé est convoité par le suédois Saab, le canadien de Havilland, le néerlandais Fokker et le brésilien Embraer.

Pas moins de 173 ATR sont en exploitation en Amérique du Nord (Etats-Unis et Canada) sur les 398 appareils actuellement en service dans le monde. La décision des Etats-Unis est désastreuse auprès pour les neuf compagnies américaines clientes, à savoir Atlantic Southeast, Continental Express, Executive Airlines, Flagship Airlines, Mahalo Air, Simmons, Summit Aviation, Trans States et Trans World Express. Il y a une dizaine de jours, une douzaine de pilotes d'American Eagle, la filiale régionale d'American Airlines, avaient décidé de laisser leurs ATR au hangar à Chicago, estimant que leur compagnie n'avait pas été en mesure de leur fournir suffisamment d'informations sur les risques de pluies givrantes. Samedi 10 décembre, la compagnie américaine a réagi immédiatement, en consignant au sol les 41 ATR qu'elle exploite à Chicago et en annulant ses 290 vols au départ et à l'arrivée de l'aéroport local.

American Eagle doit jongler avec sa flotte et a décidé de remplacer ses ATR dans les zones géographiques à risque de conditions givrantes par des Saab 340, les ATR-72 et 42 devant être redéployés *« de manière à leur permettre de voler dans des régions où le givre ne constitue pas un facteur de risque »*. D'autres compagnies locales devraient lui emboîter le pas. Par ailleurs, dans un pays réputé pour son goût et sa promptitude à déclencher des batailles procédurières, ATR pourrait se voir réclamer des dédommagements de la part de ses clients américains.

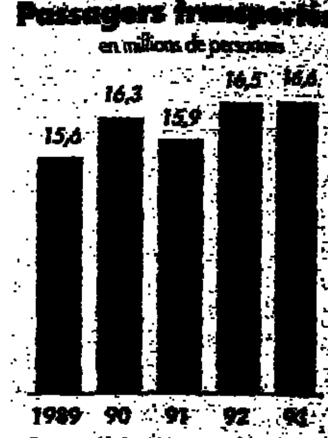
ATR est sans doute confronté aujourd'hui à l'épreuve la plus grave de son histoire. Le constructeur avait réussi à surmonter la crise du transport aérien, affichant en 1993 un bénéfice pour la troisième année consécutive, à hauteur de 40 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 3,7 milliards.

C. M.

Les lignes d'Air Inter les plus rentables seront ouvertes à la concurrence

Trois transporteurs aériens, AOM, Air Liberté et TAT, devraient être autorisés incessamment à rivaliser avec la compagnie nationale sur Orly-Marseille et Orly-Toulouse. Dans la matinée du lundi 12 décembre, le cas d'Euralair restait en suspens. Sur les cinq candidats à l'ouverture, AOM, filiale du Crédit lyonnais, devrait obtenir la ligne Orly-Marseille, et Air Liberté la ligne Orly-Toulouse. TAT European Airlines, filiale de British Airways, pourrait se placer sur les deux destinations. Pour Euralair et son président, Alexandre Couvelaire, l'issue était plus incertaine. L'embarras prévaut au ministère des transports qui préfèrerait ne rien donner à la petite compagnie mais craint de se heurter aux foudres de son PDG, Alexandre Couvelaire. EAS, la compagnie de Francis Lagarde, ne devrait pas recevoir l'aval du ministre.

Cette décision devrait prendre effet dès le 2 janvier 1995 et risque de déstabiliser Air Inter sur ses lignes les plus rentables. La compagnie intérieure va devoir accueillir trois, voire quatre concurrents sur ses destinations les plus rentables, à la suite d'une plainte de TAT-EA, en septembre 1993, devant la Commission européenne. Les lignes Orly-Marseille et Orly-Toulouse représentent à elles seules 20 % du chiffre d'affaires de la compagnie aérienne, qui s'élève à 11 milliards de francs. Elles comptabilisent quelque 3,8 millions de passagers sur un total de 17 millions par an. Jusqu'à maintenant, Air Inter campait sur un quasi-monopole dans le domaine de l'aérien, la principale concurrence que subit la compagnie française étant celle du TGV. Le train à grande vitesse n'a cessé de tailler des croupières à l'avion avec une véritable guerre des prix. Seule la compagnie Minerve, reprise ensuite par AOM, avait été autorisée à desservir la ligne Orly-Nice, le 7 mai 1991.



Une attitude plus agressive

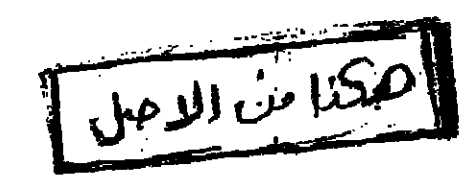
AOM, TAT, Air Liberté et Euralair sont prêtes à se lancer dans la bataille. La première, filiale d'Altus Finance vient d'acquérir quatre McDonnell Douglas (MD83) et prévoit de desservir Orly-Marseille à raison de six fréquences par jour. Sa forme financière n'est pas brillante puisqu'elle a perdu 186 millions de francs en 1993. Mais en 1994 les pertes devraient être ramenées à 60 millions et le chiffre d'affaires devrait croître de 25 %. AOM, qui a demandé une recapitalisation à son actionnaire de 200 millions de francs, pourrait obtenir son accord prochainement. La compagnie jouera sur Orly-Marseille la même politique que sur Orly-Nice : plus de confort, mais pas de guerre des prix.

La stratégie d'Air Liberté est tout à fait différente. La compagnie, qui devrait desservir Orly-Toulouse, a adopté une attitude plus agressive, selon son PDG, Lotfi Belhassine, et prévoit de faire des prix de 20 % à 30 % inférieurs à ceux d'Air Inter. Elle a, par ailleurs, lancé une sorte de « carte orange » aérienne à destination des hommes d'affaires qui autorisera un nombre illimité de voyages. Toutefois, certains observateurs émettent des doutes sur la capacité de la compagnie de Lotfi Belhassine à mener une politique aussi agressive car elle a perdu 24,8 milliards de francs pour l'année 1992-1993. Si Air Liberté et AOM ne cachent pas leurs intentions, TAT European Airways, filiale de British Airways à 49,9 %, est moins claire. Est-il intéressant pour elle de développer des lignes hexagonales sur Orly alors que, à l'exception d'Orly-Londres, le réseau européen et international de British Airways et de sa filiale est au départ de Roissy ? Compte tenu de ses difficultés financières, TAT devra de toute façon s'appuyer sur son actionnaire pour lancer de nouvelles lignes. Ses comptes sont, selon nos informations, dans le rouge et les pertes nettes s'élèveraient sur un exercice de quinze mois en 1993-1994 à 651 millions de francs pour un chiffre d'affaires de 2,4 milliards de francs.

Quoi qu'il en soit,c'en est fini de la tranquillité relative d'Air Inter qui prévoit, si elle ne réagit pas, de perdre 1,5 million de passagers sur Orly-Marseille et Orly-Toulouse. Consciente d'avoir mangé son pain blanc, la compagnie aérienne a entrepris de bousculer les mentalités et de serrer les boulons. Son PDG, Michel Bernard, a présenté ses orientations en novembre en intégrant cette nouvelle donne. *« Si nous n'engageons aucun effort particulier de réduction de nos coûts de production et d'amélioration de nos recettes, le résultat courant de la compagnie affichera des pertes importantes de 900 millions en 1997 »*, explique-t-il. Pour éviter d'en arriver là, l'entreprise s'appuie sur un plan à trois volets qui vise à augmenter les recettes de 300 millions de francs d'ici à 1997, à avoir une politique d'achats plus rigoureuse, et à améliorer la productivité. Plusieurs centaines d'emplois devront être supprimés sur trois ans, mais sans licenciement sec.

La compagnie, qui se targue de n'avoir jamais reçu de subventions depuis 1973, va affronter l'univers concurrentiel. Elle ne manque pas d'atouts pour réussir. Elle dispose notamment d'un endettement très faible et a quasiment achevé le plan de rénovation de sa flotte. Son succès dépendra non seulement d'une saine gestion, mais aussi de l'attitude des syndicats face à cette nouvelle donne.

M. La.



هكذا من الأصل

Jean Gandois à la tête du CNPF

L'ancien président de Pechiney devait être élu mardi 13 décembre président du Conseil national du patronat français

Les 536 membres de l'assemblée générale du CNPF vont élire, mardi 13 décembre, Jean Gandois, ancien président de Pechiney et président de Cockerill-Sambre, *à la présidence du* CNPF. Seul candidat après le retrait, le 14 novembre, de son concurrent, Jean-Louis Giral, il succédera à François Perigot, qui présidait le CNPF depuis 1986. Dès son élection, M. Gandois va s'attacher à la constitution de son « gouvernement » en procédant au renouvellement de cinq *membres du conseil exécutif du* CNPF.

Le suspense est inexistant. Depuis le retrait de son concurrent, Jean-Louis Giral, à la suite de l'avis, le 14 novembre, du conseil exécutif – où il avait obtenu 25 voix contre 10 au président de Desquennes et Giral –, Jean Gandois sait qu'il sera très largement élu, mardi 13 décembre, par l'assemblée générale du CNPF à la présidence. Candidat unique, il peut être confronté à un baroud d'honneur des partisans de M. Giral, mécontents d'une procédure électorale qui, en les privant d'un véritable choix, s'apparente à de la cooptation. Ces déçus pourraient s'abstenir, ou voter blanc. Le 17 décembre 1991, François Perigot avait obtenu pour sa réélection 92 % des suffrages exprimés mais seuls 344 grands électeurs avaient pris part au vote.

A soixante-quatre ans, le sixième président du CNPF va déployer une véritable stratégie de prise de pouvoir. Adoubé par l'appareil et les grosses fédérations, il va établir rapidement son pouvoir sur la base patronale – qu'il a visitée, même après le vote du 14 novembre – et entraîner les « barons » des principales fédérations dans sa volonté d'*aggiornamento. Le premier signe sera la constitution de son « gouvernement ».*

Sur les trente-cinq autres membres du conseil exécutif – hors le président –, cinq sont soumis à renouvellement : Vincent Bolloré, Ernest-Antoine Seillères, président sortant de la commission économique, Pierre Guillen, vice-président délégué de l'Union des industries métallurgiques et minières (UIMM), François-Xavier Ortoli, président du CNPF-International, Guy Brana, vice-président atteint par la limite d'âge. M. Gandois va nommer immédiatement cinq nouveaux membres, étant entendu qu'il peut aussi choisir pour son équipe des membres de l'actuel conseil exécutif. Choix très attendu : celui des présidents des commissions économique et sociale, la première pouvant être éclatée en deux ou trois commissions – économie et finances, prospective économique et Europe – la seconde en deux, l'une sur la protection sociale et la négociation, l'autre sur l'emploi et la formation. Le futur président se montre très discret sur le choix des hommes, mais il semble acquis que l'UIMM, qui l'a puissamment soutenu, aura une place de choix à travers la reconduction de M. Guillen et la possible nomination à un poste social d'Arnaud Leenhardt, président de l'UIMM. Si M. Ortoli devrait être reconduit, on parle aussi de postes de premier plan pour François Henrot, président du directoire de la Compagnie bancaire, Denis Kessler, président de la Fédération des assurances, Bruno Lacroix, président le l'union patronale Rhône-Alpes, Martine Clément, présidente de la fédération de la mécanique et toujours Jacques Dermagne, président du Conseil national du commerce. Jean Gandois doit à la fois rassurer et surprendre : ne pas déstabiliser l'appareil, mais en même temps afficher sa volonté de changement.

Rôle d'influence

Très rapidement aussi, Jean Gandois va devoir changer l'image du CNPF, en lui redonnant une influence tant auprès des pouvoirs publics que des syndicats. Dès jeudi 15 décembre, il sera reçu par Edouard Balladur, dans le cadre de la concertation sociale qu'il engage sur l'emploi. Côté syndical, il est très attendu, ayant envisagé une grande négociation sociale après l'élection présidentielle. Or si FO préfère le patronat classique incarné par M. Giral, la connivence sera moins difficile avec la CFDT. Même l'hebdomadaire des cadres dela CGT, Options, s'interrogeait plutôt positivement, le 21 novembre, sur ce patron présenté comme *« un partisan acharné d'une*"entreprise citoyenne"*attentive à son environnement social et partie prenante d'un*"intérêt général" ».

Cette reprise d'influence dans la société passe évidemment par une vraie prise du pouvoir au CNPF. Jean Gandois, confie un responsable de fédération, *« prendra résolument le pouvoir. Cela va en bousculer quelques un »*. Il devra lever les ambiguïtés qui ont pu être à l'origine de certains votes le 14 novembre. Certains ont voté pour lui par refus d'un certain aventurisme de son concurrent, soupçonné de vouloir entrainer le CNPF sur la voie de *« l'autre politique »*. D'autres l'ont plébiscité en pensant d'abord à l'image dégradée des entreprises atteintes par la montée de la corruption, et attendant de l'ancien pdg de Pechiney et du président de Cockerill-Sambre qu'il joue un rôle de *« bouclier »*. Pour autant, tous n'ont pas adhéré à son discours sur *« l'entreprise citoyenne »*, qui implique une prise de responsabilité accrue dans la lutte contre le chômage et la montée de l'exclusion, l'entreprise devant, pour M. Gandois, montrer *« qu'elle est un acteur essentiel de la solidarité »*.

S'il va d'abord s'efforcer de *« refaire l'unité »* du patronat, et *« dégager des consensus internes avant de s'adresser à l'opinion »*, il va ensuite bousculer le CNPF, secouer ses baronnies, bref entreprendre, sans doute au terme d'un délai de cent jours qui correspond à l'habituel état de grâce, des réformes de fond. Homme de conviction et d'autorité, toujours prêt à aller sur le terrain *« sentir les dysfonctionnements à la base »*, Jean Gandois, à l'issue d'une élection tranquille, va mettre en œuvre une stratégie de conquête du pouvoir qui réservera à ses pairs quelques surprises.

MICHEL NOBLECOURT

CLÉS/*Le CNPF*

• **Rôle.** Le Conseil national du patronat français (CNPF) a pour vocation de défendre les entreprises auprès des pouvoirs publics. Ayant obtenu satisfaction en matière de liberté des changes, des prix et de gestion des effectifs, il axe aujourd'hui l'essentiel de ses pressions sur le gouvernement pour obtenir de nouvelles réductions des charges sociales et fiscales. Le CNPF présente aussi régulièrement des *notes de conjoncture sur l'économie française* et a développé son rôle de représentation des entreprises françaises à l'étranger à travers une structure appelée CNPF-International. Il gère avec les syndicats les organismes paritaires de la protection sociale et conduit les négociations interprofessionnelles avec les confédérations de salariés.

• **Membres.** Sur un million et demi d'entreprises françaises, seules quelques centaines adhèrent directement au CNPF, notamment à travers le CNPF-International. Les entreprises adhérent aux 90 fédérations professionnelles et/ou aux 150 unions patronales. Les cotisations des fédérations représentent environ 90 % du budget de l'organisation, qui s'est élevé en 1993 à 110 millions de francs.

• **Organes.** Réunie une fois par an, l'assemblée générale (536 membres votants) élit le président pour un mandat de cinq ans, renouvelable une fois pour une durée de trois ans. Le conseil exécutif (36 membres) est l'instance dirigeante du CNPF. Il est contrôlé par une assemblée permanente (225 membres).

• **35 000 mandataires.** Le CNPF et la Confédération générale des petites et moyennes entreprises (CGPME) délèguent 35 000 mandataires dans de multiples organismes économiques et sociaux où ils exercent quelque 70 000 mandats.

Une organisation presque cinquantenaire

Le 13 décembre, Jean Gandois devait devenir le sixième président du CNPF, une organisation presque cinquantenaire. Au lendemain de la seconde guerre mondiale, le patronat français était totalement à reconstruire. Vichy avait dissous dès le 16 août 1940 la Confédération générale de la production française (CGPF) et mis en place des comités d'organisation. Mais, à la Libération, la suspicion touche une grande partie du monde patronal, soupçonné de passivité, voire de collaboration à l'égard de l'Allemagne. Plusieurs missions seront confiées, plusieurs commissions créées, à l'initiative des pouvoirs publics, avant qu'un nouveau mouvement patronal ne se dessine.

Le 21 décembre 1945, le Conseil national du patronat français (CNPF) tient son assemblée constitutive. C'est un résistant authentique, déporté à Dachau, Georges Villiers, ancien président de la section lyonnaise des associations professionnelles de la métallurgie, qui est porté à sa tête. Les statuts sont adoptés le 12 juin 1946. Groupe de pression vis-à -vis du gouvernement, le CNPF adopte en janvier 1965 une charte libérale.

En juin 1966, Paul Huvelin, PDG de Kléber-Colombes, remplace Georges Villiers. Un an plus tard, Georges Pompidou demande au CNPF de commencer des négociations sociales avec les syndicats. Le CNPF s'engage timidement dans cette voie avant la tourmente de mai 1968, qui l'oblige à l'issue de la conférence de Grenelle à céder à de nombreuses revendications des syndicats, dont la création de sections syndicales d'entreprise. Le 28 octobre 1969, il modifie ses statuts pour *« contracter au nom de ses adhérents dans certains domaines exceptionnels »*. Les conditions sont réunies pour une grande politique contractuelle que Jacques Chaban-Delmas, premier ministre, encourage fortement, aidé par son conseiller pour les affaires sociales, Jacques Delors, et par le président de la commission sociale du CNPF, François Ceyrac, artisan de ce renouveau de la négociation. M. Ceyrac est porté à la présidence en juin 1972.

L'ère Ceyrac s'achève après l'élection de François Mitterrand, le patronat s'étant engagé contre le candidat de la gauche. Le 15 décembre 1981, le CNPF choisit le PDG de Radiall, Yvon Gattaz, comme président. Il incarnera le *« parti de l'entreprise »*, combattant la politique des gouvernements socialistes tout en trouvant assez vite un *modus vivendi*.

Le CNPF obtient satisfaction sur ses grandes revendications : liberté des prix, liberté des changes et liberté de gestion des effectifs. Elu le 16 décembre 1986, François Perigot, PDG d'Unilever France, va apaiser les tensions au sein du patronat et *mener une politique consensuelle*, quitte à réduire l'influence du CNPF dans le jeu économique et social tout en développant son rôle international.

M. N.

ETRANGER

La fin du sommet de Miami

Les Amériques : un marché de 850 millions de consommateurs

Le « sommet des Amériques » s'est achevé, dimanche 11 décembre, par l'adoption d'une « Déclaration de principes » et d'un « Plan d'action » prévoyant la mise en place d'une « Zone de libre-échange des Amériques » (ZLEA), la plus vaste du monde, entre les trente-quatre pays de la région (« le Monde » daté 10 décembre). Le premier ministre canadien, Jean Chrétien, a annoncé à cette occasion que le Chili avait été formellement invité à adhérer à l'ALENA, l'accord de libre-échange qui lie les Etats-Unis au Canada et au Mexique.

MIAMI

de notre envoyé spécial

Si, cette fois-ci, les engagements se traduisent par des actes, ce sera grâce à cet *« esprit de Miami »* exalté par Bill Clinton. Contrairement au précédent rassemblement continental de Punta del Este, en 1967, le « sommet des Amériques » devrait être fécond, a promis le président américain, pour au moins deux sortes de raisons. D'abord, la « Déclaration de principes » et le « Plan d'action » adoptés par les 34 chefs d'Etat et de gouvernements représentant l'ensemble des pays du continent, à l'exception de Cuba, constituent un catalogue d'intentions et d'engagements soumis à un calendrier précis. Ceux-ci devront être réalisés avant 2005, date choisie pour marquer la fin des négociations sur la « Zone de libre-échange des Amériques » (ZLEA) : en tout 23 propositions et une centaine d'initiatives destinées à créer une *« nouvelle architecture »* des relations entre les nations et les peuples du continent. D'autre part, en vingt-sept ans, la région s'est *« libérée de la dictature et de l'endettement, tout en choisissant la démocratie et le développement »*, a indiqué le président américain.

Si tout se passe comme prévu, *« en moins d'une décennie, cet hémisphère sera le plus grand marché du monde, plus de 850 millions de consommateurs achetant pour 1300 milliards de marchandises et de services »*, a affirmé M. Clinton. Une telle perspective a de quoi faire rêver à la fois les peuples latino-américains et l'industrie nord-américaine, mais elle reste encore lointaine. *La date de 2005 a été arrêtée* à l'issue d'un laborieux compromis, signe que les pays qui composent l'ensemble régional des Amériques n'envisagent pas l'avenir de la ZLEA de la même façon. Les Etats-Unis ont fini par plier devant l'insistance de nombreux pays latino-américains, pour qui le sommet de Miami n'aurait été qu'un catalogue de vœux pieux sans la fixation d'une date butoir. L'administration démocrate, il est vrai, doit tenir le plus grand compte de la nouvelle majorité républicaine qui prendra place au Congrès en janvier. Bien que foncièrement convaincus des vertus du libre-échange, les républicains sont inquiets du sort de certaines industries américaines qui seront menacées par la concurrence latino-américaine.

M. Clinton, de son côté, a fait de l'extension du libre-échange l'une des priorités de son mandat, bien que les démocrates craignent le contre-coup électoral d'un tel « grand dessein » ; l'opinion américaine est largement persuadée que l'ouverture des marchés va se traduire par de nombreuses disparitions d'emplois aux Etats-Unis. Le même débat a cours parmi les pays *latino-américains* : l'Argentine, par exemple, souhaitait que l'on fixe un objectif plus rapproché, alors que le Brésil, pour protéger son économie, se serait volontiers contenté d'un flou artistique quant à la date d'entrée en vigueur de la Zone de libre-échange.

Un partenaire déloyal

De plus, les uns et les autres doutent de l'attitude des Etats-Unis, qu'ils accusent de se conduire parfois en partenaire commercial déloyal. Plusieurs chefs d'Etat latino-américains ont, d'autre part, vivement critiqué les mesures tendant à supprimer le bénéfice d'avantages sociaux aux immigrés illégaux (notamment Mexicains), installés en Californie. *M. Clinton a beau être personnellement hostile* à ces dispositions, celles-ci ne cadrent guère avec l' *« esprit de Miami »* sur le libre-échange. Presque tous les chefs d'Etat d'Amérique latine estiment également que la politique d'isolation des Etats-Unis contre Cuba n'a plus, aujourd'hui, de raison d'être.

S'agissant des relations avec d'autres zones économiques, les responsables de l'administration américaine ont multiplié les assurances : la « Zone de libre-échange des Amériques » ne dressera pas de nouvelles barrières contre des pays tiers, et elle respectera les régles auxquelles devront se plier les pays membres de l'Organisation mondiale du commerce (OMC), qui remplacera le GATT. Le volet commercial n'était pas le seul enjeu du sommet de Floride. S'agissant de questions « sensibles », comme la lutte contre la corruption, le blanchiment d'argent issu du trafic de drogue, et le renforcement des institutions démocratiques, Washington souhaitait des mesures contraignantes. Un consensus n'a cependant pu être obtenu que sur des engagements assez vagues.

Il devait être question d'obtenir des institutions financières qu'elles signalent les transactions *« suspectes »* (c'est-à-dire liées au trafic de stupéfiants), et elles ne sont qu' *« encouragées »* à le faire. Les Etats-Unis n'ont pas réussi, d'autre part, à faire figurer dans le « Plan d'action » la volonté des signataires d'agir collectivement pour préserver et, si nécessaire, restaurer, un régime démocratique. Pour exemplaire qu'ait été l'intervention militaire américaine en Haïti (à Miami, le président Jean-Bertrand Aristide a été accueilli comme le fils prodigue), certains pays ne souhaitaient manifestement pas avoir une épée de Damoclès suspendue au-dessus de leur tête...

LAURENT ZECCHINI

Le conglomérat va se lancer dans la construction de véhicules

Les ouvriers sud-coréens de l'automobile déclenchent une grève contre Samsung

La décision du gouvernement sud-coréen d'autoriser le groupe Samsung à se lancer dans la production automobile a provoqué des protestations des autres constructeurs et des syndicats. Depuis le jeudi 8 décembre, un mouvement de grève illimitée a été lancé par les syndicats de Daewoo, de Kia et de sa filiale Asia Motors ainsi queet de Sangyong, qui demandent que le gouvernement revienne sur sa décision. Les ouvriers de Hyundai, le premier constructeur (45 % du marché national), ne participent pas à ce mouvement.

TOKYO

de notre correspondant

Dans une volte-face attendue depuis plusieurs semaines, le gouvernement a approuvé le 7 décembre la demande de Samsung, en attente depuis deux ans, de se lancer dans la construction automobile. La protestation des cinq grands constructeurs est symptomatique de leur crainte de voir arriver un concurrent de taille. Mais la décision du ministère du commerce et de l'industrie constitue aussi une entorse à la politique menée par le gouvernement Kim Young-sam pour inciter les conglomérats à se spécialiser. Le gouvernement se retranche derrière un autre principe aussi hautement affirmé, quoique contradictoire : la libre concurrence.

Derrière ces arguties se cache surtout une bataille d'intérêts. Samsung se sent menacé par Hyundai et Lucky Goldstar, qui pénètrent dans son « fief » : les puces électroniques. Quant aux syndicats, ils protestent contre la menace que l'arrivée de Samsung fait peser sur les équilibres au sein du secteur automobile, menace d'autant plus grave, à leurs yeux, que le groupe est l'un des rares en Corée qui n'ait pas de syndicat.

Habilement, Samsung a cherché à désamorcer l'opposition du gouvernement en accentuant sa spécialisation dans l'industrie lourde. Le conglomérat, qui passe pour le mieux géré de Corée, a choisi, en outre, d'implanter son usine (qui représente un investissement de 4,5 milliards de dollars, soit 24,3 milliards de francs) à Pusan, région natale et fief du président Kim Young-sam. En avril, Samsung a signé un accord de transfert de technologie avec le second constructeur japonais, Nissan. Celui-ci lui fournira l'un de ses derniers modèles de moteur, ainsi que sa technologie en matière de suspension, et il n'a imposé aucune restriction aux ventes à l'étranger de véhicules Samsung. Pour Nissan, qui traverse une passe difficile, ces rentrées d'argent grâce à la vente de licences (87 millions de dollars, plus 1,9 % de royalties sur la vente de chaque véhicule) sont les bienvenues. Samsung produira 60 000 véhicules en 1998 et 500 000 en 2002.

Production doublée

Les autres constructeurs sud-coréens, qui dépendent également de la technologie japonaise (Kia avec Mazda, Daewoo avec Suzuki et Honda, Hyundai avec Mitsubishi, dont il essaie de s'affranchir), font valoir que l'initiative de Samsung va se traduire par une surcapacité de production, alors que le marché national tend vers la saturation, ainsi que par une détérioration de la qualité en raison d'une insuffisance d'ingénieurs. Samsung devra donc débaucher chez ses concurrents.

Jusque-là sixième fabricant mondial d'automobiles (2 millions de véhicules produits en 1993 pour une capacité de 2,8 millions), la Corée du Sud pourrait, cette année, devenir le cinquième. Ses exportations se sont élevées à 4,5 milliards de dollars, soit 6,2 % du total de ses ventes à l'étranger. Au cours des six premiers mois de l'année, les exportations ont augmenté de 15 %. D'ici à la fin du siècle, la production automobile coréenne devrait doubler. L'arrivée de Samsung, qui va aviver la concurrence que se livrent les cinq constructeurs coréens, risque d'accélérer une restructuration probable du secteur automobile. Elle ne pourra en tout cas qu'accentuer la percée des Coréens sur les marchés extérieurs : Samsung compte exporter 30 % de sa production en 1998 et 50 % en 2002. On estime qu'en l'an 2 000 la Corée pourrait vendre 360 000 véhicules en Europe contre 130 000 en 1993.

PHILIPPE PONS

Après l'arrivée de Jean-Marie Messier à sa tête

L'Immobilière Phénix va réviser à la baisse la valeur de ses actifs

Jean-Marc Oury, président de la Compagnie immobilière Phénix (CIP), a démissionné, vendredi 9 décembre, et a été remplacé, comme prévu, par Jean-Marie Messier (*le Monde* du 9 décembre). Ce dernier, nouvel administrateur-directeur général de la Compagnie générale des eaux, actionnaire majoritaire de la CIP, sera secondé par Stéphane Richard, directeur général, reconduit dans ses fonctions au cours du même conseil d'administration.

Successeur désigné de Guy Dejouany, PDG de la Générale des eaux, M. Messier a indiqué que *« dans la continuité des méthodes comptables de la Compagnie immobilière Phénix, une actualisation de la valeur des actifs et projets sera réalisée en fonction des perspectives des marchés immobiliers »*. Les conclusions de cette analyse, qui seront présentées *« d'ici deux mois environ »*, permettront alors au groupe de préciser ses perspectives de résultats pour 1994.

Ajoutant que son action s'inscrirait *« dans la priorité donnée à la rigueur »*, M. Messier a réitéré, vendredi, son désir de procéder à la cession de certains actifs. Spécialisée dans la construction de maisons individuelles, la CIP a essuyé une perte nette consolidée de 650 millions de francs au premier semestre pour un chiffre d'affaires de 1,76 milliard de francs, contre une perte de 158 millions pour l'ensemble de l'exercice 1993.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

MANAGEMENT

ROUSSEL-UCLAF : nouveau président du directoire. – Ernst-Gunter Afting, qui avait été nommé à la présidence du directoire de Roussel-Uclaf au début de l'année, a démissionné de ses fonctions *« pour convenance personnelle »*, a annoncé le groupe pharmaceutique français, lundi 12 décembre. Il est remplacé à ce poste par Jean-Pierre Godard. Ce changement intervient moins d'un an après la réorganisation de cet état-major intervenue après le renforcement de Hoechst dans le capital de Roussel-Uclaf dont il détient 56 % des parts. Pour remplacer Edouard Sakiz à la tête du laboratoire pharmaceutique français depuis 1981, une solution originale, à savoir un échange, avait été trouvée : Ernst-Gunter Afting, le responsable de la division pharmacie de Hoechst était nommé président du directoire et cédait son siège à Jean-Pierre Godard, membre du directoire de Roussel-Uclaf, dont le nom était souvent évoqué pour la présidence.

BOURSE

RJB MINING va lever 385 millions de livres à Londres. – Le groupe minier britannique RJB Mining prévoit de lever 385 millions de livres (3,27 milliards de francs) par le placement de 125 millions d'actions, à 320 pences chacune, à la Bourse de Londres pour financer l'acquisition des mines de charbon d'Angleterre mises en vente dans le cadre de la privatisation de British Coal. Le groupe avait été sélectionné en octobre par le gouvernement pour gérer la totalité des trois régions charbonnières d'Angleterre tandis que celles d'Ecosse et du Pays de Galles étaient confiées à de petites sociétés privées. Cet ensemble de 15 mines profondes et 16 sites à ciel ouvert, produisant plus de 31 millions de tonnes, représentent 80 % de la production de British Coal.

CRISE

SIEMENS transfère à l'étranger son centre de production d'uranium de Hanau. – L'allemand Siemens a annoncé, vendredi 9 décembre, son intention de transférer à l'étranger, notamment aux Etats-Unis, ses activités de production de bâtons d'uranium pour centrales nucléaires actuellement implantées à Hanau (Hesse, centre de l'Allemagne), dans le cadre d'un plan de restructuration. Deux cent à deux cent cinquante emplois vont être supprimés. Selon Adolf Huettl, patron du secteur énergie de Siemens (KWU), *« des normes d'autorisation coûteuses et une application de la loi par le gouvernement régional de Hesse favorable à l'abandon (du nucléaire) ont fait perdre sa compétitivité au site de Hanau »*. Siemens-KWU avait déjà annoncé, cet été, la fermeture sur ce lieu d'une unité chimique et céramique contribuant à la fabrication des éléments combustibles.

CAPITAL

GROUPE ARNAULT : succès de la double OPE sur la Financière Agache et le Bon Marché. – A l'issue d'une double offre publique d'échange (OPE), Arnault & Associés contrôle désormais 98,8 % du capital de la Financière Agache, celle-ci détenant elle-même, directement et indirectement, 97,4 % du Bon Marché, a annoncé le groupe, vendredi 9 décembre. La quasi-totalité (91 %) des actionnaires minoritaires de Financière Agache et d'Au Bon marché ont répondu favorablement, apportant à cette double OPE, 378 984 actions Financière Agache et 2,97 millions de titres Au Bon Marché. Les actionnaires minoritaires de Financière Agache, ont reçu neuf actions Dior plus neuf actions LVMH en échange de huit de leurs anciens titres. Pour quatre actions cédées, les minoritaires du Bon Marché ont reçu cinq actions Dior et et deux actions LVMH.

RÉSULTATS

TIME WARNER espère un chiffre d'affaires d'un milliard de dollars en téléphonie sans fil. – Le responsable de Time Warner Telecommunications, branche du numéro un mondial de la communication, Dennis Patrick a annoncé, jeudi 8 décembre, que Time Warner espérait générer un chiffre d'affaires de un milliard de dollars (5,4 milliards de francs) avec ses opérations de téléphonie cellulaire. Time Warner est le deuxième câblo-opérateur américain avec 7,4 millions d'abonnés.

BILAN HEBDOMADAIRE DE LA BANQUE DE FRANCE

Principaux postes sujets à variation (en millions de francs)

	1er décembre 1994
Total actif	557 109
dont	
Or	177 929
Disponibilités à vue à l'étranger	92 476
Ecus	29 309
Avances au Fonds de stabilisation des changes	14 906
Or et autres actifs de réserve à recevoir du Fonds européen de coopération monétaire	60 823
Concours au Trésor public	24 000
Titres d'Etat (bons et obligations)	81 048
Autres titres des marchés monétaire et obligataire	1 313
Effets privés	51 404
Effets en cours de recouvrement	9 809
Total passif	557 109
dont	
Billets en circulation	253 436
Comptes courants des établissements astreints à la constitution de réserves	4 356
Compte courant du Trésor public	12 354
Reprises de liquidités	4 200
Compte spécial du Fonds de stabilisation des changes	8 557
Ecus à livrer à l'Institut monétaire européen	58 836
Réserves de réévaluation des réserves en or (1er décembre 1994)	178 331

TAUX DES OPÉRATIONS

– Taux de la dernière opération sur appel d'offres depuis le 16-11-94	5 %
– Taux des pensions de 5 à 10 jours	6,40 %
– Taux des avances sur titres	8,25 %

INDICES SBF-BOURSE DE PARIS

FIN DE SEMAINE

Base 1 000 : 31 décembre 1990

	2-12-94	09-12-94
Indice général-SBF 120	1 343	1 324
Indice général-SBF 250	1 299	1 282
Valeurs industrielles	1 458	1 436
Energie	1 479	1 459
Produits de base	1 431	1 392
Construction	1 567	1 548
Biens d'équipement	1 100	1 082
Automobile	2 055	1 979
Autres biens consom.	1 771	1 764
Industrie agroalim.	1 332	1 318
Services	1 226	1 211
Distribution	1 890	1 852
Autres services	983	968
Sociétés financières	1 097	1 086
Immobilier	779	772
Services financiers	1 171	1 150
Sociétés invest.	1 152	1 137

PARIS, 12 décembre ▲ Résistance

En dépit de la faiblesse des marchés obligataires, la Bourse de Paris faisait preuve de résistance lundi 12 décembre. En recul de 0,46 %% à l'ouverture, l'indice CAC 40 renouait rapidement avec la hausse et affichait une heure et demie plus tard un gain de 0,25 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises conservaient leur tendance haussière et s'appréciaient de 0,2 % à 1 940,80 points. De son coté, le MATIF était faible, abandonnant 0,64 % à 112,54. Le volume des transactions était assez moyen avec 900 millions de francs échangés sur le marché à règlement mensuel dont 650 millions sur les seule valeurs du CAC 40.

Les intervenants étaient partagés lundi dans les salles de marché, après la décision de Jacques Delors de ne pas présenter sa candidature à l'élection présidentielle. Cette décision du président de la Commission européenne qui a surpris dans son ensemble la communauté financière, accroît selon certains un peu plus les incertitudes sur le débat politique en France à environ cinq mois de l'élection. Pour d'autres, elle renforce Jacques Chirac, qui *n'était pas a priori* le favori des marchés.

Par ailleurs, les boursiers attendent pour cette semaine une série de statistiques américaines qui donneront le pouls de l'économie américaine. Toutefois, les milieux financiers n'estiment plus comme acquis un relèvement des taux directeurs de la Réserve fédérale le 20 décembre lors de la réunion de l'Open Market.

Du côté des valeurs, parmi les titres en hausse, on relevait notamment Olipar (+1,9 %) et Axa, (+1,3 %). Du côté des baisses, on notait Moulinex (-3,7 %) et Géophysique, au plus bas de l'année, à 314 francs, soit un recul de 3,4 %.

TOKYO, 12 décembre ▼ Repli symbolique

La Bourse de Tokyo a terminé en léger repli, lundi 12 décembre, abandonnant ses gains initiaux sous l'effet de ventes par petits lots. A l'issue des échanges, l'indice Nikkei s'est inscrit en repli de 3,2 points à 18 975,10 points, soit une baisse symbolique de 0,02 %. Le volume des transactions s'est très sensiblement réduit, passant de 492 millions de titres vendredi à 192 millions.

La baisse des autres Bourses asiatiques et le manque d'achats des fonds publics ont également pesé sur le marché.

Du côté des valeurs, Japan Tobacco, introduit en Bourse le 27 octobre à 1,2 million de yens, a perdu 6 000 yens pour inscrire un nouveau record historique à la baisse de 934 000 yens.

VALEURS	Cours du 9 déc.	Cours du 12 déc.
Bridgestone	1 560	1 530
Canon	1 710	1 700
Fuji Bank	2 030	2 050
Honda Motors	1 710	1 710
Matsushita Electric	1 570	1 580
Mitsubishi Heavy	716	712
Sony Corp.	5 280	5 380
Toyota Motors	2 070	2 080

CHANGES

Dollar : 5,423 ▲

Le dollar progressait, lundi matin sur le marché des changes parisien, à 5,423 francs contre 5,4240 francs vendredi en fin de journée (cours indicatif de la Banque de France). Le deutschemark était également en hausse à 3,4392 francs, contre 3,4319 francs vendredi soir (cours BdF).

FRANCFORT	9 déc	12 déc.
Dollar (en DM)	1,5764	1,5771

TOKYO	9 déc.	12 déc.
Dollar (en yens)	100,40	100,26

MARCHÉ MONÉTAIRE

(effets privés)

Paris (12 déc.)	5 1/4 % - 5 3/8 %
New-York (9 déc.)	7 1/2 %

BOURSES

PARIS

	8 déc.	9 déc.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	1 954,09	1 936,99
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 333,61	1 324,55
Indice SBF 250	1 290,13	1 282,34

NEW-YORK (*indice Dow Jones*)

	8 déc.	9 déc.
Industrielles	3 685,73	3 691,11

LONDRES (*indice « Financial Times »*)

	8 déc.	9 déc.
100 valeurs	3 013,80	2 977,30
30 valeurs	2 323,40	2 293,30

FRANCFORT

	8 déc.	9 déc.
Dax	2 042,21	2 028,33

TOKYO

	9 déc.	12 déc.
Nikkei Dow Jones	18 978,30	18 975,10
Indice général	1 506,08	1 503,78

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5,4300	5,4310	5,4223	5,4243
Yen (100)	5,4180	5,4213	5,4637	5,4684
Ecu	6,5610	6,5650	6,5541	6,5602
Deutschemark	3,4382	3,4400	3,4405	3,4432
Franc suisse	4,0567	4,0606	4,0710	4,0776
Lire italienne (1000)	3,3137	3,3154	3,2874	3,2904
Livre sterling	8,4615	8,4659	8,4489	8,4553
Peseta (100)	4,1018	4,1057	4,0784	4,0843

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E.U.	5 15/16	6 1/16	6 1/4	6 3/8	6 3/4	6 7/8
Yen (100)	2 1/4	2 3/8	2 1/4	2 3/8	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 7/8	6	6 1/16	6 3/16	6 5/16	6 7/16
Deutschemark	5 5/16	5 7/16	5 3/8	5 1/2	5 7/16	5 9/16
Franc suisse	3 13/16	3 15/16	4 1/16	4 3/16	4 1/4	4 3/8
Lire italienne (1000)	8 1/2	8 3/4	8 3/4	9	9 3/16	9 7/16
Livre sterling	6 1/8	6 1/4	6 5/16	6 7/16	6 13/16	6 15/16
Peseta (100)	7 9/16	7 11/16	7 7/8	8	8 5/16	8 1/2
Franc français	5 7/16	5 9/16	5 11/16	5 13/16	5 15/16	6 1/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 12 DÉCEMBRE

Liquidation : 23 décembre
Taux de report : 5,50

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : +0,12 % (1939,29)

Règlement mensuel

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+8,13	EDF-GDF3%	6230	6250	+0,32
−5,54	B.N.P. (T.P)	1022	1022	—
−5,59	Cr.Lyonnais(T.P.)	984	979	−0,51
−21,81	Renault (T.P.)	1860	1853	−0,38
−21,78	Rhone Poulenc(T.P)	2030	2010	−0,99
−3,01	Saint Gobain(T.P.)	1160	1160	—
+2,28	Thomson S.A (T.P)	1085	1075	−0,92
−1,85	Accor 1	585	582	−0,51
−9,49	Air Liquide 1	723	719	−0,55
−45,03	Alcatel Alsthom 1	456,20	462,80	+1,45
−40,24	Alcatel Cable 1	449	447	−0,45
−7,45	Alspi 1	378	371,10	−1,83
−36,88	AGF-Ass.Gen.France	230,30	225	−2,30
−18,12	Axa 1	258,30	262	+1,43
−18,43	Bail Invest. 1	910	938	+3,08
−6,32	Bancaire (Cie) 1	560	548	−2,14
−28,55	Bque Colbert C2F	116	112,80	−2,76
−18,63	Bazar Hot. Ville 2	548	550	+0,36
−5	Berger (M) 2	1235	1235	—
+1,96	BIC 1	682	673	−1,32
+31,96	BIS 1	320	322	+0,63
−9	B.N.P. 1	261	261,60	+0,23
+28,22	Bollore Techno.1	468	455,20	−2,74
−10,97	Bongrain 1	2850	2814	−1,26
+25,54	Bon Marche (Au) 1	865	865	—
−16,84	Bouygues 1	568	565	−0,53
−22,40	Canal + 1	873	866	−0,80
+4,90	Cap Gemini Sogeti1	177,50	175,30	−1,24
−6,51	Carnaudmetalbox 1	187,20	185	−1,18
+4,83	Carrefour 1	2238	2256	+0,80
−23,04	Casino Guichard 1	151,10	151,60	+0,33
−14,77	Casino Guich.ADP 1	123	124	+0,81
−22,22	Castorama Dl (Li)1	685	686	+0,15
—	Caumartin Part(M)2	418	—	—
−24,29	C.C.F. 1	228,30	229,40	+0,48
−14,86	CCMX(ex.CCMC) Ly 2	61,30	63	+2,77
−11,32	Cegid (Ly) 1	440	443,40	+0,77
+2,24	CEP Communication1	485	480,10	−1,05
−19,19	Cerus Europ.Reun 1	97,30	96,70	−0,62
−28,61	Cetelem 1	1006	1003	−0,30
−2,20	CGIP 1	1256	1240	−1,27
−9,37	Chargeurs 1	1218	1238	+1,64
+23,30	Christian Dior 1	422,80	420,10	−0,64
−30,69	Ciments Fr.Priv.B1	232,10	235	+1,25
−13,51	Clarins 1	475	480	+1,05
+24,43	Club Mediterranee1	440	438	−0,45
—	Coflexip	236	238	+0,85
−19,09	Colas 1	903	906	+0,33
—	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
−19,82	Comptoir Moder. 1	1293	1290	−0,23
−25,40	CPR Paris Reesc. 1	367	361,90	−1,39
−30,97	Cred.Fon.France 1	814	809	−0,61
−17,51	Credit Local Fce 1	401,20	404	+0,70
−40,91	Credit Lyon.CIP 1	453,60	462	−0,35
−41,07	Credit National 1	418	412,50	−1,32
−16,74	CSEE 1 •	370,70	375	+1,16
+0,18	Damart 1	5650	5540	−1,95
−19,83	Danone (ex BSN) 1	757	757	—
−11,11	Dassault-Aviation1	441	431,10	−2,24
−16,85	Dassault Electro 1	385	385	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
+24,82	De Dietrich 1	2835	2831	−0,14
−24,64	Degremont 1	438	428	−2,28
+89,85	Dev.R.N-P.Cal/Li 2	64	65,50	+2,34
−20	Dev.R.Sud-Est(Ly)2	53	53	—
−16,79	DMC (Dollfus Mi)1	315	313,50	−0,48
−8,67	Docks France 1	667	663	−0,60
+28,04	Dynaction 1	147,50	145,20	−1,56
−28,56	Eaux (Gle Des) 1	524	522	−0,38
+14,89	E.B.F 1	876	884	+0,91
+20,75	Ecco 1	660	655	−0,76
−26,08	Eiffage 1	882	872	−1,13
−8,80	Elf Aquitaine 1	379,20	380	+0,21
−18,97	Eridania Beghin 1	741	735	−0,81
+5,48	Essilor Intl 1	770	750	−2,60
−4,83	Essilor Intl ADP 1	476,50	476	−0,10
−31,60	Esso 1	726	725	−0,14
−20,94	Eurafrance 1	1738	1731	−0,40
−31,24	Euro Disney 1	8,80	9	+2,27
−2,75	Euro RSCG W.W 1	564	564	—
−1,41	Europe 1- 1	1650	1649	−0,06
−51,89	Eurotunnel 1	22,85	22,25	−2,63
+7,20	Filipacchi Medias1	983	967	−1,63
−31,87	Finextel 1	108	109	+0,93
−13,53	Fives-Lille 1	500	492	−1,60
−3,12	Fromageries Bel 1	4790	4800	+0,21
+2,87	Galeries Lafayet.1	2200	2150	−2,27
−47,68	GAN 1	292,50	282	−3,59
+6,38	Gascogne (B) 1	500	500	—
−8,55	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	1830	1830	—
−44,81	Geophysique 1	325	314	−3,38
−22,37	G.F.C. 1	396	399	+0,76
−23,63	Groupe Andre S.A.1	524	530	+1,15
−10,60	Groupe De La Cite1	775	767	−1,03
−19,59	GTM-Entrepose 1	413	402,50	−2,54
−14,60	Guilbert 1	445	453	+1,80
−27,50	Guyenne Gascogne 1	1390	1389	−0,07
−2,24	Havas 1	434	435	+0,23
−32,77	I.D.I.A 1	158	157,90	−0,06
−3,07	Imetal 1	537	535	−0,37
−24,84	Immeubl.France 2	416	419	+0,72
−54,07	Immob.Phenix 1	51	51,30	+0,59
−33,91	Ingenico 1	94	91,20	−2,98
−25,70	Interbail 1	375	371,50	−0,93
−2,18	Intertechnique 1	495	488	−1,41
−15,84	Jean Lefebvre 1	346	347,50	+0,43
−25,19	Klepierre 1	570	570	—
−3,92	Labinal 1	711	710	−0,14
−15,78	Lafarge Coppee 1	394,80	393,30	−0,38
−12,75	Lagardere (MMB) 1	129,70	130	+0,23
−18,05	Lapeyre C1	282	281,20	−0,28
+2,74	Lebon 2	295	299	+1,36
+14,88	Legrand 1	6580	6570	−0,15
+8,53	Legrand ADP 1	4500	4450	−1,11
+51,42	Legris Indust. 1	332,50	330,10	−0,72
−16,49	Locindus 1	888	881	−0,79
+26,58	LVMH Moet Vuitton1	860	859	−0,12
−15,66	Lyonnaise Eaux 1	488,10	490	+0,39

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
−13,15	Marine Wendel 1	354,40	353	−0,38
−25,15	Matra-Hachette 1	120,50	119,50	−0,75
+14,08	Metaleurop 1	80,40	81	+0,75
—	Metrologie Inter.1	14	13,55	−3,21
−8,29	Michelin 1	192,90	192,40	−0,26
+14,61	Moulinex 1	105,90	102	−3,62
−19,03	Navigation Mixte 1	984	968	−1,63
−17,96	Nord-Est 1	139,50	137	−1,56
−16,66	Nordon (Ny) 2	445	425	−4,43
+2,13	NRJ # 1	530	526	−0,75
−64,83	Olipar 1	10,50	10,55	−0,47
−13,49	Oreal 1	1131	1130	−0,09
−14,24	Paribas 1	382,40	382	−0,10
−5,68	Pechiney CIP 1	370	365	−1,35
−22,95	Pechiney Intl 1	158,30	158,10	−0,13
−11,72	Pernod-Ricard 1	316	317,60	+0,51
−2,91	Peugeot 1	761	765	+0,53
+2,88	Pinault-Prin.Red.1	938	939	+0,11
−19,46	Plastic-Omn.(Ly) 1	602	590	−1,99
−18,92	Polier	378,60	375	−0,95
−13,86	Primagaz 1	870	882	+1,38
−9,52	Promodes 1	1010	1007	−0,30
−25,74	Publicis 1	428,30	425,10	−0,75
+39,44	Radiotechnique 1	504	502	−0,40
−17,41	Remy Cointreau 1	192,30	194,90	+1,35
—	Renault 1	178,50	178,60	+0,06
+7,72	Rexel 1	717	711	−0,84
−15,18	Rhone Poulenc A 1	126,30	125,20	−0,88
+85,90	Rochette (La) 1	58,20	58,50	+0,52
−12,89	Roussel Uclaf 1	635	635	—
−13,18	Rue Imperiale(Ly)1	3635	3576	−1,62
+7,76	Sade (Ny) 1	166,10	168	+1,14
−8,62	Sagem 1	2677	2650	−1,01
+8,19	Saint-Gobain 1	623	626	+0,48
−7,56	Saint-Louis 1	1414	1442	+1,98
+7,56	Salomon (Ly) 1	2130	2119	−0,52
−17,95	Salvepar (Ny) 2	421	423	+0,48
−2,19	Sanofi 1	250,30	249,40	−0,36
−23,15	Sat 2	1998	1998	—
−3,79	Saupiquet (Ns) 1	1240	1116	−10
−16,32	Schneider 1	370	369	−0,27
−23,16	SCOR S.A 1	121	119,10	−1,57
+0,38	S.E.B. 1	530	523	−1,32
−38,14	Sefimeg 1	395,50	389	−1,68
−22,20	Selectibanque 1	157,60	157	−0,38
−15,82	SFIM 2	865	867	+0,23
−21,83	SGE 1	210	212,30	+1,10
+67,17	Sidel 1	1099	1095	−0,36
−24,79	Simco 1	460	458	−0,43
−17,47	S.I.T.A 1	697	694	−0,43
+2,87	Skis Rossignol 1	2020	2020	—
−33,87	Sligos 1	373	365	−2,14
−21,27	Societe Gale A 1	604	603	−0,17
—	Sodexco (B) 2	41	—	—
−49,03	Sodero (Ns) 2	29	29,05	+0,17
−19,41	Sodexho 1	872	880	+0,92
+11,85	Sogenal (Ny) 2	185	185	—

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
−15,22	Sommer-Allibert 1	1717	1720	+0,17
−22,62	Sophia 1	409	408	−0,24
−32,85	Sovac 1	415	413	−0,48
−35,42	Spie Batignolles 1	289	280	−3,11
+7,82	Strafor Facom 1	620	620	—
−26,64	Suez 1	263,20	261,10	−0,80
−11,22	Synthelabo 1	309,90	308	−0,61
—	Technip S.A 1	260	257	−1,15
−9,12	Thomson-CSF 1	166	165,30	−0,42
−0,06	Total 1	321	322,50	+0,47
−34,75	UAP 1	144,10	144,10	—
−2,51	UFB Locabail 1	431	422	−2,09
−25,23	UGC DA (M) 1	180	181	+0,56
+35,29	Ugine S.A 1	390	385	−1,28
−41,91	UIC 1	307	309	+0,65
−22,04	UIF 1	441,90	440	−0,43
−6,58	UIS 2	226	229	+1,33
−27,19	Unibail 1	480	476	−0,83
—	Union Assur.Fdal 1	577	570	−1,21
+1,03	Valeo 1	267,90	261	−2,58
+6,73	Vallourec 1	263	261,50	−0,57
−10,26	Via Banque 1	385	385	—
−22,34	Worms & Cie 1	258,80	255,10	−1,43
−44,72	Z.Ci.Zannier Ly 1	155	155	—
+15,53	Zodiac 1	2510	2477	−1,31
+1,71	Elf Gabon 1	1910	1907	−0,16
−12,27	ABN AMRO Holding 1	182,40	185,10	−1,22
−31,95	American Barrick 1	115,20	115,10	−0,09
−7,22	American Express 1	155	156,50	+0,97
−2,73	Anglo American 1	295	292	−1,02
−2,86	Amgold 1	527	520	−1,33
−13,27	A.T.T 1	254	257	+1,14
−5,15	Banco Santander 1	215,50	218	+1,16
—	B.A.S.F 1	1052	—	—
−5,91	Bayer 1	1161	1177	+1,38
−25,98	Beecham Group 1	21,30	21,10	—
−31,59	Buffelsfontein 1	47,25	47,20	−0,11
−5,74	Chase Manhattan 1	185,10	190,40	+2,86
−19,95	Daimler Benz 1	2530	2510	−0,79
−16,66	De Beers 1	117	117	—
−17,24	Deutsche Bank 1	2494	2495	+0,04
−13,11	Dresdner Bank 1	1391	1371	−1,44
−0,90	Driefontein 1	75,50	76,80	+1,72
+2,49	Du Pont Nemours 1	287,50	292,10	+1,60
−7,95	Eastman Kodak 1	241,10	248	+2,86
−28,88	East Rand 1	8,85	8,80	−0,73
−27,45	Echo Bay Mines 1	56,75	55,50	−2,20
—	Electrolux 1	267,10	—	—
+15,38	Ericsson 1	287	285	−0,70
−10,26	Exxon Corp. 1	329,80	334	+1,27
−26,17	Ford Motor 1	140,10	141	+0,64
−24,12	Freegold 1	76,30	75,50	−1,05
+47,30	Gencor Limited 1	17,90	17,75	−0,84
−17,78	General Electric 1	249,90	257	+2,84
−38,78	General Motors 1	200	202	+1
−6,86	Generale Belgique1	360	359,90	−0,03
−21,32	Grd Metropolitan 1	32,60	32,65	+0,15

Variation 31/12 (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
−13,23	Guinness Plc 1	37	36,70	−0,81
−15,80	Hanson Plc 1	20,15	20,25	+0,50
+36,80	Harmony Gold 1	42,20	42,75	+1,30
+8,77	Hewlett-Packard 1	506	508	+0,40
+21,87	Hitachi 1	52,45	52,10	−0,67
+0,95	Hoechst 1	1063	1060	−0,28
+15,60	I.B.M 1	380	387,40	+1,95
−9,36	I.C.I 1	63	62,70	−0,48
−13,31	I.T.T. 1	426,10	432,10	+1,41
+4,51	Ito Yokado 1	280	278	−0,71
+10,79	Matsushita 1	84	86	+2,38
−9,19	Mc Donald's 1	153	153	—
−1,21	Merck and Co 1	199	202,50	+1,76
—	Minnesota Mining 1	280,10	—	—
+21,84	Mitsubishi Corp. 1	68,60	69,45	+1,24
—	Mobil Corporat. 1	444	—	—
−23,77	Morgan J.P. 1	319,90	313,30	−2,06
−1,36	Nestle SA Nom.1	5010	5040	+0,60
—	Nippon MeatPacker1	71,10	—	—
+25,67	Norsk Hydro 1	201,80	202,30	+0,25
−3,45	Petrofina 1	1540	1537	−0,19
−6,48	Philip Morris 1	309,10	308,70	−0,13
+31,12	Philips N.V 1	158	156,30	−1,08
−26,52	Placer Dome Inc 1	104,90	106,90	+1,91
−1,70	Procter Gamble 1	328,20	334,20	+1,83
+10,37	Quilmes 1	256,30	264,90	+3,36
−19,75	Randfontein 1	52,35	52,80	+0,86
−2,76	Rhone Poul.Rorer 1	212	211	−0,47
−8,18	Royal Dutch 1	568	572	+0,70
+8,35	R T Z 1 ■	70,25	70,25	—
+10,59	Saatchi & Saatchi 1	13,20	13,05	−1,14
−31,99	Sega Enterprises 1	300	304	+1,33
−23,50	Saint-Helena 1	44,95	44,90	−0,11
−20,85	Schlumberger 1	273,70	277	+1,21
—	SGS Thomson Micro.	119,80	120	+0,17
−6,95	Shell Transport 1	57,60	58,20	+1,04
−23,14	Siemens 1	2050	2065	+0,73
+1,04	Sony Corporation 1	284,50	289,60	+1,79
−4,13	Sumitomo Bank 1	97	96,25	−0,77
+26,06	T.D.K 1	253,80	252	−0,71
−7,07	Telefonica 1	69	69	—
+4,84	Toshiba 1	37,55	37,85	+0,80
−12,48	Unilever 1	594	596	+0,34
−12,68	Unit.Technologie 1	320,50	315,30	−1,62
−21,20	Vaal Reefs 1	452	457	+1,11
—	Volkswagen A.G 1	1425	—	—
+33,33	Volvo (act.B) 1	98	100	+2,04
−22,81	Western Deep 1	212,50	211,50	−0,47
−1,11	Yamanouchi 1	107	106	−0,93
−4,49	Zambia Copper 1	4,26	4,25	−0,23

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	105	8,937
CEPME 8,5% 88 CB	102,20	3,819
CEPME 9% 89 CA#	104,55	2,835
CEPME 9% 92-06 TSR	—	4,241
CFD 9,7% 89 CB	—	8,238
CFD 8,6% 92 CB	102,50	7,106
CFF 10% 88-98 CA#	107,43	1,397
CFF 9% 88-97 CA#	103,51	1,728
CFF 10,25% 90 CA#	110,14	7,638
CLF 8,9% 88 CA#	104,32	4,028
CLF 9%88-93/98 CA#	104,38	7,742
CNA 9% 4/92 CB	104,12	5,474
CRH 8,6% 92-93 CB	103	3,911
CRH 8,5% 87-88 CA#	102,48	0,567
EDF 8,6% 88-89 CA#	102,97	7,088
EDF 8,6% 92 CA#	103,12	5,820
Em.Etat10,26%86 CA	104,05	7,730
Emp.Etat 6%7/93 CA	97,19	2,449
Finansder 9%91CB#	107	8,395
Finanod.8,6%92 #CB	103,15	7,516
Floral9,75% 90 CA#	107,17	3,766
OAT 8,70%5/95 CA#	101,68	4,781
OAT 9,8% 1/96 CA#	103,31	8,484
OAT 8,50% 6/97CA #	102,73	3,959
OAT 9,90%12/97 CA#	106,76	9,873
OAT 88-98 TME CA	100,30	5,767
OAT 9/1998 TRA	—	1,336
OAT 9,50%88-98 CA#	105,82	4,425
OAT TMB 81/99 CA	99,30	5,108
OAT 8,125% 99 CA#	102,85	4,474
OAT 8,50%90/00 CA#	103,34	8,032
OAT 9/00 TRA CA	103,50	1,861
OAT 10% 5/00 CA#	109,72	5,452
OAT 01 TME CA	100,20	5,767
OAT 8,5%11/02 CA #	103,85	0,396
OAT 8,50% 19 CA #	101,16	1,118
OAT 8,50%92-23 CA#	101,03	5,379
PTT 11,2% 85 CB#	104	6,469
SNCF 8,8% 87-94CA	102,65	7,546
Lyon.Eaux 6,5%90CV	867	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	453	447
Bains C.Monaco 2	665	663
B.N.P.Intercont.2	290,50	284
Bidermann Intl	110	—
B T P (la cie) 2	19,55	19,10
Cambodge	942	942
Carbone Lorraine 2	625	625
CBC 1	237,90	237
Centenaire Blanzy	300	290
Caragan Holding	30	30
Champex (Ny)	21	—
CIC Un.Euro.CIP 1	350	345
C.I.T.R.A.M. (B)	4050	—
Cpt Lyon Alem.2	400	480
Concorde-Ass Risq2	850	870
Gpe Valfond ex.CMP	19,10	18
Credit Gen.Ind.	30,50	32

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darblay	450	425
Didot Bottin	680	650
Eaux Bassin Vichy	2495	2520
Ecia 1	730	724
Ent.Mag. Paris	3750	—
Eridania Beghin CI	675	670
Fidei(ex.domofical)2	140	140
Finalens	350	350
F.I.P.P.	125	125
FNAC 2	3035	3040
Fonciere (Cie)	515	515
Fonciere Euris	212	212
Foncina	442	440
France I.A.R.D	441	—
France S.A 1	835	820
From. Paul-Renard	2850	—
Gaumont 1	312,90	302
Genefim	189	188
Gevelot	1065	—
G.T.I (Transport)2	422	420
Immobail 2	312,50	315
Immobanque 2	879	880
Im.Marseillaise 2	5800	5800
Invest.(Sta Cie.)	1500	—
Lille Bonnieres	1525	—
Locafinanciere	440	—
Louvre 1	215	211
Lucia	88,60	—
Machines Bull	22,10	—
Monoprixer.Uniprix	180,50	—
Metal Deploye	428	—
Mors 2 #	17,35	16,75
Navigation (Nle)	94,50	99
Origny-Desvroise	1257	—
Monoprix a echang.	1430	—
Palrel-Marmont	370	—
Pap.Clairefont(Ny)	780	808
Parfinance 2	201,90	195
Paris Orleans	258	—
Piper Heidsieck	728	750
Porcher	240	235
Promodes (CI)	676	—
Rochefortaise Com.	189	188,90
Rosario 2	200	200
Rougier #	805	804
S.A.F.I.C Alcan	300	299,10
Saga	515	518
Salins du Midi 2	439	440,20
Savoisienne M.	157,50	—
Sfic 2	780	890
S.I.P.H.	197	187,50
Sofal	308	—
Sofio	230	264
Softam act.a reg	75,05	75
Sofragi	3950	3753
Soudure Autogene	1050	1050
Sovabail	404	402
Taittinger 1	2415	2411
Tour Eiffel	282	282
Elyo(ex.Ulisar) 2	318	309
Vicat 2	522	520
Virax	132	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	718	—	Noranda Mines	95,10	—
Akzo Nobel Nv	600	609	Pfizer Inc.	395	406
Alcan Aluminium	130,30	—	Ricoh Cy	47,10	45,10
Arbed	629	—	Robeco	338,70	338
Asturienne Mines	135,70	135,80	Rodamco N.V.	148,50	151,60
Banco Pop. Espanol	684	689	Rolinco	343,20	343,10
Banque Regl.Inter.	37350	37500	Saipem SPA	8,40	—
Chrysler Corp.	259	264,80	Sema Group Plc	34,10	34,10
C.I.R SPA	5,20	5,20	SKF Aktiebolaget	92,10	92,90
Commerzbank AG	1051	1100	Tenneco Inc.	217,40	—
Dow Chemical Co.1	347	340,10	Toray Ind.	37	—
Fiat Ord.	18,80	18,20	West Rand Cons.	8,60	—
G.B.L.(Brux.Lamb.)	636	631			
Gevaert	226	—			
Glaxo Holdings Plc	53	52,40			
Goodyear T.& R.Cy	178	180			
Honeywell Inc.	155,80	—			
Johannesburg Cons.	135,80	129,10			
Kubota Corp.	38,60	—			

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	189,50	—	Olivetti Priv.	6,10	—
Bque Hydro Energie	343	—	Oreal (CI)	998	—
BIE	80	—	Partic.Percier *	286	—
Benedictine* nom.	4125	—	Rorento	254,80	—
Blanzy-Ouest*	999	—	Safaa	215	—
Brasseries Maroc	285,10	—	St-Dominique(Fin)*	151,50	—
Calciphos*	98,20	—	St Gobain Emball.*	1750	—
Canadien Pacifique	75,30	—	Schlumberger Ind.*	573	—
CGH Cogedhor ech.*	7	—	SEPR *	1020	—
Coparex Inter.*	560	—	SPR "B" nom.	255	—
Cr.Universel (Cie)	468	—	Waterman *	1300	—
Cycnes	5,80	—			
CEAC.*	115	—			
Fiat Fra nom.	142	—			
Table France*	299	—			
Lecteurs Monde *	176,50	—			
Off.Com.Pharm.*	900	—			

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	69	67
Boiron (Ly) 1 #	450	447	Immob.Hotel. 2 #	205	202
Boisset (Ly)#	280,20	288,70	Int. Computer #	149,50	148,50
C.A. Paris IDF 1	896	890	IPBM 2	68,50	68,50
Calberson	399	352	M6-Metropole TV 2	325	321
Cardif SA 1	760	756	N.S.C Schlum.2 Ny	1005	985
CEGEP #	163	168	Rallye(Cathiard)Ly	168,40	163,20
CFPI	249,50	255	Seribo 2	480	469
C.N.I.M 1	894	878	Sylea 2	469	460,20
Codetour	243	245	Sofco (Ly)	172	172
Creeks	107,50	—	Sopra 2	290	290
Dauphin OTA	285	278	TF1-1	509	507
Devanlay 2	955	950	Thermador Hold(Ly)	382	382
Lab.Dolisos	178	—	Unilog 2	250	—
Editions Belfond	90	—	Viel et Cie #	194,90	194,40
Europ Propulsion 2	284	274	Vilmorin et Cie#2	377,10	377
Finabail 2	133	133			
Finacor 2	145	145			
GLM S.A.	399	398			
Gravograph	175	175			
I.C.C. 2	189	182			

Sicav (sélection) 9 décembre

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonétaire C	34243,43	34243,43
Actimonétaire D	30718,39	30718,39
Améri-gan	7868,97	7566,32
Amplia	107174,94	107174,94 ◇
Amplitude Monde D	734,06	712,68
Antigone Trésorerie	788807	788807
Arbitr. Court Terme	8728,19	8728,19
Associa Première	34624,10	34624,10
Associc	1147,03	1147,03
Atout Amérique	99,14	96,72
Atout Asie	102,41	99,91
Atout Emergent	1000,56	971,36 ◆
Atout Futur C	538,96	525,81
Atout Futur D	530,80	517,85
Aurecic	1531,80	1487,18
Avenir Alizes	1990,96	1853,88
Axa Capital	207,07	201,84
Axa Court Terme	9678,31	9678,31 ◇
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	997,17	968,13
Axa.Ep.Fr.Ex Ageparg	874,85	849,37
Axa Europe	129,06	125,30
Axa Investissements	115,75	112,38
Axa NPI	151,29	145,88
Axa Ob.Fr.Extrem.	154,39	149,89
Axa.Ob.Ie.Ex Mu.U.Se	142,20	138,06
Axa Prem.Ex.Agepre	119,81	116,32
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	157,13	152,55
Axa Valeurs PER	153,36	148,89
Cadence 1	1044,16	1033,82
Cadence 2	1034,64	1024,40
Cadence 3	1023,58	1013,45
Capimonétaire	7456,77	7459,31
Capioblig	7436,08	7362,46
Capiarcic	1545,86	1523,01
Cicamonde	1170,19	1136,11
Conxis	1564,59	1535,42
Comptavalor	4229,66	4223,33
Crédit Mutuel Capital	1473,85	1444,17
Créd.Mut.Ep.Cour.T	785,42	785,42
Créd.Mut.Ep.Ind. Cap	98,81	96,17
Créd.Mut.Ep.Ind. Dis	96,39	93,81
Créd.Mut.Ep.J	20816,05	20816,05
Créd.Mut.Ep.Long.T	212,88	207,18
Créd.Mut.Ep.Monde	1148,53	1117,79
Créd.Mut.Ep.Quatre	1085,31	1056,26
Dieze	1593,52	1563,81
Drouot France	997,29	968,24
Drouot Sécurité	225,69	219,12
Ecocic	1191,16	1156,47
Ecupar	123,50	125,73
Ecur. Actions futur	196,35	190,64
Ecur. Capicourt	280,93	280,43
Ecur. Capitalisation	198,35	196,39
Ecur. Dismonétaire	10072,48	10073,48
Ecur. Expansion	293373,30	292204,48
Ecur. Géovaleurs	2703,24	2629,36
Ecur. Investissement	163,66	158,89
Ecur. Monepremière	10130,95	10130,95
Ecur. Monétaire	11810,09	11810,09
Ecur. Trésorerie	290,60	290,60
Ecur. Trimestriel	1943,11	1923,87
Bancicel D	123,71	120,11
Elicash	848065,46	848065,46 ◇
Emergence Poste D	103,11	100,11
Energia	345,60	329,93
Eparcic	4371,33	4371,33
Epercourt-Sicav	203,89	203,47
Epargne-Unie	1455,10	1419,61
Esfi Cash capi	9448,84	9448,84 ◆
Euroc Solidarité	1195,50	1183,06

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Eurocic Leaders	1235,65	1199,66
Eurodyn	1405	1370,73
Euro Gan	7914,92	7610,50
Fonsicav	17548,94	17511,92
France-gan	13437,96	12921,12
France Garantie	263,15	262,62
France Obligations	482,25	457,67
Francic	508,40	493,88
Francic Pierre	118,14	114,70
Francic-Regions	1425,64	1384,12
GAN Rendement	5180,56	5033,06
Gestilion	17790,43	17790,43
Horizon	1515,74	1471,59
HLM Monétaire	16865,35	16865,35
Indicia	1141,55	1113,51 ◆
Indust.Fce.Court.T	1796,83	1788,90
Intensys D	107,58	107,31
Interepar	105211,78	102147,38
Interoblig	5652,61	5586,84
Intersélection Fce	549,10	538,33
Japacic	180,09	174,84
Jeunepargne	332,69	327,77
Latitude C	2691,79	2687,76
Lion Association	11430,64	11430,64
Lion Institution	36911,57	35921,77
Lionplus	1182,96	1159,76
Lion Trésor	2192,93	2171,22
Livret Bourse Inv.	609,21	591,47
Livret Portefeuil	785,85	762,98
Méditerranée	217,38	211,05
Mensuel CIC	10145,12	10044,67
Monadem	82545,07	82545,07
Moné-Dis	10078,28	10078,28 ◇
Mone.J.	10789	10789 ◇
Monévator	49576,84	49576,84
Mutualité dépôts	16353,06	16320,42
Natio Court Terme	38143	38029
Natio Court Terme2	345034	345034
Natio Epargne	21372,03	21181,22
Natio Ep. Capital	13179,85	13049,36
Natio Ep. Croissance	1953,21	1914,91
Natio Ep. Obligations	207,23	203,17
Natio Epargne Retraite	128,73	128,21
Natio Epargne Trésor	9338,23	9319,59
Natio Epargne Valeur	482,66	473,23
Natio France Index	1856,99	1835,28
Natio Immobilier	1264,11	1239,32
Natio Inter	1690,38	1658,09
Natio Monétaire	9986,27	9986,27
Natio Opportunités	145,74	142,88
Natio Patrimoine	1454,27	1425,75
Natio Perspectives	1212,31	1188,54
Natio Placements	71022,48	71022,48
Natio Revenus	1023,09	1012,96
Natio Sécurité	11391,52	11391,52
Natio Valeurs	933,42	915,12
Nippon-Gan	7056,88	6785,46
Nord Sud Dévelop	1988,26	1984,45 ◇
Oblicic-Mondial	3028,36	2963,61
Oblicic-Régions	1091,55	1075,42
Obléfutur	3310,25	3248,53
Oblig. ttes caté.	288,12	285,04
Oblilion	1631,11	1614,98
Oblisécurité Sicav	15629,87	15629,07
Oblitys D	515,51	507,89
Oraction	1496,10	1459,61
Pervalor	614,11	602,07
Plénitude D	151,87	147,25
Poste Croissance C	3251,34	3248,09
Poste Gestion C	39851,36	39851,36

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Première Oblig. C	11718,48	11718,48
Première Oblig. D	10905,55	10980,10
Prévoy. Ecureuil	98,27	98,29
Priv'Associations	35266,39	35266,39
Proficias	925,09	907,84
Rentacic	164,95	162,51
Revenus Trimestr.	5197,65	5146,19
Revenu-Vert	1138,73	1115,53
St Honoré Vie & Santé	1146,43	1094,44
St Honoré Bons du Tr.	13451,74	13384,82
St Honoré Invest.	950,13	907,05
St Honoré Pacifique	810,43	773,68
St Honoré Real	18080,25	17928,54
Sécuricic	2071,45	2071,45
Sécuri-Gan	13192,29	12933,62
Sécuritaux	1983,80	1983,80
Sensivalor	31695,92	31695,92
SEVEA	106,49	103,80 ◆
SFI-CNP Assur	732,81	710,69
S.G. France opport. C	1470,01	1441,19
S.G. France opport. D	1456,82	1428,06
S.G. Monde opport. C	987,19	967,83
S.G. Monde opport. D	987,19	967,83
Sicav Associations	2200,81	2200,81
Sicav 5.000	489,35	476,25
S.I. Est	1312,72	1274,48
Silvafrance	778,86	757,26
Silvara	433,82	422,21
Silvarente	214,64	210,43
Silvinter	511,79	498,09
Sogenfrance C	1360,92	1334,24
Sogenfrance D	1294,01	1268,64
Sogépargne	299,02	296,06
Sogevar	1117,70	1095,78
Soginter	1593,38	1562,06
Soleil Investissements	675,78	649,77
Solstice D	2284,16	2278,48
State Street Act. Eur	12020,36	11727,20
State Street Act. Frce	11596,15	11313,32
St. Str. Act.Japon	1482,39	1446,23
State Street Emer. Mts	1898,21	1833,39 ◆
St.Street OAT Plus	12476,37	12352,84
Stratégie Actions	974,19	936,72
Stratégie Rendement	1617,62	1566,76
Synthesia	13121,88	12854,59
Techno-Gan	6482,16	6232,85
Thésora D.	788,09	780,29
Trésor Plus	1546,32	1531,01
Trésor Trimestriel	1008,59	998,60
Trésoncic	158084,42	158084,42
Trilion	5172,04	5185,67
Uni-Associations	124,99	124,99 ◇
Uni-Foncier	1296,07	1254,46
Unifrance	617,18	602,13
Uni-Garantie C	1424,84	1398,27
Uni-Garantie D	1327,75	1302,99
Uni Régions	1582,17	1465,53
Univar	279,38	279,38 ◇
Univers Actions	1568,82	1538,56
Univers Obligations	1948,32	1911,99
Valorg	2398,73	2396,33
Valréal	32825,48	32009,48
Winterthur St-Honoré	250,96	239,58

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 09/12	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,4160	5,4240	5,05	5,65
Ecu	6,5580	6,5585	—	—
Allemagne (100 dm)	343,4000	343,1900	330	354
Belgique (100 F)	16,6995	16,6905	16,10	17,20
Pays-Bas (100 fl)	306,6000	306,4400	294	316
Italie (1000 lires)	3,3285	3,3235	3,20	3,50
Danemark (100 krd)	87,7000	87,7100	83	93
Irlande (1 iep)	8,2995	8,3050	7,85	8,60
Gde-Bretagne (1 L)	8,4705	8,4585	7,95	8,80
Grèce (100 drachmes)	2,2280	2,2245	1,95	2,45
Suisse (100 f)	405,8500	404,6300	391	415
Suède (100 krs)	72,1000	72,1000	68	76
Norvège (100 k)	78,8300	78,8600	73	82
Autriche (100 sch)	48,7840	48,7550	47,20	50,30
Espagne (100 pes)	4,0980	4,1000	3,80	4,40
Portugal (100 esc)	3,3600	3,3550	2,95	3,65
Canada (1 $ can)	3,9190	3,9185	3,60	4,20
Japon (100 yens)	5,3953	5,4105	5,20	5,55

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 09/12
Or fin (kilo en barre)	65250	65400
Or fin (en lingot)	65400	65600
Napoléon (20f)	377	379
Pièce Fr (10 f)	420	—
Pièce Suisse (20 f)	381	379
Pièce Latine (20 f)	380	378
Souverain	477	475
Pièce 20 dollars	2505	2580
Pièce 10 dollars	1502,50	1502,50
Pièce 5 dollars	610	—
Pièce 50 pesos	2445	2450
Pièce 10 florins	394	392

Matif (Marché à terme international de France)
9 décembre 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 145 111

Cours	Mars 95	Juin 95	Déc. 94
Dernier	112,44	111,58	113,18
Précédent	112,04	111,20	112,82

CAC 40 A TERME
Volume : 16 238

Cours	Janvier 95	Février 95	Déc. 94
Dernier	1959	1971,50	1943
Précédent	1970	1979,50	1962

RÈGLEMENT MENSUEL (1)
Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES
1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Naissances

Joséphine MARINO
et
Hervé LE TELLIER
ont la joie d'annoncer la naissance de

Melville,

le 6 décembre 1994.

Anniversaires de naissance

– Entourée de
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Son arrière-petit-fils,

Céline Marie SUDRES,
née Estève,

a fêté son centième anniversaire, le 11 décembre 1994, à Figeac (Lot).

Mariages

M. et Mme Pierre MORISSEAU,
Mme Hélène BUREAU-MISSET,
M. Gérard BUREAU,
sont heureux de faire part du mariage de leurs enfants,

Agnès
et
Guillaume,

célébré samedi 10 décembre 1994, à la mairie de Draveil.

Odile CHARNY
et
Laurent BOUILLON

sont heureux d'annoncer leur mariage, qui sera célébré dans l'intimité familiale, le 17 décembre 1994.

17, boulevard Bonne-Nouvelle,
75002 Paris.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.*

Le Monde

Édité par la SARL *le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani
gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy
directeur général
Noël-Jean Bergeroux
directeur de la rédaction
Eric Pialloux
directeur de la gestion
Anne Chaussebourg
directeur délégué

Directeur de l'information :
Philippe Labarde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Edwy Plenel,
Robert Solé
adjoints au directeur
de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer,
Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre,
Luc Rosenzweig
Manuel Lucbert
directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, Michel Tatu
conseillers de la direction
Daniel Vernet
directeur des relations internationales
Alain Fourment
secrétaire général de la rédaction
Médiateur :
André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
ADMINISTRATION
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10

Décès

– M. et Mme Michel Stary,
Mlle Evelyne Gilles,
Mme Fabienne Boukobza,
M. et Mme Gilbert Memeton,
Laurence, Frédéric et Christophe Stary,
Alexandre et Stéphanie Boukobza,
Carine et Olivier Memeton,
Les familles Michard et Mangin,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Hubert GILLES,

leur frère, beau-frère, oncle et cousin, survenu le 5 décembre 1994, à l'âge de soixante ans, à Compiègne (Oise).

L'incinération a eu lieu vendredi 9 décembre.

Les cendres ont été déposées dans le caveau de famille.

M. et Mme Gilbert Memeton,
18, rue Anatole-France,
93310 Le Pré-Saint-Gervais.

[Hubert Gilles a appartenu, de 1970 à 1989, au service composition du *Monde*. Ses anciens collègues et la direction du journal présentent à ses proches leurs condoléances les plus sincères et les assurent de leur sympathie attristée.]

– Mme Pantxika Lasserre,
née Leremboure,
son épouse,
Pierre et Marie-Hélène Lasserre,
François et Chantal Lasserre,
ses enfants,
Maya, Alice, Mélanie, Edouard,
ses petits-enfants,
Les familles André, Pose, Leremboure, Vichot et Seguin,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Marc LASSERRE,
HEC,
docteur en droit,
croix de guerre 1939-1945,

survenu le 8 décembre 1994.

La cérémonie religieuse sera célébrée le mardi 13 décembre, à 11 heures, en l'église Notre-Dame-de-l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, Paris-16e.

L'inhumation aura lieu le mercredi 14 décembre, à 11 heures, au cimetière de Saint-Joseph de Saint-Jean-de-Luz (Pyrénées-Atlantiques).

– L'Institut français du pétrole (IFP) a la tristesse de faire part du décès accidentel de

M. Yves LEFEBVRE,
ingénieur en chef
à la division chimie appliquée,
biotechnologies, matériaux,

le mardi 6 décembre 1994, à Metz.

Spécialiste internationalement reconnu dans le domaine de la corrosion, après plus de quarante-cinq ans au service de l'industrie du pétrole, Yves Lefebvre nous a quittés tragiquement en effectuant une de ses dernières missions d'expertise.

Le conseil d'administration de l'IFP,
La direction générale,
Ses collègues de travail et amis,
s'associent à la douleur de la famille et lui présentent leurs sincères condoléances.

– Mme François Parel,
M. et Mme Jacques Chambon,
M. et Mme Ernest Jager,
Jean-Marc et François,
ont la grande tristesse de faire part du décès de

M. François PAREL,

survenu le 10 décembre 1994.

6, rue Félix-Vidalin,
19000 Tulle.

– La famille de

Albert PRUZAN,
ingénieur ETP,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,
officier de l'ordre national du Mérite,

a la douleur de faire part de son décès, survenu le 4 décembre 1994, à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

– Mme Antoinette Raffin,
son épouse,
Johannes Raffin,
Thérèse Fessi,
Louise Dupasquier,
Suzanne Descloux,
ses frère et sœurs,
Ses neveux et nièces,
font part du rappel à Dieu de

Paul RAFFIN,

le 10 décembre 1994.

Route de Brahic,
07140 Les Vans.

Remerciements

– Nicole et Philippe Ryfman,
Joanna et David,
M. et Mme Chaïm Messinger
et leurs enfants,
Mme Suzanne Ryfman,
Toute la famille,
Et ses nombreux amis,
très touchés des marques de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

M. Chaïma MESINGIER,

prient toutes les personnes qui se sont associées à leur peine de trouver ici l'expression de leurs sincères remerciements.

Avis de messes

Dom Robert GILLET

nous a quittés le 30 juillet 1994.

Ses parents,
Ses amis,
Ses proches,
se réuniront le samedi 17 décembre, à 19 heures, en l'abbaye Sainte-Marie, 3, rue de la Source, Paris-16e, pour une messe à son intention.

Anniversaires

– Le 13 décembre 1993, à l'âge de soixante-cinq ans,

Pierre GUELAUD

était rappelé à Dieu.

Il vit en nous.

Hildegard Guelaud,
son épouse,
Claire Guelaud et Olivier Biffaud,
Stéphane, Marc et Anne-Catherine Guelaud,
ses enfants,
Clémence, Maxime et Marion Biffaud,
ses petits-enfants.

– Le 12 décembre 1942 était exécuté, à Paris, par la police de Vichy,

Sloma SCHAUBER,
résistant FTP-MOI.

Il était né le 2 février 1914, à Czernovitz, Bukovine.

Nous pensons très fort à lui.

Hana,
son épouse,
Mariana,
sa fille,
Antonin Bénézet,
son petit-fils.

Conférences

– Le Centre d'éducation permanente de l'université Paris-I-Panthéon-Sorbonne organise, de janvier à mai 1995, des conférences publiques sur des thèmes d'actualité, dans le cadre de l'Université permanente.

Par exemple : « L'ONU et la sécurité internationale », « La situation économique de la France : de la récession à la reprise en 1994 », « Génocide rwandais : dimension historique de la crise de la région des grands lacs », etc.

Pour tous renseignements : Sylvie Sourmail, au 44-08-74-75.

Communications diverses

Maison de l'hébreu. Stages express individuels. Tous objectifs.
47-97-30-22 sauf samedi.

– Pour la restauration, la restitution et la création de broderie et de tapisserie,

Philippe CÉCILE

a le plaisir d'annoncer l'ouverture de son atelier, 47-49, avenue du Docteur-Arnold-Netter, Paris-12e.

Ouvert du lundi au vendredi, de 14 heures à 19 heures. Renseignements au 44-67-92-02.

Soutenances de thèses

– Le lundi 19 décembre 1994, à 14 heures, à la faculté des sciences économiques de Caen, salle des Actes, par Patrick Dessertenne : « Caractérisation de certaines fonctions de choix social par une approche de type probabiliste ».

– M. Arnaud Zucker présentera le samedi 17 décembre 1994, à 9 heures, dans la bibliothèque de la section des sciences religieuses de l'EPHE, escalier E, 1er étage, Sorbonne, une thèse de doctorat intitulée : « Classes zoologiques et modes de classement des animaux en Grèce d'Homère à Elien ». Cette soutenance est publique.

– Élisabeth Elgán soutiendra sa thèse de doctorat en histoire : « Genre et politique. Comparaison entre les politiques d'avortement et de contraception suédoise et française de la Belle Epoque à la seconde guerre mondiale », à l'université d'Uppsala en Suède, le vendredi 16 décembre 1994, à 10 heures.

– Fadi Assaf soutiendra, le mercredi 14 décembre 1994, sa thèse de doctorat en science politique de l'université Paris-II-Panthéon-Assas :

« *La politique d'armement des pays du Conseil de coopération du Golfe : une diversification équivoque des sources d'approvisionnement* »,

préparée sous la direction de M. le professeur Jean-Pierre Ferrier, à 11 heures, salle des fêtes.

Mort du peintre et architecte suisse Max Bill

Le peintre et architecte suisse Max Bill est décédé des suites d'une crise cardiaque vendredi 9 décembre à Berlin. Il était âgé de 86 ans. Né à Winthertur (canton de Zürich) en 1908, d'abord élève de l'Ecole des Arts Appliqués de Zürich, il suit au Bauhaus, de 1927 à 1929, l'enseignement de Kandinsky, Klee et Moholy-Nagy. Adepte dès lors d'une abstraction rigoureuse fondée sur la géométrie, il adhère en 1931 au groupe Abstraction-Création, où il rejoint ses amis Vantongerloo et Herbin. Il est bientôt l'auteur du pavillon de la Suisse à la Triennale de Milan en 1936, ainsi que de nombreux bâtiments dans son pays natal.

Il apparait dès lors comme l'un des représentants les plus éminents de ce courant, membre du groupe Allianz à partir de 1937 puis du groupe Art Concret, qu'il contribue à fonder en 1944 en compagnie de Lohse, Graeser et Loewensberg. Son œuvre se distingue par sa rigueur et la cohérence de sa méthode. Sculptures métalliques et architectures –tel le théâtre de Vidy à Lausanne– apparaissent ainsi comme le développement spatial des toiles.

Max Bill eut encore une brève carrière politique en Suisse : de 1967 à 1971 il siégea au Conseil National, la Chambre Haute du Parlement helvétique, sous les couleurs du Parti de l'alliance des indépendants.

Ph. D.

LOTO
SAMEDI 10 DECEMBRE 1994

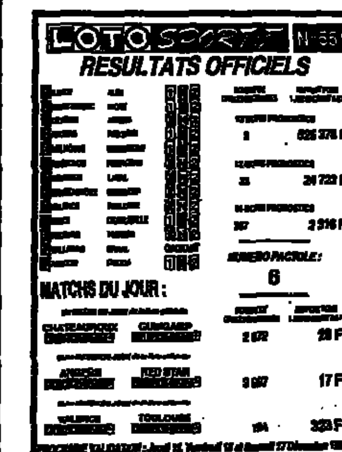
19h55 — 4 18 31 37 38 41 + 48

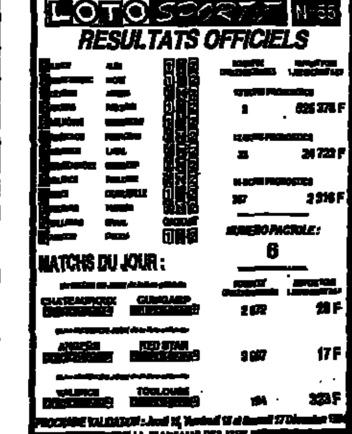
6	1	9 957 305 F
5 + complémentaire	4	232 335 F
5	356	12 740 F
4	16 878	227 F
3	408 704	20 F

20h35 — 11 18 27 42 43 48 + 29

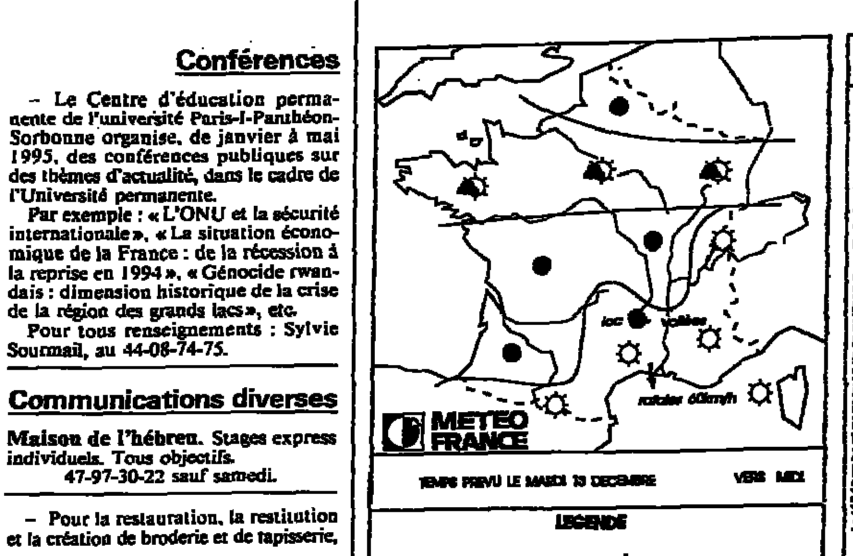
6	3	6 634 340 F
5 + complémentaire	3	443 060 F
5	337	9 360 F
4	29 102	184 F
3	444 092	17 F

LA FRANÇAISE DES JEUX





MÉTÉOROLOGIE



LÉGENDE : ENSOLEILLÉ – ÉCLAIRCIES PEU NUAGEUX – NUAGEUX COUVERT ÉCLAIRCIES – TRÈS NUAGEUX OU COUVERT – PLUIE OU BRUINE – NEIGE – AVERSES – ORAGES – BRUMES ET BROUILLARD – SENS DE DÉPLACEMENT

Mardi : encore de la grisaille, sauf au Sud. – La chaîne pyrénéenne et son piémont, les hauteurs du Massif Central et tout le quart sud-est du pays bénéficieront d'une journée très bien ensoleillée, après la dissipation rapide de quelques brumes en fond de vallée.

Sur tout le reste du pays, la matinée sera le plus souvent grise et brumeuse, seuls les plus hauts sommets du Jura et des Vosges émergeront de la couche nuageuse : au cours de la journée, des éclaircies se développeront ça et là. Sur le Nord-Pas-de-Calais et les Ardennes, le ciel restera gris toute la journée et il se mettra à pleuvoir en fin d'après-midi.

Les températures resteront très douces pour la saison : les minimales seront généralement comprises en 7 et 11 degrés sur la moitié Nord, le Sud-Ouest, ainsi que le littoral méditerranéen, et entre 1 et 4 degrés ailleurs : les maximales seront comprises entre 10 et 13 degrés sur la moitié Nord, entre 12 et 16 degrés sur la moitié sud, jusqu'à 18 degrés sur les rives de la Méditerranée.

Le vent de sud-ouest soufflera modérément sur la moitié Nord ; sur la moitié Sud, le vent sera généralement faible, exceptés Mistral et Tramontane qui se lèveront l'après-midi, atteignant alors 60 km/h en rafales.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

TEMPÉRATURES
maxima - minima

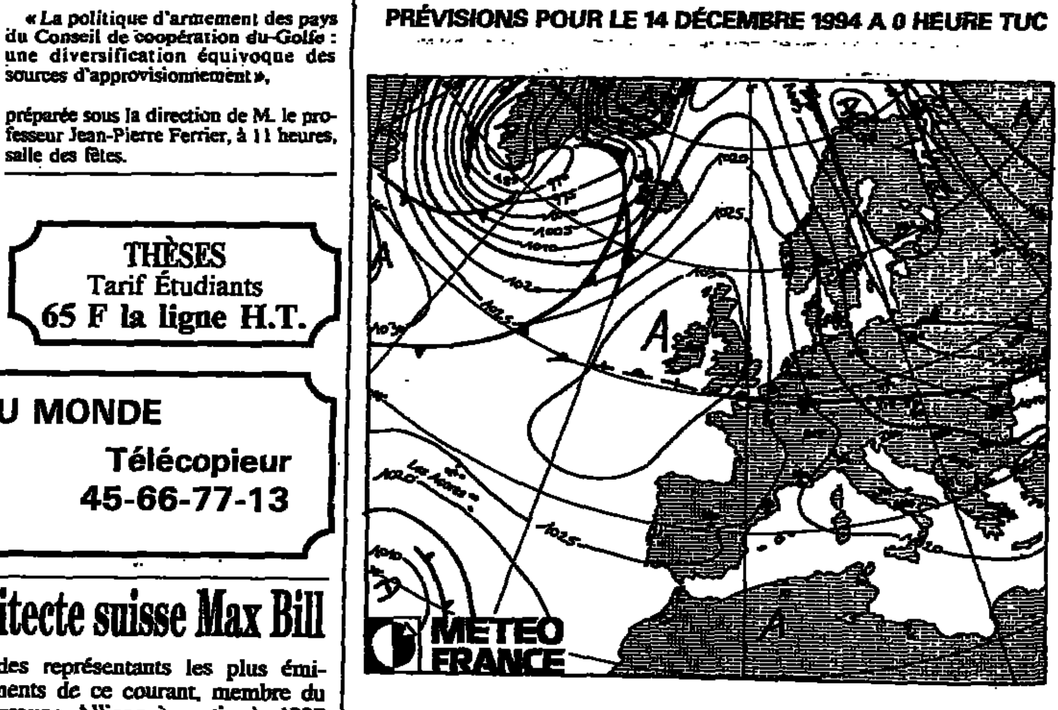
FRANCE	
AJACCIO	18/8
BIARRITZ	17/8
BORDEAUX	15/13
BOURGES	13/10
BREST	14/12
CAEN	15/10
CHERBOURG	14/13
CLERMONT-FER.	12/8
DIJON	12/10
GRENOBLE	13/3
LILLE	15/12
LIMOGES	11/8
LYON, BRON	13/9
MARSEILLE	18/5
NANCY	13/10
NANTES	15/12
NICE	18/8
PARIS	15/12
PAU	17/7
PERPIGNAN	22/8
POINTE-A-PITRE	30/23
RENNES	14/12
ST-ETIENNE	12/9
STRASBOURG	14/10
TOULOUSE	16/9
TOURS	13/11

ÉTRANGER	
ALGER	18/5
AMSTERDAM	14/11
ATHENES	14/8
BANGKOK	34/24
BARCELONE	19/10
BELGRADE	7/6
BERLIN	13/12
BRUXELLES	16/11
COPENHAGUE	11/10
DAKAR	28/20
DUBLIN	16/11
GENEVE	14/2
ISTANBUL	8/6
JERUSALEM	11/1
LE CAIRE	20/8
LISBONNE	17/11
LONDRES	15/11
LOS ANGELES	13/7
LUXEMBOURG	11/9
MADRID	18/1
MARRAKECH	23/7
MEXICO	23/9
MILAN	12/-2
MONTREAL	-2/-16
MOSCOU	-10/-10
NAIROBI	23/14
NEW-DELHI	26/8
NEW-YORK	11/4
PALMA-DE-MAJ.	20/5
PEKIN	6/-1
RIO-DE-JANEIRO	27/23
ROME	18/5
HONGKONG	28/23
SEVILLE	20/11
SINGAPOUR	31/25
STOCKHOLM	7/0
SYDNEY	23/18
TOKYO	8/7
TUNIS	21/13
VARSOVIE	11/10
VENISE	10/2
VIENNE	12/11

Valeurs extrêmes relevées entre le 11-12-1994 à 6 heures TUC et le 12-12-1994 à 6 heures TUC

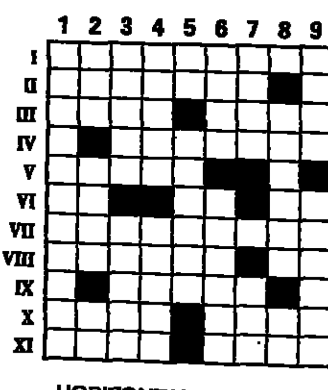
TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

PRÉVISIONS POUR LE 14 DÉCEMBRE 1994 A 0 HEURE TUC



MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 6451



HORIZONTALEMENT

I. N'ont plus que les talons quand ils sont usés. – II. Se livraient à des interprétations. – III. Le droit chemin. Quand on en tombe, on reste assis. – IV. La fête au village. – V. Peuvent être suivies grâce à un fil. – VI. Se met avec tout. Préposition. Honoré en Egypte. – VII. Peut justifier un accusé. – VIII. Faire une combinaison. En France. – IX. Etudia le sentiment d'infériorité. – X. Est sautée très cavalièrement. Porté aux Indes. – XI. Affluent de l'Elbe. Celle des moussons est humide.

VERTICALEMENT

1. Un spécialiste qui n'oublie jamais de faire le plein. – 2. Fit un mauvais accueil. Centrale. Symbole. – 3. Une protection. Sorte de treillis. – 4. De rat, pour limier. A une bonne plume. – 5. Vieille ville. Ile du Danube. – 6. On y produit beaucoup de lentilles. Sur le lac Majeur. – 7. Réclamait des sacrifices. Où il n'y a pas mèche. – 8. Doit endormir avant d'opérer. Participe. – 9. Pas d'Italie. Une réponse vraiment bête.

Solution du problème n° 6450

Horizontalement

I. Désespoir. Folie. – II. Epaulette. Reins. – III. Pic. Osée. Los. – IV. En. Ewé. Minutier. – V. Nerf. EO. Frôle. – VI. Staff. Repère. – VII. Etirage. Aho. Ara. – VIII. Sétaciens. Uni. – IX. Sien. Usité. Té. – X. Go. Et. Ebène. Bi. – XI. Ibo. Iasi. Ombres. – XII. Fermenter. Eluda. – XIII. Liseuse. Annelet. – XIV. Ere. Serviette. – XV. Sacré. Suées. Son.

Verticalement

1. Dépenses. Gifles. – 2. Epinette. Obéira. – 3. Sac. Rails. Orsec. – 4. Eu. Effraie. Me. – 5. Slow. Facétieuse. – 6. Pesée. Gin. Anse. – 7. Oté. Orée. Esters. – 8. Item. Nubie. Vu. – 9. Ré. Impasse. Raie. – 10. In. Eh. Ino. Née. – 11. Froufroutements. – 12. Oestre. Ne. Blet. – 13. Li. Io. Aï. Brûlés. – 14. In. El. Tiède. – 15. Estrapade. Satin.

GUY BROUTY

LUNDI 12 DECEMBRE

TF 1

13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : *Le Miel et les Abeilles.*
16.45 Club Dorothée. Huit ça suffit ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Série : Premiers baisers.
18.25 Série : Les Filles d'à côté.
18.55 Série : Beverly Hills.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.15).
20.00 Journal, La Minute hippique et Météo.
20.45 Série : Commissaire Moulin. Les Zombies, d'Yves Rénier.
22.30 Sport : Patinage artistique. Grand Prix du Japon à Morioka.

FRANCE 2

13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.50 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Opérettes folies, le retour de Jane Rodhes.
16.40 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.45 Série : La Fête à la maison.
18.15 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.35).
18.55 Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Pierre Santini, Patrick Timsit, Thierry Lhermitte.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.55 Téléfilm : Le Feu follet. De Gérard Vergez.

22.45 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Claude Delarue. Comment peut-on prédire l'avenir ? 1. Guidé par les astres ?

FRANCE 3

13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invitée : Annie Cordy.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse (3e épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme : les bâtisseurs de cathédrales.
17.40 Magazine : *Une pêche d'enfer.* Invité : Martin Lamotte.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Pochée*, de Florence Seyvos et Claude Ponti.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 *Tout le sport.*
20.50 Cinéma : L'Emmerdeur. ■ Film français d'Edouard Molinaro (1973).
22.15 Météo et Journal.
22.45 Théâtre : Les Caprices de Marianne. Pièce d'Alfred de Musset, mise en scène de Lambert Wilson, avec Laure Marsac, Fabrice *Michel, Lambert Wilson.*

M 6

13.20 Série : Deux flics à Miami.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Variétés : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid. Conan l'aventurier ; 20.000 lieues dans l'espace.
17.55 Série : Booker.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Les Mamans cool.
20.35 Magazine : Ciné 6.
20.50 Cinéma : Masquerade. ■■ Film américain de Bob Swaim (1988). Avec Rob Lowe, Meg *Tilly, Kim Cattrall.*
22.30 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain. La Machine de Noël. Grands magasins : la machine de guerre des Galeries Lafayette ; le Roi Lion et la pieuvre Disney ; la guerre des poupées ; Lido : les girls se font une beauté ; le secret des jouets discount ; le saumon : comment s'y retrouver ? le Père Noël a bon dos.

CANAL +

13.35 Téléfilm : Climat meurtrier. De J. S. Cardone.
15.15 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
16.10 Cinéma : Le Dernier des Mohicans. ■ Film américain de Michael Mann (1991).
18.00 Canaille peluche. Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Guy Bedos.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma. Présenté par Isabelle Giordano.
20.35 *Cinéma :* L'Enfant lion. ■■ Film français de Patrick Grandperret (1992).
22.00 Flash d'informations.
22.05 Le Journal du cinéma.
22.10 Cinéma : Noblesse oblige. ■■■ Film britannique de Robert Hamer (1949).
23.55 *Cinéma :* La Scandaleuse ingénue. ■ Film américain de Henry Levin (1950) (v.o.).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Documentaire : Aldo Moro, anatomie d'un crime. De *Michael Busse et Maria-Rosa* Bobbi (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti. Présenté par Alex Taylor et Annette Gerlach. L'Europe dans toutes ses couleurs.
19.30 Documentaire : Un charbon venu d'ailleurs. De John Lynch.
20.20 Court métrage : *Le Printemps de fer de Franz Mueller.* D'Heinrich Sabl.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Cinéma : Henry V. ■■ Film britannique de Kenneth Branagh (1989) (v.o.).
22.55 ▶ Magazine : Macadam. Africa Fête 1994, de Philippe Briday, avec Kassav (Antilles), *Angélique Kidjo (Bénin), Ziskakan* (la Réunion), Ismaël Lo.
23.50 Documentaire : Un existentialiste d'Asie. De Gerd Anhalt.

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. Il y a un an Frank Zappa. 1. Zappa le jongleur
20.30 L'histoire en direct. 19 décembre 1944 : La naissance du *Monde*. Avec André Fontaine, Laurent Greilsamer, Anne Chaussebourg, Jacques Julliard et Jacques Thibau.
21.30 Fiction. Jouvet-Perier : Itinéraire sentimental.
22.40 Accès direct. Anne-Marie Mieville.
0.05 Du jour au lendemain.
0.50 Coda. Antoine Schnapper (Curieux du Grand Siècle).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct du Théâtre de l'Athénée à Paris) : Argo non vide mai, d'India ; O Primavera, Aura Scava, Io mi son giovinetta, de Luzzaschi ; Cento partite sopra passacagli, Bra gia l'anima mia, Non mi negate chime, Canzona, Entro nave dorata, *Bel'occhi non provo, de Frescobaldi* ; Merce di voi, de Strozzi ; Io son pur vezzosetta, de Monteverdi ; Uccidimi dolore, de Peri ; O Come sei gentile, Lettera amorosa, Non e di gentil core, de Monteverdi ; Oti Euterpe, de Caccini ; Lamento d'Arianna, de Monteverdi, par le Concerto Italiano (Rinaldo Alessandrini, clavecin ; Rossana Bertini, soprano ; *Maurizio Naddeo*, violoncelle ; Gemma Bertagnolli, soprano).
22.35 Soliste. Par Marc André. José Van Dam, baryton. Les Nuits d'été (extraits), de Berlioz.
23.00 Ainsi la nuit. Par Marc André. Quatuor à cordes op. 10, de Schoenberg ; Sonate pour flûte, alto et harpe, de Debussy ; *Nocturne n° 13, en si mineur op. 119,* de Fauré.

Les interventions à la radio

Europe 1, 19 heures : Simone Veil, ministre de la santé, des affaires sociales et de la ville (« Club de la presse ».

France-Inter, 19 h 20 : Emission spéciale : Philippe Séguin face à Alain Minc.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Une tisane froide

DÈS la mi-journée, les Guignols de Canal +, dans leur rétrospective de la semaine, avaient tout prédit de l'étrange spectacle promis à la France au soir d'un beau dimanche de décembre. Choisir TF 1 pour se déclarer – ou non – le sauveur de la gauche, c'était insérer cette déclaration dans un bien curieux environnement. *« Oui ou non ? La réponse de Jacques Delors vous est offerte par les chocolats Trucmuche, jouez avec Jacques Delors sur le 3615 TF 1, et cherchez un indice dans votre* Télé-Machin *de cette semaine », plaisantait une bande-annonce parodique fabriquée par les Guignols.*

De fait, quand le futur non-candidat – « Parlons d'abord du fond, Anne Sinclair » – reporta sa réponse à la fin de l'émission, on se trouva ramené à cette caricature. Se rendait-il compte qu'il allait faire grimper pendant une heure l'audience de TF 1 ? Après deux toutes petites interruptions de publicité, chers téléspectateurs, Jacques Delors nous révélera en direct s'il fait don de sa personne à la France. Surtout, restez à l'écoute !

Après lesdites coupures de publicité, après les bandes-annonces, après des jours et des jours de titres contradictoires, enfin arrivés à l'épicentre de toutes les rumeurs, de toutes les hystéries, on assista à cet instant inouï : le pouvoir suprême redevenant une donnée indifférente, un paramètre, une possibilité, une vague corvée, rien de plus. Ce n'était donc que cela, le pouvoir ? Un gros chat que l'on écarte d'un revers de main et qui revient, affectueux, insistant, fidèle, une corvée à laquelle on peut tenter d'échapper en prétextant son âge, sa fatigue ?

Pour boire à la coupe ensorcelée, ces derniers mois, dans les palais et les officines, d'autres avaient intrigué, finassé, manœuvré, compromis. Partout on spéculait, on louvoyait, on s'épuisait, on trahissait, et devant nous Jacques Delors, sans même manifester aucune jouissance amère, écartait la coupe de ses lèvres comme si elle n'eût contenu qu'une tisane froide.

« Jack Lang doit être très triste... », soupira Anne Sinclair en annonçant la présence de l'ancien ministre au journal de 20 heures. *« On verra s'il est vraiment triste... »*, répliqua Delors avec un curieux sourire qui résuma l'émission, trahissant à la fois l'orgueil et le détachement. L'orgueil : les manœuvres désordonnées des socialistes allaient certes l'amuser. Avec délectation, il venait de rappeler les paroles de *l'Internationale* récemment chantée à Liévin : *« Il n'est pas de sauveur suprême »*. Vous chantiez *l'Internationale*, j'en suis fort aise. Eh bien, dansez, maintenant ! Mais ces manœuvres, en même temps, ne l'amusaient plus que de très loin. Jack Lang, les socialistes, *leurs congrès, leur Internationale* et leurs sauveurs suprêmes n'étaient déjà plus que de petits cailloux, loin derrière lui, sur le chemin.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du *câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément* daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

MARDI 13 DECEMBRE

TF 1

6.00 Série : Côté cœur.
6.30 Club mini Zig-Zag.
6.58 Météo (et à 7.10, 8.28).
7.00 Journal.
7.15 Club Dorothée avant l'école. Les Bisounours ; Le Retour du roi Léo ; Biker Mice ; Clip.
8.30 Télé-shopping.
9.05 Série : Riviera.
10.15 Série : Le Destin du docteur Calvet.
10.45 Série : Tribunal.
11.20 Jeu : La Roue de la fortune.
11.50 Jeu : Une famille en or.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.30 Série : Côte Ouest.
16.15 Série : Le Miel et les Abeilles.
16.45 Club Dorothée. Huit ça suffit ; Les Infos de Cyril Drevet ; Clip ; Jeux.
17.55 Sport : Football. Eliminatoires Euro 96 : Azerbaïdjan-France, en direct de *Trabzon (Turquie)* ; 18.45, Mi-temps ; 19.00, 2e mi-temps.
19.50 Le Bébête Show (et à 1.30).
20.00 Journal, Tiercé, La Minute hippique et Météo.

20.45 Cinéma : Le Provincial. ■ Film français de Christian Gion (1990). *Avec Roland Giraud,* Gabrielle Lazure, Michel Galabru.
22.30 Les Films dans les salles.
22.40 Téléfilm : Cauchemar en haute mer. De Christian Duguay, avec Kate Jackson, Bruce Greenwood. *Une croisière pleine d'imprévu.*
0.20 Magazine : Je suis venu vous dire. Invité : Bernard-Henri Lévy.
1.35 Journal et Météo.
1.45 Reportages (rediff.).
2.10 TF 1 nuit (et à 3.55, 4.30).
2.20 Programmes de nuit. L'Odyssée sous-marine du commandant Cousteau ; 4.05, L'Aventure des plantes ; 4.40, Musique ; *5.10, Histoires* naturelles.

FRANCE 2

6.00 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Les Craquantes.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.35 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
9.00 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.25 Magazine : Matin bonheur. Invités : Gérard Vié *(le Potager du roy)* ; Thierry Lhermitte.
11.10 Flash d'informations.
11.15 Jeu : Motus.
11.50 Jeu : Pyramide (et à 4.10).
12.20 Jeu : Combien tu paries ?
12.55 Météo (et à 13.40).
12.59 Journal et Bourse.
13.45 INC.
13.50 Série : Un cas pour deux.
14.55 Série : Dans la chaleur de la nuit.
15.45 Tiercé, en direct d'Enghien.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et 5.15). Opérettes folies, le retour de Jane Rodhes.
16.45 Des chiffres et des lettres.
17.15 Série : Le Prince de Bel-Air.
17.40 Série : La Fête à la maison.
18.10 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.10).
18.50 Studio Gabriel (et à 19.25). Invités : Richard Berry, Anne Brochet, Franck Tenot, Richard Anthony, Kenny G.
19.20 Flash d'informations.
19.59 Journal. Invité : Bernard Tapie ; Météo.
20.55 Cinéma : Les Granges brûlées. ■■ Film français de Jean Chapot (1973). Avec Alain Delon, Simone Signoret, Paul Crauchet.
22.35 Magazine : Ça se discute. Présenté par Jean-Luc Delarue. Comment peut-on prédire l'avenir ? 2. Voyance et divinations.
0.05 Journal, Météo et Journal des courses.
0.40 Magazine : Le Cercle de minuit.
1.55 Programmes de nuit. Studio Gabriel (2e partie, rediff.) ; 2.25, Documentaire : Ballons glacés ; 3.45 (et 5.05), Dessin animé ; 3.50, 24 heures d'info ; 4.30 Documentaire : Urti.

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Premier service.
7.15 Bonjour Babar. Madeline ; Oui-Oui ; Mon âne ; Mine de rien ; Les Histoires du père Castor ; Les Aventures de Tintin : Objectif Lune (2e épisode).
8.25 Continentales. Euro hebdo : l'actualité en Allemagne ; 8.30, Histoire de l'antisémitisme. 2. Les ennemis du peuple ; 9.25, Eurokiosque.
9.35 Magazine : Génération 3. Un lieu, un livre : *Gargantua en Rabelaisie* ; à 10.10, Semaine thématique : le cinéma. 2. L'envers du décor. Invité : Jean-Claude Carrière, président de la FEMIS. Documents : germination d'un film, *Germinal*, le travail technique, d'Alain Cadet ; *Rêves*, de Nobuhiko Obayashi, Didier Epelbaum et Jackie Bastide.
11.10 Magazine : Emplois du temps.
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.05 Magazine : Vincent à l'heure. Invité : Darry Cowl.
14.40 Série : La croisière s'amuse.
15.35 Série : Magnum.
16.30 Les Minikeums. Les Aventures de Tintin : l'Etoile mystérieuse (4e épisode) ; Peter Pan ; Il était une fois l'homme : le voyage de Marco Polo.
17.40 Magazine : Une pêche d'enfer. Invitée : Chantal Ladesou.
18.20 Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Allons-nous être heureux ?*, de Pierrette Fleutiaux.
18.55 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Jeu : Fa si la chanter.
20.35 Tout le sport.
20.50 Animaux et artistes en piste. Les meilleurs moments du Festival International du cirque de Massy.
22.25 Météo et Journal.
22.55 Documentaire : Les Cinq Continents. Les Apprentis-Sorciers : déserts en Europe, de Patrick Benquet.
23.45 ▶ Les Cavales de la Nuit. L'Age mûr, de Sarah Taouss-Matton ; 0.35, Les Derniers Hommes chevaux de Calcutta, de Nicolas Miard ; 1.30, Le Vil*lage au cimetière, de* Thierry Compain.
2.45 Musique : Cadran lunaire. (20 min).

M 6

6.55 Matin express (et à 7.10, 8.05).
7.00 Informations : M 6 express (et à *8.00, 9.00, 10.00, 10.50,* 11.40).
7.05 Contact 6 Manager.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 11.00, 15.00, 1.10, 5.40).
11.50 Série : Papa Schultz.
12.20 Série : La Petite Maison dans la prairie.
13.20 Téléfilm : Enquête dangereuse. De Michael Miller, avec Farrah Fawcett, Alfredo Martinez.
16.00 Magazine : Allô Cauet.
16.25 Variétés : Hit Machine.
16.55 M 6 Kid. Conan l'aventurier ; 20.000 lieues dans l'espace.
17.55 Série : Booker.
19.00 Série : Code Quantum.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Les Mamans cool.
20.35 Magazine : Grandeur nature. Le parc national de Manyara. Les seigneurs des fleuves. L'oiseau rose.
20.50 Série : *Docteur Quinn,* femme médecin. Un conte de Noël. Le Cirque. Avec Jane Seymour, Joe Lando.
22.30 Téléfilm : Délit de fuite. De Peter O'Fallon, avec Renée Estevez, Lisanne Falk. *Trois étudiantes en vacances fauchent un inconnu avec leur voiture, cachent le corps et s'enfuient.*
0.05 Six minutes première heure.
0.15 Série : Hongkong Connection. Les Yeux d'Angel.
1.45 Magazine : Culture pub.
2.10 Rediffusions. Nature et civilisation (5). 3.05, Airbus, vingt ans déjà. 4.00, Violon tout terrain. 4.25, Fax'O. 4.50, Culture rock (Les documents). 5.15, *La Tête de l'emploi.*

CANAL +

En clair jusqu'à 7.30

6.59 Pin-up (et à 12.29, 2.09).
7.00 CBS Evening News. Journal américain présenté par Dan Rather et Connie Chung.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Ça cartoon.
7.30 Canaille peluche. Les cow-boys de Moo Mesa.
7.55 Magazine : Télés dimanche (rediff.).
8.50 Le Journal du cinéma.
8.55 Téléfilm : L'Obsession d'Amy Fischer. D'Andy Tennant, avec Drew Barrymore, Anthony John Denison.
10.25 Flash d'informations.
10.30 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
11.00 Cinéma : Mauvais garçon. □ Film français de Jacques Bral (1991). Avec Bruno Wolkowitch, Delphine Forest, Ludmila Mikaël.

En clair jusqu'à 13.35

12.30 Magazine : La Grande Famille. Présenté par Michel Field. Les infirmières.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Le Journal du cinéma.
13.40 Cinéma : Noblesse oblige. ■■■ *Film britannique de Robert* Hamer (1949). Avec Alec Guinness, Dennis Price, Valerie Hobson, Joan Greenwood.
15.20 Magazine : 24 heures (rediff.).
16.15 Le Journal du cinéma.
16.20 Cinéma : Jeux d'adultes. □ Film américain d'Alan J. Pakula (1992). Avec Kevin Kline, Mary Elizabeth Mastrantonio, Kevin Spacey.
17.55 Surprises.
18.00 Canaille peluche. Les Razmoket.

En clair jusqu'à 20.35

18.30 Ça cartoon.
18.40 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Jérôme Bonaldi, puis à 19.10, par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invité : Enki Bilal.
19.20 Magazine : Zérorama. Présenté par Daisy d'Errata, Eric Laugerias, Marianne Nizan, Albert Algoud, Christophe Bertin, José Garcia, Karl Zéro.
19.55 Magazine : Les Guignols.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Sommersby. ■■ Film américain de Jon Amiel (1992). Avec Richard Gere, Jodie Foster, Brett Kelley.
22.20 Flash d'informations.
22.30 Cinéma : Tout le monde n'a pas eu la chance d'avoir des parents communistes. ■ Film français de Jean-Jacques Zilbermann (1993). Avec Josiane Balasko, Maurice Bénichou, Catherine Hiegel.
23.55 Cinéma : La Horde sauvage. ■■ Film américain de Sam Peckinpah (1969). Avec William Holden, Ernest Borgnine, Robert Ryan (v.o.).
2.10 Documentaire : John Ford. D'Andrew Eaton (54 min).

ARTE

Sur le câble jusqu'à 19.00

17.00 Cinéma : Ligne n° 1. ■ Film allemand de Reinhard Hauff (1988, v.o., rediff.).
18.35 Court-métrage : Armandi, ma promenade (rediff.).
19.00 Magazine : Confetti.
19.30 Documentaire : L'Affaire Haarmann. *Un scandale sous la République de Weimar.*
20.15 Documentaire : Le Sucre, un produit colonial.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Magazine : Transit. Les patrons mis à nu.
21.45 Soirée thématique : Frères et sœurs, entre amour et haine. Soirée proposée par Doris Hepp et Hannelore Gadatsch.
21.46 Documentaire : Une équipe à deux. D'astrid Heinrich et Thomas Schmitt. *Frères, sœurs, ils ont construit ensemble leur vie professionnelle.*
22.20 Documentaire : Les Belov. De Victor Kossakowsky. *Une veuve et son frère vivent isolés dans un village au bord de la Neva. Intimisme, lenteur. Au risque de l'ennui.*
23.25 Documentaire : Frères et sœurs, entre amour et haine. D'Astrid Heinrich et Thomas Schmitt. 1. Liens d'amour et de haine. *Essai en trois parties sur des liens ambigus.*
23.45 Court métrage : Frère et sœur.
23.55 Documentaire : Frères et sœurs, entre amour et haine. 2. Lettres d'inceste.
0.10 Court métrage : Argenté.
0.25 Documentaire : Frères et sœurs, entre amour et haine. 3. Frères d'Allemagne (25 min.).

FRANCE-CULTURE

20.00 Le Rythme et la Raison. Il y a un an Frank Zappa. 2. Critique sociale, provocation et pied de nez.
20.30 Archipel science. Les animaux dans l'Antiquité.
21.32 Les Rencontres d'Averroès. L'héritage andalou. 3. Y a-t'il un modèle andalou ou comment vivre ensemble dans la diversité ?.
22.40 Les Nuits magnétiques. Entre ciel et terre : Les Evangiles de Pierres (1).
0.05 Du jour au lendemain. Michel Serres (Atlas).
0.50 Coda. Les couleurs de la nuit (2).

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (donné le 3 décembre Salle Gaveau à Paris) : Nonette pour vents op. 31, de Spohr ; Divertissement pour hautbois, cors et cordes K 251, de Mozart ; Sérénade pour trio à cordes op. 10, de Dohnanyi ; Mladi, de Janacek ; Nonette pour vents et cordes, de Martinu, par l'Ensemble à vents Maurice-Bourgue ; sol. : Raphaël Oleg, violon, Miguel Da Silva, alto, Marc Coppey, violoncelle.
22.35 Soliste. José Van Dam.
23.00 Ainsi la nuit. Trio pour piano, violon et violoncelle en sol mineur op. 8, de Chopin ; Quatuor à cordes op. 3, de Berg ; Fairy Tales op. 8, de Medtner.
0.05 La Guitare dans tous ses états. Par Robert J. Vidal. Brésil ; Allemagne ; Italie.

Le Monde

TRAVERSES — PIERRE GEORGES

N'« en » parlons plus

IL faut ici n'« en » pas parler et traiter d'autre chose. L'ordre est venu d'en haut vu que, ce jour, il risque fort d'y « en » avoir plein les pages. Alors, soit, n'« en » parlons pas ici. Sauf d'un petit mot destiné à Jean-Louis Debré, comique troupier aux armées chiraquiennes. Tout à sa divine surprise, l'homme a déclaré qu'« on » avait bien fait de ne point y aller, vu que les sondages n'étaient pas *« crédibles »*. Donc, c'est promis, si d'aventure Jacques Chirac devait monter dans les bonnes intentions, il ne manquera pas, *« faisant une bonne analyse de la limite des sondages »*, de se retirer sur-le-champ. Subséquemment et sans préavis de retrait !

Allez, n'« en » parlons plus. Mais de quoi parler, alors ? « En » vous manque et tout est dépeuplé. Que reste-t-il à se mettre sous la plume ? Un peu de Bill Clinton, peut-être. Le président américain vient de faire savoir que le métier lui convenait et qu'il envisageait, en conséquence, de solliciter une prolongation de bail. Sa cote dans les sondages est au plus bas. Il n'a de majorité nulle part. Le pays doute de lui. Tout va mal, il fonce ! Voilà qui est d'un homme bien ordinaire.

Parlons Papin aussi. Le brave JPP avait juré, mais un peu tôt, qu'il ne jouerait plus jamais avec l'équipe de France, car le public ne l'aimait plus comme avant. Et puis il a galéré, un peu, beaucoup, en Bavière. Il a été moqué, brocardé, blessé. Il a marqué au moins deux buts en trois mois. Et le voici revenu, à toute allure, se devant à la France et aux siens, pour jouer contre l'Azerbaïdjan. L'affaire se passera, mardi soir en Turquie, au stade de Trabzon, entre monts et mer noire. C'est dire son côté conte oriental et tapis volant pour notre repenti de la bouderie. Papin n'est pas au mieux, il fonce, sus à l'Azéri. Gageons qu'« en », qui prend un réel plaisir aux choses du sport et vient de s'accorder le droit inaliénable aux loisirs et à la futilité, n'en perdra pas une miette. Peut-être même que Maman « en », à la mi-temps, lui servira enfin la tisane de la liberté. Camomille pour tout le monde.

Parlons, pour reprendre le fil de l'inépuisable feuilleton, de Bernard Tapie. Il l'avait dit. Et, surprise, il l'a fait. Tapie vient d'abandonner la présidence de la république OM. Il l'a cédée, non pour un bon prix, mais pour « protéger » le club en péril, à Pierre Cangioni, journaliste. Certes, le maître de l'OM en restera le président d'honneur, l'ombre tutélaire. Mais depuis qu'« en » a déclaré forfait, on lui prête des rêves d'autre présidence. Tapie est au plus mal. Il va foncer.

Parlons enfin de la seule nouvelle qui vaille, la seule de nature à nous ramener sur le plancher des hommes. Les Restos du cœur entament leur dixième campagne d'hiver. Objectif : 43 millions de repas. C'est dire l'état d'une société dont les plus pauvres finiront bien par nous « en » vouloir. A tous.

L'ESSENTIEL

INTERNATIONAL

Sam Nujoma et la SWAPO remportent les premières élections libres de Namibie

Le président Sam Nujoma et son parti, l'Organisation du peuple du Sud-Ouest africain (SWAPO), ont obtenu plus des deux tiers des suffrages lors des élections présidentielle et législatives des 7 et 8 décembre, qui étaient les premières libres de l'après-indépendance. Ce score confortable pourrait permettre au nouveau Parlement d'amender une Constitution qui interdit notamment au président de briguer plus de deux mandats *(page 5)*.

Les Quinze n'arrivent pas à faire avancer l'Union

Constat après le Conseil européen de Essen qui s'est tenu vendredi 9 et samedi 10 décembre : l'Europe patine. L'Union va de l'avant, mais sans savoir ni où ni comment. Les principales décisions ont été adoptées sans que s'engage de vrai débat de fond, en particulier sur la Bosnie *(page 6)*.

SOCIÉTÉ

M. Fillon annonce une redistribution des postes d'enseignants-chercheurs

Près de quatre-vingts postes d'enseignants-chercheurs pourraient être supprimés dans six des universités les mieux dotées afin d'en créer dans les universités moins bien « encadrées ». Les présidents des trois universités parisiennes concernées ont aussitôt dénoncé les *« risques d'appauvrissement de la recherche et de la formation dans les pôles d'excellence »*. Les professeurs et les étudiants d'Orsay (Paris-XI) devaient manifester, lundi 12 décembre, devant le ministère *(page 13)*.

ENQUÊTE

Les mystères du « Quotidien du peuple »

A Pékin, derrière les murs d'un immense campus clos, qui abrite presque 2000 salariés, s'élabore chaque jour un journal qui va dispenser la propagande du Parti communiste chinois, sans vraiment d'état d'âme *(page 18)*.

CULTURE

Rencontres de la photographie africaine à Bamako

Les premières Rencontres de la photographie africaine ont eu lieu du 2 au 10 décembre à Bamako (Mali). Cette manifestation avait pour but de rompre l'isolement des photographes africains. Eparpillés, mal informés, isolés dans le labo d'un journal obscur, d'un ministère ou d'un musée, les photographes africains avaient besoin de se rencontrer et de montrer qu'il existe une tradition ancienne et vivace de la photographie africaine *(page 20)*.

ÉCONOMIE

Les Américains portent un coup sévère au développement des ATR

La décision de la Federal Aviation Authority (FAA) d'interdire les vols des ATR en cas de risque de givre est un coup dur pour le constructeur franco-italien ATR. L'Amérique du Nord est son principal marché pour la vente de ses ATR-42 et 72, des turbopropulseurs bimoteurs. Certaines compagnies américaines risquent d'être fortement pénalisées. La Direction générale de l'aviation civile française n'envisageait pas de suivre, dans la matinée du lundi 12 décembre, cette décision américaine *(page 22)*.

SERVICES

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde-L'Economie » folioté de I *à* VIII

Le numéro du « Monde » daté Dimanche 11 - lundi 12 décembre 1994 a été tiré à 511 575 exemplaires

Le débat à l'Assemblée nationale sur les dispositions d'ordre social

Les députés instituent une procédure d'agrément pour les organismes de formation professionnelle

L'Assemblée nationale a adopté en première lecture, dimanche 11 décembre, le projet de loi portant diverses dispositions d'ordre social (DDOS), présenté par Simone Veil, ministre des affaires sociales, et Michel Giraud, ministre du travail. La majorité RPR et UDF a voté pour, l'opposition socialiste et communiste contre.

• **Formation professionnelle.** Une commission d'enquête de l'Assemblée nationale, dont Claude Goasguen (UDF, Paris) était le rapporteur, avait dénoncé, en mai dernier, l'*« opacité »* du système de la formation professionnelle en France. Après plusieurs mois de discussions, le gouvernement s'est finalement laissé convaincre d'accepter certaines des propositions formulées par la commission d'enquête. M. Giraud a ainsi donné son accord pour la création d'une commission nationale des comptes de la formation professionnelle, à la condition qu'elle soit présidée par le minsitre chargé de ce dossier. Les députés ont également prévu que les organismes dispensateurs de formation professionnelle devront obtenir, après trois ans d'activité, un agrément du préfet de région, qui sera valable sur tout le territoire.

• **Travail dominical.** Cédant à la demande de l'ensemble des groupes, M. Giraud ne s'est pas opposé à l'adoption d'un article autorisant les inspecteurs du travail à saisir en référé le président du tribunal de grande instance pour faire cesser les infractions à la règle du repos dominical des salariés. Il s'agit de la reprise législative d'une disposition réglementaire du 6 août 1992, annulée par le Conseil d'Etat.

• **Incitation à l'embauche des bénéficiaires du RMI.** L'opposition a accusé le gouvernement de créer *« un contrat précaire de plus »* en permettant à l'Etat de passer des conventions avec des employeurs afin de favoriser l'embauche de bénéficiaires du RMI privés d'emploi depuis au moins deux ans. En contrepartie de ces embauches, les entreprises recevront de l'Etat une aide forfaitaire correspondant au montant du RMI et seront exonérées de charges patronales. Soutenu par sa majorité, M. Giraud a pû ignorer les critiques de l'opposition. En revanche, il s'est heurté à une véritable fronde des députés qui, toutes tendances confondues, exigeaient que le texte prévoie une compensation par l'Etat des exonérations de charges consenties aux employeurs, comme lui en fait obligation la loi du 25 juillet sur la sécurité sociale. Alors que le dispositif initial ne prévoyait aucune compensation, les sénateurs avaient obtenu une compensation *« à titre expérimental »* pour une période de six mois. Les députés n'ont pas cherché à composer, si bien que M. Giraud a dû recourir à la procédure du vote bloqué pour faire accepter une compensation limitée aux douze prochains mois.

• **Temps partiel.** Sur proposition de Jean-Yves Chamard (RPR, Vienne) et Gilles de Robien (UDF, Somme), les députés ont fait *« sauter certains verrous »* qui *« bloquent »* l'application de la loi quinquennale pour l'emploi en matière de réduction collective du temps de travail. Ils ont prolongé du 31 décembre 1994 au 31 décembre 1996 la limite de la période d'expérimentation de l'incitation à la réduction de la durée du temps de travail prévue par la loi quinquennale. Contre l'avis de M. Giraud, ils ont réparti le bénéfice de l'abattement de cotisations sociales applicable au travail à temps partiel entre l'employeur (pour les deux tiers) et le salarié (pour un tiers), de façon à rendre la formule plus attractive.

• **Contrats d'apprentissage.** Les aides forfaitaires pour l'embauche des jeunes sous contrat d'apprentissage (7 000 francs) ou sous contrat de qualification (5 000 à 7 000 francs) sont prolongées jusqu'au 30 juin 1995.

• **Frais de cantine.** Contre la volonté de Mme Veil, les députés de la majorité ont permis, à l'initiative de Charles-Amédée de Courson (UDF, Marne), de verser *« tout ou partie des prestations familiales, y compris l'aide à la scolarité »*, des familles qui n'ont pas acquitté les frais de cantine scolaire de leurs enfants, à *« l'établissement scolaire sur sa demande »*, et après information de l'allocataire. Cette mesure intervient alors que les bourses de collèges, jusqu'alors attribuées par les établissements scolaires qui prélevaient souvent les sommes dûes pour la demi-pension, ont été remplacées par des aides à la scolarités et transférées aux caisses d'allocations familiales, qui les versent directement aux familles (*le Monde* du 24 novembre).

• **Excision.** A la demande de Mme Veil, les députés ont renoncé à punir de vingt ans de réclusion criminelle *« les pratiques coutumières entraînant une mutilation sexuelle »* sur un mineur de quinze ans, comme le proposait la commission des affaires sociales (*le Monde* du 3 décembre). Mme Veil a jugé cette disposition *« superflue »*, dans la mesure où le code pénal *« permet déjà de sanctionner »* ces mutilations.

• **Intégration de médecins.** Mme Veil a dû avoir recours à la procédure du vote bloqué pour faire accepter par sa majorité la possibilité d'intégrer comme contractuels de plein exercice certains médecins titulaires de diplômes étrangers ne leur permettant pas d'exercer la médecine en France, mais employés dans le service public hospitalier. Ces praticiens sont aujourd'hui au nombre de sept mille cinq cents. Gilbert Barbier (UDF, Jura), Bernard Accoyer (RPR, Haute-Savoie) et Elisabeth Hubert (RPR, Loire-Atlantique) ont dénoncé une mesure portant *« atteinte à la crédibilité des hôpitaux »* et constituant *« une injure aux jeunes Français »* écartés par le numerus clausus. Ils ont limité le processus d'intégration au 1er janvier 1996.

• **Dépistage du sida.** Les députés ont supprimé, à l'unanimité, l'article introduit par le Sénat (*le Monde* du 19 novembre) prévoyant que l'Etat devra *« inviter »* les Français à *« se soumettre au dépistage »* du sida avant le 31 décembre 1995.

• **Sécurité sociale des étudiants.** Un amendement du gouvernement, présenté par Mme Veil comme la première mesure législative issue de la consultation des jeunes, permet aux jeunes ayant droits de 18 ans et plus de demander à bénéficier directement des remboursements au titre des prestations maladie et maternité sans l'intermédiaire de l'assuré social dont ils relèvent.

• **Convention nationale des médecins.** Mme Veil n'a obtenu que de justesse la validation législative de l'arrêté portant approbation de la convention nationale des médecins, signée le 21 octobre 1993 entre les syndicats de médecins et les trois caisses d'assurance-maladie. Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis), mais aussi Mme Hubert, ont protesté contre cette validation qui intervient alors même que l'arrêté fait actuellement l'objet d'un recours devant le Conseil d'Etat.

• **Inceste.** Tout en reconnaissant le caractère *« probablement inconstitutionnel »* ce cette disposition, les députés ont adopté un amendement de Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres) précisant que la loi de 1989 sur les mauvais traitements à l'égard des mineurs *« s'applique aux faits d'inceste commis avant 1979 dès lors que le recours a eu lieu dans les 10 ans suivant l'accession à la majorité »*. Cet amendement répond à une décision du 3 novembre de la Cour de cassation, qui avait écarté l'application de cette loi aux faits antérieurs à 1979 en application du principe de non rétroactivité des lois pénales (*le Monde* du 22 novembre).

• **Associations intermédiaires.** L'opposition a mené une âpre mais vaine bataille contre l'assouplissement de la législation sur les associations intermédiaires, introduite dans le DDOS au Sénat par un amendement du gouvernement (*le Monde* du 18 novembre). Michel Berson (PS, Essonne), a dénoncé, en soulevant l'exception d'irrecevabilité, une mesure *« antisociale et anticonstitutionnelle »* que son groupe entend déférer au Conseil constitutionnel. Soutenu par Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) et Maxime Gremetz (PC, Somme), M. Berson a dénoncé l'extension du champs de recrutement et d'activité accordé aux associations intermédiaires, qui *« ouvre la voie à des abus considérables »*. Il a accusé, en outre, le gouvernement de procéder à une *« amnistie préventive »* des responsables d'associations aujourd'hui poursuivis pour exercice illégal de travail temporaire et délit de marchandage de main d'œuvre. Le texte exclut en effet l'application aux associations intermédiaires des dispositions répressives du code du travail en la matière. La majorité a supprimé toute énumération limitative des catégories de personnes suceptibles d'être embauchées par les associations intermédiaires, se contentant de faire référence aux *« personnes sans emploi rencontrant des difficultés particulières d'insertion »*.

CÉCILE CHAMBRAUD

Un concurrent de l'intérim

Le dossier des associations intermédiaires – qui emploient aujourd'hui annuellement 500 000 personnes – constitue un bel exemple de lutte à front renversé. Au nom de l'insertion professionnelle des chômeurs, la majorité parlementaire de droite est favorable à des dispositions qui mettent en concurrence des entreprises de travail temporaire et le secteur aidé (les associations intermédiaires sont exonérées de charges sociales et d'impôt) et qui limite les possibilités de contrôle des dites associations par les inspecteurs du travail. Ce qui revient à les extraire du champ d'application de certaines contraintes du code du travail et, au passage, permettrait d'amnistier deux élus du Loiret, Jean-Paul Charié, député RPR à Pithiviers et Louis Boyer, sénateur (RI) à Gien, mis en examen pour exercice illégal de l'activité de travail temporaire (*le Monde* du 15 juin).

A l'inverse, la minorité parlementaire de gauche, les syndicats et les inspecteurs du travail se retrouvent du côté des syndicats professionnels de l'interim pour défendre ces entreprises et, au-delà, le statut des intérimaires, jugé socialement plus protecteur. En réalité, deux conceptions s'affrontent entre ceux qui pensent que le développement de l'exclusion doit amener hui à s'affranchir de certaines règles, y compris du code du travail, et ceux qui craignent que, pour la bonne cause, on en arrive à déstructurer gravement le marché du travail et à détruire encore plus d'emploi, même s'il s'agit de travail temporaire.

A. Le.

Le Sénat adopte le projet de budget pour 1995

Les sénateurs ont adopté, dans la nuit du samedi 10 au dimanche 11 décembre, le projet de loi de finances pour 1995, par 229 voix, celles des membres de l'ensemble des groupes de la majorité, contre 88, cinq radicaux de gauche (François Abadie, André Boyer, Yvon Collin, François Giacobbi et Jean Roger) et un non-inscrit (Joëlle Dusseau) ayant voté contre, à l'instar des groupes socialiste et communiste. Avant la réunion, prévue vendredi 16 décembre, de la commission mixte paritaire qui doit conduire à l'adoption définitive du texte par le Parlement, le déficit budgétaire s'établit à 275,107 milliards de francs, conformément aux engagements du gouvernement.

Les sénateurs ont longuement débattu du transfert éventuel, de l'Etat vers les départements, d'une partie du financement du revenu minimum d'insertion (RMI). Le projet initial du gouvernement, consistant à transférer aux départements 25 % de cette charge, avait suscité un tollé. A l'instigation de l'Association des présidents de conseils généraux, l'Assemblée nationale avait offert une position de repli en proposant des expérimentations dans quelques départements volontaires.

Les sénateurs ont suivi avec prudence. Le rapporteur général du budget, Jean Arthuis (UC, Mayenne), a eu beau plaider en faveur de solutions énergiques (*« Il y a le feu dans la maison et il serait coupable de ne pas réagir. Le principe du transfert n'est pas absurde car seule une gestion de proximité pourrait permettre de maîtriser l'explosion des dépenses engendrées par le RMI »*) et proposer, pour les départements candidats à l'expérimentation, un mécanisme très élaboré de cogestion du RMI, la majorité a jugé ce dispositif *« un peu trop directif »*, selon l'expression de Charles Descours (RPR, Isère).

Ce dernier a donc proposé – et fait adopter, avec l'accord du gouvernement – un amendement plus attentif à la *« susceptibilité des présidents de conseils généraux »*, qui consiste à clarifier les étapes de la procédure d'expérimentation retenue par l'Assemblée nationale : il propose que, dans un premier temps, un *« protocole national »* fixe les modalités d'une évaluation des difficultés de fonctionnement du RMI. Cette évaluation devrait ensuite permettre de définir les aménagements indispensables du système actuel. Ces propositions de réforme seraient enfin expérimentées localement, par voie conventionnelle.

G. C.

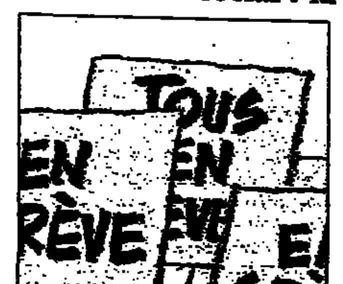
M. Monory rejette la demande de levée d'immunité parlementaire de M. Pradille. – La demande de levée de l'immunité parlementaire de Claude Pradille, sénateur socialiste du Gard, transmise au président du Sénat par le ministre de la justice vendredi 9 décembre a été jugée *« irrecevable »* par le président du Sénat René Monory. L'absence, dans le dossier, des réquisitions du procureur près la cour d'appel de Nîmes, ainsi que de l'avis motivé du garde des sceaux, constitue, à ses yeux, un *« vice de forme »*.

procédure d'agrément
mation professionnelle

هكذا من الاصل

Le Monde

Droit social : la grève en panne



Malgré les conflits qui ont fait l'actualité ces dernières semaines, l'usage de la grève ne cesse de reculer en France. Ce « droit individuel exercé collectivement » est en fait très étroitement encadré.

page II

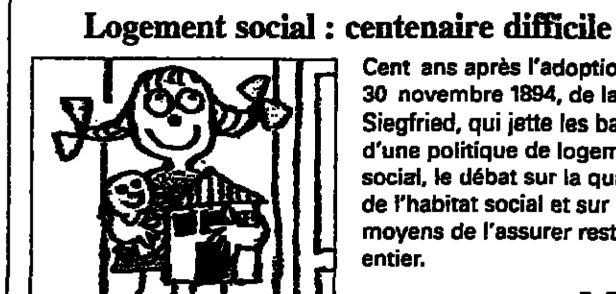
Lettre de Bruxelles



Les propositions d'Edouard Balladur sur l'avenir de la construction européenne sont équilibrées et peuvent séduire. Mais l'Europe à la carte manque de finalité politique écrit Philippe Lemaitre.

page V

Logement social : centenaire difficile



Cent ans après l'adoption, le 30 novembre 1894, de la loi Siegfried, qui jette les bases d'une politique de logement social, le débat sur la qualité de l'habitat social et sur les moyens de l'assurer reste entier.

page VIII

L'ECONOMIE

BULLETIN

Démocratie

FAUT-IL changer notre système de santé *et d'assurance-maladie* ? Le Livre blanc qui vient d'être publié l'affirme et pose quelques principes. Premièrement, il n'y a pas de lien entre le montant des dépenses de santé et le taux de remboursement. Si le système français est un des plus coûteux au monde, c'est en raison de sa structure, de son fonctionnement, non parce que nous serions mieux remboursés. Deuxièmement, il faut une politique de santé publique, avec des objectifs, une organisation, des responsabilités. L'affaire du sang contaminé a *montré à quel point* celle-ci manquait. Troisièmement, pour améliorer le rendement de l'assurance-maladie, il faut rémunérer les médecins « vertueux », autant que les malades « vertueux ». Quatrièmement, le système actuel est aveugle. Il faut donc des critères, *des références*. Cinquièmement, enfin, le partage actuel des responsabilités entre un Etat absent et des partenaires sociaux pris dans un vaste réseau de négociations entraîne l'immobilisme. Cela, les experts le savent. Mais le Livre blanc, répondant à une commande du premier ministre, le sanctionne. Il devrait donc déboucher sur une discussion publique, préalable à toute réforme. Or c'est là que le bât blesse. Qui, parmi les politiques, acceptera aujourd'hui de s'engager sur la protection sociale ? Aux Etats-Unis, la réforme du système de santé a été un thème majeur de la campagne présidentielle. En France, depuis les « états généraux » et le plan Séguin de 1987, tout se passe comme si le sujet devait être évité lors d'une échéance politique nationale. Et quand des mesures sont prises, comme pour les retraites, elles le sont dans la discrétion. Par décret. Sans que les perspectives, les choix réels aient vraiment été débattus devant l'opinion, ou au moins devant ses représentants. Certes, il y a les « affaires », l'impuissance des gouvernants devant le chômage, la décomposition des partis. Mais la fuite des politiques devant les grands problèmes sociaux ne contribue-t-elle pas aussi au rejet que l'on croit discerner aujourd'hui ?

Guy Herzlich

NOËL SANS PAILLETTES

Consommation, la grande déception



Cette année, comme en 1993, Noël s'annonce mal pour les commerçants. Pour les fabricants de produits de grande consommation, les perspectives ne sont pas très roses non plus. Au printemps, la « prime Balladur » avait relancé les ventes d'automobiles, mais l'automne a déçu les espoirs de reprise de la consommation. Dans la plupart des secteurs, les ventes ont reculé en septembre et encore plus en octobre. Le mois de novembre est resté médiocre. Faut-il incriminer les hausses d'impôts locaux et de tarifs publics ou bien le climat d'incertitude économique et politique, les inquiétudes pour l'emploi ? Les ménages sont-ils simplement devenus plus prudents, ou leur comportement a-t-il totalement changé ?

Lire page III les articles de Françoise Vaysse.

SOCIÉTÉ

Le marché des journaux de rue

Ces publications nouvelles ont une forte diffusion. Mais l'usage des bénéfices est obscur, et la réinsertion des vendeurs, problématique

MACADAM JOURNAL, le Réverbère, la Rue, Faim de siècle, Génération sida, le Lampadaire... Poussée sur le terreau de la misère et du chômage, la presse de rue, vendue à la criée par des sans-abri, connaît depuis dix-huit mois un développement foudroyant en France. Dans le métro, où ce type d'activité est théoriquement prohibé (les vendeurs sont passibles d'une amende de 250 francs) mais largement toléré, il est pratiquement impossible de voyager sans être sollicité par un vendeur.

Qui sont ces vendeurs à la sauvette, qui s'en vont de bon matin – *« parce qu'il faut toucher les gens à l'heure où ils partent au travail »* – arpenter rues, halls de gare ou marchés, récitant toujours le même discours à des passants apitoyés ou indifférents ? Impossible de dresser un portrait-robot. Mais les plus de cinquante ans sont rares, le gros des troupes ne dépasse guère le cap des trente ans ; les hommes y sont majoritaires. A noter aussi, à Paris et en région parisienne, une forte proportion de Roumains, rituellement accusés de *« casser le marché parce qu'ils font vendre les enfants »*. Le phénomène le plus inquiétant est sans doute la prépondérance de jeunes, sans bagage scolaire ou parfois titulaires d'un CAP-BEP, qui ont navigué de mission d'intérim en petit boulot – souvent dans la restauration.

Angélique, dix-huit ans, qui *se présente comme « serveuse »*, s'est mise à vendre *le Réverbère* sur la ligne A du RER, après une dépression : *« Le plus dur au début, ça a été de parler, d'affronter le regard des gens. Et, pourtant, c'est capital : les gens n'achètent le journal que s'ils sont accrochés par le speech. »* Plus âgés, les vendeurs semblent plus résignés sur le cycle sans fin des petits boulots : *« Je gagne mieux ma vie au* Réverbère *que dans la restauration »*, dit Jean, trente-deux ans.

Patrice, vingt-deux ans, vit chez ses parents à Montargis ; depuis le printemps, il se lève chaque matin 4 h 30 pour « monter à Paris » avec son père, chauffeur routier, afin d'être dans les rames dès 7 heures ! *« Je ne rentre pas tant que je n'ai pas 300 balles en poche. Au début,* se souvient-il, *mes parents trouvaient que c'était une honte. Maintenant, ils voient que je me débrouille. »* Le pire se *produit lorsque* la maladie *s'en* mêle : ex-vendeuse de prêt-à-porter à Perpignan, récemment arrivée à Paris, Corinne, vingt-sept ans, se dit *« séropo déclarée »*, comme d'autres déclinent leur identité.

Philippe Baverel

Lire la suite page VII

VAE

DROIT SOCIAL

La grève ne fait plus recette

Même si, dernièrement, quelques grands conflits ont fait la « une » des médias, les arrêts de travail sont de moins en moins fréquents. Le droit est d'ailleurs très encadré

LA grève surprise des salariés de Pechiney-Dunkerque, le « feuilleton » GEC Alsthom ou le lancinant conflit des dockers ne doivent pas être l'arbre qui cache la forêt. En France, la grève ne fait plus recette. Selon les statistiques du ministère du travail, le nombre de journées individuelles non travaillées pour fait de grève a atteint 490 000 en 1992 et 533 144 en 1993, chiffres dérisoires comparés aux 5 millions de jours de grève qu'a connus l'année 1976.

Ce reflux du nombre des conflits collectifs est régulier depuis vingt ans, mais il s'est accéléré au cours de la décennie 80 : 1,5 million de journées de grève étaient encore enregistrées, en moyenne, entre 1981 et 1985, alors que, pour les cinq années suivantes, ce nombre chute en dessous d'un million. Bref, en 1993, les 250 000 grévistes représentaient moins de 2 % de la population active des secteurs marchands non agricoles.

Au-delà du symbole, la reconnaissance du droit de grève est l'un des attributs des régimes démocratiques et, même peu « utilisée » en France, la grève demeure pour les salariés un droit fondamental et une véritable contrepartie à la libre entreprise. Reconnu dans le préambule de la Constitution de 1946, repris en 1958, le droit de grève, faute de textes législatifs, relève presque entièrement de la jurisprudence.

La grève est une cessation concertée du travail pour appuyer des revendications déterminées. Elle doit donc être un mouvement collectif : faire grève tout seul sera considéré comme une faute disciplinaire. En revanche, contrairement à d'autres pays européens comme le Royaume-Uni ou l'Allemagne, le droit de grève ne relève pas – sauf dans le secteur public – du monopole syndical : plusieurs salariés, même minoritaires, peuvent décider de déclencher une grève sans en référer à un quelconque syndicat. D'ailleurs, en 1993, les mots d'ordre d'ampleur nationale lancés par une confédération se limitent à la journée du 27 mai organisée par la CGT contre le plan de redressement économique et social du gouvernement et à celle du 12 octobre, en réaction au « mercredi noir » de septembre où plusieurs entreprises publiques avaient annoncé plus de 10 000 licenciements. Quant aux modalités d'exercice du droit de grève, la jurisprudence est sévère.



Ainsi, l'arrêt de travail doit être franc : pas question de simplement ralentir le travail ou de l'exécuter de façon défectueuse, la grève perlée relevant de la faute disciplinaire. Pas question non plus d'enfreindre le sacro-saint principe de la liberté du travail : les « piquets de grève » ne peuvent s'opposer à l'entrée dans l'usine des salariés non grévistes. En cas d'occupation des locaux, l'employeur peut demander l'expulsion des grévistes par voie de justice. Cependant, une fois muni d'un titre d'expulsion, reste à l'employeur à obtenir l'intervention de la force publique : elle n'a rien d'automatique, de nombreux préfets préférant retarder toute décision susceptible d'occasionner des troubles publics. Le caractère licite d'une grève découle aussi de la connaissance par l'employeur des revendications. Les tribunaux ne reconnaissent pas les grèves de solidarité avec des salariés d'une autre entreprise. En outre, les revendications doivent être exclusivement professionnelles, notion difficile à cerner : demander une hausse du SMIC à 7 500 francs, est-ce une revendication politique ou professionnelle ? La médiatisation des derniers conflits, qu'il s'agisse des journalistes de Radio-France ou de GEC Alsthom, tient certainement aux origines de l'arrêt de travail : la politique salariale. Alors que 49,50 % des conflits trouvaient en 1993 leur source dans des questions liées à l'emploi, cette part a chuté à 36 % au premier semestre 1994. Dans le même temps, les débrayages pour des raisons salariales passaient de 29 % à 36 %.

EXCEPTION ● Le droit de grève dans les services publics est régi par une loi de juillet 1963 qui se borne à imposer un préavis de cinq jours avant tout arrêt concerté du travail et à interdire les grèves tournantes. Les organisations syndicales représentatives ont le monopole du dépôt d'un préavis : la grève n'est donc plus un droit individuel... En outre, selon les secteurs, les modalités du droit de grève sont différentes. S'il est tout bonnement interdit aux magistrats ou aux militaires, il est autorisé, moyennant l'organisation d'un service minimal, dans les hôpitaux ou à la radio-télévision d'Etat, entre autres. A EDF, il existe une obligation de service auprès de clients prioritaires déterminés au niveau départemental. Quant aux entreprises de transports comme la SNCF ou la RATP, malgré certaines tentatives, aucune obligation de service minimal ne prévaut, notamment pour des raisons de sécurité. Alors autant utiliser à bon escient – en négociant – le préavis de cinq jours. Les usagers apprécieraient.

Antoine Devaud

HUMEUR ● par Josée Doyère

Spirale infernale

PROTÉGER la nature, c'est bien. Lutter contre les dingues qui flanquent le feu aux forêts, encore mieux. Inciter les propriétaires desdites forêts à les exploiter rationnellement, pour qu'elles se développent harmonieusement, bravo ! Généraliser la récupération sélective des vieux papiers pour les recycler, pourquoi pas ? Tout cela est bel et bon.

Comme beaucoup d'entre vous, je pensais que, pour que la planète bleue reste vivable, il faudrait peut-être arrêter de dévaster industriellement nos fabricants de chlorophylle, quand ce n'est pas indispensable à la survie de notre espèce. Mais les industriels du papier assurent que, grâce à eux et à la saine gestion des ressources qu'ils organisent, la forêt se développe, et qu'en France, 47 % du papier utilisé est fait avec du papier recyclé. Soit. Ce qui me fiche en rogne, c'est l'utilisation démente du papier et du carton (donc du bois, donc des forêts). Car il n'y a pas que le gâchis de papier au travail (photocopies inutiles, marée de courrier inendiguable, rubans kilométriques sortis d'imprimantes pour un oui ou pour un non, multiplication de notes que personne ne lit, etc.). Il y a aussi le gâchis à domicile.

Vous n'en avez pas assez, vous, que le moindre retour du supermarché se traduise par un entassement monstrueux de sacs, de cartons, d'emballages divers et variés, qu'il faut charrier vers la poubelle plus ou moins voisine ? Qu'ouvrir un paquet soit une fête, le jour de Noël ou pour un anniversaire, d'accord. La couleur, le dessin, l'harmonie du papier avec le cadeau, le friselis chatoyant du bolduc soigneusement disposé, le patient ou brutal effeuillage qui fait sortir le papillon-cadeau de sa chrysalide de papiers, tout cela ajoute au plaisir, à la joie. Mais s'imposer les mêmes gestes pour un tube de dentifrice, de petites boîtes de pâté, un pack de boisson...

Chez les petits commerçants, même combat. Que le fruitier mette les poires dans un sac, c'est bien le moins. Que le boucher enveloppe la viande, c'est une simple question d'hygiène. Mais que le pharmacien glisse le tube d'aspirine, déjà pourvu de son papier publicitaire et de sa boîte, dans un sac en papier avant de vous le tendre... on est tombé sur la tête. Mais il paraît que les clients l'exigent ! Il n'y a guère que le boulanger qui se montre généralement réfractaire à l'octroi de sacs, alors même que cela serait le plus utile (emporter d'un seul geste un pain de campagne, une baguette coupée en deux et trois croissants demande parfois une adresse de jongleur...).

En Allemagne, il paraît que les fabricants et les commerçants sont obligés de récupérer les emballages inutiles... En France, on n'en est pas là. De toute façon, ça ne fait que déplacer le problème.

Et si on devenait raisonnables, tous ? Si on arrêtait la spirale infernale usine, emballage, poubelle, usine... ? Si, au lieu de « recycler » à tour de bras, on évitait de « cycler » aussi furieusement ? ■

LA COTE DES MOTS

La « Caisse d'avance »

Pierre-Paul de Riquet, seigneur de Bon-Repos (1604-1680), est le constructeur du canal du Midi – connu aussi sous le nom de canal des Deux-Mers. Il appartenait à l'une des deux branches formées par la famille de Caraman, qui, issue du Florentin Arighetti, s'était installée en Provence au XIII[e] siècle. La seconde branche – les Riquetti – allait compter le fameux Mirabeau dans ses descendants...

Propriétaire du canal du Midi dû au génie de son bisaïeul, Victor Marie de Riquet, comte de Caraman (1727-1807), combattit à Fontenoy (1745) et fut général. Il fut aussi un philanthrope, obtenant de Louis XVI, par lettres patentes de 1781, l'autorisation de fonder à... Caraman – le siège de la vicomté, puis du comté et même marquisat – un « *établissement pour les pauvres* (1) ». Dénommée « Caisse d'avance », cette institution fut plutôt une banque de crédit, un organisme de prêts aux paysans et aux artisans. Certes, la « Caisse » venait en aide aux malades et aux victimes de calamités, mais il ne s'agissait sans doute pas, ou fort peu, de personnes complètement démunies.

Dotée par Caraman d'un capital de départ de 10 000 livres, cette « banque de crédit » accordait des prêts à 3 % l'an sur deux ou trois ans... et contre de sérieuses garanties. Dans ses dix premières années d'existence, la « Caisse d'avance » consentit plus d'une centaine de prêts, pour achats de bétail et de semences ; restauration de bâtiments, notamment la réfection de toits *(capelades)* de moulins – des moulins que mentionne encore Joanne dans son *Dictionnaire* (2). La Révolution mit fin à l'activité de l'institution, qui connut elle aussi une « Restauration », de 1828 à 1848.

Jean-Pierre Colignon

(1) Voir *Crédit agricole, un siècle au présent* (éd. Hervas, 1994).

(2) *Dictionnaire géographique et administratif de la France et de ses colonies* (Hachette, 1892).

LIVRES

Hayek ou la théorie de l'ignorance

C'est parce que nous ignorons la possibilité de réaliser nos objectifs que les efforts concurrents de tous sont la meilleure façon d'y parvenir

LA CONSTITUTION DE LA LIBERTÉ
de Friedrich A. Hayek
Litec, 530 pages, 220 F.

AU grand déshonneur de l'édition hexagonale, il aura donc fallu attendre trente-cinq ans pour que *la Constitution de la liberté* soit mise à la portée du lecteur français. Les délais de traduction sont habituellement longs dans notre pays, mais pour cet ouvrage majeur de Friedrich Hayek, les records de lenteur ont été dépassés. Certes, ce livre épais et dense n'a pas l'élégance du chef-d'œuvre hayékien *Droit, législation et liberté* (PUF, trois tomes, 1980-1983), mais il en est comme la fondation. Ou, si l'on veut, c'est du Hayek brut de coffre qui nous est servi ici, indispensable à la compréhension de l'un des plus grands philosophes politiques du XX[e] siècle, prix Nobel d'économie 1974.

On ne résume pas cinq cents pages de Hayek en quelques lignes. On peut seulement donner l'envie de les lire. Encore qu'il aurait dû en citer la source, l'éditeur a eu la bonne idée d'adjoindre en annexe l'article écrit par le maître en réponse aux attaques des « libertariens » américains. Le portrait féroce qu'il y fait du conservatisme montre, s'il en était besoin, que Hayek n'a jamais été le porte-parole idéologique des possédants et des nantis. Tout au long de l'ouvrage, une intelligence active, frémissante, mordante, affleure à chaque page, appuyée sur un savoir gigantesque dont un aperçu est donné au lecteur émerveillé par les centaines de notes en fin d'ouvrage, ouvrant elles-mêmes autant de pistes et de références bibliographiques au chercheur ou au curieux.

TROUVAILLE ● Il semble bien, en outre, que ce soit dans *la Constitution de la liberté* qu'Hayek expose le plus clairement la grande trouvaille qui lui a permis de renouveler de fond en comble les fondements du libéralisme et qui parcourt toute son œuvre : une sorte de théorie de l'ignorance. Un tiers de siècle après avoir été formulée, elle garde une jeunesse surprenante.

« *La justification de la liberté individuelle*, écrit-il dès le premier chapitre, *se fonde principalement sur le constat de notre inévitable ignorance concernant un grand nombre de facteurs dont dépend la possibilité de réaliser la plupart de nos objectifs, ainsi que notre bien-être.* » Parce que nous sommes ignorants, que nous ne savons même pas lequel d'entre nous a le plus de connaissances, il vaut mieux compter sur les efforts indépendants et concurrents de gens nombreux, pour faire advenir quoi ? Justement ce que nous ne pouvons savoir ! « *Toutes les institutions de la liberté sont des adaptations à ce fait fondamental qu'est l'ignorance ; ce sont des adaptations aux aléas et aux probabilités, et non à des certitudes.* »

De même, nous ignorons comment est produite la société, nous ne savons pas de quoi dépendent son fonctionnement et la perpétuation de son existence. Traditions et institutions nous sont échues « *comme des produits d'une croissance cumulative, sans que jamais nul cerveau individuel n'en ait formé le dessein* ». Le législateur doit donc « *découvrir* » les lois, comme on découvre les lois de la nature, plutôt que de les inventer. Et il doit s'en tenir à des règles générales et abstraites du fait de son « *inéluctable ignorance des circonstances variées dans lesquelles ses décisions s'appliqueront* ». Hayek insiste : «*Ces lois authentiques sont un des moyens par lesquels les hommes ont appris à pallier leur ignorance congénitale.* » Paradoxe suprême : loin d'être contraires à la liberté, elles l'accroissent. Loi et liberté s'appellent l'une l'autre.

Ignorants encore sommes-nous de ce qui détermine l'action de chacun. C'est pourquoi une rétribution par le mérite est impossible, impensable – sans compter que dans une méritocratie véritable, ceux qui seraient au bas de l'échelle, ne pouvant plus invoquer la malchance, n'auraient que leurs yeux pour pleurer le désespoir définitif d'avoir démérité... Et de même chacun est tenu responsable de ses actes : parce que s'il est impossible de démêler l'écheveau des secrets individuels, du moins pouvons-nous supposer que «*déclarer quelqu'un responsable de ce qu'il fait tend à rendre ses actions différentes de ce qu'elles seraient s'il ne croyait pas l'être réellement* ». De même que loi et liberté, liberté et responsabilité s'impliquent réciproquement.

ACERBE ● On l'aura deviné, la société hayékienne ressemble comme une sœur jumelle à la « *société ouverte* » de Popper, et elle a les mêmes ennemis : socialisme et totalitarisme bien sûr, mais aussi constructivisme, utilitarisme, rationalisme, bref toutes les croyances au « *contrat social* ». Seuls des esprits incultes s'étonneront de lire sous la plume de Hayek une critique acerbe de l'économisme. « *Même une fiction aussi célèbre que l'homo œconomicus*, note-t-il en passant, *n'a jamais été intégrée à l'origine dans la tradition évolutionnaire britannique.* » Pour cette tradition, qui est le point de départ de la réflexion hayékienne, « *l'homme est par nature paresseux et indolent, imprévoyant et gaspilleur* ». Bref, le contraire du calculateur rationnel supposé être au cœur de l'économie. Le gaspillage, facteur de richesse, plus que l'inverse ! Bataille n'est pas très loin.

Du reste, le libéralisme d'Hayek n'est pas sans compromissions avec la social-démocratie. *La Consitution de la liberté* va jusqu'à reconnaître la légitimité d'un revenu minimum (en 1959 !), délimite un domaine pour l'Etat qui va bien au-delà de l'Etat minimal des doctrinaires, admet l'existence d'une assurance sociale, etc. Il n'est pas sûr que ces accommodements soient tous cohérents avec les prémisses de la théorie. Il faudrait aussi évoquer le « *trou noir* » que constituent pour elle les relations internationales.

Reste le plus précieux : ce rappel incessant que nous ne savons qu'une chose...

Philippe Simonnot

NOTES DE LECTURE

L'ÉCONOMIE NON CONFORMISTE EN FRANCE AU XX[e] SIÈCLE
de Jean Weiller et Bruno Carrier
PUF, 222 pages, 149 F.

Un livre contre l'oubli, nous annonce-t-on. Une phalange d'économistes français a ramé à contre-courant de la pensée orthodoxe depuis le début du siècle. Ils se retrouvent aujourd'hui aux oubliettes : Walras, Antonelli, Aftalion, Nogaro, Perroux. Jean Weiller et Bruno Latour leur redonnent des couleurs et montrent ce que leur message pouvait avoir de stimulant quand il fut lancé.

Leur entreprise n'a pas pour but que d'ouvrir un Musée Grévin des théoriciens de l'économie. Ils se rendent compte que le néolibéralisme triomphant, ragaillardi par la chute du communisme, commence à battre de l'aile. Pour trop de penseurs, c'est le réel qui a tort. Un réveil est indispensable pour chercher les voies d'un nouveau modèle de développement et la tradition « hétérodoxe » française peut fournir des pistes.

Jusqu'à quel point les non-conformismes peuvent-ils se renforcer ? Passionnante question, qui a des chances de trouver une réponse positive en France, parce qu'il existe une identité doctrinale, une « matrice hexagonale ». La cohérence s'exprime par le fait que nos économistes sont le plus souvent soucieux de ne pas décrocher des réalités. Jean Weiller et Bruno Carrier vont jusqu'à envisager « *un projet fédérateur des non-conformismes* ». C'est peut-être cette fois pousser le bouchon un peu loin. Il y a presque là une contradiction dans les termes, en tout cas un risque réducteur, plus qu'une chance d'amplification de thèses.

P. D.

CHRONIQUES ÉCONOMIQUES 1994
Le Cercle des économistes
Ed. Descartes et Cie,
252 pages, 120 F.

Ils sont vingt, la plupart professeurs. A l'initiative de Jean-Hervé Lorenzi, ils ont fondé le Cercle des économistes pour confronter leurs idées et les faire mieux partager sans souci d'alimenter un courant politique ou corporatiste. Une occasion leur a été donnée, il y a deux ans, de se faire connaître par le truchement de Radio-Classique : une chronique de deux minutes chaque soir pour que l'un d'entre eux expose son point de vue sur un thème d'actualité. Un livre vient de réunir l'essentiel de leurs interventions.

De la chaire au micro, le passage pouvait être périlleux. Il n'y a pas eu de casse. Les participants ont réussi leur examen de « parler simple », et c'est avec plaisir que le lecteur avale ces pilules répondant aux questions qu'il se pose sur la politique économique, les problèmes sociaux, la monnaie et les finances, l'économie industrielle et l'économie internationale.

P. D.

AGENDA

MARDI 13 DÉCEMBRE. Belfast. Conférence internationale sur l'investissement en Irlande du Nord (jusqu'au 14).
France. Journée d'action dans l'aviation civile, à l'appel des syndicats CFDT, CGT et SAPAC (autonomes).
Paris. Election du président du CNPF. Jean Gandois est seul candidat.

MERCREDI 14 DÉCEMBRE. Stockholm. Réunion du Parlement pour entériner le résultat du référendum consultatif sur l'entrée de la Suède dans l'Union européenne.
Bonn. Examen du projet de loi de finances pour 1995 par le Parlement.
Athènes. Grève de vingt-quatre heures pour protester contre la politique salariale du gouvernement.

JEUDI 15 DÉCEMBRE. Paris. Débat sur le rapport Souviron sur l'énergie et l'environnement organisé par *le Courrier du Parlement*, avec la participation d'Edouard Balladur et des ministres de l'industrie et de l'environnement (à l'Assemblée nationale).
Paris. X[e] carrefour des entreprises de l'industrie chimique, sur « les nouvelles zones d'expansion de l'industrie chimique française : l'Asie de l'Est ».

VENDREDI 16 DÉCEMBRE. Paris. Signature d'un accord pour la construction d'une ligne de train à grande vitesse entre Turin et Lyon et du tunnel du Fréjus.

LUNDI 19 DÉCEMBRE. Bruxelles. Réunion des ministres de la pêche de l'Union européenne (jusqu'au 20/12).

PERSPECTIVES

CONSOMMATION : LA GRANDE DÉCEPTION

Noël sans les paillettes

La reprise des ventes n'a pas eu lieu. Après les espoirs de l'été, l'automne a été mauvais et les fêtes de fin d'année, comme en 1993, s'annoncent mal pour la distribution

LA crise ? Les enfants ne connaissent pas. Cette année encore, ils s'attendent à recevoir des jouets, beaucoup de jouets et se déclarent sûrs d'être gâtés... Bref, ils croient au Père Noël.

Ils sont bien les seuls. Il suffit de jeter un coup d'œil autour de soi pour comprendre que, cette année encore, Noël n'est pas tout à fait le même. Ors mats, rouges éteints, verts délavés, boules dépolies... Sur les sapins, les guirlandes rutilantes ont cédé la place à de longs colliers de perles ou à des copeaux de papiers. Les nappes marient le coton blanc et le lin beige, les tables sont ornées de pommes de pin, de fagots de branchettes ou de cannelle. Noués de raphia, comme il se doit.

Dans cette décoration tout en nuances et en retenue, la femme brille, en revanche, de mille feux. Du moins, celle qui est proposée par une certaine presse. Froide – l'argent le dispute au faux diamant –, elle arbore un sourire rouge, plus vif que jamais. La violence de ce contraste, qui frôle la faute de goût, montre à quel point les spécialistes du marketing sont déboussolés : ils ne savent plus quelle image vendre à un consommateur désespérément avare de ses sous. Et l'annonce – toujours déçue – d'un redémarrage de la consommation, achève de les perturber.

CHATTEMITE • En août, pourtant, les distributeurs avaient cru qu'enfin *« c'était reparti »*. Après avoir profité, au printemps, de la prime Balladur pour changer de voiture, les estivants avaient retrouvé le chemin des magasins. Les professionnels, qui avaient abordé la saison touristique avec une prudence de chattemite, commençaient à penser que les choses reprenaient leur place *« comme avant »*, encouragés par des politiques usant et abusant de la méthode Coué. Pourtant, s'ils avaient lu les chiffres sans prendre leurs désirs pour des réalités, les professionnels auraient vu que la consommation de produits manufacturés n'avait augmenté que de 0,4 % en août et... qu'elle reculait même gravement dans le secteur des biens durables (– 2,1 %).

En septembre, même phénomène : certains ont cru pouvoir parler de reprise sous prétexte que le mois commençait bien, dopé par le triplement de l'allocation de rentrée scolaire et un coup de froid prématuré. Hélas, dès le milieu du mois, certains distributeurs commencèrent à noter un essoufflement !...

En fait, le recul fut si violent qu'il gomma les bonnes performances des deux premières semaines – septembre s'acheva sur une stagnation (+ 0,1 %) –, présageant ce que devait être octobre : franchement mauvais (– 2,5 %), voire désastreux pour les biens durables (– 3,2 %). Dans les produits bruns (hi-fi, télévision...), on frôlait le scénario catastrophe ; avec – 7,5 %, les produits blancs (lave-vaisselle ou lave-linge...) ne faisaient guère mieux. Les ménages rognaient autant sur leurs vêtements ou leurs chaussures (– 7,2 %) que sur leurs achats de réfrigérateurs. *« Il ne faut pas juger sur un mois »*, ont commencé par assurer les optimistes impénitents. Peut-être, mais que dire, alors, des statistiques de la chambre de commerce et d'industrie de Paris qui montrent qu'abstraction faite de l'automobile les ventes n'ont augmenté que de 0,2 % en dix mois dans le grand commerce (grands magasins, supermarchés, hypermarchés...) ?

Comment ne pas s'interroger devant le recul des hypermarchés en octobre (– 1,2 %) ? Ou devant les contre-performances des grands magasins ce mois-là (– 5 %), malgré de multiples opérations promotionnelles ? Le consommateur ne serait-il plus aussi sensible à l'argument « petit prix » ? Même la vente par correspondance – qui n'a pas hésité ces derniers mois à casser les prix – est désormais affectée par le ralentissement de la consommation, alors qu'elle semblait jusqu'alors épargnée.

Novembre s'annonce moins mauvais qu'octobre, mais aucun miracle n'est à attendre : selon le groupement national des hypermarchés, le chiffre d'affaires des grandes enseignes a augmenté de 1,12 % – à nombre de magasins comparables – par rapport à novembre 1993. Les performances du grand commerce ne s'annoncent pas fameuses, non plus. Tous les spécialistes s'accordent à dire que la clientèle – qui commence traditionnellement ses achats en novembre – est venue plus tard encore qu'en 1993, année où les achats avaient déjà été décalés. En fait, les ventes ont démarré dès qu'il a été possible d'utiliser sa carte bleue pour régler (avec un débit différé) ou, même, une fois la paye touchée.

Guy Pottier, directeur du marketing de Toys'R'Us, explique que ce phénomène est assez spécifique à Paris et sa région. Il note en, outre, un phénomène de rattrapage de la part des acheteurs. De toutes les façons, tout annonce que décembre sera infiniment meilleur que le cru 1993 : le mois comptera cinq samedis, dont un la veille de Noël et un la veille du Jour de l'an, contre trois l'an dernier. Ces deux fêtes chômées tombant deux dimanches, elles feront perdre le minimum de ventes aux commerçants (sauf dans l'alimentaire).

> **La hausse des impôts locaux et celle de la vignette automobile s'ajoutent à la conjoncture pour expliquer la morosité persistante du consommateur.**

Devant la morosité persistante du consommateur, les spécialistes se perdent en conjectures. Le climat d'incertitudes – politique, sociale, économique –, dans lequel est plongé le pays, les craintes des ménages pour leur avenir (chômage, retraite,...) sont le plus souvent invoqués cet automne. Ainsi que deux autres arguments, plus conjoncturels : la hausse des impôts locaux, en octobre ; celle de la vignette automobile, un mois plus tard. Les ménages surréagissent à ces ponctions supplémentaires sur leur budget, dans lequel ne peuvent que s'alourdir aussi les postes eau, transports ferroviaires (RATP. SNCF...), déchets, assurances...

RISTOURNES • Les interrogations se précisent aussi sur l'effet des ristournes systématiques. Les grands magasins ayant fait des opérations promotionnelles n'ont, apparemment, pas réussi à limiter la casse cet automne. *« Les huit jours en or qui durent trois semaines, ce n'est plus supportable »*, expliquait il y a quelques jours Philippe Vindry, le patron de France Printemps. La vente par correspondance (VPC), qui a usé et abusé des baisses de prix, marque le pas à son tour... A l'inverse, le ministre de l'économie n'hésite pas à mettre sur le dos des prochains soldes (le 16 décembre en région parisienne) l'attentisme du consommateur.

Or, non seulement le bradage d'étiquettes rogne les marges des distributeurs, mais il perturbe aussi la relation avec les consommateurs, qui ne savent plus « à quel prix se vouer ». En outre, les magasins ont tellement réduit leurs stocks qu'ils doivent de plus en plus fréquemment commander l'article voulu, dans la taille et la couleur nécessaires, pour répondre à la demande de l'acheteur ! En cette fin d'année, deux grandes questions restent donc entières : quand la consommation repartira-t-elle ? Et, lorsqu'elle le fera, tout redeviendra-t-il « comme avant » ? Le sort de la reprise économique en dépend très largement.

Françoise Vaysse



La revanche du jouet traditionnel

Les jeux vidéo – jugés chers – sont au creux de la vague : on assiste à un retour vers le jouet traditionnel, un secteur dans lequel les fabricants français se distinguent

« *LES jeux électroniques ? Encore un Noël et on n'en parlera plus. On a fait fondre la bougie trop vite !* » Jackie Pellieux, le président de JouéClub, est catégorique : dans le match qui oppose les jouets traditionnels aux jeux vidéo, les premiers sortent gagnants.

Le retour en grâce du jouet traditionnel s'était déjà fait sentir en 1993. Mais le mouvement se confirme cette année. Pour être plus précis, les poupées, garages et autres Monopoly profitent d'un certain passage à vide des jeux électroniques, moins recherchés. *« Les jeunes demandent de nouveaux produits, mais les technologies ne suivent pas »*, affirme le patron de JouéClub. *« En matière de produits, le plein a été fait »*, renchérit le délégué général de la Fédération française des industries du jouet, tandis que Didier Beaulieu, directeur des ventes des jeux Nathan, estime, lui, que *« les enfants s'en lassent »*.

On ne peut pourtant parler sérieusement de désaffection puisque tous les jeunes – ou presque – en âge d'avoir des jeux électroniques en possèdent. Le terme « pause » conviendrait mieux, la clientèle attendant la nouvelle génération de jeux, annoncée pour la fin de l'année 1995. En fait, les foyers étant déjà équipés avec les matériels existants, le marché est à maturité. Mais, comparé à la ruée des premières années, ce point d'orgue est vécu comme un recul.

HOLÀ • Il ne faut pas négliger non plus l'impact de la crise économique, qui a incité les parents à regarder à la loupe leur budget jouets et à mettre le holà à l'achat de jeux vidéo, considérés comme chers. Car les baisses de prix spectaculaires auxquelles on a assisté ces deux dernières années n'ont pas changé cette réputation. Pire encore, elles ont perturbé les consommateurs, qui ont eu le sentiment d'avoir été floués quand ils ont acheté à prix fort.

A l'exception de Michel-Edouard Leclerc, la plupart des professionnels interrogés ne pensent pas que les rumeurs sur les risques encourus par les utilisateurs aient eu un impact sur les ventes de jeux vidéo. En revanche, des parents se seraient émus devant l'isolement des enfants, rivés des heures durant à leurs consoles. Guy Pottier, directeur du marketing de Toys'R'Us, est sceptique : *« Souvent, quand il joue seul chez lui, le jeune a le téléphone à portée de main et appelle ses copains pour en parler. Ils échangent aussi leurs cassettes. Je ne pense pas qu'il y ait isolement. »* Cette idée, aussi, est nuancée par une psychothérapeute : *« De toute façon, le jeu est un enfermement. L'enfant est dans son monde quand il joue. »*

Moins demandés, les jeux vidéo sont parfois remplacés par les micro-ordinateurs. De l'avis général, *« un marché est en train de naître »*, les micros ayant, à tort ou à raison, la réputation d'être plus *« familiaux »* et plus *« intelligents »* : *« Les parents ont meilleure conscience que face à une console de salon »*, explique Guy Pottier. Rares sont pourtant les familles qui franchissent déjà le pas, les micros étant encore chers.

> **Nul ne sait précisément vers quoi les adolescents vont se tourner. Dans le doute, distributeurs et parents choisissent les valeurs sûres, assaisonnées à la mode 1994.**

En fait, les jeux vidéo étant dans le creux de la vague, nul ne sait précisément vers quoi les adolescents vont se tourner. La musique ? Le sport ? Les vêtements ? Dans le doute, distributeurs et parents choisissent les valeurs sûres, assaisonnées à la mode 1994. Car il ne faut pas confondre jouet traditionnel et jouet de papa : ainsi, de nombreux parents « craquent » devant des jouets en bois, inspirés des pays nordiques. Mais ils rencontrent un succès mitigé auprès de leurs chères petites têtes blondes. Et si la famille se réunit à nouveau pour une bonne partie de Monopoly, le Meccano est détrôné depuis longtemps par le Lego.

Au rayon poupées, les Corolle sont très recherchées, même si, pour reprendre l'expression de Jackie Pellieux, *« la Barbie marche du feu de Dieu »*. Vieille de trente-six ans, cette poupée mannequin fait maintenant figure de *« grand classique »*, explique Michel-Edouard Leclerc : *« Les mères ont joué avec. La Barbie est aujourd'hui une référence pour elles, comme l'était autrefois la Bella pour leur mère. Cela assure une permanence de la demande. »* Il y a pourtant une différence : les mères avaient une seule Barbie, dont la garde-robe était enrichie à chaque fête par de nouvelles tenues ; leurs filles ont plusieurs poupées Barbie, chacune étant habillée de pied en cap pour la plage, le bal ou toute autre occasion...

Pour les filles encore, tous les jouets transposant les scènes de la vie quotidienne des adultes rencontrent un grand succès : l'étal de la marchande, la cuisine tout équipée, le Caddie de l'acheteuse... sont autant de prétextes à cadeaux. Les garçons, pour leur part, continuent de décliner sous mille et une formes le traditionnel jeu des « bons et des méchants » : Batman, dans le genre, fait un malheur mais les Power Rangers, héros tirés d'une nouvelle série télévisée, montent très fort. Une fois leurs armes rengainées, ils redécouvrent les garages et sont très sollicités – comme leurs sœurs d'ailleurs – par des jeux développant leur sens artistique (pyrogravure, poterie...).

RICHESSE • Ce tableau serait incomplet sans un coup de chapeau aux industriels français qui, face à la déferlante de produits venus d'extrême-Orient, ont repris la situation en mains en se battant sur les deux fronts de la créativité et des prix. Les tout-petits sont les premiers bénéficiaires du coup de jeune des produits, de bonne qualité, aux couleurs vives, qui tranchent sur les jouets venus d'outre-Atlantique, où le blanc domine. A peine marcheront-ils que Nathan leur proposera leur premier « ordi » (nateur) et, au fil des ans, une gamme toujours plus sophistiquée de jeux éducatifs électroniques.

Devant l'extrême richesse de l'offre et des temples du jouet comme Toys'R'Us, les parents seront peut-être un peu perdus. Qui n'a vu une maman désemparée tenant à la main la liste des jouets souhaités par de jeunes consommateurs ayant vu la publicité à la télévision ou souhaitant faire comme leurs copains ? Si les parents sélectionnent les jouets des tout-petits, ils choisissent sous contrainte à partir d'un certain âge.

« Barbie et Nintendo sont comme un impôt. On n'a pas le choix », explique Jean-Luc Colonna d'Istria, directeur général de Bien-Joué, une entreprise de vente par correspondance qui a ouvert pour la deuxième année des *« magasins éphémères »* avec la FNAC. Un espace où les parents pourront opérer leur choix dans une gamme différente de jouets sélectionnés per d'autres parents *« pilotes »*, en laissant les mamies offrir l'incontournable dernière poupée à la mode.

F. V.

OPINIONS

Les réformes économiques dans l'ancienne République soviétique

Aider l'Ukraine : quel enjeu ?

Les dirigeants de l'Union européenne ont décidé d'accorder à l'Ukraine un prêt de 85 millions d'écus, à condition qu'elle parvienne à un accord définitif avec le FMI et accepte de fermer la centrale de Tchernobyl. Deux semaines auparavant, les Etats-Unis s'étaient engagés pour un montant équivalent. Ces bonnes dispositions occidentales s'expliquent par le changement d'attitude d'une Ukraine qui était en pleine faillite face aux réformes économiques, mais aussi par la signature par Kiev, le 5 décembre, du traité de non-prolifération nucléaire. Georges de Ménil, professeur à l'Ecole des hautes études en sciences sociales et chercheur au Delta (EHESS-Ecole normale supérieure) rentrant d'une mission en Ukraine, explique pourquoi ce pays mérite d'être aidé.

par GEORGES DE MÉNIL

LES Douze viennent d'approuver la contribution de l'Union européenne à un programme international important d'aide pour les réformes économiques en Ukraine. Le Fonds monétaire international (FMI) s'était engagé le 26 octobre pour 700 millions de dollars, dont il a déjà avancé 370 millions. Il pourrait signer dans les semaines qui viennent un accord définitif accompagné de 1 milliard et demi de dollars supplémentaires. La Banque mondiale s'apprête à contribuer pour 500 millions de dollars.

La volonté des Européens avait tardé à se concrétiser. Mais, dès le 5 décembre, les ministres des finances de l'Union européenne ont envoyé un signal encourageant à l'Ukraine en lui promettant un prêt de 85 millions d'écus, (soit 550 millions de francs ou 100 millions de dollars), sous deux conditions : qu'elle signe un accord définitif avec le FMI et qu'elle ferme la centrale nucléaire de Tchernobyl. Cette décision débloque un ensemble d'aides bilatérales et multilatérales de plus de 4 milliards de dollars sur deux ans.

Quel est l'enjeu pour l'Europe de ce programme d'aide internationale ?

Pays de 52 millions d'habitants, sur le flanc sud de la Russie, non loin des Balkans, l'Ukraine est un pays dont la stabilité est d'une importance stratégique. Léonide Koutchma vient de lancer, avec l'accord et le soutien du FMI, un programme rigoureux de libéralisation et de stabilisation. Le pays avait attendu trois ans, avec une multiplication des prix par 18 000 (chiffre d'octobre) et un taux de 40 % de chômage (non déclaré), qu'un gouvernement mette effectivement en œuvre une politique économique réaliste et courageuse.

Garanties

Les objectifs du programme d'octobre 1994 sont de libérer les prix et le commerce, d'unifier le marché des changes et de rendre la monnaie nationale convertible, de réduire à 4 % du PIB en 1995 un déficit budgétaire qui avait atteint 15 % et de limiter la progression des crédits bancaires, tout en protégeant les catégories défavorisées de la population.

Le président Koutchma a confié les dossiers économiques dans son nouveau gouvernement à deux réformateurs convaincus et engagés, Victor Pynzenyk, vice-premier ministre pour les réformes économiques, et Roman Chpek, ministre de l'économie.

Les premières mesures sont déjà prises. Les prix de détail se sont envolés à Kiev depuis le 1er novembre. Mais le karbovanets ukrainien n'est toujours pas convertible. Une certaine confusion règne. La mise en œuvre du complément du programme attend des garanties internationales.

Les Ukrainiens poursuivront leurs réformes, même si la communauté internationale ne les aide pas. Ils n'ont plus le choix. Mais pour réussir dans la durée et pour éviter une crise qui pourrait déstabiliser le cœur de l'Europe, il leur faut des avances pour payer leurs importations de pétrole, leur donner quelques mois pour réaliser la compression nécessaire de leurs dépenses, pour financer l'aide sociale sans laquelle les transformations seront brutales.

Au sommet de Naples, en juillet, les chefs d'Etat et de gouvernement du G7 avaient donné des assurances : si l'Ukraine prend le chemin de la réforme et renonce au maintien de ses armements nucléaires, l'Occident lui accordera un soutien de 4 milliards de dollars (fonds de stabilisation et aides financières diverses). Le Fonds monétaire s'est engagé pour 700 millions de dollars, dont il a déjà avancé 370 millions. La Banque mondiale s'apprête à contribuer pour 500 millions de dollars.

Comment l'Ukraine en est-elle arrivée à la crise actuelle ? Elle présentait, à la veille de son indépendance, l'exemple type d'une économie soviétique. Le Fonds monétaire estimait le PIB par tête à 2 500 dollars en 1990 (en parité de pouvoir d'achat), un chiffre honorable. La population bénéficiait d'un niveau de formation élevée.

Mais la structure économique du pays était largement déséquilibrée, 51 % de la production nette étant d'origine industrielle. Cela en dépit de l'importance de la production agricole (30 %) de ce pays riche en terres fertiles. L'industrie ukrainienne, fleuron de l'industrie lourde soviétique, était pour une bonne partie consacrée à la production de matériel militaire.

Immobilisme

Les services, responsables de plus du quart du PIB en France cette même année, étaient, en Ukraine, comme dans toutes les économies soviétiques, quasi inexistants. Une structure de prix surréaliste amplifiait l'inefficacité de cette surindustrialisation. L'énergie étant facturée très en dessous de son prix réel, le pays était submergé d'électricité, mais manquait cruellement d'équipements ménagers. La ville de Kiev (2 millions d'habitants) consommait plus d'électricité que la totalité de la France. Prisonnière d'un système de spécialisation artificielle, l'Ukraine n'avait presque aucun autre partenaire commercial que le reste de l'Union soviétique.

Rien de tout cela n'était exceptionnel par rapport à l'ensemble de l'Union soviétique. Mais, à partir de l'indépendance, l'Ukraine s'est distinguée par son immobilisme. Quand le gouvernement Eltsine-Gaïdar a libéré les prix, en Russie, en janvier 1992, et qu'ils ont subitement augmenté de 250 % en moyenne, le nouveau gouvernement ukrainien a bien été obligé de suivre. Les deux pays étant encore unis dans une même union monétaire et partageant une longue frontière non surveillée, les autorités ukrainiennes ne pouvaient pas maintenir des prix rigides (en roubles) pour les mêmes produits. Ils les ont effectivement augmentés administrativement de 125 % le même mois. Mais ils ne les ont pas libérés. Ils ont maintenu des contrôles directs ou indirects sur plus des trois quarts des prix de détail.

Cet attentisme, motivé peut-être par le désir d'éviter pour la population le pire du choc, allait conduire le gouvernement dans un engrenage où les difficultés allaient se multiplier. Le maintien du contrôle des prix alimentaires entraînant nécessairement le maintien des subventions à l'agriculture, et la même logique se répétant dans d'autres secteurs, les subventions directes de l'Etat aux ménages et aux entreprises gonflèrent au point qu'en 1992 ils représentèrent 15 % du produit national (estimation FMI) !

Les prix restant contrôlés, l'Etat était bien obligé – suite de l'engrenage – de rester garant de l'allocation et de la distribution des produits, et donc de préserver le noyau dur du système de planification autoritaire centralisée.

Le même réflexe appelait un renforcement du contrôle des changes. Car l'Ukraine, se séparant du rouble en novembre 1992, avait profité de l'introduction de sa nouvelle devise, le karbovanets, non pas pour accélérer le mouvement vers une convertibilité internationale, selon l'exemple des pays baltes, mais pour mieux s'enfermer et renforcer les restrictions à l'exportation. On entendait dire dans les ministères : *« Nous ne pouvons pas laisser nos kolkhozes vendre leurs pommes de terre à ces prix dérisoires aux Russes ! »*.

Si bien que, malgré une libéralisation partielle à la fin de 1992, 60 % des exportations étaient encore sujettes à licence en mars 1993 et que, vers la fin de l'année, tout exportateur se voyait obligé de reconvertir 50 % de ses devises convertibles en monnaie nationale à un taux officiel trois fois inférieur au taux du marché.

On en était arrivé au point où l'industriel canadien (d'origine ukrainienne) Edgar Bronfman, patron de Seagram's, pouvait déclarer : *« Il est impossible de réaliser légalement un bénéfice en Ukraine. »*

La conséquence de cet immobilisme a été une aggravation spectaculaire des difficultés économiques du pays. Alourdi par les pertes et subventions des entreprises publiques, le déficit de l'Etat et de la Banque centrale est passé de 14 % du PIB en 1991 à un record de 28 % en 1992. L'absence totale pour l'Etat de toute possibilité d'emprunt a rendu nécessaire le financement intégral de ce déficit par émission monétaire. La progression de la masse monétaire a, à son tour, déclenché une inflation spectaculaire.

Paradoxalement, cette économie fortement réglementée, sujette encore à une dose importante de planification centralisée, a été victime d'une hyperinflation monétaire classique. En juin 1994, l'indice du coût de la vie en Ukraine était 13 000 fois supérieur à son niveau moyen de 1990. La devise nationale, le karbovanets, était cotée et à 40 000 pour 1 dollar des Etats-Unis.

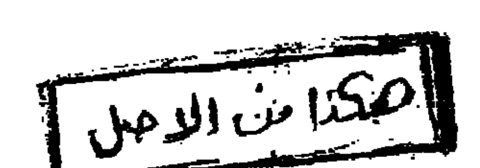
En Russie, à la même période, les prix avaient augmenté 1 000 fois et le rouble était à 2 000 pour 1 dollar. Au taux officiel, le salaire mensuel moyen dans l'industrie ukrainienne était de 30 dollars par mois. Devant l'impossibilité de nourrir une famille avec une telle somme, les trois quarts de la population survivaient de carottes et de pommes de terre qu'ils cultivaient sur des lopins de terre individuels, en voyageant des heures, en train, en car et à pied, chaque week-end, pour s'occuper de leurs cultures.

Rigueur

En janvier 1994, la spirale s'est arrêtée. C'est la Banque centrale qui a renversé la tendance en bloquant les crédits. L'inflation a chuté aussitôt. Mais la portée de cette nouvelle rigueur monétaire restait limitée tant qu'il n'y avait pas, en amont aussi, une rigueur budgétaire et, nécessairement, de façon plus générale, une volonté politique.

Celle-ci a vu le jour avec la victoire, aux élections présidentielles de juin 1994, de Leonid Koutchma, ancien premier ministre russophile, qui s'est révélé un ferme partisan de réformes. En présentant, le 11 octobre, son programme économique, la *Rada* (équivalent de l'Assemblée nationale), le nouveau président a déclaré : « *Ce dont l'Ukraine a le plus besoin, ce sont des réformes radicales pour libérer ses marchés... Il n'y a pas d'alternatives.* » Un mois plus tard, il réussissait à faire adopter, par une majorité de 301 voix contre 8, le Traité de non-prolifération nucléaire. Bilan impressionnant pour les cinq premiers mois d'un ancien planificateur et constructeur de missiles intercontinentaux...

L'exemple de l'Ukraine, ancienne République soviétique type, montre que l'on ne gagne rien à retarder les transformations économiques. On peut espérer, dans les mois qui viennent, que l'exemple ukrainien démontrera que même les sociétés soviétiques qui accumulent toutes les erreurs et les pires difficultés peuvent s'en sortir avec un programme de réformes cohérentes si l'Occident, et l'Europe en tête, accorde l'aide transitoire nécessaire.



هكذا من الاهل

L'ÉCONOMIE

OPINIONS

LES *« Réflexions sur la politique européenne »*, publiées début septembre par le groupe démocrate-chrétien du Bundestag, laissaient parfois le lecteur sur sa faim : description du cheminement institutionnel trop rapide, considérations approximatives sur le financement de l'élargissement aux pays d'Europe centrale et orientale. Mais l'ouvrage présentait un schéma cohérent, où la capacité de progrès d'une Union comptant plus de vingt membres était sauvegardée, grâce au volontarisme des pays constituant le « noyau dur », avec, en son centre, l'Allemagne et la France.

Les propositions développées par Edouard Balladur dans ces colonnes parviennent-elles aux mêmes résultats ? Chacun, pro- et anti-maastrichien, peut trouver des motifs de satisfaction dans ce texte précautionneux, qui se garde d'oublier les sensibilités diverses que suscitent en France les modalités de l'intégration communautaire. Cependant, il laisse, sur le point essentiel de la coopération franco-allemande, une impression d'ambiguïté.

Il propose de surcroît, pour compenser les effets de dilution liés à la future extension géographique de l'Union, des solutions (la création de cercles de coopération privilégiée) difficiles à mettre en œuvre et dont il est peu probable qu'elles puissent conférer un dynamisme suffisant à l'Union.

« Pour un nouveau traité de l'Elysée » : jusque dans son titre, l'article

LETTRE DE BRUXELLES



Plutôt le noyau dur...

par Philippe Lemaitre

du premier ministre n'est pas en reste par rapport au document de la CDU en matière de coopération franco-allemande. L'un comme l'autre suggèrent une clarification des positions respectives, afin que celle-là puisse être relancée.

Cependant, Edouard Balladur paraît soucieux d'équilibrer une relation privilégiée, qui lui semble aujourd'hui trop exclusive. Pour corriger l'infléchissement de l'Union vers le Nord et l'Est, pour éviter que la France, qui était jusque-là *« le point de passage et le point d'équilibre entre les autres grands Etats de l'Union »* ne s'en trouve *« marginalisée »*, il suggère, certes, d'*« approfondir encore la relation franco-allemande »*, mais aussi de *« développer la coopération avec le Royaume-Uni, en particulier dans le domaine de la défense,* [de] *nouer des liens plus étroits avec l'Italie et avec l'Espagne »*.

La construction de l'Europe ne peut être fondée sur le seul dialogue franco-allemand et la France a un intérêt évident, avec ou sans élargissement, à se montrer attentive aux positions de la Grande-Bretagne, à celles de ses partenaires méridionaux, comme à celles des « petits » Etats membres de l'Union. Elle a d'ailleurs réussi, ces dernières années, à établir une relation étroite et fructueuse avec l'Espagne, qui prolonge utilement l'entente franco-allemande. Mais suggérer qu'il pourrait y avoir une alternative à cette dernière pourrait être dangereux car ne correspondant, au stade actuel des choses, à aucune réalité.

Abordant le thème des *« cercles plus restreints, permettant des coopérations plus approfondies entre un nombre plus limité de pays »*, le premier ministre français s'attarde sur *« le cercle militaire »* qui *« aurait tout avantage à comprendre notamment la Grande-Bretagne, l'Italie, l'Espagne »*.

Comment croire que le choix des pays cités soit innocent ? Le premier ministre oublierait-il que l'Eurocorps, qui défilait le 14 juillet sur les Champs-Elysées, se bâtit avec l'Allemagne, la Belgique, l'Espagne, le Luxembourg ? que Londres avait, jusqu'à un passé très récent, une vision minimaliste de cette UEO (Union de l'Europe occidentale), dont il veut faire un élément important du dispositif communautaire ? Qu'en dépit de la mine sympathique du général Michael Rose et du courage des unités déployées, la présence dominante des Français et des Anglais au sein de la FORPRONU en Bosnie n'a pas empêché le renoncement indigne auquel on vient d'assister ?

IL est difficile d'imaginer que ces *« cercles de coopération privilégiée »*, la version plurielle du « noyau dur » proposé par les démocrates-chrétiens allemands, puissent faire contrepoids aux forces centrifuges résultant d'une série d'élargissements.

Le premier cercle, dans le schéma d'Edouard Balladur, c'est le lot commun, l'Union, fondée sur le marché unique, avec le champ d'application qui existe aujourd'hui. Sur ce point, Allemands et Français sont d'accord : l'union se trouvera alourdie, davantage soumise à des intérêts contradictoires, une fois élargie aux pays d'Europe centrale.

D'autant plus, souligne-t-on à Paris comme à Bonn, que, pour des raisons budgétaires, les politiques communes devront être adaptées. Autrement dit l'important effort de solidarité actuellement consenti en faveur des pays les moins riches de l'Union (ainsi qu'au profit de l'agriculture !) devra être réduit.

On devine la réaction des Espagnols, des Portugais, des Grecs, des Irlandais, qui sont aujourd'hui les principaux bénéficiaires de cette politique dite *« de cohésion »*, lorsqu'on les sommera d'avaliser cette dépossession !

De tels bouleversements, qu'il faudra évidemment négocier dans un esprit de compromis (l'arbitrage d'une Commission forte sera irremplaçable), susciteront des tensions. Elles ne pourront être surmontées que s'il existe, pour compenser l'affaiblissement de l'Union et sa moindre attraction, une perspective visible, justifiant les sacrifices réclamés. Un « noyau dur », composé de pays déterminés à aller de l'avant, mais ouvert à tous, pourrait créer cette dynamique, montrer la voie d'une intégration audacieuse et multiforme.

Édouard Balladur, avec son idée de cercles restreints, préconise des activités « satellitaires » : la monnaie avec les Allemands, la défense avec les Anglais, pourquoi pas le cinéma avec les Espagnols... Mais des activités de ce genre seraient privées, par le fait même de leur multiplication, d'une finalité politique.

C'est toute la différence, mais elle est considérable. Il n'y a pas de mobilisation à la carte. L'Union européenne, pour surmonter le handicap de ses futurs élargissements, a besoin d'un projet resserré et comportant un objectif politique clairement défini, sans lequel il n'existe pas de vraie légitimité à l'action collective.

COURRIER

Libre-échange et inégalité

J'ai été très intéressé par l'article intitulé « Le libre-échangisme crée l'inégalité » de Pierre-Noël Giraud (*le Monde* du 1er novembre). *Je pense que l'on* pourrait inverser le titre, et écrire : « L'inégalité crée le libre-échangisme ». En effet, comme le montrent les travaux d'Emmanuel Todd, ce sont essentiellement les sociétés (pays) où les structures familiales sont inégalitaires qui produisent une idéologie libre-échangiste. C'est le cas, par exemple, de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis, qui vivent depuis longtemps avec des inégalités sociales importantes et où les nouvelles inégalités induites par le libre-échangisme sont relativement bien encaissées par le tissu social. En revanche, les pays qui, comme la France, ont une structure familiale égalitaire développent plutôt, dans le domaine des échanges économiques, des théories de commerce « géré » ou protectionniste dues en partie aux habitudes de la pratique des réglementations nécessaires au maintien d'une structure égalitaire.

André Benaroya
(Neuilly-sur-Seine)

Défense du carreau du Temple

Dans « le Monde-l'Economie » du 8 novembre, l'auteur de l'article intitulé « Le carreau moribond » a donné de cet espace une image qui n'engage que lui. [...] En effet, si les techniques de vente et la manière de présenter les marchandises sont traditionnelles, elles sont, sous sa plume, entassées « sans grâce ». Et si l'on y vend, selon lui, *« de vieilles choses »*, il aurait pu, en y regardant de plus près, identifier des produits qui sont proposés et y découvrir en nombre des griffes renommées et la mode actuelle.

Nous n'allons pas nous amuser à reprendre point par point les termes employés, comme *« clients généralement âgés de plus de cinquante ans »*, *« étalages vétustes »*, etc. Les propos et la teneur de l'article ne touchent pas uniquement le lieu ou la qualité des marchandises, mais tout autant la pratique commerciale, avec des mots comme *« étiquettes de prix peu visibles »*, *« ... un des marchands de chemises, désarçonné par un client lui réclamant une facture : il n'avait pas la moindre feuille de papier sur lui »*. Comme si les commerçants de ce marché étaient des gens ignorant les règles et les pratiques inhérentes à l'activité commerciale, des gens ne respectant pas la loi ! Quant aux relations du carreau du Temple avec d'autres entreprises commerciales (Tati ou Monoprix), nous avons eu le privilège d'apprendre qu'elles représentaient *« d'encombrants voisins »* [...].

J. C. Bracciali
président du Syndicat des marchands du carreau du Temple

« Machines à vendre »

Dans l'entretien publié dans « le Monde-l'Économie » du 8 novembre, le PDG d'Auchan a le succès « triomphal ». Il peut se le permettre vu ses résultats financiers, mais il existe d'autres vérités que les siennes. Les « machines à vendre », pour reprendre son expression, ont supprimé des dizaines de milliers d'emplois et de petits commerces, anéanti, pour beaucoup de ces gens, la possibilité de promotion sociale, créé des emplois peu qualifiés. Elles ont aussi entraîné en amont la disparition de beaucoup de petites entreprises, et d'un certain nombre d'artisans, *les uns et les autres* ne pouvant fournir les quantités nécessaires aux « machines à vendre », ni accepter les prix qu'elles imposaient. Enfin, elles ont aboli, ou peu s'en faut, le service au consommateur (...) et affadi la notion de qualité, pour lui substituer l'aseptie et l'emballage.

Il n'est certes pas souhaitable de supprimer les hypermarchés. Mais la logique économique, sociale et humaine serait d'en limiter le nombre plus strictement. Il faudrait pour cela obéir à une certaine équité, en taxant plus sévèrement et spécifiquement ces « machines à vendre », et en imposant moins le travail et plus le capital financier.

Emile Martin
industriel

■ **ERRATUM : IBCA.** L'encadré « les évaluateurs » dans l'ensemble consacré au « *rating* » (*le Monde*-«l'économie » du 29 novembre) comportait deux erreurs, nous indique Bernard Mirat, président-directeur général d'IBCA S. A. D'une part, IBCA Ltd était une société indépendante, et non une filiale de la société Fitch Investors Service, avant de devenir, en 1992, une filiale indirecte à plus de 70 % de la Centenaire Blanzy, société duu groupe Fimalac. D'autre part, Euronotation n'existe plus sous ce nom, mais est devenue filiale à 100 % de Centenaire Blanzy en 1992 et sa dénomination est aujourd'hui IBCA S. A. Le groupe IBCA est le leader européen de la notation, et la seule agence non américaine reconnue par la *Securities and exchange commission* (SEC).

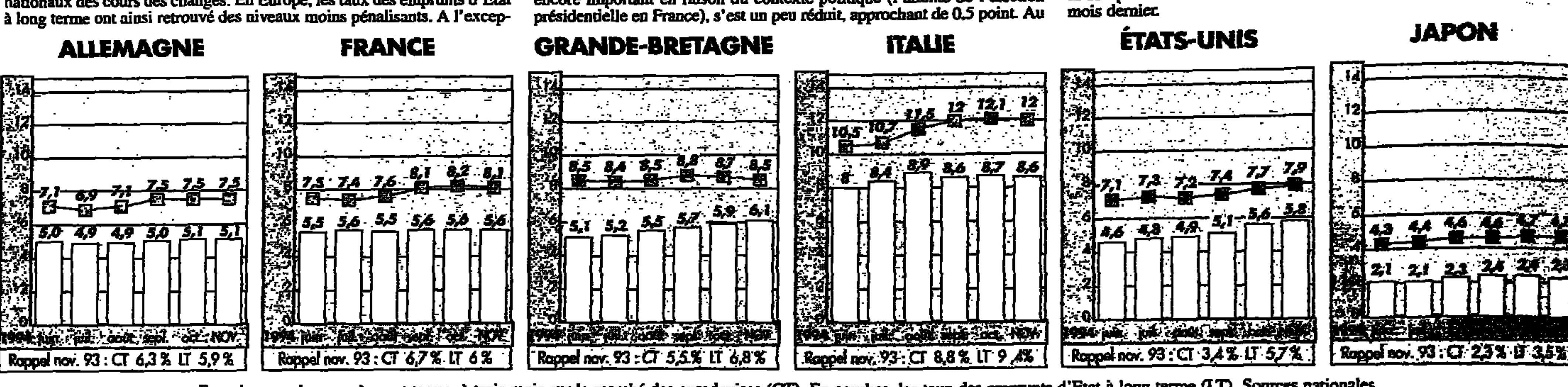
CONJONCTURE

INDICATEUR • Les taux d'intérêt

Une bonne initiative

LA raison paraît reprendre le dessus sur les marchés. En relevant de trois quarts de point ses taux directeurs le 15 novembre 1994, la Réserve fédérale américaine a rassuré les opérateurs sur sa politique préventive de lutte contre l'inflation. Les taux d'intérêt américains à long terme se sont légèrement repliés, le cours du dollar vis-à-vis des monnaies européennes et du yen s'est subitement raffermi. Ainsi, les autorités américaines ont finalement permis d'enrayer la détérioration des marchés obligataires qui sévissait depuis plusieurs mois, et de ramener le cours du dollar vers une évolution plus conforme à l'état des déterminants internationaux des cours des changes. En Europe, les taux des emprunts d'Etat à long terme ont ainsi retrouvé des niveaux moins pénalisants. A l'exception de l'Italie, où ils sont à des niveaux toujours très élevés en raison d'incertitudes politiques majeures, les taux de rendement des emprunts à long terme sont généralement inférieurs d'au moins 0,2 point (de pourcentage) à ceux d'il y a un mois. L'écart entre les taux français et allemands, encore important en raison du contexte politique (l'attente de l'élection présidentielle en France), s'est un peu réduit, approchant de 0,5 point. Au Japon, où l'évolution est depuis plusieurs mois parallèle à celle des Etats-Unis, en dépit de la différence de niveau, le marché obligataire s'est calmé aussi.

D'autre part, l'appréciation du dollar contribue à lever quelques inquiétudes. Elle allège les pressions sur le marché obligataire américain en enrayant la vente de titres américains par les détenteurs internationaux ; elle favorise l'établissement de parités plus confortables entre le deutschemark et les autres devises européennes à l'intérieur du SME ; elle consolide les perspectives de croissance des pays tiers dont elle devrait accroître la compétitivité. La Réserve fédérale a donc pris une bonne initiative le mois dernier.



En colonnes : les taux à court terme, à trois mois sur le marché des eurodevises (CT). En courbes, les taux des emprunts d'Etat à long terme (LT). Sources nationales.

RÉGION • L'Asie du Nord

Des hauts et des bas

SI 1994 se termine bien pour la Corée et Taïwan, le Japon n'est pas encore vraiment sorti de la crise, et la situation en Chine fait l'objet d'appréciations très divergentes.

En Corée, la croissance devrait dépasser 8 %. Elle est tirée à la fois par une consommation robuste (+ 7 %), des investissements productifs qui ont augmenté de 20 % au premier semestre, et des exportations en hausse (+ 13,6 % sur neuf mois). L'appareil de production tourne à 85 % de sa capacité, et les *chaebols* ont des projets très ambitieux, comme de doubler la production d'automobiles d'ici à 1997. Reflétant la confiance, l'indice boursier a atteint en novembre un record historique, à plus de 1 150 points.

Le risque d'inflation inhérent à cette croissance rapide semble contenu (5,3 % en septembre en rythme annuel) par une politique monétaire restrictive. L'autre danger est que les importations de biens de consommation ont augmenté de 20 % en neuf mois, et celles de machines de 28 %. La Corée, qui avait renoué avec les excédents fin 1993, enregistrera un déficit de quelque 4 milliards de dollars. Mais il n'atteint pas 2 % du PNB et reste sain, car il est surtout lié aux efforts d'équipement.

A Taïwan, les données de base de l'économie restent encourageantes : croissance un peu supérieure à 6 %, inflation de 4 %, chômage inférieur à 2 %. Mais l'excédent commercial, en baisse depuis 1987, ne devrait pas dépasser 6,6 milliards de dollars, contre huit en 1993. De plus, ce sont les importations de biens de consommation qui augmentent (+ 16 % en septembre par rapport au même mois de 1993), mais celles des biens d'équipements faiblissent (– 3,3 %). Le déficit budgétaire, chronique depuis 1988, atteint quinze milliards de dollars. Et la Bourse, secouée par un scandale politico-financier, a perdu 20 % en octobre, sans les regagner ensuite.

En Chine, la grande inquiétude reste l'inflation, qui progressait en septembre au rythme annuel de 27 %. Ce très mauvais résultat doit beaucoup aux catastrophes qui ont affecté les récoltes : 18 % des terres cultivables ont été inondées, alors que la sécheresse ravageait quatre provinces de l'intérieur. Les prix alimentaires comptent pour 70 % de l'inflation, ce qui incite certains à la relativiser. Mais leur renchérissement n'est pas qu'accidentel ; il est lié aussi à la diminution des surfaces cultivées autour des villes et à la transformation des habitudes alimentaires. De plus, le différentiel d'inflation entre villes et campagnes, qui était de 2 à 1 en 1992, a pesque disparu : la hausse accélérée du coût de la vie touche désormais la paysannerie.

Le gouvernement a rétabli le contrôle de certains prix, mais il est désarmé, faute d'oser affronter les conséquences sociales d'une politique d'austérité. Après avoir resserré le crédit fin 1993, il a lâché la bride en mai pour injecter 23,4 milliards de dollars dans les entreprises d'Etat, qui, si peu productives qu'elles soient, ont le mérite d'entretenir au moins vingt millions de chômeurs cachés.

De janvier à septembre, les projets d'investissement étrangers (57 milliards de dollars) ont reculé de 34 % par rapport à la même période de 1993. Ce recul semble lié aux mesures contre la spéculation immobilière, secteur « juteux » mais qui faisait peu pour la croissance. Il n'est donc pas forcément dommageable, d'autant plus que les investissements effectivement réalisés (22,7 milliards de dollars) ont augmenté de 49 %. Mais il y a aussi que Pékin entend limiter les profits des étrangers sur certains investissements (centrales électriques) et leur contrôle sur des secteurs stratégiques (ports ou télécommunications). Il encourage aussi les syndicats à s'organiser dans les entreprises étrangères.

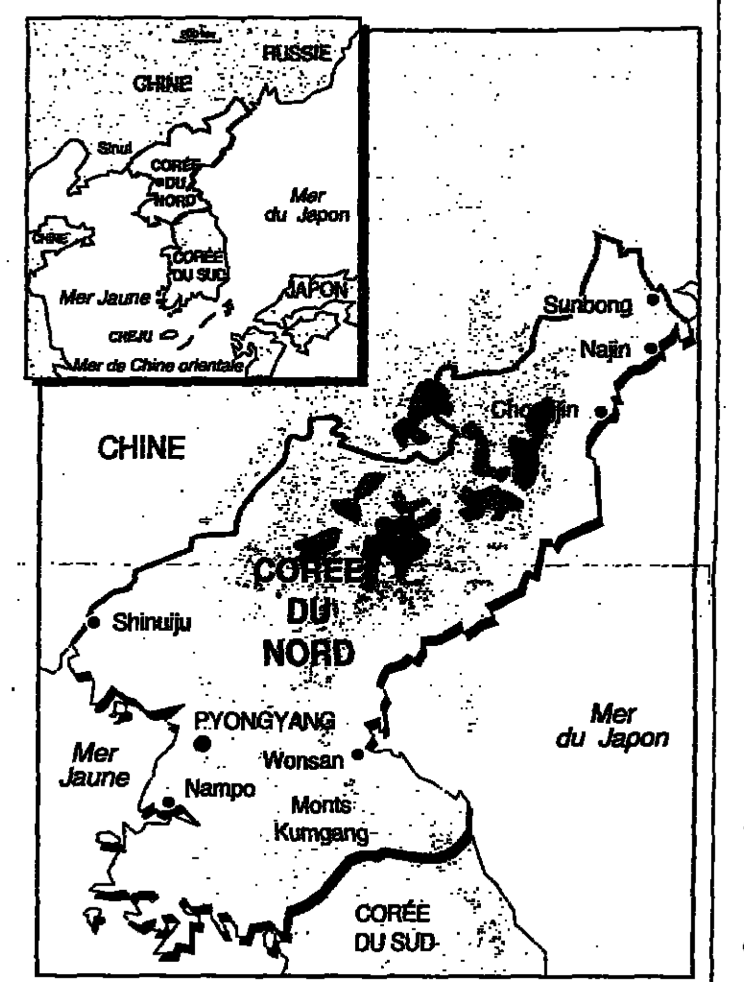
Compte tenu des incertitudes de l'après-Deng et de l'accroissement de la concurrence sur un marché de plus en plus ouvert, les investisseurs peuvent être tentés de chercher ailleurs en Asie des champs de profit plus faciles.

Malgré tout, la Chine a encore enregistré un taux de croissance de 11,4 %. Le revenu réel des salariés aurait progressé de 7 % dans les villes. Après seize mois de déficit, la balance commerciale renoue depuis juin avec les excédents, aidée par la dépréciation du *renminbi* (– 33 % face au dollar en un an) qui dope les exportations. En conséquence, le déficit devrait être limité à 5 milliards de dollars, contre 12 milliards en 1993.

Au Japon, l'indicateur « immédiat » de l'Agence de planification est passé en août au-dessus du seuil des 50 % qui sépare la bonne et la mauvaise conjoncture. En septembre, pour la première fois depuis 1990, les commandes de machines pour le marché intérieur ont progressé, et les heures supplémentaires travaillées dans l'industrie ont augmenté par rapport au même mois de l'année précédente. En octobre, la Banque du Japon a annoncé que *« l'économie se redresse lentement »*. En novembre, les comptes des sociétés à mi-exercice ont affiché une hausse des bénéfices d'exploitation de 5 %-10 %, la première depuis cinq ans...

Mais la reprise reste très hésitante. La hausse persistante du yen fait baisser l'excédent commercial depuis août, même s'il avoisine encore 10 milliards de dollars chaque mois. Le chômage reste officiellement à 3 %, mais un tiers des diplômés sortis des universités en avril n'ont pas trouvé d'emploi. La consommation, un peu stimulée à l'été par les remises d'impôt, s'affaisse à nouveau, et l'investissement frémit à peine. La croissance pourrait s'établir à un maigre 1 % sur l'année.

Jean-Marie Bouissou
CERI



PAYS • La Corée du Nord

Le dégel

L'ACCORD du 21 octobre, qui a mis fin au bras de fer nucléaire entre la Corée du Nord et la communauté internationale, va permettre une ouverture du *« Royaume ermite »* – ne serait-ce que parce que des milliers de techniciens étrangers devront y installer les réacteurs à eau légère par lesquels Pyongyang a accepté de remplacer ses centrales. Dès le 7 novembre, le gouvernement du Sud a levé l'interdiction de commercer avec le Nord et autorisé les hommes d'affaires à s'y rendre.

Il existe déjà, *via* Hongkong, un mince courant d'échanges. Les *chaebols* achètent chaque année au Nord pour environ 200 millions de dollars d'or, de zinc et d'alcool de riz ; ils y envoient du tissu pour faire couper et coudre des vêtements par une main-d'œuvre très bon marché.

Depuis la fin de la guerre froide, d'ambitieux projets sont dans les cartons. Dès 1989, le président de Hyundai a été le premier à se rendre à Pyongyang. En 1992, Kim Jong-il a reçu celui de Daewoo, qui doit produire des jouets, des vêtements, de la maroquinerie et des chaussures dans huit usines du port de Nampo. Hyundai vise les chantiers navals de Wonsan et la mise en valeur touristique des monts Kumkang, région natale de son fondateur.

A Shinuiju, Lucky Goldstar veut fabriquer des biens de consommation courante (habillement, électronique grand public) destinés au marché chinois ; le gouvernement nord-coréen lui aurait aussi proposé de prendre en charge la plus grande aciérie du pays. Samsung s'intéresse à la région frontalière avec la Russie et la Chine. Les plans de l'ONU pour le développement conjoint de cette zone par les trois puissances ont fait long feu, mais côté nord-coréen il en est resté la zone franche de Sunbong-Najin, que 60 missions étrangères auraient visitée en 1994. Le gouvernement de Pyongyang y offre cinq années d'exemption fiscale, un taux d'imposition limité ensuite à 14 % et garantit le rapatriement des bénéfices. Samsung pourrait en faire sa base de production pour le marché chinois et la Sibérie.

La Corée du Nord, économiquement exsangue, coupée du réseau international des télécommunications, avec une dette extérieure de dix milliards de dollars, semble bien peu attractive pour les investisseurs. Mais sa main-d'œuvre disciplinée coûte jusqu'à dix fois moins cher que celle du Sud et 22 millions de consommateurs sont prêts à se jeter sur les biens les plus simples.

Le gouvernement de Kim Young-sam y voit une planche de salut pour les PME du Sud, que la hausse des salaires met à genoux. Plutôt que les *chaebols*, dont il veut limiter l'influence, c'est elles qu'il souhaite voir investir au Nord – pour le développer et réaliser peu à peu une intégration « par le bas », moins traumatisante et moins coûteuse qu'une réunification précipitée.

J.-M. B.

SECTEUR • La construction navale

Zizanie européenne

L'ACCORD conclu le 17 juillet, sous l'égide de l'OCDE, pour supprimer quasiment *« toutes les subventions directes et pratiques déloyales »* dans la construction navale à partir de 1996 n'a pas éclairci l'horizon pour cette industrie. Tous les pays concernés (y compris l'Union européenne) en ont accepté les termes, sauf la France qui y voyait un *« Blair House maritime »*, par référence au pré-accord sur l'agriculture signé à l'automne 1992 entre la Commission européenne et les Etats-Unis et rejeté par Paris. La France a finalement donné son feu vert début décembre, après avoir obtenu l'assurance d'un régime dérogatoire jusqu'à 1998.

Edouard Balladur et ses ministres de l'industrie successifs estiment en effet que les Chantiers de l'Atlantique à Saint-Nazaire (4 300 salariés) et ceux du Havre (900), notamment, seront quasiment condamnés si l'on supprime toute forme de soutien (actuellement limité à 9 % du prix de vente des navires par une directive communautaire). Ce qui a conduit à quelques altercations diplomatiques, notamment avec Bonn.

L'Allemagne, qui se place au troisième rang mondial, a en effet déjà obtenu un régime dérogatoire très favorable pour ses chantiers des anciens Länder de l'Est. En outre, ses chantiers civils enregistrent des commandes importantes des marines militaires, puisqu'il n'y a pas d'arsenaux outre-Rhin, contrairement à la situation française. Dans ces conditions, Bonn peut sans risque suivre la bannière libérale des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne.

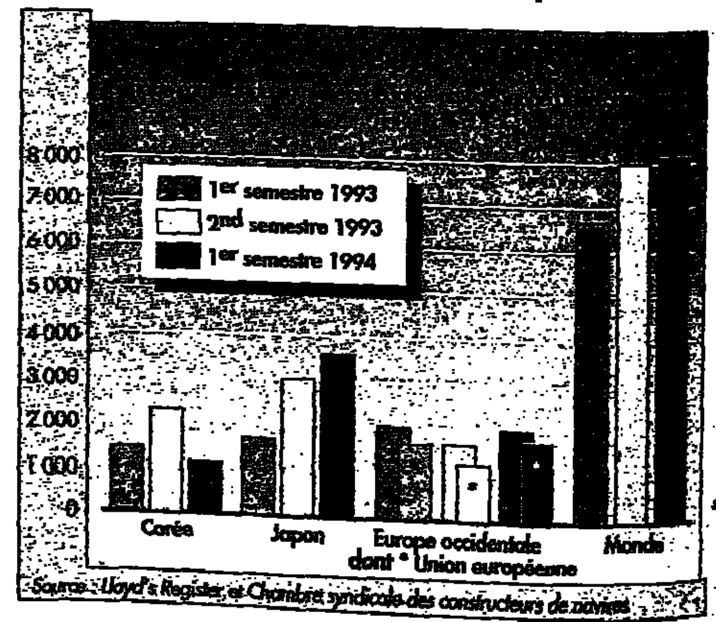
La France, en revanche, juge suicidaire de baisser la garde au moment précis où deux redoutables concurrents, la Finlande et la Corée du Sud, dopés par les « dévaluations compétitives » de leurs monnaies, s'engagent dans d'ambitieux programmes d'accroissement de leurs capacités. A ce point ambitieux et inopportun, du moins pour celui du *« dragon asiatique »*, que Sir Leon Brittan, vice-président de la Commission, a écrit au ministre de l'industrie et du commerce de Séoul pour s'en plaindre amèrement. Les grandes entreprises de ce pays (Hyundai, Daewoo, Samsung...) ont décidé en effet de faire passer leurs capacités de 5 à 9 millions de tonnes en 1996-1997 : une augmentation équivalant à la capacité actuelle de tous les chantiers d'Europe occidentale (y compris la Finlande, mais sans la Pologne) aujourd'hui.

La France a longtemps été isolée pour une autre raison : alors qu'en Italie, au Danemark, en Allemagne ou au Japon, les armateurs nationaux sont poussés, par des incitations fiscales et financières appropriées, à commander les navires à leurs propres chantiers, ce n'est pas le cas en France. Louis Dreyfus (groupe spécialisé dans le transport des grains et minerais) passe systématiquement ses commandes à l'étranger, par exemple en Pologne. Récemment, le très dynamique armateur pétrolier Van Omeren France a annoncé un achat de deux navires au chantier coréen Halla. Résultat : le carnet des chantiers français est à 93 % destiné à l'exportation, au lieu de 42 % en Allemagne, 20 % en Italie, 66 % en Espagne et... 0 % aux Etats-Unis.

Ces turbulences européennes ne doivent pas dissimuler, toutefois, un arrière-plan relativement positif. En effet, le carnet de commandes mondial a atteint au troisième trimestre 1994 son plus haut niveau depuis mars 1992, la Corée, la Chine, la Roumanie, l'Italie et l'Allemagne profitant le plus de cette reprise, même si le Japon reste largement en tête. Seul bémol, les prix restent déprimés puisque, par exemple, un grand porte-conteneurs, qui valait 90 millions de dollars fin 1992, peut aujourd'hui être négocié, neuf, à 50 millions.

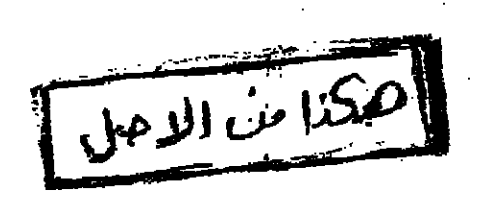
En France, les chantiers de Saint-Nazaire ont, de manière flatteuse, confirmé leur place de leader mondial sur le marché des paquebots de croisière en remportant, fin octobre, la commande de deux nouveaux navires pour l'armateur américo-norvégien RCCL.

François Grosrichard



Source : Lloyd's Register et Chambre syndicale des constructeurs de navires

Les graphiques et les cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde*.



SOCIÉTÉ

Les journaux de rue

Suite de la page I

Momentanément privée de RMI pour cause de *« transfert administratif »*, la jeune femme vend *Macadam journal* entre deux rendez-vous à l'hôpital. D'autres, plus rares, ont délibérément choisi la rupture. « Stakhanoviste » de la ligne de métro Nation-Dauphine, où il vend chaque jour une quarantaine d'exemplaires de *la Rue*, Alain a quitté son *« boulot d'infirmier en psychiatrie »* parce qu'il en avait marre de sa *« machine à fous »*. Depuis un an, il vit à l'hôtel à Vincennes, dans l'attente d'une chambre dans un foyer SONACOTRA, sans se plaindre : *« Les horaires me conviennent et la hiérarchie n'est pas trop pesante. »*

Se fixer, qui sur une ligne de métro, qui dans un quartier, afin de se constituer une clientèle, semble être la première des règles de l'art. Tout le problème étant de trouver le bon endroit. *« J'évite les coins où les gens sont stressés, comme les gares*, confie Ludovic, vingt-sept ans, *sauf pour les départs en vacances. Cet été, je plaçais vingt journaux par wagon à la gare de Lyon. Maintenant, c'est fini : les trains sont devenus le territoire des « mancheurs »*.

Combien sont-ils ces voltigeurs de la précarité ? Chaque journal avance ses chiffres : *Macadam Journal* annonce 3 000 vendeurs, dont la moitié en Ile-de-France ; *le Réverbère* recense 1 200 vendeurs badgés ; *la Rue* en revendique 300 *« réguliers »* ; *Faim de siècle*, une centaine ; *Génération sida*, une vingtaine qui, pour tout argumentaire, annoncent à la cantonade dans les transports en commun qu'ils sont *« en phase terminale »* !

ENFERMÉS • Effet de saturation ou préoccupation plus profonde, nombreux sont aujourd'hui les « clients » de la première heure qui s'interrogent : à quoi bon acheter ces journaux si c'est pour voir leurs vendeurs s'enferrer dans une précarité institutionnalisée ? La presse de rue ne devrait constituer pour eux qu'un pis-aller, en attendant mieux. Or, depuis un an, nombreux sont ceux qui se sont installés, et enfermés, dans ce système de mendicité déguisée.

A priori pourtant, ce système, calqué sur le modèle du journal londonien *The Big Issue*, est favorable au vendeur : en effet, celui-ci achète ces journaux (mensuels, sauf *le Réverbère*, bimensuel, et *le Lampadaire*, devenu hebdomadaire) au prix de 4 francs et les revend 10 francs, soit un gain de 6 francs par numéro (plus chère mais *« plus difficile à placer »*, d'après certains vendeurs, *la Rue* est achetée 7,20 francs et revendue 15 francs). Sachant qu'un bon vendeur écoule entre trente et cinquante exemplaires quotidiennement, les revenus sont compris entre 180 et 300 francs, dans le meilleur des cas. La vente procure aussi un statut, celui de vendeur-colporteur de presse, remis au goût du jour par la loi du 3 janvier 1991, avec affiliation à la Sécurité sociale, ce qui n'est pas négligeable.

PHÉNOMÈNE • L'explosion de ces nouveaux journaux constitue aussi un phénomène de presse. En attestent les chiffres impressionnants de diffusion : *Macadam Journal* revendique 500 000 exemplaires avec *« des pointes à 600 000 »* durant l'hiver dernier ; *le Réverbère*, qui souffre de la concurrence du *Lampadaire*, 85 000 ; *la Rue*, 70 000 ; *Faim de siècle*, de 60 000 à 70 000 ; *le Lampadaire*, 35 000 ; *Génération sida*, 5 000.

Pas de doute, la presse de rue est devenue un vrai business, qui, à en juger par les appétits qu'elle suscite, ne doit pas manquer de dégager quelques confortables plus-values... La question-clé restant de savoir où sont réinvestis les bénéfices ! La réponse varie d'un titre à l'autre. Les plus transparents – *la Rue*, *Faim de siècle* – ont effectivement quelques actions d'insertion tangibles à faire valoir. Les autres, particulièrement opaques dans leur gestion, se contentent toujours, plus d'un an après leur lancement, d'afficher les meilleures intentions du monde.

« Partant du principe que la pauvreté n'est pas un marché mais un combat, nous avons pris l'engagement de réinvestir tous nos bénéfices dans des actions d'insertion », martèle Anne Kunvari, directrice de *la Rue*, qui, depuis son lancement en octobre 1993, apporte des aides concrètes aux vendeurs : ateliers d'écriture et d'arts plastiques, permanence juridique et sociale, de Sécurité sociale, possibilité d'hébergement en foyer SONACOTRA... Forte de son statut d'entreprise d'insertion, *la Rue*, qui compte vingt-quatre salariés, dont cinq sur des postes d'insertion, *bénéficie*, il est vrai, du soutien financier de plusieurs institutions (Caisse des dépôts, Fondation de France, Secours catholique, Fondation abbé Pierre...). Elle est allée jusqu'à faire certifier ses comptes par le cabinet Andersen !

MINIMUM • *Faim de siècle* ne vit pas sur le même pied : après un dépôt de bilan en juin, ce petit magazine, qui met l'accent sur l'actualité culturelle, est reparu en octobre *« grâce à un don privé »*, indique son directeur, Marc Thoumyre. Néanmoins, le journal veille à venir en aide à ses vendeurs, proposant aussi une permanence de Sécurité sociale.

Autour des autres journaux règne une telle opacité qu'il est à peu près impossible de connaître leurs marges et l'emploi de celles-ci. Seule certitude, les frais rédactionnels sont réduits au minimum : ces publications ne fonctionnant qu'avec des pigistes, ne disposent pas toujours de locaux. *« Nous sommes une rédaction ambulante qui se réunit au café »*, confie le rédacteur en chef du *Lampadaire*. A l'autre bout de la chaîne, on cherche en vain les actions d'insertion menées depuis dix-huit mois. Les projets de *« péniches de services pour les sans-logis »* (*le Réverbère*) et autres *« centres de réinsertion »* (version *Macadam Journal*) que les uns et les autres promettaient de réaliser, avec force détails, dans leurs premiers numéros, restent encore à venir.

Pis encore, à l'heure des comptes, ces publications sont enferrées dans de sombres querelles judiciaires. La directrice de *Macadam Journal*, l'aîné des journaux de rue (lancé en mai 1993) est en procès avec le fondateur du titre, qui lui avait concédé, dès juin 1993, l'exploitation du journal, moyennant paiement de *royalties* calculées au prorata des ventes. *Royalties* impayées, concession résiliée... : les anciens partenaires se disputent âprement la propriété du titre, sans que son tirage diminue.

DÉMÊLÉS • Au chapitre des démêlés, *le Réverbère* n'a rien à lui envier : en septembre 1994, une équipe de « dissidents » a claqué la porte pour aller fonder... *le Lampadaire*, dont le rédacteur en chef n'est autre que... l'ex-rédacteur en chef adjoint du *Réverbère*, Mohamed El Kaddioui ! Format, maquette, synonymie des titres : *le Lampadaire* ressemble comme un frère jumeau au *Réverbère*. Mais il est vendu moins cher (3 francs). Criant au plagiat et à la concurrence déloyale, Georges Mathis, qui avait lancé *le Réverbère* en juillet 1993, a saisi la justice.

Ex-chauffeur de taxi, ex-routier et ancien vendeur de *Macadam Journal*, Georges Mathis, longue barbe blanche et verbe haut, fait un peu figure de patriarche des SDF. Evasif sur la destination de l'argent reçu des vendeurs – *« Il n'y a pas de bénéfice : je règle mes fournisseurs et je paye des chambres d'hôtel à des gens qui sont à la rue »* –, il est en bagarre avec son ancien imprimeur pour une sombre histoire de factures impayées. Quant à Mohammed El Kaddioui, il justifie sa défection par *« la politisation excessive »* du *Réverbère*.

Lutte contre la misère ou exploitation de la détresse des SDF ? Tous ces journaux permettent aux exclus de survivre, à certains de s'en sortir. Force est pourtant de reconnaître que l'opacité qui règne autour de certains d'entre eux porte sérieusement atteinte à la cause que tous prétendaient servir à l'origine.

Philippe Baverel

RECHERCHE ÉCONOMIQUE

Revues en quête de public

Les revues d'économie offrent un réservoir d'idées précieux mais ont du mal à trouver une audience assez large en France

LES premières revues économiques étaient surtout destinées à faciliter les affaires des négociants. C'est pendant le règne de Louis XV, alors que se développe le commerce français, que le *Journal économique* vit le jour, héritier des correspondances qui circulaient entre princes et marchands, comme les *avvisi* vénitiens du XIV[e] siècle. De même, c'est en 1759 que naquit le *Journal du commerce*, qui comptait parmi ses fondateurs un certain Pierre Samuel Dupont de Nemours – le père du célèbre chimiste –, disciple des « physiocrates ». A mesure que l'*économie est devenue de plus en* plus complexe et difficile à appréhender, à la demande d'informations sur la vie économique s'est ajouté le besoin de publications indépendantes qui puissent rendre compte de la pensée économique.

Aujourd'hui, un nombre important de revues se partagent un lectorat principalement constitué de chercheurs et d'universitaires. Parmi les « généralistes », la *Revue économique*, fondée en 1950, publiée à 1 800 exemplaires tous les deux mois par le CNRS, l'Ecole des hautes études en sciences sociales et la Fondation nationale des sciences politiques, demeure la publication de référence pour les derniers développements de la recherche théorique.

Mais dans le même registre, la plus ancienne est la *Revue d'économie politique* (bimestrielle, 1 500 exemplaires, éditée par Dalloz). Créée en 1887, elle a publié des économistes aussi prestigieux que Léon Walras ou Michal Kalecki. Les *Cahiers d'économie politique*, biannuels (1 000 exemplaires), édités par L'Harmattan, n'offrent que des numéros thématiques, *« ce qui prolonge leur durée de vie »*, explique Pierre-Jean Benghozi, chercheur au CNRS. Certaines revues sont adossées à des instituts ou des organismes officiels (INSEE, OFCE, direction de la prévision du ministère de l'économie, commissariat général au Plan pour la *Revue du CEPII*), d'autres à une maison d'édition, comme les *Cahiers d'économie politique*. Une publication indépendante peut aussi, si sa candidature est retenue, obtenir une aide du CNRS : label scientifique, subvention annuelle (10 000 à 25 000 francs) ou, beaucoup plus rarement, aide en personnel (un « ingénieur » CNRS est détaché comme secrétaire de rédaction).

Pour éviter les aléas ou la lenteur administrative de ces formules, celles-ci sont progressivement remplacées par un contrat de subvention sur quatre ans, *« accordé en fonction d'un plan, tant scientifique que promotionnel, élaboré par la revue »*, explique Gérard Lilamand, directeur du service des périodiques au CNRS.

TRADITION • Mais il existe une multitude de revues, généralistes ou spécialisées – de la gestion à l'économie du travail, en passant par l'industrie. Cette profusion, tout à la fois salutaire pour les chercheurs, qui peuvent plus facilement publier leurs travaux, et pour les lecteurs, disposant d'au moins une revue couvrant leur champ d'intérêt, pose une question : le marché n'est-il pas trop étroit pour autant de publications ?

La France n'a pas pour le domaine économique la tradition de lecture anglo-saxonne. Dans la plupart des cas, les étudiants de troisième cycle photocopieront un article dont ils auront besoin pour un travail ponctuel. Les bibliothèques et les centres de recherche, disposant d'un budget limité, doivent souvent choisir entre rester fidèles aux revues traditionnelles ou s'abonner aux nouvelles, qui ont essaimé ces deux dernières décennies. Les éditeurs manquent de moyens de promotion de leurs titres, et les rédacteurs n'ont guère de temps à consacrer à la commercialisation.

L'étroitesse du marché national incite les publications à regarder davantage vers l'étranger – certaines y trouvent déjà une grande partie de leurs abonnements. Pour cela, faut-il ouvrir les colonnes à l'anglais, condition incontournable pour être lu outre-Atlantique et attirer des chercheurs anglo-saxons ? Si certains l'admettent, d'autres restent fidèles à l'idée d'une communauté francophone, *incluant des publications* canadiennes, comme l'*Actualité économique*, ou belges, comme la *Revue économique* de Louvain.

Autre danger qui guette ces revues, le risque de sclérose. Certes, l'obligation de *publish or perish* n'est pas aussi forte pour les chercheurs qu'aux Etats-Unis, où elle entraîne une profusion d'articles redondants. Mais elle entretient le risque de voir des revues *« se parler à elles-mêmes et manquer d'ouverture vers l'extérieur »*, comme le souligne un chercheur du CNRS.

Ce risque comme la technicité croissante des articles reçus imposent de s'assurer de leur validité scientifique. Le plus souvent, les revues ont recours à des *« referees »* (lecteurs-rapporteurs). Chaque projet d'article est envoyé, sous forme anonyme à deux spécialistes. Leurs rapports, anonymes aussi, détermineront si l'article peut être publié en l'état, s'il est refusé ou s'il doit subir des modifications légères ou approfondies. Selon les responsables de revue que nous avons interrogés, 60 % à 80 % des articles soumis à cette sélection sont rejetés *in fine*. Les postulants malchanceux pourront au moins trouver dans les conclusions des experts des conseils utilisés pour la suite.

RÉALITÉ • Autre grande catégorie de publications, les revues d'économie appliquée, qui entendent, elles, « coller à la réalité ». *Economie internationale*, du Centre d'études prospectives et d'informations internationales (CEPII), publiée chaque trimestre à 1 400 exemplaires par la Documentation française, propose des études comparatives et des réflexions sur des sujets aussi variés que l'intégration régionale en Afrique ou la politique de l'emploi en Suède.

De conception assez proche, la *Revue de l'OFCE* (2 000 exemplaires) publie surtout les travaux des « chercheurs maison ». *Economie et prévision*, l'organe de la direction de la prévision, a pour objectif de *« nourrir une réflexion sur des aspects de politique économique et d'apporter une aide aux décideurs »*, précise Jean-Paul Pollin, son rédacteur en chef, par des dossiers sur des thèmes concrets comme l'héritage ou l'éducation.

D'autres ont choisi un style plus « littéraire », comme la *Revue française d'économie* (1 500 exemplaires), qui présente l'originalité de publier pour un public assez large des textes de grands économistes étrangers jusqu'alors jamais traduits en français. Il faudrait y ajouter *Problèmes économiques* de la Documentation française (21 000 exemplaires), qui reprend des textes déjà parus, et les nombreux bulletins publiés par de grandes entreprises, notamment les banques, ou des organismes d'études, comme le Centre de recherche pour l'expansion de l'économie et le développement des entreprises (REXECODE).

Il est peu prudent, pour qui a abhorré les mathématiques, de se plonger dans les démonstrations des *Annales d'économie et de statistiques*. Financée par l'Association pour le développement de la recherche en économie et en statistiques (ADRES), cette revue à vocation internationale, consacrée à l'économie quantitative, tirée à 2 000 exemplaires, publie une grande partie de ses articles en anglais.

MODE • Cette tendance à la mathématisation, que l'on retrouve ailleurs, suit aussi l'exemple anglo-saxon, creuset de la pensée économique contemporaine. Si l'outil mathématique a permis aux économistes de renforcer la rigueur de leurs démonstrations, *« cette prédilection pour la mesurabilité ne rejette-t-elle pas alors certaines réalités économiques dans l'ombre ? »*, comme le suggère le Centre d'études et de recherches économiques et sociales de l'université Paris-Dauphine (1) ? N'y a-t-il pas également un effet de mode dans *« l'économétrie sauvage »* stigmatisée par Maurice Allais ?

Une tendance qui ne facilite pas non plus les relations entre la recherche économique et les centres de décision. Comme remarque Roger Guesnerie, directeur de recherche au CNRS, *« la tentation de l'intervention dans le débat public reste souvent refoulée chez les théoriciens, comme si la subjectivité du discours sur la politique économique devait souiller l'objectivité parfaite à laquelle la théorie pure aspire »* (2).

Entre les deux mondes, le cloisonnement demeure encore très marqué. *« D'autant que la décision n'est pas seulement le jeu d'entreprises publiques mais aussi de grands groupes privés qui n'ont pas la structure pour digérer ce genre d'études »*, ajoute Christian Schmidt, professeur à Paris-Dauphine. Comment trouver le chaînon manquant qui permettra la propagation des nécessaires analyses que présentent ces revues ? La question mérite d'être posée.

Charles-Emmanuel Haquet

(1) *Cahiers du CERESA*, n° 10, 1993.

(2) *Lettre de l'Association française de sciences économiques*, n° 22, avril 1994.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*
Le Monde-Entreprises,
Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publication, n° 57 437. ISSN : 0395-2037
Reproduction interdite de tout article sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE
Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

OPINIONS

Le centenaire de la loi Siegfried

Logement social : concilier qualité et solidarité

Cent ans après l'adoption, le 30 novembre 1894, de la loi Siegfried, qui jette les bases d'une politique de logement pour les plus défavorisés, le débat sur la qualité de l'habitat social reste entier.

par GUY SAYARET (*)

AVEC la loi Siegfried du 30 novembre 1894, relative aux habitations à bon marché, naît en France une démarche visant à créer un nouveau droit réel, le droit au logement. Un logement n'est pas qu'un lieu où vient s'abriter quelqu'un. Le développement des libertés dans notre société depuis cent ans fait du logement un habitat, c'est-à-dire un lieu qui remplit des conditions de qualité suffisantes pour permettre à chacun de développer ses libertés individuelles. Il faut souligner, en cette fin de 1994, à quel point la loi Siegfried est le point de départ d'une démarche qualité, c'est-à-dire d'une démarche progressive, malgré ses périodes de recul, pour tendre à améliorer la qualité du logement en France.

La loi Siegfried prévoit la possibilité pour l'Etat de subventionner la réalisation de *« maisons salubres et à bon marché destinées à loger des personnes qui, n'étant pas propriétaires, vivent principalement de leur travail ou de leur salaire »*. A cette époque de fort développement des nouveaux bassins industriels, il s'agit de lutter contre les conditions scandaleuses (sources d'une terrible insalubrité et d'une forte mortalité) de logement de la population ouvrière et employée.

Cette loi du 30 novembre 1894 est le point de départ d'un mouvement d'humanisation des conditions de vie en France. L'outil de cette humanisation va être la naissance des HLM (habitations à loyer modéré). Ces organismes, avec leur grande diversité et leur extension à la totalité du territoire, vont permettre à l'Etat de réaliser la nouvelle mission qu'il se fixe, avec la loi Siegfried, au nom de la solidarité : créer, partout où cela est nécessaire, une offre de logements salubres (donc de qualité) et à bon marché (donc accessibles à chacun, malgré la faiblesse des rémunérations).

Ainsi naît l'idée d'aider les familles à se loger, donc, pour l'Etat, d'avoir une politique du logement. Sur le plan technique, l'objectif est très clair : les logements aidés doivent être des logements de qualité... et, très vite, dans la société française, le fait d'obtenir la location d'un logement construit par un organisme HLM devient synonyme de « promotion sociale ». Sur le plan financier, l'alternative, pour l'Etat, réside dans le choix à faire entre l'aide à la pierre (subventionner les promoteurs sociaux pour réaliser des logements à moindre coût) et l'aide à la personne (créer des aides au bénéfice des familles, en fonction de leurs revenus, pour leur permettre de supporter des niveaux de loyer qui seraient ceux du marché).



A cet égard, la loi du 1er septembre 1948 est tout à fait intéressante par son article 28, qui crée la notion de « surface corrigée », et par son titre II et l'apparition des « allocations de logement ». L'instauration d'une majoration de la surface des logements en fonction *« des éléments d'équipement et de confort fournis par le propriétaire »* doit inciter ces derniers, et donc les organismes HLM, à toujours faire progresser la qualité des logements qu'ils réalisent. Parallèlement apparaît l'idée que cette qualité a un prix, puisqu'elle engendrera une majoration du loyer.

Par ailleurs, alors que l'Etat réaffirme que sa politique du logement s'appuie sur l'aide à la pierre, l'apparition des « allocations de logement », qui sont des aides à la personne, montre que la société française évite de faire un choix extrême, personne n'ayant pu démontrer les effets bénéfiques continus et à long terme du choix total pour l'un ou l'autre mode de financement. Ces allocations de logement ne peuvent bénéficier qu'à des familles *« habitant un logement répondant à des conditions minima de salubrité et de peuplement »*.

Toutes ces précautions ne suffiront cependant pas à garantir systématiquement la qualité des logements sociaux réalisés pendant les « trente glorieuses ». L'Etat n'a pas les moyens financiers de faire face à l'extrême crise du logement à laquelle il est confronté. Aussi va-t-il inventer les catégories de logements sociaux. Et, si le moindre coût de réalisation de nombre de programmes de logements (en particulier PLR, PSR, Lopofa...) a une incidence budgétaire favorable pour lui, il va de soi que ce moindre coût a un impact négatif sur la qualité technique de ces logements et sur leur confort.

Ce qui est grave, pour les organismes HLM, c'est que les habitants, qui ont besoin de ces logements, croient bénéficier de logements de qualité puisque le logement locatif social, compte tenu de ses racines de 1894, s'est créé une réputation favorable. La défection de ceux qui auront la liberté financière de choisir se fera donc au détriment des logements les moins bons. Ce phénomène s'amplifiera avec la décrue de la crise du logement... puis avec la vogue de l'accession à la propriété « au vert ».

Une fracture

L'Etat réalise que ce phénomène engendre une fracture sociale dans la ville. Le rapport Barre de 1975 conteste « l'aide à la pierre », qui favorise cette ségrégation dans le peuplement des bassins d'habitat. C'est pourquoi, avec la loi du 3 janvier 1977, l'Etat redéfinit sa politique d'aide au logement : elle doit *« promouvoir la qualité de l'habitat, améliorer l'habitat existant et adapter les dépenses de logement à la situation de famille et aux ressources des occupants »*. La qualité est réaffirmée comme une priorité. Le coût du logement à l'investissement se trouvera majoré de façon significative, mais une nouvelle aide à la personne, l'APL, modulée en fonction des ressources de chacun, devra permettre à tous d'habiter les mêmes immeubles composés de logements de très bonne qualité... On revient au vieux rêve français du brassage social par immeuble !

Avec cette loi de 1977, la France ne renonce pas à l'aide à la pierre mais elle donne la faveur à l'aide à la personne, qui doit, dans une société de croissance et de promotion sociale permanente, être facilement maîtrisée financièrement. Malheureusement, la société française de 1977 n'est plus une société de croissance et de promotion continues. Et si personne ne prend encore réellement conscience de l'ampleur de l'exclusion sociale qui se développe, tout le monde constate que la nouvelle politique du logement va permettre de créer une nouvelle offre de logement locatif social remarquable, tant par sa qualité architecturale et technique que par son attractivité géographique dans la ville.

La décennie suivante va être dominée par deux préoccupations : tout d'abord comment faire de l'habitant un acteur de la dynamique du logement social ; mais aussi comment ouvrir l'accès du patrimoine social aux personnes qui n'ont pas de ressources puisqu'en définitive, de par la loi Siegfried, le logement social a pour vocation de loger les personnes qui *« vivent principalement de leur travail ou de leur salaire »*.

Avec la loi du 22 juin 1982, dite loi Quilliot, l'Etat renouvelle les éléments d'une politique volontariste de logement social de qualité, en reconnaissant que les habitants organisés doivent être des partenaires de cette politique, y compris au niveau local, c'est-à-dire au niveau de chaque organisme HLM.

Cette démarche sera confortée par la loi du 23 décembre 1986, dite loi Méhaignerie. Il devient clair que le montant modéré du loyer ne suffit pas à rendre le logement social attractif : ses qualités techniques et de modernité sont tout aussi essentielles. C'est pourquoi tout bailleur social mais aussi toute organisation de locataires doit pouvoir négocier l'amélioration de son habitat, moyennant une augmentation de loyer concertée.

Patrimoine

Cette évolution très positive du développement de la qualité dans le patrimoine social existant va provoquer nombre de réactions hostiles aux majorations de loyers qui vont suivre. En effet, dans la même période, s'amplifie la question de l'accès au logement ou du maintien dans le logement des personnes, de plus en plus nombreuses, qui sont exclues du monde du travail. Alors vont naître, dans un certain nombre de villes, des initiatives pour organiser une solidarité visant à aider les plus défavorisés à payer leur loyer. Par ce biais, les collectivités territoriales, et tout spécialement les communes, vont se mobiliser sur le problème du droit au logement.

Cette « mise en œuvre du droit au logement » sera l'objet d'une loi remarquable du 31 mai 1990 qui affirme, dans son premier article, que *« garantir le droit au logement constitue un devoir de solidarité pour l'ensemble de la nation »*. Cette loi, dite loi Besson, maintient la tradition inaugurée en 1894 avec la loi Siegfried : l'Etat a pour mission de favoriser le développement d'une offre de logements pour que tous aient des conditions d'habitat dignes.

Avec la loi Besson, ce ne sont plus les conditions d'intervention de l'Etat qui évoluent mais le concept de qualité lui-même qui est modernisé : la qualité ne peut être totale s'il y a des exclus du droit au logement. Cependant, l'Etat est dans l'incapacité de garantir seul ce droit, et, puisqu'il a pour première mission la solidarité, il va inviter les collectivités territoriales à se joindre à lui pour tenter de développer ce droit pour tous.

Le centenaire de la loi Siegfried nous rappelle combien l'Etat s'est attaché à humaniser notre société sur les bases d'une démarche de qualité du logement. Mais à un moment où la question du droit au logement des plus défavorisés se pose toujours, il nous rappelle aussi qu'une politique du logement trop fortement appuyée sur une aide à la pierre, alors que l'Etat a des difficultés budgétaires, n'a jamais mené qu'à la dégradation qualitative du logement des plus défavorisés.

Et puisque, cent ans après le vote de cette loi, le pouvoir local existe en France, n'est-ce pas l'occasion de se poser la question de la répartition des compétences et de la prise en charge financière de la solidarité... afin d'éviter qu'une amélioration de l'accès au logement pour tous ne se fasse au détriment de la qualité technique et architecturale du patrimoine locatif social, qui est un bien collectif de la nation.

(*) Administrateur territorial.

